Le Monde

www.lemonde.fr

58e ANNÉE – Nº 17882 – 1,20 € – FRANCE MÉTROPOLITAINE — MERCREDI 24 JUILLET 2002 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

SÉRIES DE L'ÉTÉ

GRANDS REPORTAGES

Louisiane, 1975

De retour des Etats-Unis, Maurice Denuzière écrit, un peu par hasard, un article sur le vieux Sud. Puis des romans. Huit millions d'exemplaires p. 9

RESTAURANTS D'ÉTÉ

Chez Tati

A Saint-Marc, dans l'hôtel des « Vacances de M. Hulot » p. 16

VILLES MUSIQUES

La Chaise-Dieu

30 000 amateurs de musique sacrée, chaque été, dans cette commune de 750 habitants p. 8

Comment la CIA écrit les films d'Hollywood

Notre enquête : l'emprise des services secrets américains sur les scénarios de l'après-11 septembre

LES SCÉNARISTES d'Hollywood ont de plus en plus souvent recours à l'aide de spécialistes de la CIA ou du Pentagone. Deux films, *Bad Company,* de Joel Schumacher, et *La Somme de toutes les peurs* (en salles le 24 juillet), de Phil Alden Robinson, montrent à quel point cette collaboration peut contribuer à modifier – en bien – l'image des services secrets américains. Dans un entretien accordé au *Monde*, Chase Brandon, l'agent du bureau des relations publiques de la CIA chargé d'assurer la liaison entre son Agence et Hollywood, explique comment il *« aide les réalisateurs de télévision, de cinéma et de documentaires qui veulent donner une image juste et impartiale de la CIA »*. Il énumère la liste des films sur lesquels il a *« travaillé »* et ajoute : *« CIA signifie Central Intelligence Agency, et je veux insister sur le mot "intelligence". Nous avons des gens très talentueux dans nos services. »*

A en juger par les résultats du Box Office, ces films politiquement corrects plaisent au public américain : depuis le 11 septembre, près d'un tiers des films arrivés en tête sont des films de guerre. En général, les scénarios sont stéréotypés : des groupes de terroristes (néonazis, d'Europe de l'Est) s'emparent d'une arme atomique avec laquelle ils menacent les grands centres urbains américains ; heureusement, des agents de la CIA, n'écoutant que leur courage et leur abnégation, vont parvenir, in extremis, à empêcher tout ou partie de la catastrophe. Toute ressemblance avec la tragédie du 11 septembre et ses suites ne serait bien sûr que pure coïncidence...

Nettement renforcée depuis le 11 septembre, cette collaboration étroite entre l'armée américaine et Hollywood n'est pas nouvelle. Un livre récemment paru aux Etats-Unis, *Guts and Glory : the Making of the American Military Image in Film*, montre que ces liens remontent à 1915, lorsque des ingénieurs de West Point apportaient à D. W. Griffith une aide logistique pour le tournage de certaines séquences de *Naissance d'une nation.*

Lire page 19 et notre éditorial page 10

JACK GAROFALO/PARIS MATCH

MARC TARASKOF

ADEL HANA/AP

PROCHE-ORIENT

Treize morts, dont huit enfants, dans un raid israélien, à Gaza, contre le Hamas p. 4

SÉCURITÉ

Bilan des opérations police-gendarmerie p. 5

TABAC

La campagne-choc p. 6

TOUR DE FRANCE

Dans les Alpes p. 14

FESTIVALS

Proms de Londres, Avignon, La Roque-d'Anthéron p. 21

International..... 2
France-Société..... 5
Régions..... 8
Horizons..... 9
Entreprises..... 11
Marchés..... 13
Aujourd'hui..... 14
Météorologie..... 17
Jeux..... 17
Carnet..... 18
Abonnements..... 18
Culture..... 19
Portrait..... 22
Radio-Télévision..... 23

La Bourse peut-elle casser la croissance ?

LA CHUTE de la Bourse va-t-elle casser la reprise économique ? L'effet négatif de l'appauvrissement des épargnants va-t-il surpasser l'effet positif de la croissance ? Les responsables politiques s'en émeuvent des deux côtés de l'Atlantique. Aux Etats-Unis, où la faillite du géant des télécommunications WorldCom a fait à nouveau plonger l'indice Dow Jones de 2,93 %, lundi 22 juillet, l'amenant à son plus bas niveau depuis octobre 1998, George W. Bush est intervenu publiquement pour rassurer les investisseurs. *« Les bénéfices des entreprises s'améliorent »*, a dit le président américain. En France, Jean-Pierre Raffarin a cru pouvoir affirmer que la baisse des marchés financiers ne représentait pas de *« risques graves »* pour la croissance. Il faut *« garder confiance »*, a dit le premier ministre à Matignon. Le CAC 40 a perdu 5,25 % lundi. Les épargnants semblent quitter la Bourse pour se réfugier sur d'autres produits plus stables, comme le livret A, dont la collecte est en forte hausse.

AU PLUS BAS DEPUIS 1998

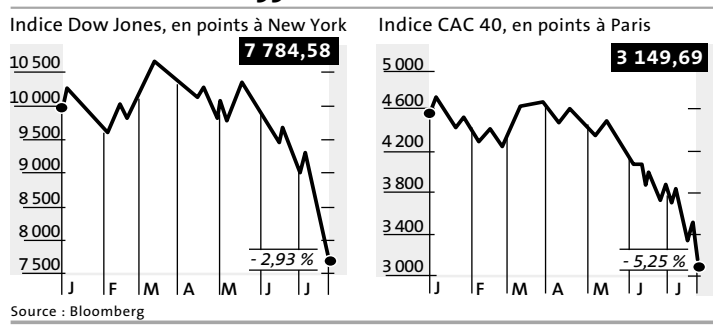

▶ J.-P. Raffarin : « garder confiance »

▶ George Bush : « Les bénéfices des entreprises s'améliorent »

▶ La crise du capitalisme : un entretien avec François Hollande

Lire page 11

PORTRAIT

Les lauriers de Richard Peduzzi

PHILIPPE BRAULT

IL EST « le » décorateur de Patrice Chéreau. C'est aussi, depuis douze ans, le directeur de l'Ecole nationale supérieure des arts décoratifs. Richard Peduzzi vient d'être nommé, à 59 ans, à la tête de la Villa Médicis, à Rome, où il remplacera Bruno Racine, qui vient d'être nommé à la présidence du Centre Georges-Pompidou, à Paris. Portrait d'un touche-à-tout génial. *Lire page 22*

FOOTBALL

Comment Jacques Santini veut reprendre en main les Bleus

DANS UN ENTRETIEN au *Monde*, le nouveau sélectionneur de l'équipe de France, Jacques Santini, revient sur les conditions de sa nomination, le 19 juillet. Il répond à son prestigieux prédécesseur, Aimé Jacquet, responsable de la direction technique nationale (DTN), en assurant qu'il tentera de *« définir les termes d'une collaboration avec la DTN en discutant longuement avec* [lui] *»*. Il détaille également son projet pour les Bleus. *« Je vais d'abord écouter les joueurs »*, affirme-il, avant de préciser qu'il souhaite *« disposer du groupe le plus compétitif possible pour le 7 septembre, début des éliminatoires, à Chypre, pour l'Euro 2004 »*. Le sélectionneur explique que *« les joueurs doivent être protégés des sollicitations, mais aussi obéir à un fonctionnement de vie interne »*. *« Il faut des obligations*, dit-il, *pour ne pas faire n'importe quoi. » « Dans mes équipes, j'ai déjà écarté des piliers ou des capitaines »*, prévient l'ancien entraîneur de l'Olympique lyonnais. *Lire page 15*

GÉRARD MALIE/AFP

ANALYSE

L'ultime pari de Jean Paul II

ON HÉSITE entre l'admiration et la pitié. En prenant la route de Toronto (Canada), suivie d'étapes au Guatemala et au Mexique, le pape se lance dans un triple défi : vis-à-vis de lui-même d'abord, vis-à-vis de la jeunesse et vis-à-vis du monde. L'envergure d'un tel pari, pour un homme de 82 ans au bord de la rupture physique, impressionne. Depuis des années, il se bat contre la maladie, mais aussi contre la rumeur qui fait de lui un pape en sursis, désormais incapable de gouverner son Eglise, futur démissionnaire.

En évoquant publiquement une possible *« renonciation »* du pape – qui serait la première depuis sept siècles (Célestin V en 1294) –, des cardinaux pourtant proches de lui, comme les Allemands Ratzinger et Lehman, le Hondurien Rodriguez Maradiaga, le Belge Danneels, rendaient hommage à son courage mais ne faisaient qu'aggraver l'impression de vide du pouvoir au « sommet ». Des mises au point sont intervenues, fin juin, qui ne laissent pratiquement plus de doute quant à la détermination de Karol Wojtyla à aller au bout de son mandat, ou plutôt de son « martyre ».

« *Martyre* » est bien le mot qu'il a employé intentionnellement pour louer, le jour de leur fête (29 juin), les apôtres Pierre et Paul, qui ont *« suivi Dieu »* jusqu'à l'ultime sacrifice. Le même jour, un écrivain proche de lui, Vittorio Messori, rapportait au *Corriere della Sera* des propos qu'il attribuait à Jean Paul II lui-même : *« La force pour continuer n'est pas mon problème, mais celui du Christ. C'est lui qui m'a placé où je suis. Et ce sera lui qui décidera de mon sort. »* Soit une autre manière de dire que la « mission » du pape est d'origine divine et que Dieu seul peut la lui reprendre.

Henri Tincq

Lire la suite page 10 et nos informations page 2

ESG

Paris Graduate School of Management

DIPLÔME BAC+5 visé par l'Etat

CONCOURS SUR TITRES

Admission sur titre
• En 1ère année : après Bac+2
• En 2ème année : après Bac+3/4

Prochaine session
• 9/10 Septembre 2002

4 épreuves
• TAGE-MAGE ou TAGE 2 organisé par la FNEGE
• QCM d'anglais • Entretien individuel
• Entretien en anglais

Indice de notoriété assistée des Grandes Ecoles Parisiennes visées par l'Etat auprès des entreprises : ESG 4ème (Entreprendre 2002)

L'ESG au TOP 10 des salaires d'embauche (L'Expansion 2001)

Ecole Supérieure de Gestion

25 rue Saint-Ambroise - 75011 Paris
Tél : 01 53 36 44 19 • Fax : 01 43 55 80 13
www.esg.fr • e-mail : concours@esg.fr

M 00147 - 724 - F: 1,20 €

Afrique CFA 1000 F CFA, Algérie 40 DA, Allemagne 1,50 €, Antilles-Guyane 1,50 €, Autriche 1,50 €, Belgique 1,20 €, Canada 2,50 $, Danemark 15 KRD, Espagne 1,50 €, Finlande 2,00 €, Grande-Bretagne 1 £, Grèce 1,50 €, Irlande 1,50 €, Italie 1,50 €,Luxembourg 1,20 €, Maroc 10 DH, Norvège 16 KRN, Pays-Bas 1,50 €, Portugal cont. 1,50 €, Réunion 1,50 €, Suède 16 KRS, Suisse 2,40 FS, Tunisie 1,5 DT, USA (NY) 2 $, USA (others) 2,50 $.

INTERNATIONAL

LE VOYAGE DU PAPE

Le pape Jean Paul II devait arriver, mardi 23 juillet, au Canada pour l'ouverture des Journées mondiales de la jeunesse qui se tiennent cette année à **TORONTO.** Deux cent cinquante mille personnes sont attendues, une affluence bien moindre que lors des manifestations précédentes. La santé déclinante du pape, la **CRAINTE D'ACTES TERRORISTES** et le nombre limité de visas délivrés par les autorités canadiennes expliquent cette relative faible mobilisation. L'Eglise canadienne est également en difficulté, touchée par des scandales de pédophilie et des crises financières. Par ailleurs, un programme européen d'**ÉTUDES** inventorie les **SENTIMENTS RELIGIEUX** des jeunes. L'appartenance déclarée à une religion est en baisse. Mais des croyances plus indistinctes en Dieu, en l'enfer ou en une vie après la mort ne cessent de progresser.

Religion en baisse, croyances en hausse chez les jeunes Européens

Alors que s'ouvrent les Journées mondiales de la jeunesse, une enquête dans douze pays de l'Union étudie les sentiments religieux des 18-29 ans. Si l'adhésion aux Eglises ne cesse de diminuer, les croyances en Dieu, en l'enfer ou en une vie après la mort augmentent

À QUOI croient les jeunes Européens aujourd'hui ? La plupart des enquêtes témoignaient depuis les années 1970 d'un désintérêt croissant de la part des jeunes pour la religion. Or, pour la tranche d'âge des 18-29 ans, la nouvelle vague d'enquêtes réalisée sur les valeurs des Européens (1999) aboutit à des résultats surprenants qui conduisent à sérieusement nuancer ce constat.

Les enquêtes « valeurs » menées depuis vingt ans à l'échelle européenne (1981, 1990, 1999) démontrent le maintien, voire la remontée d'un certain sentiment religieux chez les jeunes, variable toutefois selon les pays et les thèmes. A côté de la tendance au déclin religieux, on voit en apparaître deux nouvelles : un renforcement religieux chez les jeunes qui se disent chrétiens et une progression des « croyances » chez ceux qui se déclarent *« sans religion »*. Ces résultats ont été analysés en France en particulier par Yves Lambert, chercheur au CNRS et au Groupe de sociologie des religions et de la laïcité (GSRL), et ont été publiés dans la livraison juillet-août 2002 de la revue *Futuribles*.

MODERNITÉ

A deux exceptions près – le Portugal et l'Autriche –, l'« appartenance » déclarée des jeunes à une religion a reculé dans les neuf pays qui appartenaient à la CEE en 1981, dont les évolutions ont pu être mesurées jusqu'en 1999. En France, en 1981, 56 % des jeunes de 18 à 29 ans déclaraient dans les sondages « *appartenir* » à une religion. Ils sont désormais moins de la moitié (47 %) à le faire.

La chute est encore plus marquée aux Pays-Bas (30 % contre 52 % il y a vingt ans). Elle se manifeste aussi dans des pays latins influencés par l'Eglise catholique comme l'Espagne et l'Italie. Elle n'épargne pas les pays de tradition protestante comme la Suède, le Danemark, ni la Grande-Bretagne, ni l'Allemagne. Au total, dans neuf des douze pays étudiés, la proportion des « sans-religion » a augmenté de six points : elle est passée de 22 % en 1981 à 32 % en 1999. La « *sortie de la religion* », pour reprendre une expression chère aux sociologues, se confirme chez les plus jeunes.

Et pourtant, on peut croire en Dieu ou au diable sans forcément adhérer à une religion. Le fameux principe de la *« croyance sans appartenance »*, concept établi par la sociologue britannique Grace Davie, qui serait typique de la modernité religieuse, se vérifie particulièrement chez les jeunes. Ainsi, la croyance en Dieu monte-t-elle de 20 % à 29 % chez les jeunes *« sans religion »* de 1981 à 1999, celle en « *une vie après la mort* » de 19 % à 28 %, dans les neuf pays de l'ex-CEE.

L'AU-DELÀ DE LA MORT

La croyance en Dieu est en légère hausse en France dans la tranche des jeunes de 18 à 29 ans (47 % en 1999 contre 44 % en 1981), en Italie (87 % contre 75 %), au Portugal, au Danemark, en Suède. Elle reste inférieure à la moitié dans les pays du Nord, aux Pays-Bas, en France.

Les changements les plus spectaculaires dans l'attitude des jeunes par rapport à la religion concernent l'au-delà de la mort. En France, 42 % des jeunes de 18 à 24 ans disent croire qu'il y a « *une vie après la mort* ». Ils n'étaient que 30 % vingt ans plus tôt. Cette hausse se vérifie dans presque tous les pays, notamment la Belgique, les Pays-Bas, l'Allemagne. Sur neuf pays d'Europe étudiés dans ces enquêtes, 44 % des jeunes croyaient en 1999 à une vie après la mort, contre 38 % en 1981. En hausse aussi les croyances en l'enfer – attestées par un jeune Européen sur quatre –, au paradis, en la réincarnation (22 % en 1999). L'explication d'un tel phénomène est encore balbutiante.

Très prudent, Yves Lambert, le chercheur qui a analysé ces réponses pour la France, avance ces hypothèses : *« On a tellement survalorisé la réussite personnelle sur terre que l'individu accepte de plus en plus mal que tout s'arrête avec la mort. »* En outre, le « désenchantement du monde », les incertitudes liées aux crises économiques, aux peurs alimentaires, aux menaces du terrorisme et de l'équilibre écologique conduiraient les jeunes en particulier *« à s'interroger sur l'après-mort »*.

Autrement dit, pris globalement, ces résultats des enquêtes Valeurs depuis 1981 révéleraient un retour sensible chez les jeunes à des questionnements de type religieux. Ils n'indiquent pas la voie d'un retour dans les églises ni même à l'adhésion religieuse. Mais les observateurs y voient les premiers indices chiffrés d'un « *retour du balancier* », après une période dominée depuis les années 1960 par des courants et des idéologies de rupture radicale avec la religion.

Henri Tincq

★ *Futuribles*, numéro spécial sur les valeurs des Européens, juillet-août 2002, numéro 277.

Trois vagues d'enquêtes en vingt ans

Ces chiffres sur l'attitude des jeunes de 18 à 29 ans vis-à-vis de la religion sont extraits de trois vagues d'enquêtes sur les valeurs des Européens, réalisées en 1981, 1990 et 1999. Ils reposent sur des sondages effectués par des instituts officiels dans chaque pays d'Europe de l'Ouest et, depuis 1990, d'Europe de l'Est. En France, ces enquêtes sont menées à l'initiative du groupe de chercheurs Arval (Association pour la recherche sur les valeurs). Ce programme européen est piloté par un comité d'universitaires, placé sous la direction du professeur Loek Halman et de l'université de Tilburg (Pays-Bas). Ces études ont fait l'objet d'un premier ouvrage en France, *Les Valeurs des Français*, sous la direction de Pierre Bréchon et publié chez Armand Colin (*Le Monde* du 16 novembre 2000). La France est la première à publier les résultats touchant au comportement religieux des jeunes en Europe.

LES JEUNES ET LA FOI DANS DOUZE PAYS EUROPÉENS

Evolution religieuse chez les jeunes (18-29 ans) en Europe de l'Ouest de 1981 à 1999, en pourcentage

Pays	Allemagne[1]*		Autriche		Belgique*		Danemark*		Espagne*		France*		G.-Bretagne*		Irlande*		Italie*		Pays-Bas*		Portugal		Suède	
	1981	1999	1990	1999	1981	1999	1981	1999	1981	1999	1981	1999	1981	1999	1981	1999	1981	1999	1981	1999	1990	1999	1981	1999
Appartenance à une religion	90	**78**	89	**90**	70	**56**	94	**90**	82	**71**	56	**47**	83	**75**	98	**86**	89	**80**	52	**30**	63	**82**	90	**76**
Croyance en Dieu	55	**53**	66	**77**	70	**54**	30	**49**	76	**68**	44	**47**	63	**52**	92	**90**	75	**87**	54	**45**	68	**86**	33	**36**
Pratique cultuelle	21	**22**	35	**25**	29	**17**	3	**5**	34	**13**	11	**6**	19	**12**	83	**43**	33	**40**	35	**14**	32	**38**	6	**7**
Cérémonie religieuse	59	**65**	79	**80**	66	**72**	80	**79**	58	**67**	69	**74**	82	**74**	96	**95**	76	**82**	57	**51**	71	**81**	83	**79**
Confiance en l'Eglise	28	**31**	38	**27**	44	**35**	28	**45**	28	**23**	37	**36**	34	**30**	64	**29**	42	**54**	29	**20**	43	**67**	18	**24**

Source : Enquêtes sur les valeurs des Européens, sondages effectués par des instituts officiels dans chaque pays européen. * Pays appartenant à la CEE en 1981 [1] Allemagne de l'Ouest

A Toronto, les Journées mondiales de la jeunesse n'accueilleront que 250 000 pèlerins

LE SUCCÈS des Journées mondiales de la jeunesse (JMJ) se renouvellera-t-il à Toronto ? Un million de participants à Paris en août 1997, deux millions à Rome en août 2000. Dans la capitale de l'Ontario, leur nombre ne devrait pas dépasser 250 000, sauf lors de la célébration de clôture, dimanche 28 juillet. L'affluence prévue aux JMJ 2002 est peut-être l'indice d'une sorte d'usure. La formule reste pertinente aux yeux des organisateurs. Mais elle est devenue dépendante de la santé du pape ou de la crainte d'actes terroristes qui règne en Amérique du Nord.

A Toronto, la plus grande ville du Canada (2,5 millions d'habitants), les infrastructures des JMJ avaient été prévues pour accueillir un million de jeunes. A la veille de l'ouverture du rassemblement, mardi 23 juillet, le quart de ce chiffre seulement était inscrit : 38 000 jeunes Canadiens, 55 000 Américains des Etats-Unis, les plus grosses délégations européennes venant d'Italie, d'Espagne, de Pologne. 8 000 jeunes Français ont fait le déplacement. Cette baisse s'explique par des difficultés d'organisation et surtout de financement, le coût du voyage d'un pèlerin français, par exemple, étant évalué à environ 1 200 euros.

C'est Jean Paul II qui a créé les JMJ, dont la première édition en dehors de Rome a eu lieu à Buenos Aires en 1987 et réuni 300 000 jeunes. Leur nombre double à Saint-Jacques-de-Compostelle, en Espagne, en août 1989, venant d'une soixantaine de pays. Surpris par une telle vague, les médias comparent pour la première fois les JMJ à un « *Woodstock de la foi chrétienne* ». On est à la veille de la chute du mur de Berlin et les débats portent sur la faillite des idéologies séculières et le *« sens »* de la vie des jeunes Européens. Encore en forme, le pape s'en prend à la permissivité du monde moderne.

APPARITIONS LIMITÉES

Le gigantisme des JMJ commence en 1991 à Czestochowa, le sanctuaire marial polonais cher à Karol Wojtyla : un million de participants débarquent d'une centaine de pays. En janvier 1995, ils sont plus de trois millions à Manille (Philippines), record absolu des rassemblements autour du pape. Ensuite, à Paris et à Rome, d'autres records tombent comme celui du nombre de pays représentés : environ 180.

Le succès croissant des JMJ est lié à la personnalité du pape. Mais, à Toronto, son magnétisme ne pourra plus jouer de la même manière. A 82 ans, le pape est presque incapable de marcher et d'articuler des phrases compréhensibles. Ses apparitions publiques seront très limitées et concentrées pour l'essentiel à la veillée de prières du samedi 27 et à la célébration finale du dimanche 28 juillet.

A peine arrivé, mardi 23, Jean Paul II se reposera à Strawberry Island, petite île au nord de Toronto. Les visites au gouverneur général, aux premiers ministres du Canada et de l'Ontario ont été regroupées en une seule journée, samedi 27, et dans un lieu unique.

La santé déclinante de Jean Paul II n'est pas la seule raison du relatif échec annoncé de Toronto. La faible participation des Américains tient aussi à la perte de crédibilité de l'Eglise catholique aux Etats-Unis et au Canada, secouée par le scandale des prêtres pédophiles. Pays majoritairement catholique (41 % de fidèles recensés contre 30 % de protestants), le Canada compte de moins en moins de pratiquants. Alors que dans les précédentes JMJ, les jeunes du pays d'accueil étaient toujours majoritaires, cette logique ne sera pas respectée dans l'Ontario.

6 000 VISAS REFUSÉS

La crainte des attentats et de l'immigration sauvage est l'ultime raison de la relative faiblesse numérique de ce rassemblement. Six mille visas d'entrée ont été refusés par les autorités canadiennes au grand dam de jeunes chrétiens d'Afrique, du Proche-Orient et d'Asie. Si une centaine de Palestiniens ont été autorisés à entrer au Canada, la moitié des 300 demandes de visa venues du Liban ont été refusées. Les Egyptiens aussi ont été recalés. De vives protestations contre le monopole américano-européen des JMJ ont été exprimées par les conférences épiscopales d'Afrique. Pour expliquer ces restrictions, les autorités canadiennes invoquent le précédent des JMJ de Rome où de nombreux Ukrainiens et Philippins s'étaient égarés dans la nature...

Il reste que ce rassemblement religieux, rythmé par des catéchèses (enseignements religieux donnés par les évêques), des prières et – pour la première fois – par des visites d'hôpitaux, de prisons et de services sociaux, est très attendu par les participants. Grâce à Internet, des jeunes seront reliés aux manifestations, par exemple en France dans des rassemblements à Lourdes ou quelques grandes paroisses parisiennes. La ville de Toronto, réputée pour être la plus multiculturelle de la fédération canadienne (500 000 habitants d'origine italienne, 300 000 d'origine chinoise, etc.), n'a pas été choisie au hasard. Les interventions du pape devraient porter sur le « choc » des cultures et des religions.

Lié à une citation de l'Evangile de Matthieu – « *Vous êtes le sel de la terre. Vous êtes la lumière du monde* » –, le thème des JMJ de Toronto est un appel à la responsabilité des jeunes dans la construction d'un monde plus fraternel et accueillant aux exclus de la société d'abondance américaine. L'originalité de la formule sera respectée. Les JMJ veulent proposer aux jeunes des lieux et des temps de rencontre au-delà des frontières nationales et culturelles, leur permettre, ajoute le Père Jean-Paul Larvol, l'organisateur français, de *« surmonter la tentation du repli et d'aller à la rencontre des autres et de Jésus-Christ »*.

H. T.

Dispositif spécial pour un pape handicapé

***« Il faudra s'habituer à des changements dans les déplacements du pape lors de ses voyages »*, avait prévenu Joaquin Navarro-Valls, son porte-parole. Comme il l'avait fait, pour la première fois, le 22 mai avant de s'envoler pour l'Azerbaïdjan, Jean Paul II est monté, mardi matin 23 juillet, dans l'appareil d'Alitalia pour Toronto grâce à un élévateur mécanique. Souffrant d'une arthrose au genou, il ne peut plus escalader l'échelle d'un avion. De même, afin d'économiser ses pas, il ne se déplacera plus lors de son voyage, comme dans ses appartements du Vatican, que sur une petite plate-forme roulante. Le moindre déplacement à pied oblige son entourage à le soutenir. A bord, le pape a voyagé comme d'habitude avec son infirmière et Renato Buzzonetti, son médecin personnel, mais à Toronto, comme à chacune de ses villes-étapes, un dispositif est prévu pour l'accueillir, en cas d'urgence, dans un hôpital de la ville. Autre innovation : à peine arrivé à Toronto, le pape devait se retirer dans Strawberry Island (l'île aux Fraises), au bord du lac Stimcoe, pour un « séjour privé » de deux jours avant d'aller jeudi à la rencontre des jeunes.**

L'Eglise canadienne entre désaffection et difficultés financières

L'organisation de la manifestation devrait être pour l'épiscopat l'occasion de redorer son blason, terni par des accusations de pédophilie

MONTRÉAL
de notre correspondante

« Happenings » musicaux, visites culturelles, rassemblements confessionnels, accueil chez l'habitant... Dans tout le Canada, on s'est préparé à l'accueil des pèlerins qui participeront à Toronto aux Journées mondiale de la jeunesse (JMJ). Avec l'appui du gouvernement, celui de la province de l'Ontario et la ville hôte de Toronto, la conférence des évêques catholiques du Canada (CECC) a confié à chacun des 70 diocèses le soin de mobiliser ses troupes, lancer des campagnes de financement et préparer l'accueil des étrangers.

A Montréal, 10 000 jeunes de 60 pays sont arrivés dès la semaine dernière, logeant dans des écoles, des centres communautaires ou des familles. Dimanche, un spectacle musical a été organisé au Stade olympique, juste avant qu'ils ne partent pour Toronto.

Malgré l'ambiance festive de ces journées préparatoires, quelques ombres sont venues obscurcir le tableau. A Toronto d'abord, à moins de deux semaines de la venue du pape, 24 000 employés municipaux étaient en grève, retardant les préparatifs des JMJ. Les ordures jonchaient les rues à la suite de la grève de 600 éboueurs. Le gouvernement de l'Ontario a dû recourir à la force, en imposant par la loi le retour des grévistes au travail.

Pour l'épiscopat canadien, les JMJ devaient être l'occasion de redorer un peu son blason, terni par plusieurs scandales impliquant des prêtres accusés de pédophilie dans les années 1950 et 1960. La désaffection des Canadiens pour la pratique religieuse et les difficultés financières de l'Eglise ajoutent à la morosité. Le sociologue anglophone Reginald Bibby, auteur d'un essai sur la religion au Canada – *Restless Gods* (infatigables dieux) –, affirme qu'à peine 30 % des Canadiens s'affirmant catholiques (12,5 millions au total) et seulement 12 % de ceux qui ont entre 18 et 35 ans vont à la messe.

Les vocations se font aussi rares. Les séminaires sont déserts et le clergé est très vieillissant. Le Canada compte 10 407 prêtres et 30 000 religieux, répartis sur l'immense territoire du pays. Incapable d'entretenir un patrimoine religieux considérable, l'Eglise vend nombre de ses couvents, terrains en milieu urbain, voire ses églises.

DÉFICIT PRÉVISIBLE

Financièrement, les Journées mondiales de la jeunesse ne devraient pas améliorer la situation. Déjà, la conférence épiscopale anticipe un déficit de 25 millions de dollars canadiens (près de 16,5 millions d'euros), car il y a eu moins d'inscriptions que prévu. Le resserrement des mesures de sécurité intérieure en serait l'une des raisons. *« L'attitude envers les réfugiés a changé de façon dramatique depuis les événements du 11 septembre »*, relevait le secrétaire général de l'épiscopat, Mgr Peter Schonenbach, ajoutant que les pèlerins étrangers en avaient pâti.

Des critiques se sont élevées contre les autorités d'immigration qui ont refusé l'entrée au pays de 6 000 pèlerins sur un total de 26 000 demandes déposées. Au ministère de l'immigration, on justifie ces refus en affirmant que les procédures sont *« universelles et non discriminatoires »*. Les dossiers ont été traités de manière « *équitable et aussi rapidement que possible* ». Chacun devait prouver qu'il venait à titre temporaire au Canada, avec l'intention de retourner dans son pays. Les visas ont été strictement restreints pour seulement deux pays, selon Ottawa : la République dominicaine et Haïti, où les très nombreuses demandes de visa laissaient « *craindre une vague d'immigration clandestine* ».

L'événement sera sous haute sécurité. Non par peur d'attentats terroristes ou de débordements lors des manifestations prévues (anti-avortement, anti-pédophilie, anti-pauvreté), mais plutôt pour le contrôle des foules et la circulation routière. Les quelque 5 000 policiers de Toronto recevront l'appui de la police provinciale et de la Gendarmerie royale du Canada.

Anne Pelouas

De Persil à Kaliningrad, les ratés de l'Union européenne

La diplomatie des Quinze s'est fait doubler par Washington et cafouille sur l'enclave russe

BRUXELLES
de notre bureau européen

Le symbole est cruel : le conseil des ministres européens des affaires étrangères, convoqué lundi 22 juillet à Bruxelles, était appelé, depuis plusieurs semaines, à prendre des mesures de rétorsion contre les Etats-Unis, qui surtaxent depuis le mois de mars l'acier européen importé. Au lieu de cela, les quinze ministres et la Commission européenne ont été contraints de féliciter Washington, qui a enregistré un succès diplomatique, samedi, en forçant un accord entre l'Espagne et le Maroc dans le conflit de l'îlot du Persil.

La décision de reporter au 30 septembre des sanctions contre certains produits américains a été logiquement justifiée par le fait que les Etats-Unis ont fait, vendredi 19 juillet, des concessions tardives mais « significatives » en offrant aux Européens de nouvelles exemptions, portant à 420 000 tonnes la quantité d'acier qui échappe désormais à une hausse des tarifs douaniers de 8 % à 30 %. Le geste de Washington a, en tout cas, permis de masquer les divisions régnant au sein de l'Union, où les « atlantistes » traditionnels (Grande-Bretagne, Danemark, Pays-Bas et Irlande) avaient été appuyés par l'Allemagne et la Suède, également hostiles au déclenchement d'une riposte immédiate.

Les Quinze en ont été réduits à trouver « normal » que Rabat ait recouru à Washington pour résoudre le différend

Lors de leur conseil, les ministres des affaires étrangères devaient s'efforcer d'aplanir d'autres divergences, plus visibles encore : depuis une semaine, l'Union ne parvenait pas à parler d'une seule voix dans l'affaire de l'îlot du Persil. *« Nous aurions dû nous lamenter de voir Colin Powell et son adjoint résoudre l'affaire à notre place ; et tout ce que nous avons pu faire, c'est pousser un "ouf" de soulagement »*, commentait, désabusé, un diplomate nordique, résumant bien l'ambiance générale. Car les Quinze en étaient réduits à dire leur « satisfaction » et à trouver « normal », selon la formule de Javier Solana, le haut-représentant de l'UE pour les relations extérieures, que Rabat ait recouru à Washington pour résoudre ce différend.

Désireuse, dit-elle, d'*« aller de l'avant »* et de renouer avec le Maroc, l'Union ne peut que constater les dégâts : ses relations avec les Marocains, qui ont jugé *« partiale »* l'attitude de Bruxelles, sont brouillées. La diplomatie américaine, même si elle minimise l'importance du dossier Persil, a tiré profit de la rivalité entre l'Espagne et la France, deux Etats membres insatisfaits de la présidence danoise et de la Commission : Paris leur reprochait leur empressement à exiger le retrait marocain, Madrid jugeait insuffisant le soutien qui lui était apporté... *« L'affaire ne laissera pas de séquelles entre nos deux pays »*, a cependant indiqué Ramon de Miguel, le secrétaire d'Etat espagnol aux affaires européennes.

Un troisième épisode, plus inattendu, a brouillé la réunion de Bruxelles. Tandis qu'elle recherche toujours une solution dans l'affaire de l'enclave de Kaliningrad, territoire russe séparé du reste de la Fédération et bordant tant la Pologne que la Lituanie, l'Europe communautaire a enregistré avec surprise des déclarations de Jacques Chirac.

Vendredi dernier, à Moscou, le président avait indiqué qu'il jugeait *« inacceptable »* le système de visas qui sera imposé au million d'habitants de l'enclave russe désireux de se rendre dans le reste de leur pays. Bruxelles avait, en effet, insisté jusqu'ici sur la nécessité de préserver les frontières extérieures de l'Europe lorsque la Pologne et la Lituanie l'intégreront. Il était prévu que ces deux pays délivrent, au total, 200 000 visas chaque année. Ils ont vivement réagi aux déclarations du président français, tandis que Moscou estime s'être trouvé un allié de poids à la veille d'une nouvelle rencontre avec des hauts fonctionnaires bruxellois.

Lundi, une porte-parole de la Commission a voulu minimiser les propos de M. Chirac, soulignant qu'il avait simplement évoqué l'instauration d'un *« système équivalant »* aux visas. En quoi pourrait-il consister ? *« Demandez-le à M. Chirac »*, s'est contenté de répondre la porte-parole. Pour Noëlle Lenoir, ministre des affaires européennes, il s'agit de définir *« des solutions très imaginatives »*.

D'après la présidence danoise, le compromis à trouver doit *« combiner l'efficacité de Schengen* [le système qui impose des visas aux citoyens de pays tiers] *et la dignité de la Russie »*. La formule laisse dubitatifs Lituaniens et Polonais, qui savent que l'UE a déjà rejeté l'idée de convois ferroviaires plombés ou la création d'un « couloir » protégé.

Jean-Pierre Stroobants

■ **Sanctions contre le Zimbabwe.** Les ministres des affaires étrangères des Quinze ont étendu les sanctions à l'égard du président du Zimbabwe. L'épouse et 52 personnes proches de Robert Mugabe ne pourront plus obtenir de visa pour l'UE. Les Européens avaient critiqué les conditions de la réélection du président, en mars. L'aide alimentaire au Zimbabwe sera maintenue. – *(AFP.)*

Difficile reprise du dialogue entre Madrid et Rabat

ALORS que des discussions se sont ouvertes, lundi 21 juillet, entre l'Espagne et le Maroc en vue d'*« améliorer leurs relations »* mises à mal ces dernières semaines par la crise de l'îlot du Persil (Leila pour les Marocains), de petits gestes ont donné la mesure des rancœurs accumulées. Pour accueillir la ministre espagnole des affaires étrangères, Ana Palacio, qui en début de matinée arrivait à Rabat pour rencontrer son homologue, Mohammed Benaïssa, les autorités marocaines avaient délégué un fonctionnaire d'un rang inférieur.

Le chef de la diplomatie marocaine n'était pas davantage présent sur le perron du ministère lorsqu'elle s'est présentée. En revanche, l'atmosphère se serait détendue au cours du déjeuner qui a suivi. Le ministre marocain a raccompagné son homologue au moment du départ.

Selon la presse espagnole, les quatre heures de discussion – deux de plus que prévu – qui ont suivi entre les deux délégations ont été consacrées quasi exclusivement à la rédaction du bref communiqué commun publié à l'issue de la rencontre. Celui-ci confirme l'engagement des deux Etats à *« rétablir et à maintenir »* la situation sur l'îlot telle qu'elle était en juillet, avant son occupation par des gendarmes marocains. *« Les actions des deux parties dans ce domaine se feront sans préjudice de leurs positions respectives sur le statut de l'île »*, poursuit le texte. La persistance de divergences entre Madrid et Rabat, déjà apparues après le succès de la médiation des Etats-Unis, a ainsi été implicitement confirmée.

Aucun des autres points de friction qui, depuis plus d'un an, alimentent le contentieux entre les deux capitales n'a été abordé lundi, qu'il s'agisse de la pêche, de l'émigration clandestine, du trafic de drogue ou du Sahara occidental. Certains de ces points pourraient être abordés en septembre à Madrid au cours d'une nouvelle rencontre ministérielle. Le dialogue devra être *« franc et sincère »*, selon le communiqué commun.

En tête dans les sondages, l'islamiste turc modéré Recep Tayyip Erdogan risque d'être privé d'élections

La commission électorale reproche à l'ancien maire d'Istanbul des propos vieux de cinq ans

ISTANBUL
de notre envoyé spécial

« Les minarets sont nos baïonnettes, les coupoles nos casques et les mosquées nos casernes. » Pour avoir prononcé en public à Siirt (Sud-Est), le 6 décembre 1997, ces vers empruntés à Ziya Gökalp, un des fondateurs du nationalisme turc, Recep Tayyip Erdogan a connu la prison et la déchéance de son fauteuil de maire d'Istanbul. Cinq ans plus tard et toujours en raison de ses propos, la figure charismatique de l'islamisme modéré à « la turque » vient d'être interdite par la commission électorale de se présenter à la tête de son Parti de la justice et du développement (AKP) aux prochaines élections législatives anticipées, prévues pour le 3 novembre.

Cette décision complique encore un peu plus la donne électorale. Depuis deux semaines, le pays est en proie à une profonde crise politique après la défection de 7 ministres et de 63 députés du Parti de la gauche démocratique (DSP, sociaux-démocrates nationalistes) du premier ministre Bülent Ecevit. D'après le dernier sondage publié, le 18 juillet, par le quotidien *Radikal*, l'AKP arriverait largement en tête avec près de 20 % des intentions de vote. Aucun des autres partis ne dépasserait la barre des 10 %. Le DSP, quant à lui, tomberait à 2 %.

Les députés de l'AKP ont donc annoncé qu'ils mettraient tout en œuvre pour défendre leur chef de file. Ils sont allés jusqu'à unir leurs voix aux élus du Parti de la juste voie (DYP, opposition de centre droit) de Tansu Ciller pour obtenir la convocation du Parlement, lundi 22 juillet, afin d'évoquer les élections anticipées. *« Au moment où des réformes pour abolir la peine de mort* [en Turquie] *sont en préparation, personne ne devrait être en mesure de punir un politicien respecté uniquement à cause de la lecture d'un poème »*, souligne Salih Kapusuz, député de l' AKP.

Dans une Turquie en proie à une crise identitaire, Recep Tayyip Erdogan a su rassembler les couches populaires, le vote anatolien et une importante partie des électeurs lassés – qu'ils soient de droite ou de gauche – d'une classe politique au pouvoir depuis trop longtemps. Avec un discours social efficace sous couvert d'un islamisme aujourd'hui modéré, il capte le vote des ouvriers et des paysans, rassure les tenants de la tradition. *« Une sorte de social-démocratie islamiste,* estime Esra Kuyas, maître assistante en sciences politiques à l'université de Galatasaray et doctorante spécialiste du mouvement islamiste turc. *C'est le paradoxe de ce pays, un mélange de conservatisme sur les questions d'ordre social et de social-démocratie quant à l'organisation politique et économique de la société. »*

TARIK TINAZAY/AFP

Le 14 août 2001, Recep Tayyip Erdogan annonçait à Ankara, au cours d'une conférence de presse, la création du Parti de la justice et du développement (AKP), islamiste modéré et proeuropéen. Moins d'un an après, l'AKP arrive largement en tête des intentions de vote pour les élections législatives anticipées.

« PROFONDÉMENT MODERNES »

« L'AKP est un parti libéral, explique Saban Sari, ami de trente ans de Recep Tayyip Erdogan et responsable local du mouvement dans le quartier populaire de Kasimpasa, à Istanbul. *Nous sommes profondément modernes. Il y a même des filles en minijupe chez nous ! »* Transfuge du Parti de la Mère patrie (ANAP), il brocarde volontiers ces islamistes adeptes de la charia (loi islamique), qui, d'après divers spécialistes, représentent moins de 5 % du corps électoral. Selon lui, *« la république et la démocratie sont des valeurs indispensables à la Turquie. Il y a eu dans le passé des abus commis par certains islamistes. Mais nous avons appris notre leçon et ne recommencerons plus ces erreurs. Le radicalisme ne marche pas dans ce pays »*.

Ce changement d'attitude, marqué par un refus public de soutenir les franges les plus extrêmes de l'islamisme, est en grande partie dû à la propre évolution du leader de l'AKP. Soupçonné un temps de vouloir empêcher les femmes d'entrer en politique, ce quadragénaire d'origine modeste n'a eu de cesse depuis la création de son parti, le 14 août 2001, de rappeler qu'il n'était pas *« islamiste »*.

Libéré de la figure tutélaire de l'islamiste Necmettin Erbakan, interdit en 1997 de politique jusqu'en 2003 pour avoir *« provoqué le peuple avec des propos contraires à la laïcité »*, M. Erdogan a compris l'avantage qu'il pouvait tirer en ratissant large tout en adaptant son discours à l'aune européenne. Un positionnement aujourd'hui conforté par le sondage de *Radikal* pour qui près de 62 % des personnes interrogées seraient en faveur d'une entrée de la Turquie dans l'Union européenne (UE). *« Il y a cinq ans, le principal clivage en Turquie opposait les laïcs aux musulmans*, analyse Esra Kuyas. *Aujourd'hui, c'est le camp des Européens contre ceux qui refusent l'intégration. Pour les prochaines élections, une alliance de l'AKP avec le Parti de la nouvelle Turquie, le tout nouveau parti pro-européen de l'ancien ministre des affaires étrangères, Ismaïl Cem, n'est donc pas à exclure. »*

Aux yeux de nombreux électeurs, Recep Tayyip Erdogan fait figure d'un politicien « propre », auréolé de son passage à la mairie d'Istanbul. *« Même si les islamistes n'auront jamais la majorité en Turquie, ils possèdent une force d'attraction indéniable basée sur un réseau de militants structuré et faisant appel à toutes les couches de la société*, souligne encore Esra Kuyas. *Si la candidature de M. Erdogan aux prochaines élections est empêchée, le numéro deux du parti, Abdullah Gül, sera en mesure de prendre le relais en attendant le retour du leader incontesté. »* Une perspective qui a le don d'inquiéter Bülent Ecevit. Faisant allusion, dimanche, à la montée de l'AKP, le premier ministre n'a pas hésité à déclarer que *« si ces affirmations se réalisent, la Turquie pourrait être confrontée à de très graves problèmes de régime »*.

Nicolas Bourcier

M. Ecevit veut repousser les échéances électorales

Après s'être finalement résigné, mardi 16 juillet, à convoquer des élections anticipées le 3 novembre, le premier ministre turc Bülent Ecevit a une nouvelle fois changé d'avis en affirmant, samedi, qu'il allait tenter de repousser les échéances électorales. *« Nous préférons que les élections se tiennent l'année prochaine. Le mieux serait même de les laisser se tenir en 2004 »*, a-t-il déclaré à l'issue d'une réunion de son parti, le DSP (Parti de la gauche démocratique).

Le Parti de la Mère patrie (ANAP), membre de la coalition tripartite au pouvoir, a immédiatement fait savoir qu'il maintenait l'échéance du 3 novembre. Une séance extraordinaire au Parlement devrait avoir lieu le 29 juillet pour débattre sur la date des élections et sur les réformes imposées par l'UE en préalable à l'adhésion de la Turquie. – *(AFP, Reuters.)*

La justice allemande prend Edmund Stoiber à contre-pied

Dans deux affaires, les juges ont tranché contre les valeurs prônées par les conservateurs

BERLIN
de notre correspondant

Edmund Stoiber, candidat chrétien-démocrate contre le chancelier Schröder aux prochaines élections législatives, n'a guère de chance avec la justice de son pays. En moins d'une semaine, et par deux fois, les tribunaux allemands ont tranché dans le sens contraire aux valeurs qui sont celles d'une bonne partie de son camp.

La première affaire touche au droit des étrangers. Après des années de procédure, le tribunal administratif fédéral a autorisé, mardi 16 juillet, un jeune Turc qui avait été expulsé d'Allemagne à l'âge de 14 ans à y revenir. Le cas « Mehmet » – il s'agit d'un pseudonyme pour protéger l'anonymat d'un mineur – avait fait grand bruit en 1998. La droite, défendant la « tolérance zéro » contre la délinquance et refusant la double nationalité, s'était emparée de l'affaire pour attaquer la coalition « rouge-vert » qui venait d'être portée à la chancellerie.

Délinquant multirécidiviste – pas moins de 61 délits à son actif, du vol à l'agression en passant par le racket scolaire et le chantage ! –, Mehmet était né et avait grandi à Munich, fils de travailleurs immigrés turcs établis en Allemagne au début des années 1970. En 1998, le ministère de l'intérieur du Land de Bavière n'avait pas renouvelé l'autorisation de séjour de cet abonné aux filières de la délinquance juvénile. Bien que mineur, Mehmet avait été expulsé vers la Turquie, un pays qu'il connaissait à peine. Ses parents avaient été, eux, autorisés à rester en Allemagne. Six mois après leurs homologues bavarois, les juges administratifs fédéraux ont estimé que l'expulsion était illégale, le jeune et particulièrement violent Mehmet n'ayant pas bénéficié des garanties dues aux mineurs, même délinquants.

La décision a provoqué de vives réactions dans le camp conservateur. Le secrétaire général de la CDU, Laurenz Meyer, a estimé que l'arrêt était *« un motif d'irritation pour chaque citoyen honnête ». « S'il est possible à quelqu'un comme Mehmet d'obtenir une autorisation de séjour en Allemagne, alors il faut d'urgence changer la loi »*, a ajouté le responsable chrétien-démocrate, dont le parti fait campagne contre la loi sur l'immigration récemment votée par la coalition au pouvoir.

Ministre de l'intérieur du Land de Bavière et proche du candidat Stoiber, Günther Beckstein a estimé que Mehmet, par son comportement, *« avait perdu son droit à être invité chez nous »*. Les services du procureur de Munich, ville dont les autorités avaient fait du cas Mehmet l'exemple de leur fermeté face à la délinquance d'origine étrangère, ont pour leur part rappelé que, s'il revenait, le jeune Turc aurait à répondre devant la justice bavaroise de délits qui n'ont pas été entièrement purgés avant son expulsion.

LA CONSTITUTIONNALITÉ DU PACS

Le lendemain de la décision sur le cas Mehmet, c'est la Cour constitutionnelle fédérale qui, en confirmant la constitutionnalité du pacs à l'allemande, a soulevé l'irritation d'une partie de la droite. Ce sont les Länder de Bavière, de Saxe et de Thuringe, dirigés par les démocrates-chrétiens, qui avaient introduit un recours contre la loi votée par la majorité du Parlement. Mais la décision de la Cour a suscité, dans le camp conservateur, des réactions nettement plus modérées que dans l'affaire Mehmet. C'est que les choix politiques ne sont pas nécessairement alignés sur les préférences sexuelles et que même la CDU, qui défend officiellement les valeurs chrétiennes traditionnelles de la famille et de la sexualité, a dans ses rangs des militants qui se revendiquent homosexuels.

Sous la pression des réalités, le Parti démocrate-chrétien change lentement. A l'instar des autres formations politiques, la branche jeune de la CDU distribue comme matériel électoral des préservatifs ornés de son sigle ! Et c'est une mère célibataire, Katherina Reiche, vivant de surcroît en concubinage, que M. Stoiber, malgré les réserves de l'Eglise et l'opposition de ses partisans conservateurs, a choisie pour s'occuper de la famille dans sa campagne.

Bien que regrettant la décision de la Cour, M. Stoiber a assuré qu'en cas de victoire son parti ne remettrait pas en question la loi sur le pacs. Il continuera cependant à s'opposer dans les Länder à ce que les couples homosexuels bénéficient des mêmes avantages fiscaux et sociaux que les couples mariés. Sera-t-il suivi ? La décision de la Cour était à peine rendue publique que plusieurs régions dirigées par la droite annonçaient qu'elles ne s'opposeraient plus au pacs et cesseraient de ralentir les travaux de la commission de conciliation entre le Bundestag et le Bundesrat, qui, depuis un an et demi, discute de l'application et de l'élargissement de la loi sur le « mariage » homosexuel.

Georges Marion

Quinze morts, dont huit enfants, dans un raid aérien israélien à Gaza

Le chef de la branche armée du Hamas est parmi les tués. Le mouvement annonce des représailles

JÉRUSALEM
correspondance

Quinze personnes, dont Salah Chéhadé, le chef de la branche armée du Mouvement de la résistance islamique (Hamas), et huit enfants, ont été tuées par un raid aérien israélien, lundi soir 22 juillet, dans un quartier populaire du centre de la ville de Gaza, selon des sources hospitalières et le Hamas. Le missile, tiré par un avion F-16, qui a détruit ou endommagé cinq habitations de deux et trois étages abritant plusieurs familles, a en outre blessé quelque 140 personnes, dont 15 sont dans un état désespéré selon les médecins.

Après un moment d'incertitude concernant le sort de Salah Chéhadé, le Hamas a confirmé sa mort, mardi matin, et s'est juré de le venger. *« Les représailles du Hamas vont arriver très bientôt et il n'y en aura pas qu'une »*, a déclaré à l'agence Reuters le porte-parole du Hamas, Abdel Aziz Al-Rantissi. *« Après ce crime, même les maisons des Israéliens vont devenir les cibles de nos opérations. »* D'après les sources hospitalières à Gaza, la femme de Salah Chéhadé et trois de ses enfants figurent parmi les tués.

Tandis que Saëb Erakat, le ministre palestinien des collectivités locales, a qualifié cette opération de *« méprisable crime de guerre »*, le premier ministre israélien, Ariel Sharon, s'en est au contraire félicité. C'est *« l'une des opérations les plus réussies »* de l'armée israélienne, puisqu'elle a permis de tuer Salah Chéhadé, a-t-il déclaré, selon la radio militaire. *« Il ne peut y avoir la moindre concession dans la lutte contre le terrorisme »*, a ajouté M. Sharon, tout en exprimant des *« regrets pour les victimes innocentes de ce raid »*. D'après la radio officielle, le premier ministre et le ministre de la défense, Benyamin Ben Eliezer, ont donné *« personnellement »* leur feu vert à la liquidation du chef du Hamas.

MOHAMMED SABER / AFP

Des membres de la police palestinienne portent le corps d'un habitant de l'immeuble visé par le raid israélien, lundi soir 22 juillet, dans un quartier populaire de Gaza. Le missile a détruit ou endommagé cinq maisons et fait également 140 blessés.

Kofi Annan, le secrétaire général de l'ONU, a rappelé à l'Etat juif qu'il *« a la responsabilité légale et morale de prendre toutes les dispositions possibles afin d'éviter la perte de vies innocentes »*. Israël *« a clairement manqué à ce devoir en utilisant un missile contre un immeuble d'appartements »*, a ajouté M. Annan, qui s'est dit *« profondément inquiet des conséquences possibles de cette attaque »* et a invité *« Israël et l'Autorité palestinienne à faire tout ce qui est en leur pouvoir pour rétablir la sécurité des civils des deux côtés »*.

RETRAITS ENVISAGÉS

Salah Chéhadé, âgé d'une quarantaine d'années, membre du Hamas depuis la première Intifada, fondateur de sa branche militaire, était numéro un sur la liste des personnes recherchées depuis des mois par Israël. L'armée avait tenté de le tuer à plusieurs occasions, mais il avait toujours réussi à s'échapper. D'après le quotidien *Ha'aretz,* lorsque, au printemps, l'armée avait envisagé une opération militaire à Gaza, un de ses principaux objectifs était d'éliminer ou de capturer Salah Chéhadé. Celui-ci était considéré en Israël comme le cerveau de l'exécution de cinq personnes dans l'implantation d'Atzmona, en mars. Certains le tenaient pour un successeur possible de Cheik Ahmed Yassin, le chef spirituel du Hamas.

La journée du lundi avait pourtant été marquée par de légers signes de détente entre Israël et les Palestiniens. Shimon Pérès, le ministre israélien des affaires étrangères, avait annoncé que le gouvernement était disposé à débloquer une partie des revenus fiscaux dus aux Palestiniens *« à condition que ceux-ci soient destinés aux bénéficiaires désignés »*, autrement dit qu'ils ne servent pas à financer des activités terroristes contre Israël. M. Pérès avait également déclaré que l'armée pourrait bientôt se retirer de Bethléem et Hébron, occupées depuis plus d'un mois, si les forces palestiniennes étaient prêtes à y assurer la sécurité.

Côté palestinien, un responsable du Hamas, sous couvert d'anonymat, a expliqué que son organisation pourrait envisager une trêve des attentats-suicides si l'armée se retirait des sept villes palestiniennes qu'elle a réoccupées.

Catherine Dupeyron

Réouverture de l'université Al-Qods

Le ministère israélien de la sécurité intérieure a autorisé, lundi 22 juillet, la réouverture des bureaux de l'université palestinienne Al-Qods à Jérusalem, à la suite d'un accord avec son directeur, Sari Nousseibeh. Ce dernier s'est engagé par écrit à ce que l'université *« n'ait pas de contact avec l'Autorité palestinienne et qu'elle ne reçoive pas de sommes d'argent »* de cette Autorité, indique le texte de l'accord publié par le ministère de la sécurité intérieure. L'université s'engage à ne pas permettre d'*« activité de l'Autorité en son sein, et M. Nousseibeh s'engage, en outre, personnellement à ne pas avoir d'activités dans l'université »*, ajoute le texte. Les bureaux avaient été fermés le 9 juillet sur ordre du ministre de la sécurité intérieure, Uzi Landau, qui avait affirmé que ces bureaux fonctionnaient *« de manière illégale comme représentation de l'Autorité palestinienne dans un secteur sous souveraineté israélienne »* . La fermeture avait été dénoncée par les Palestiniens, critiquée par la Maison Blanche et contestée en Israël même. – *(AFP.)*

La famille royale saoudienne inquiète les banques

De nouvelles directives sur les placements politiquement sensibles sont en préparation

LONDRES
de notre correspondant

« Nous n'acceptons plus l'argent de politiciens originaires de pays controversés. Les patrimoines de la famille royale saoudienne tombent dans cette catégorie. Accepter de tels flux d'argent, à l'origine douteuse, est désormais trop risqué. Il faut nous immuniser. » Comme l'indique ce banquier britannique sous couvert d'anonymat, les grandes banques internationales pourraient être amenées à refuser les fonds de clients privés fortunés appartenant à la famille royale saoudienne.

De nouvelles directives internationales sont en effet en préparation. Elles visent à refuser les montants provenant de responsables gouvernementaux. En vertu de ce dispositif, avocats, gérants de fortune pourraient renoncer à toucher, de près ou de loin, aux actifs de la famille régnante wahhabite,considérés comme étant de provenance douteuse. *« Dans la foulée du drame du 11 septembre, les banques doivent passer au peigne fin les fonds princiers saoudiens et les refuser en cas d'hésitation sur leur origine licite »*, indique un participant à ces discussions très avancées.

Le jargon bancaire parle de *« peps », « politically exposed persons »* ou personnes politiquement exposées. Ce terme vise les personnalités détenant des fonctions prééminentes, à commencer par les chefs d'Etat et de gouvernement, souhaitant faire fructifier leur fortune à l'étranger. Il s'agit désormais de créer des normes minimales pour les transferts de fonds concernant ces « peps ».

L'objectif vise à compliquer la tâche des personnes corrompues désireuses d'infiltrer des gains illégitimes dans le système bancaire mondial. Le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire, qui regroupe les autorités de tutelle de douze pays, est à l'origine de cette initiative à la lumière des enseignements du scandale Abacha. Les millions douteux de l'ex-dictateur nigérian Sani Abacha et de ses proches avaient été accueillis par les banques en Suisse, en Grande-Bretagne, au Luxembourg et au Liechtenstein à la fin de la dernière décennie.

Au début de l'année, le groupe dit de Wolfsberg, qui regroupe une douzaine des plus grosses banques mondiales, a pris le relais du Comité de Bâle. Les banques adhérentes spécialisées dans la banque privée – dont l'Union des banques suisses (UBS), Barclays ou la Société générale – sont tombées d'accord sur les grandes lignes d'un plan de lutte contre le placement de fonds détournés par des personnalités politiques.

Les négociations butent toutefois sur des questions de méthodologie. Certains établissements préfèrent agir au « cas par cas », d'autres optent pour des directives précises. De l'avis général, les avoirs princiers saoudiens déposés à l'étranger seront directement concernés par ces nouveaux instruments de lutte contre l'argent issu de la corruption.

> « Les fonds saoudiens seraient plutôt bienvenus. Disons qu'avant de les accepter, je demanderai la signature de mon président »

« Des bonnes intentions, ces mesures. Mais par ces temps de vaches maigres, les fonds saoudiens seraient plutôt bienvenus. Disons qu'avant de les accepter, je demanderai la signature de mon président. » Comme l'explique ce gestionnaire de comptes d'une enseigne genevoise, l'application d'une telle directive aux avoirs saoudiens se heurte à bien des difficultés pratiques.

La première est l'opacité de la riche famille royale saoudienne. Un autre problème est celui des rapports étroits entre certaines banques signataires du groupe et des établissements financiers dans lesquels la famille royale est présente. Ainsi, le britannique HSBC possède 40 % de la Saudi British Bank ; l'américain Citibank est actionnaire de la Saudi American Bank. L'affaire Abacha a, par ailleurs, illustré le recours par les conseillers aux banques arabes installées à Paris, Londres ou New York. De surcroît, l'organisation Ben Laden a été aidée sur le plan financier par plusieurs banques islamistes contrôlées directement ou indirectement par des intérêts saoudiens. La comptabilité publique est au royaume wahhabite une notion des plus fluctuantes. L'absence de séparation entre biens de l'Etat et biens de la Couronne complique encore plus l'équation.

Les Etats-Unis sont les premiers récipiendaires de ces fonds investis de manière prudente, sur une base de portefeuille, suivis de la Suisse et de la Grande-Bretagne. Dans ces trois pays, forteresses du *« private banking »*, la concurrence acharnée ne peut qu'affaiblir le dispositif anticorruption. Dans un souci de diversification, une grosse partie de la cassette royale à l'étranger a été investie dans l'immobilier, un secteur très perméable à l'argent provenant de la corruption.

Enfin, les paradis fiscaux off-shore tout comme les places régionales (Dubaï, Bahreïn) disposent de moyens de lutte antiblanchiment moins efficaces que les institutions reconnues. En prévision de la mise en place de ce nouveau dispositif anticorruption, les conseillers du roi Fahd ont transféré d'importants avoirs dans deux fondations du Liechtenstein réputées pour leur opacité.

Marc Roche

La maison Al-Saoud, richissime et mystérieuse

Le nombre exact des membres de la famille Al-Saoud n'est pas connu avec précision, mais seulement évalué entre 6 000 et 7 000. Une bonne partie des richesses nationales est entre les mains de quelques milliers de ces princes aux moyens considérables. On parle de 400 milliards de dollars (presque autant d'euros), sans que ce chiffre puisse être confirmé. A commencer par le roi Fahd, à la santé déficiente, et dont le goût pour les affaires est connu. Sa fortune est estimée à 20 milliards de dollars.

Dans le cadre de l'enquête sur le trésor de guerre d'Al-Qaida, des liens ont été découverts entre des membres de la famille et des organisations caritatives islamistes saoudiennes. Mais même les plus fins limiers ne sont pas parvenus à remonter la filière très complexe de la famille princière. Les enfants, les proches, les autres cercles du pouvoir font-ils implicitement partie du « clan » ? Les hommes d'affaires saoudiens sont tous liés de près ou de loin au trône. – *(Corresp.)*

Sergio Vieira de Mello remplace Mary Robinson

NEW YORK. Le Brésilien Sergio Vieira de Mello a été nommé, lundi 22 juillet, au poste de haut-commissaire pour les droits de l'homme des Nations unies, par son secrétaire général, Kofi Annan. L'Assemblée générale de l'ONU doit encore entériner par un vote de formalité, mardi 23 juillet, cette désignation. Réagissant à sa nomination, M. Vieira de Mello a estimé que *« le poste en lui-même* [était] *un champ de mines »*, avant de préciser : *« Cela fait trente-deux ans que j'ai affaire à des situations compliquées. »* Entré à l'ONU en 1969, Sergio Vieira de Mello, âgé de 54 ans, a récemment dirigé la Mission des Nations Unies au Timor-Oriental, après avoir été directeur par intérim de la Mission de l'ONU au Kosovo.

Mary Robinson, l'ancienne présidente irlandaise, quittera son poste en septembre, au terme d'un mandat de cinq ans au cours duquel elle a froissé de grandes puissances, comme les Etats-Unis, la Chine ou la Russie, mais dont le bilan est salué par les défenseurs des droits de l'homme. – *(Reuters, AFP.)*

Les Etats-Unis veulent décourager l'avortement en Chine

WASHINGTON. Les Etats-Unis ont annoncé, lundi 22 juillet, l'arrêt de leur financement, d'un montant de plusieurs dizaines de millions de dollars, au Fonds des Nations unies pour la population (Fnuap), estimant que ce dernier favorise l'avortement et la stérilisation forcée des femmes en Chine. *« Les fonds destinés au planning familial et à la santé publique seront affectés à l'Usaid* (Agence américaine pour le développement international) *et non plus au Fnuap »*, a déclaré le porte-parole du département d'Etat, Richard Boucher. Kofi Annan s'est déclaré *« déçu »* et a souligné que *« le Fonds accomplit un travail essentiel. Nous avons clairement indiqué qu'il n'encourageait pas l'avortement »*.

De son côté, le porte-parole de l'ambassade de Chine à Washington, Xie Feng, a déclaré lundi espérer que *« cette décision sera modifiée car elle n'est pas bonne pour la coopération au sein des Nations unies »*. Il a également rejeté les accusations selon lesquelles Pékin, en application de sa politique de l'enfant unique, qui vise à freiner le taux de natalité, forcerait les femmes à se faire avorter et stériliser. *« Cette politique est très claire, nous encourageons le contrôle des naissances, nous encourageons les gens à avoir un enfant, une famille. Mais cet encouragement n'est pas une obligation »*, s'est-il défendu. – *(AFP.)*

Plusieurs bars saccagés aux cris d'« Allahou akbar » près d'Alger

ALGER. Plusieurs bars d'une station balnéaire près d'Alger ont été saccagés, dimanche 21 juillet, aux cris d'*« Allahou akbar »* (Allah est le plus grand). Près d'un millier de jeunes, armées de pierres, de barres de fer et de cocktails-molotov ont pris d'assaut ces bars de la plage de Borj Al-Kiffan à la tombée de la nuit. Les émeutiers ont saccagé au moins quatre bars avant d'y mettre le feu. *« Ils voulaient venger la mort d'un jeune de leur quartier, tué samedi soir lors d'une bagarre près d'ici »*, a expliqué l'employé de l'un de ces bars.

HOCINE / AFP

« Ce crime n'a été qu'un prétexte pour exprimer leur ras-le-bol de la dégradation des mœurs dans ces établissements », juge un habitant de Bordj Al-Kiffan. *« Les jeunes qui ont fait ça ont sûrement été poussés par les nostalgiques des idées du FIS* [Front islamique du salut, dissous en 1992] *»*, a commenté un policier. Le FIS, partisan de l'instauration d'un Etat islamique en Algérie, avait déclaré illicites et *« haram »* (péché) l'alcool et la musique. – *(AFP, Reuters.)*

DÉPÊCHES

■ **SYRIE : la Fédération internationale des Ligues des droits de l'homme a demandé aux autorités syriennes,** lundi 22 juillet, de *« libérer immédiatement tous les Libanais détenus arbitrairement en Syrie »*. Cette demande a été faite le jour où une cinquantaine de parents de Libanais détenus ou disparus en Syrie se sont rendus à Damas pour réclamer la réouverture du dossier de leurs proches. A Damas, le groupe de parents a été reçu par le ministre de l'intérieur, Ali Hammoud, qui a promis, au vu des *« photos et des preuves »* qui lui ont été fournies, de donner des *« réponses »* dans un délai de deux à trois mois. – *(AFP.)*

■ **IRLANDE DU NORD : Gerard Lawlor, jeune catholique de 19 ans, a été tué** au cours d'une nuit de violence, lundi 22 juillet, par une milice protestante. Il rentrait à pied chez lui dans le quartier de Whitewell au nord de Belfast, lorsqu'un tireur a fait feu à plusieurs reprises, à bout portant. Les Défenseurs de la main rouge, nom de code du plus puissant des groupes armés protestants, l'Association de défense de l'Ulster (UDA-UFF), a revendiqué l'assassinat en représailles à des récentes attaques de catholiques nationalistes contre la communauté protestante. Gerard Lawlor est la cinquième victime cette année du conflit irlandais. – *(AFP.)*

La RDC et le Rwanda ont trouvé un accord à Pretoria

PRETORIA. Le vice-président sud-africain Jacob Zuma a annoncé, lundi 22 juillet à Pretoria, un accord de paix entre le Rwanda et la République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre). Conclu au terme de cinq jours de négociations à huis clos sous sa médiation, l'accord prévoit *« le regroupement et le désarmement »* des miliciens extrémistes hutus et des soldats hutus de l'ancienne armée rwandaise (responsables du génocide de 1994). En contrepartie, *« le Rwanda retirera ses troupes de RDC »*, a ajouté M. Zuma.

Le Rwanda, qui soutient militairement un mouvement rebelle en RDC, le Rassemblement congolais pour la démocratie (RCD), justifie sa présence en territoire congolais par la menace que feraient peser sur sa sécurité les extrémistes hutus et ex-FAR. Ni les modalités pratiques d'application de l'accord, ni un échéancier n'ont été communiqués par M. Zuma ou par les délégations congolaise et rwandaise, dans l'attente de la soumission de l'accord aux présidents de RDC, Joseph Kabila, et du Rwanda, Paul Kagamé. – *(AFP.)*

Deux mois après la création des **GROUPES D'INTERVENTION RÉGIONAUX** (GIR), le ministre de l'intérieur, Nicolas Sarkozy, a dressé un bilan *« satisfaisant »* des premières interventions menées dans les quartiers sensibles. Destinées à lutter en profondeur contre l'**ÉCONOMIE SOUTERRAINE**, ces nouvelles structures réunissant policiers, gendarmes, agents du fisc et des douanes ont mené jusqu'ici des opérations « coup de poing ». **18 AFFAIRES** traitées, 119 personnes interpellées, des saisies de drogue en quantité limitée et des arrestations d'étrangers irréguliers : les résultats enregistrés par les 28 GIR restent décevants. Les syndicats de policiers constatent tous le caractère **MÉDIATIQUE** des actions réalisées et préfèrent, eux, attendre six mois pour se prononcer sur l'efficacité du nouveau dispositif.

Les GIR, deux mois après : un ministre content, un bilan contesté

Le ministre de l'intérieur, Nicolas Sarkozy, s'est déclaré « satisfait », lundi 22 juillet, des premiers résultats enregistrés par les groupes d'intervention régionaux dans les quartiers sensibles. De leur côté, les syndicats de policiers jugent cette évaluation prématurée

NICOLAS SARKOZY ne regrette rien. Du bilan express des groupes d'intervention régionaux (GIR), dressé lundi 22 juillet, deux mois jour pour jour après la parution du décret officialisant leur création, le ministre de l'intérieur ne veut retenir que les premiers résultats qu'il a qualifiés de *« satisfaisants »*. Les chiffres n'ont pourtant rien d'impressionnant : 18 affaires traitées, 119 personnes interpellées, 15 kg de résine de cannabis, 800 grammes d'héroïne, 500 grammes de cocaïne, et 18 740 cachets d'ecstasy saisis, 239 500 euros récupérés, pour les 28 GIR mis en place en métropole et dans les départements d'outremer.

« On a créé les GIR pour avoir des résultats, a reconnu M. Sarkozy, qui s'est engagé à publier un bilan trimestriel de leur action. *Nous enregistrerons les premiers réellement significatifs d'ici à la fin de l'année. »* Dans ces conditions, pourquoi avoir précipité le bilan ? *« Il n'était pas absurde de faire avec les chefs de GIR un point de leurs difficultés,* a indiqué le ministre. *Si je ne l'avais pas fait, on aurait dit qu'il y avait un problème à l'allumage. »*

Les premières interventions des GIR ont pris l'allure d'opérations coup de poing, visant des quartiers jugés sensibles. *« Celles-ci sont davantage du ressort des CRS ou des gendarmes mobiles,* a admis M. Sarkozy. *Les GIR devront plus se consacrer à des actions en profondeur de lutte contre l'économie souterraine. Je leur ai dit qu'ils seraient jugés sur des résultats mois après mois, pas dans l'immédiat. »* Le ministre de l'intérieur a cependant défendu l'aspect psychologique des opérations des GIR qui permettent *« le retour de la présence policière dans des zones où elle n'avait plus droit de cité »*. A la cité Pablo-Picasso de Nanterre (Hauts-de-Seine) (*Le Monde* du 17 juillet), donnée en exemple, *« l'on n'avait pas vu la police depuis bien longtemps »* a affirmé le ministre.

Faute de résultats spectaculaires, M. Sarkozy a préféré mettre en valeur *« la parfaite entente »* qui règne entre policiers et gendarmes au sein des nouvelles structures codirigées par les deux forces. Il s'est également félicité de la rapidité avec laquelle les GIR avaient été mis en place : ils regroupent 268 permanents et 1 400 renforts occasionnels venus de plusieurs administrations : douanes, fisc, direction du travail, etc. Bien-sûr, il reste quelques difficultés. Le ministre a évoqué le secret professionnel qui interdit aux douaniers ou aux agents du fisc qui travaillent avec les GIR de transmettre des renseignements aux policiers ou aux gendarmes. Mais un amendement à la loi d'orientation et de programmation de la sécurité intérieure (Lopsi), en débat mardi 23 juillet au Sénat, devrait résoudre ce problème, a-t-il indiqué.

JACK GUEZ/AFP

A Nanterre (Hauts-de-Seine), le 16 juillet, des membres du Groupement d'intervention régional inspectent un appartement vide du quartier Pablo-Picasso. A l'issue de cette opération, qui a mobilisé 300 fonctionnaires, trois hommes ont été interpellés et 256 grammes de haschich saisis.

Qu'ils la réprouvent ou qu'ils la soutiennent, tous les syndicats de policiers constatent l'utilisation médiatique des premières opérations des GIR. *« Ces opérations relevaient de la communication politique utile,* explique Bruno Beschizza (Synergie). *Il fallait rassurer nos concitoyens en leur montrant que les forces de police entraient dans ces territoires. »* Dominique Achispon (SNOP), de son côté, regrette que jusqu'à présent les GIR soient *« uniquement utilisés à des fins politiques, pour que Sarkozy puisse montrer qu'il est le patron. La campagne électorale est terminée, il faut travailler sur le long terme,* poursuit-il. *Il ne faut plus faire comme la semaine dernière, à Pablo-Picasso, où on a mis un GIR en action pour 200 grammes de cannabis. »*

« ENVOLÉE DE MOINEAUX »

Les syndicats souhaitent attendre encore au moins six mois avant d'établir un véritable bilan des GIR. *« Pour l'instant, on a créé une envolée de moineaux chez les délinquants,* affirme Nicolas Couteau (SGP-FO). *Mais combien de temps cela va-t-il durer ? C'est à la justice de répondre. A chaque délit doit correspondre une sanction appliquée. »*

Autre bémol formulé par les syndicats de police au discours empreint d'autosatisfaction de Nicolas Sarkozy : la question de l'entente entre la police et la gendarmerie. *« Ils travaillent main dans la main »,* a expliqué le ministre. La réalité est plus complexe, assurent les syndicats. *« A la base, policiers et gendarmes veulent travailler ensemble,* assure Nicolas Couteau (SGP-FO). *Mais avant d'échanger des informations, ils doivent tous en référer d'abord à leur hiérarchie, qui va souvent choisir de préserver son pré carré. »* Dominique Achispon (SNOP) confirme ce constat : *« Plus on monte dans la hiérarchie, plus il y a des difficultés. »*

« DEUX BOUTIQUES »

Si la mise en place des GIR s'est effectuée dans de brefs délais, la question du statut des gendarmes – civil ou militaire – doit encore être examinée. *« On n'évitera pas ce débat,* estime Dominique Achispon. *Imaginez : face à un homme armé, un gendarme a le droit de tirer après trois sommations, alors qu'un policier doit attendre de se trouver en situation de légitime défense. A qui va-t-on donner raison ? »* Bruno Beschizza (Synergie), lui, parle de *« deux boutiques qui se regardent mutuellement, notamment au niveau des statuts, dès que l'opération sur le terrain est achevée »*.

Anecdote racontée par un syndicaliste : il y a quinze jours, lors d'une cérémonie de remise de décoration place Beauvau, des policiers et des gendarmes devaient se mettre au garde à vous dans la cour. Mais la hiérarchie de la gendarmerie aurait refusé qu'un officier de police commande des gendarmes, réclamant qu'un des siens doublonne avec le policier.

Loin des dissensions internes au sein des forces de l'ordre, le sociologue Hugues Lagrange, chargé d'une enquête sur l'usage de la drogue et sur la prostitution pour l'Observatoire français des drogues et de la toxicomanie, arpente depuis plus d'un mois les zones périphériques de la capitale. Il y a constaté *« une volonté affirmée de présence policière qui se traduit par une moindre interrogation sur les questions de procédure »*. Si, sur le principe, une coordination du travail de la police et de la gendarmerie relève pour lui de *« l'évidence »*, Hugues Lagrange recommande de *« ne pas confondre l'action contre la délinquance organisée et celle menée auprès des jeunes, qui doit aussi être préventive, et qui ne passe pas, à mon avis, par les GIR. »*

Pascal Ceaux et Piotr Smolar

M. Sarkozy serein sur le recours du SM

Interrogé sur la requête déposée le 19 juillet devant le Conseil d'Etat contre le décret créant les GIR par le Syndicat de la magistrature (SM, gauche) et la CGT-Police (*Le Monde* daté 21-22 juillet), Nicolas Sarkozy a ironisé : *« Il y a ceux qui font des recours et ceux qui doivent agir. »* Selon lui, le décret place les GIR sous l'autorité de la justice, et non sous celle conjointe des préfets, comme le souligne le recours. Il a ajouté que les GIR n'étaient pas de nouveaux services, mais qu'ils étaient rattachés aux services régionaux de police judiciaire ou sections de recherche de la gendarmerie. Le SM arguait de la nouveauté des GIR pour rappeler que seul un décret en Conseil d'Etat pouvait les créer.

De Strasbourg à Nanterre, des déploiements de forces massifs et médiatisés

LUTTE farouche contre la délinquance ou opérations de communication ? Depuis la mise en place des 28 groupements d'intervention régionaux (GIR), le 17 mai, une demi-douzaine d'opérations de grande ampleur ont eu lieu en région parisienne et en province, dans le cadre de ces nouvelles structures créées pour démanteler l'économie souterraine dans les quartiers sensibles. Souvent très médiatisées, ces premières interventions associant forces de police, de gendarmerie et fonctionnaires des douanes et du fisc se sont soldées par un bilan très mitigé, au regard du faible nombre d'infractions relevées lors de ces déploiements massifs de forces de l'ordre.

▶ **A Strasbourg (Haut-Rhin), première polémique.** C'est dans le quartier sensible de la Meinau, à Strasbourg, qu'a eu lieu la première opération des GIR, le 22 mai. A l'aube, une vingtaine de policiers et deux gendarmes ont investi le quartier pour y démanteler un réseau de trafic d'appareils électroménagers volés. Sur place, le ministre de l'intérieur, Nicolas Sarkozy, avait alors salué une *« opération exemplaire contre la mafia des quartiers »*, qui s'était toutefois soldée par des saisies très modestes (du matériel vidéo, 15 000 euros et deux armes) et par une polémique avec le parquet de Strasbourg. Très agacé, le procureur Edmond Stenger avait alors dénoncé le *« battage médiatique »* autour de cette affaire, en accusant M. Sarkozy d'avoir exploité une enquête judiciaire en cours depuis plusieurs semaines. *« Ce n'est pas une opération du ministre, c'est une opération décidée dans le cadre d'une commission rogatoire du juge d'instruction, bien avant que M. Sarkozy ne soit au gouvernement »*, avait souligné le magistrat (*Le Monde* du 24 mai).

▶ **A Montereau (Seine-et-Marne), quatorze arrestations.** Au moins 250 fonctionnaires de la police, de la gendarmerie, des douanes, du fisc et de la direction départementale du travail ont participé à une opération, le 27 juin, dans le quartier de Surville, à Montereau, selon le député et maire (UMP) de la ville, Yves Jégo. Quatorze personnes ont été placées en garde à vue dans les commissariats de Montereau et de Moret-sur-Loing, dont treize étaient des étrangers en situation irrégulière. La quatorzième personne, un cafetier, a été arrêtée pour détention d'arme avant d'être relâchée. Il ne s'agissait que d'un pistolet d'alarme.

▶ **Dans les Ardennes, un millier de véhicules contrôlés.** Une opération coup de poing destinée à enrayer les trafics à la frontière franco-belge des Ardennes a mobilisé 175 personnes, dans la nuit du 27 au 28 juin. Sur une centaine de kilomètres, une vingtaine de barrages ont été établis en présence du GIR de Champagne-Ardenne, entre Givet et le département de la Meuse. Un millier de véhicules ont été contrôlés, en présence d'une dizaine de journalistes, pour arrêter d'éventuels immigrants clandestins, des passeurs de drogue ou des voleurs de voiture. Au total, seuls quelques grammes de haschisch ont été saisis, une trentaine d'infractions au code de la route relevées, dont huit pour conduite en état d'ébriété.

▶ **A Avignon (Vaucluse), un arsenal retrouvé grâce aux gendarmes.** L'opération menée à Avignon et au Pontet le 30 juin, sous la coordination du GIR de Marseille, a été un succès : les policiers du service d'investigations et de recherches d'Avignon et les gendarmes de la brigade de recherches départementale ont interpellé plusieurs membres d'une même famille chez qui ils ont retrouvé un arsenal imposant (un pistolet mitrailleur avec silencieux et chargeurs, cinq pistolets et revolvers, plusieurs carabines 22 long rifle à canon scié munies de silencieux, munitions de différents gros calibres, deux pains de plastique et des détonateurs). Les enquêteurs ont aussi saisi plus de 200 000 euros en liquide, un lot de bijoux et de pierres précieuses, de nombreuses pièces détachées d'automobiles, 500 grammes de cocaïne, 6 kilos de résine de cannabis, et plusieurs cartes bleues et chéquiers volés.

Le GIR a été appelé en renfort, au terme d'un *« travail de longue haleine »* de la brigade départementale de gendarmerie mais aussi de la police.

▶ **Dans une cité de Nanterre (Hauts-de-Seine), perquisitions et saisies.** Près de 300 policiers et gendarmes du GIR des Hauts-de-Seine ont investi à l'aube, mardi 16 juillet, plusieurs immeubles du quartier Pablo-Picasso de Nanterre. Ils ont procédé à une trentaine de perquisitions dans des appartements et fouillé 70 boxes de parking et deux débits de boissons. Trois hommes ont été interpellés, et 256 grammes de haschisch saisis. Quatre voitures, deux motos et plusieurs écrans d'ordinateur, supposés volés, ont également été saisis par les forces de l'ordre. L'envergure de l'opération se justifiait par la *« nécessité de créer un rapport de forces dans un quartier qui est le plus difficile de la ville »*, a commenté une source judiciaire, selon laquelle le but n'était pas d'*« obtenir des résultats immédiats »*.

A. Ga.

« Ici, c'est pas la grosse mafia, mais on porte le chapeau pour tout Lyon »

Retour dans un quartier peuplé en majorité de personnes d'origine maghrébine, cible de la première action du GIR de Rhône-Alpes, le 3 juillet

LYON (Rhône)
de notre envoyé spécial

Le groupement d'intervention régional (GIR) de Rhône-Alpes a réalisé sa première opération à Lyon, le 3 juillet, un mois à peine après sa création officielle. A 16 heures, 90 fonctionnaires de la police, de la douane, de la répression des fraudes et de la direction du travail ont investi la place Gabriel-Péri et trois rues adjacentes. Ce secteur, ou vit et travaille une population majoritairement issue de l'immigration maghrébine, *« est connu pour ses activités de recel de vol et de vente de haschisch »*, indique le chef de la sûreté départementale, Jean-Michel Lopez.

REPORTAGE

« Des contrôles comme ça, il en faudrait tous les jours », dit un cafetier

Le coup de filet a duré deux heures, au cours desquelles 135 personnes ont été contrôlées. Deux cafés et une épicerie arabes ont également été fouillés de fond en comble. Selon un communiqué de la préfecture, cette mission de *« sécurisation et de contrôle »*, à laquelle la presse et la télévision avaient été invitées, avait pour objectif de *« conduire une action globale en direction d'un secteur concerné par des formes multiples de délinquance »*.

Dès la création du GIR, la place Gabriel-Péri a été présentée par la direction départementale de la sécurité publique (DDSP) comme l'un des sites où l'action du nouveau dispositif pouvait s'exercer en priorité. Ce choix a été validé par la préfecture et par le parquet général, qui a comptabilisé huit procédures au terme de cette première opération « coup de poing ». Une personne a été trouvée en possession de haschisch, *« mais il ne s'agissait pas de trafic »*, précise la police. Une autre détenait une Carte bleue volée. Un vendeur à la sauvette et deux sans-papiers ont été arrêtés. Des procès-verbaux ont été dressés pour *« travail dissimulé »* et infraction aux règles d'hygiène.

« OCCUPER LE TERRAIN »

« Ce bilan peut paraître modeste, commente-t-on à la préfecture du Rhône, *mais il ne s'agissait pas de faire un énorme coup avec des kilos d'héroïne. L'idée, c'était d'occuper le terrain. »* Au palais de justice, le procureur Christian Hassenfratz précise que l'opération *« avait plus un caractère administratif que judiciaire »*, les services de police n'ayant reçu aucune délégation pour enquêter sur le terrain.

Pour le magistrat, le résultat se mesure surtout par son impact *« psychologique »* auprès d'une population à qui l'on peut dire, *« nous veillons sur vous »*. La police judiciaire de Lyon n'a pas souhaité commenter le bilan d'une action dont elle *« n'était pas maître d'œuvre »*. Enfin, à la DDSP, M. Lopez juge *« positive »* cette première sortie du GIR, dont la médiatisation permet de *« rassurer les honnêtes gens »*.

Sur place, tout le monde se souvient de l'arrivée soudaine des cars de police et des courses-poursuites sur les trottoirs. *« Des contrôles comme ça, il en faudrait tous les jours ! »* s'exclame le patron d'un café arabe, excédé par *« la racaille qui casse le commerce en vendant de la drogue devant ta porte »*. L'établissement a été contrôlé pendant une heure et demie, par une vingtaine de fonctionnaires. *« Ils croyaient que j'étais complice, mais ils ont rien trouvé. Ça fait trente ans qu'on est là, et on n'a jamais eu de problème. Mais on travaillait mieux avant »*, soupire le patron devant sa salle de restaurant déserte.

De l'autre côté de la rue, toutes les tables sont occupées. Pourtant, *« les gens ont peur de venir »* se plaint le propriétaire, en accusant les dizaines d'hommes qui se retrouvent chaque jour sur la place Gabriel-Péri, pour discuter du pays, vendre quelques objets ou attendre un employeur providentiel. Parmi eux, Issam, 25 ans, explique que la préfecture ne donne pas d'autorisation de travailler aux demandeurs d'asile : *« Les sans-papiers, ils n'ont pas de parents, pas de ressource, alors ils se débrouillent en volant des portables. »* Lui, ce qu'il aimerait, c'est *« pouvoir travailler une vingtaine d'heures dans la semaine, comme les étudiants »*.

Le ton change à mesure que l'on s'éloigne de la place. Au comptoir d'un café kabyle, un jeune client fustige le déploiement de force comme un *« show »* destiné à *« renvoyer le problème de l'insécurité sur les Arabes »*. *« Ne cherchez plus,* ironise-t-il, *tous les maux de la société française, c'est apparemment à cause de nous ! »* Dehors, deux retraités sont assis par terre derrière un gros sac rempli de menthe. Des merguez cuisent à l'entrée d'une petite épicerie, entièrement inspectée par la douane.

A côté, c'est un commerce de tissus qui a été récemment contrôlé par une dizaine de policiers. *« Ici, c'est pas la grosse mafia, mais on porte le chapeau pour tout Lyon,* râle le propriétaire. *Ça fait quarante ans qu'on est là, mais on a des contrôles en permanence. Ils arrivent comme des cow-boys, ils sont arrogants, ils ne savent pas travailler. »* Pour lui, ce ne sont pas les délinquants qui *« cassent le commerce »*, c'est la police.

Alexandre Garcia

Casino d'Annemasse : un proche de M. Pasqua mis en examen

Poursuivi pour « complicité de corruption », Daniel Léandri, ancien conseiller de Charles Pasqua au ministère de l'intérieur, est mis en cause dans l'enquête sur le financement de la liste souverainiste aux élections européennes de 1999

UN ANCIEN CONSEILLER de Charles Pasqua au ministère de l'intérieur, Daniel Léandri, a été mis en examen, jeudi 18 juillet, pour « *complicité de corruption* » dans l'affaire du casino d'Annemasse (Haute-Savoie), instruite par les juges parisiens Philippe Courroye, Isabelle Prévost-Desprez et Michèle Vaubaillon. Selon l'avocat de M. Léandri, Me Patrick Maisonneuve, *« le dossier ne comporte aucun élément tangible susceptible de mettre en cause* [son] *client* ». L'enquête porte sur les conditions dans lesquelles M. Pasqua avait, en 1994, donné son feu vert à l'exploitation de jeux dans ce casino alors dirigé par l'un de ses proches, l'homme d'affaires Robert Feliciaggi – mis en examen pour « *corruption* » le 10 janvier. Une partie des importants bénéfices que la délivrance de cette autorisation avaient permis de dégager aurait été reversée à la liste souverainiste conduite par M. Pasqua lors des élections européennes de 1999. Ce soupçon avait valu au président du Rassemblement pour la France (RPF) d'être mis en examen, le 28 mai 2001, pour « *financement illégal de campagne électorale* ».

Ancien brigadier de police, considéré comme l'homme des missions confidentielles, notamment en Afrique, M. Léandri fut, lors des deux passages de M. Pasqua place Beauvau – de 1986 à 1988, puis de 1993 à 1995 – son conseiller le plus proche, chargé du suivi des affaires corses et des dossiers politiques sensibles. Il est poursuivi depuis décembre 1999 pour avoir été l'un des salariés cachés de la filiale genevoise du groupe Elf.

Les magistrats semblent reprocher à M. Léandri d'avoir œuvré, au ministère de l'intérieur, en faveur de M. Feliciaggi, dont la réputation sulfureuse avait incité la commission supérieure des jeux (CSJ) à rendre, à quatre reprises – le 13 novembre 1991, le 30 septembre 1992, le 27 janvier et le 3 mars 1994 –, un avis défavorable à l'autorisation d'exploitation des jeux. Toutefois, la sous-direction des courses et jeux de la direction centrale des renseignements généraux (DCRG), qui éclaire la CSJ sur les actionnaires des casinos, avait, après le retour de M. Pasqua place Beauvau au printemps 1993, opéré un brutal revirement. Après s'être opposée, en 1991 et 1992, au projet de M. Feliciaggi, elle considéra par deux fois en 1994 qu'il n'y avait plus d'obstacle à sa réalisation. Le 20 avril 1994, M. Pasqua, passant outre les avis de la CSJ, avait donné son feu vert à l'exploitation des jeux.

> **Daniel Léandri est soupçonné d'avoir favorisé l'homme d'affaires Robert Feliciaggi**

Les enquêteurs paraissent postuler que l'obtention de cette autorisation – qui avait permis à M. Feliciaggi de revendre l'établissement, en mars 1995, 100 millions de francs – ne fut possible qu'à la suite d'un travail de « lobbying » dont M. Léandri aurait été le relais place Beauvau. Interrogé en qualité de témoin par le juge Courroye le 17 janvier, le directeur central des renseignements généraux, Yves Bertrand, avait déclaré : « *Au cours du deuxième semestre 1993, M. Robert Feliciaggi m'*[avait] *demandé de le recevoir. Il m'appelait en se recommandant de M. Daniel Léandri.* » « *J'ai écouté les doléances formulées par Robert Feliciaggi, qui se plaignait d'un ostracisme à son égard* », avait-il ajouté. Lors de son audition par la police, le 17 décembre 2001, Bernard Dalle, sous-directeur des courses et jeux de la DCRG de janvier 1993 à septembre 1994, avait indiqué qu'il était à l'époque « *en relation épisodique avec M. Léandri à qui* [il rendait]*compte des décisions des CSJ à l'issue de chaque réunion* », précisant toutefois : « *Il ne m'a jamais donné d'instructions. Je lui communiquais seulement le résultat des CSJ et les avis rendus.* »

Interrogé par *Le Monde* lundi 22 juillet, M. Léandri a qualifié d'« *absurdes* » les accusations dont il est l'objet. « *Je n'ai jamais rendu de services à M. Feliciaggi* », a-t-il ajouté, précisant qu'il n'avait eu, au ministère de l'intérieur, « *aucun pouvoir de décision pour faire attribuer quoi que ce soit* ». « *Par ailleurs, je ne me suis jamais occupé de financement politique* », a-t-il conclu.

Fabrice Lhomme

Le « tribunal pour étrangers » de Roissy est relancé

LES TRAVAUX de la salle d'audience sont achevés depuis le printemps. Le décret d'application rédigé. Et le gouvernement semble décidé à ouvrir un « tribunal pour étrangers » à l'aéroport de Roissy. Alors que l'équipe de Lionel Jospin avait reculé devant la grogne des magistrats et des avocats, le ministère de l'intérieur fait actuellement le forcing pour faire aboutir ce projet vieux de quatre ans.

En juillet 2001, le sujet avait longuement opposé le ministre de l'intérieur, Daniel Vaillant, à sa collègue de la justice, Marylise Lebranchu. La Place Beauvau souhaitait délocaliser à l'aéroport de Roissy la chambre dite du « 35 *quater* » (en référence au numéro de l'article de l'ordonnance de 1945 sur les étrangers) du tribunal de Bobigny (Seine-Saint-Denis), qui statue sur le maintien en zone d'attente ou la remise en liberté des étrangers arrivés en situation irrégulière à la frontière.

Le ministère de l'intérieur plaidait pour un déménagement des audiences à l'intérieur de la zone d'attente afin d'économiser le nombre de policiers mobilisés pour les trajets des étrangers vers le tribunal. Les travaux étaient même lancés à Roissy. La garde des sceaux s'était opposée à l'opération de transfert au nom du « *symbole du lieu* » : la zone d'attente est vécue comme lieu où la présence policière pourrait se révéler trop pesante, avait expliqué le cabinet de Mme Lebranchu. Matignon lui avait donné gain de cause, reportant sine die la décision (*Le Monde* du 30 janvier).

La loi Chevènement sur l'immigration a prévu que ces audiences puissent se tenir « *dans une salle spécialement aménagée sur l'emprise* (...) *aéroportuaire* ». Depuis le vote de ce texte en 1998, ces procès continuent cependant de se tenir à Bobigny. Les flux d'arrivants non admis et retenus en zone d'attente à Roissy ne cessent de croître depuis trois ans. Les juges statuent sur le sort de plus de 60 personnes par jour dans des conditions de plus en plus dégradées, dénoncées par les associations.

LA COLÈRE DES AVOCATS

Le nouveau locataire de la Place Beauvau semble aujourd'hui décidé à passer outre les réticences des magistrats. S'appuyant sur la loi Chevènement sur l'immigration, Nicolas Sarkozy veut accélérer le processus de délocalisation. Répondant à une question orale du député (UDF) de Bobigny, Jean-Christophe Lagarde, le ministre de l'intérieur a assuré, le 17 juillet, que le transfert se ferait « *dans un délai très bref* » : « *Nous avons proposé au garde des sceaux d'autoriser les magistrats à siéger directement dans l'enceinte aménagée à cet effet à Roissy* », avait-il ajouté. Réagissant à ces déclarations, l'ordre des avocats du barreau de Seine-Saint-Denis dénonçait, vendredi 19 juillet, une « *violation manifeste des principes de publicité des débats, de l'impartialité et de l'indépendance des juges* ». « *C'est la promesse de la publicité des débats sans public, de la justice sans palais et avec elles, peut-être, de la justice sans procès* », ajoutait l'ordre.

Pour le président du Syndicat des avocats de France (SAF), Bruno Marcus, « *le transfert du tribunal dans un milieu 100 % policier participe de la volonté d'une pression sur les juges. L'étape judiciaire est depuis longtemps vécue par l'intérieur comme un empêchement d'expulser en rond* ». Avec le Syndicat de la magistrature et l'Association nationale d'assistance aux frontières pour les étrangers, le SAF a écrit le 4 juillet au premier ministre pour lui demander de « *prendre position de toute urgence et publiquement contre* » la délocalisation. Au cabinet de M. Sarkozy, on répond que les locaux relèveront du ministère de la justice et qu'un convoyage des magistrats et avocats depuis Bobigny sera organisé. « *Le ministre tient à cette mesure. Nous allons faire tout ce qui est nécessaire pour qu'elle soit acceptée* », argumente-t-on Place Beauvau. Le ministère de la justice semble plus prudent : la cour d'appel de Paris a été saisie pour avis sur la « *faisabilité du projet* ». En janvier, son président s'était prononcé contre.

Sylvia Zappi

Près de Maubeuge, quatre couples ont été écroués pour actes de pédophilie sur leurs enfants

ROUSIES (Nord)
de notre correspondant

« *Mais qu'aurait-il fallu faire ?* » Dans un soupir, Josiane Soleck, adjointe au maire (PS) de Rousies, près de Maubeuge, traduit son désarroi devant les faits qui accablent trois couples de sa commune. Des faits particulièrement graves qui ont été mis au jour le 9 mars. Ce jour-là, la police a débarqué dans un quartier tout proche de la mairie et a emmené quatre adultes, menottes aux poignets. Plus tard, un autre couple de la commune a été interpellé. Un quatrième a été également arrêté, à Jeumont, cette fois. Mais il était originaire de Rousies et connaissait les personnes mises en cause.

Au total, un juge d'instruction d'Avesnes-sur-Helpe a mis huit adultes en examen le 9 juillet et les a écroués. Ils sont accusés de pédophilie sur leurs quinze enfants âgés de 3 à 15 ans. La liste des charges est interminable : « *viols* », « *agressions sexuelles sur mineurs* » dont certaines en réunion et par ascendants, « *corruption de mineurs* », « *non-dénonciation de mauvais traitements* » et « *enregistrements d'images pornographiques mettant en scène des mineurs* ».

Depuis ces opérations policières et ces incarcérations, ni le commissariat de Maubeuge, ni le parquet ne souhaitent s'exprimer. Dans le voisinage des familles concernées, on parle d'échanges d'enfants entre couples. Ces derniers les auraient mêlés à des jeux sexuels. On évoque également des parties de cartes qui se seraient soldées par des gages obligeant des enfants à aller sonner à la porte du voisin en petite tenue.

SOUVENIR AMER

Comment, dans cette commune de 4 400 habitants plutôt calme, mais où le taux de chômage s'élève à 20 %, plusieurs couples en situation financière difficile ont-ils pu se livrer à de tels actes ? A la mairie, Josiane Soleck a le souvenir amer. « *Je suis adjointe à l'urbanisme et au logement depuis l'an dernier,* dit-elle. *Très rapidement, j'ai été amenée à m'intéresser à l'une des familles aujourd'hui mises en cause.* »

C'était en avril 2000. Un incendie s'était déclaré dans une maison de la rue de la République, la même où est intervenue la police. « *J'ai été appelée par le commissaire qui m'a fait constater l'insalubrité du logement,* raconte l'élue. *Cinq des six enfants, âgés de 3 à 6 ans, étaient enfermés dans une chambre. Les pompiers ont dû forcer la fenêtre pour les faire sortir. J'ai été surprise de constater l'existence d'un coffre-fort dans un logement où la pauvreté et le délabrement dominaient.* »

A l'époque, les enfants ont été placés dans des centres d'accueil de la Ddass et leur aîné retiré à ses parents. Selon Me Soleck, il aurait été victime d'attouchements sexuels il y a deux ans. L'élue municipale affirme qu'elle a alors alerté la police, en vain. La famille en question jouissait, par ailleurs, d'une telle réputation qu'aucun organisme social n'a souhaité l'héberger, lorsqu'il s'est agi de la reloger après l'incendie. Elle a dû être logée un temps chez une amie avant de regagner son domicile.

Cette dernière, qui fréquentait les adultes mis en cause, confirme les mauvais traitements subis par les enfants et la précarité de l'une des familles. « *Si les autres n'étaient pas riches,* témoigne-t-elle, *ils travaillaient.* » Le maire (PS), Pierre Roche, abasourdi, a constaté que l'un des adultes interpellés était un ancien employé municipal.

L'affaire met-elle en cause un réseau professionnel ou, comme c'est plus probable, un cercle d'amis qui a utilisé ses propres enfants comme des objets ? L'expertise en cours des cassettes pornographiques devrait permettre de répondre à cette question.

Philippe Allienne

La nouvelle campagne antitabac choisit de choquer pour dissuader les jeunes

Diffusé depuis le 22 juillet, un spot montre les images d'un homme atteint d'un cancer du poumon en phase terminale

C'EST UN EXTRAIT de vidéo amateur. Un homme au torse nu et décharné peine pour s'asseoir sur son lit. Une voix off nous apprend qu'il est décédé quelques jours après que son épouse a tourné ces images. Il est mort à l'âge de 49 ans d'un cancer du poumon et avait commencé à fumer à 14. « *Commencer à 14 ans, c'est mortel* », conclut le spot. Cette campagne choc, dont la diffusion télévisée a commencé lundi 22 juillet, est le fruit d'un partenariat entre le Comité national contre le tabagisme (CNCT) et TF1 Publicité. Dix-huit passages sont prévus et TF1 s'est engagé à hauteur de 76 000 euros pour deux spots par an et a offert 1,22 million d'euros d'espace média.

AFP/CNCT

La première image du spot télévisé diffusé depuis le 22 juillet sur TF1 et LCI : le malade est filmé de dos par sa femme tandis qu'une photo de sa jeunesse s'affiche à droite de l'écran. Le commentaire explique ensuite qu'il a souffert d'un premier cancer à 39 ans et qu'à 49 ans, quelques jours avant sa mort, il ne pesait plus que 34 kg.

Programmé moins d'un mois après celui de l'Institut national de prévention et d'éducation à la santé (Inpes), le spot du CNCT confirme l'adoption d'un ton réaliste « *à l'anglo-saxonne* » pour des campagnes de santé publique, quitte à choquer. Le 23 juin, l'Inpes avait provoqué une ruée d'appels téléphoniques vers un numéro vert : 400 000 dans le quart d'heure suivant la diffusion sur quatre chaînes hertziennes d'un spot télévisé annonçant que « *des traces d'acide cyanhydrique, de mercure, d'acétone et d'ammoniac ont été décelées dans un produit de consommation courante* ». Le produit en question était la cigarette (*Le Monde* du 26 juin). « *Jusqu'à présent, la communication sur le tabac était très frileuse, peu informative*, avait alors expliqué le professeur Albert Hirsch, ancien président du CNCT. *Nous avons opté pour une opération-vérité afin de contrecarrer la désinformation des cigarettiers.* »

Avec sa nouvelle campagne, le CNCT se dit, dans un communiqué, « *heureux d'apporter sa contribution à l'un des "grands chantiers" du quinquennat de M. Chirac, la lutte contre le cancer* ». Inspirateur du spot et avocat du CNCT, Me Francis Caballero se défend d'« *avoir fait une pub trash et d'avoir cherché à en rajouter dans l'horreur. Les images sont plutôt édulcorées par la musique et on ne voit cet homme que de dos. Il est temps de montrer la vérité sur ces maladies. Nous n'avons pas l'ambition de faire arrêter de fumer des personnes qui sont dépendantes du tabac depuis vingt ans. En revanche, si nous pouvons sauver des jeunes en les décourageant au moment où ils pourraient devenir des fumeurs, ce sera une bonne chose.* »

20 000 MORTS PAR AN

En France, le cancer du poumon tue 20 000 personnes chaque année et il est solidement établi que fumer est un facteur de risque majeur de cette maladie. Une étude conduite par la société Harris Medical pour la Fédération française de cardiologie avait montré que 13 % des enfants âgés de moins de 10 ans et 29 % des 10-11 ans ont déjà consommé du tabac (*Le Monde* du 16 mars).

A la différence d'autres campagnes, le spot du CNCT est d'une facture « *artisanale* », la production de TF1 ayant travaillé à partir d'une bande amateur. « *J'ai prêté une petite caméra vidéo à l'épouse de M. G..., qui a filmé ses dernières semaines*, raconte Francis Caballero. *C'est une histoire terrible. Cet homme, qui avait la langue coupée et s'étouffait la nuit du fait de sa maladie, a continué à fumer un paquet de cigarettes par jour jusqu'à la fin. Le couple a eu deux enfants qui ont aujourd'hui 15 et 17 ans. C'est surtout pour les inciter à ne pas faire les erreurs de leur père que Mme G... a accepté que nous utilisions les images de son mari.* »

Le partenariat avec TF1 Publicité prévoyant deux spots par an, après les jeunes de 14 ans, la prochaine cible du CNCT pourrait être « *les jeunes femmes* ». L'incidence du cancer féminin a globalement presque doublé entre 1975 et 1995. En France, alors qu'en 1950 moins de 20 % des femmes fumaient, elles étaient 34 % à le faire en 1998. Parmi les femmes de 18 à 24 ans, 58,3 % étaient des fumeuses en 1995.

Paul Benkimoun

Allaiter ses enfants réduirait le risque de cancer du sein

L'ALLAITEMENT maternel fait de plus beaux bébés, prétendaient nos grands-mères. En tout cas, il protégerait contre le cancer du sein. Pour une femme, le risque de développer cette maladie est significativement réduit de 4,3 % par année d'allaitement, en plus de la réduction de 7 % observée avec chaque naissance. Publiée dans l'hebdomadaire médical britannique *The Lancet* daté du 20 juillet, l'étude d'un groupe de scientifiques britanniques travaillant sur les liens entre facteurs hormonaux et cancers du sein compile les données de 47 enquêtes épidémiologiques menées dans 30 pays. Elles concernent plus de 50 000 femmes souffrant d'un cancer du sein invasif et près de 97 000 femmes indemnes qui servaient de contrôles. Il s'agissait pour ces chercheurs d'essayer d'isoler l'effet protecteur attribuable en propre à l'allaitement maternel parmi les bénéfices connus de longue date de la maternité.

L'importance du bénéfice pour les femmes de l'allaitement au sein ne diffère pas significativement selon qu'elles vivent dans un pays développé ou en développement, ni en fonction de l'âge, du statut vis-à-vis de la ménopause ou des autres facteurs analysés par les auteurs de l'étude. Les femmes ayant eu un cancer du sein avaient en moyenne moins d'enfants (2,2 contre 2,6) que celles qui n'en avaient pas. De même, 29 % d'entre elles n'avaient jamais allaité leur enfant, tandis que cette proportion n'était que de 21 % chez les femmes indemnes. Enfin, parmi les femmes ayant donné le sein à leur enfant, celles qui ont eu un cancer totalisaient dix mois d'allaitement au cours de leur vie contre un total cumulé de seize mois pour celles qui n'avaient pas développé la maladie.

Les pays développés et les pays en développement ne suivent pas le même modèle pour le nombre d'enfants et la durée de l'allaitement maternel. En moyenne, dans les pays développés, une femme a 2,5 enfants et allaite chacun d'eux pendant trois mois ; dans les pays en développement, le nombre moyen de naissances est de 6,5 et avec une durée d'allaitement de vingt-quatre mois par enfant. L'équipe britannique a calculé que si les femmes des pays développés suivaient le modèle des pays en développement, l'incidence du cancer du sein chez elles passerait de 6,3 % à 2,7 % à l'âge de 70 ans. La durée d'allaitement au sein serait responsable des deux tiers de cette réduction. Les auteurs précisent que le déclin actuel du nombre d'enfants et de la durée d'allaitement dans les pays en développement se traduit par une élévation de l'incidence du cancer du sein.

P. Be.

Le Parti communiste renonce à son université d'été et fera sa rentrée politique à la Fête de l'Huma

Cette décision s'explique, notamment, par les difficultés financières du PCF. Le parti cherche 700 000 euros cette année et 4,1 millions pour 2003. La souscription nationale se poursuit

LE PCF passe son université d'été à la trappe. *« Après quatre éditions successives »*, constate Dominique Grador, la présidente du conseil national du parti. La symbolique est involontaire, mais l'annulation de ce rendez-vous de la fin août, institué par Robert Hue en 1998, montre bien que la page est tournée.

A quoi bon, en effet, puisque de la Seyne-sur-Mer à Aubagne en passant par Port-de-Bouc, cette université d'été, qui se tenait parallèlement à celle du Parti socialiste, permettait à M. Hue d'effectuer sa rentrée politique au même moment que les ténors socialistes et de faire entendre ainsi sa voix en tant que leader d'une des composantes de la défunte majorité plurielle ? Autre époque...

« On a estimé cette année que ce n'était pas la meilleure formule pour faire les choses car pas forcément la plus efficace. C'est un autre dispositif de travail qui a été conçu avec notamment la convocation de tous les secrétaires fédéraux et de tous les animateurs du parti pour des réunions à la rentrée », explique ainsi Mme Grador. La rentrée politique, ce sera donc plus traditionnellement la fête de l'Huma qui, à la différence de l'université d'été, ne s'adresse pas exclusivement aux médias, mais reste un temps fort pour l'ensemble du parti.

Par ailleurs, alors que la conférence nationale du PCF, fin juin, a laissé en interne bon nombre de militants communistes sur leur faim, que les principales questions stratégiques n'ont pas été tranchées (elles devraient l'être lors du congrès convoqué au printemps 2003) et que l'incertitude règne sur l'évolution future du PS, la direction du parti ne souhaite pas forcément que des débats « prématurés » ne redémarrent, dès la fin de l'été, devant micros et caméras.

JACK GUEZ/AFP

La secrétaire nationale du PCF, Marie-George Buffet, le 22 avril, au siège du parti. La direction a notamment expliqué l'annulation de l'université d'été par la situation exsangue des finances du PCF après les déconvenues électorales de la présidentielle et des législatives.

« ÊTRE TRÈS RÉACTIF »

Bref, l'exécutif du PCF, qui a prévu d'*« être très réactif face aux projets de la droite »* durant la trêve estivale, ne sera pas forcément en mesure de dire grand-chose de plus fin août.

A ceci s'ajoutent des considérations plus prosaïquement financières, même si, pour Mme Grador, *« ce n'est pas l'explication »*. Une université d'été, cela coûte cher et le rendez-vous peut paraître superflu alors que les finances du PCF ont été sévèrement grevées par le mauvais résultat de son candidat à la présidentielle, ainsi que par la diminution du nombre de ses députés à l'issue du scrutin législatif.

Le 3 juillet, s'exprimant pour la commission finances de l'exécutif national, l'ancien ministre des transports, Jean-Claude Gayssot, rappelait que *« dès 2002, ce sont 760 000 euros qui manquent dans les caisses »* du parti et *« 4,1 millions pour 2003 »*. Une grande souscription de 2,7 millions d'euros a été lancée. Le PCF, qui envisage de la poursuivre, a prévu de supprimer 44 postes parmi les 104 salariés de son siège de la place du Colonel-Fabien. Il réfléchit également à la façon dont il pourrait le rentabiliser.

Caroline Monnot

Le PS conteste que M. Jospin ait été financé par Airbus

LE TRÉSORIER du Parti socialiste, Alain Claeys, a démenti lundi 22 juillet, qu'Airbus ait financé la campagne présidentielle de Lionel Jospin. Dans un article publié le même jour, l'hebdomadaire allemand *Der Spiegel* affirme que des commissions occultes ont été versées au PS par Airbus via l'agence de communication Euro-RSCG. Selon M. Claeys, *« dans le cadre de la campagne présidentielle 2002, le candidat* [du PS] *a passé un contrat en bonne et due forme avec la société Euro-RSCG, conseil en communication, pour un montant de 454 480 euros »*. Selon *Der Spiegel*, une ancienne salariée d'Airbus, qui a récemment déposé plainte devant un tribunal de Hambourg pour licenciement abusif, aurait accusé le constructeur d'avoir financé illégalement la campagne présidentielle de Lionel Jospin.

Une mère et sa fille écrouées pour « vols avec torture » à Cannes

UNE CANNOISE de 34 ans et sa fille de 16 ans, soupçonnées d'avoir drogué, torturé et dépouillé des hommes d'âge mûr qu'elles sélectionnaient dans les petites annonces coquines d'un journal gratuit, ont été écrouées samedi 20 juillet à Draguignan et à Nice. Interpellées en fin de semaine, la mère et la fille ont été mises en examen pour *« vols avec torture et actes de barbarie »*, *« vols avec violence en réunion »* et *« escroquerie »*.

Les victimes de Natalia et de la jeune Léa, dont quatre ont été identifiées, étaient des hommes en mal d'aventures qui avaient passé une annonce dans un hebdomadaire départemental gratuit. Une fois au rendez-vous, les deux femmes proposaient aux hommes de se restaurer avec des sandwiches ou des barres de nougat, truffés préalablement de somnifères. Groggy, l'homme était conduit dans leur appartement où il était agressé et volé. L'un d'eux a été retrouvé errant dans la rue, blessé, le visage tuméfié. Il aurait également subi des sévices sexuels et a dû être hospitalisé.

Tarifs publics : M. Raffarin assure veiller aux familles modestes

APRÈS LA DÉCISION de plusieurs entreprises publiques de relever leurs prix (*Le Monde* du 23 juillet), le premier ministre a déclaré, lundi, que ces dernières *« ne pourraient pas continuer de relever leurs tarifs au détriment des ménages les plus fragiles »*. Rappelant qu'il *« a l'obligation de remplir les engagements de l'Etat vis-à-vis des entreprises publiques »*, M. Raffarin a ajouté qu'il *« n'hésiterait pas à prendre des mesures à l'automne »* en faveur des catégories modestes.

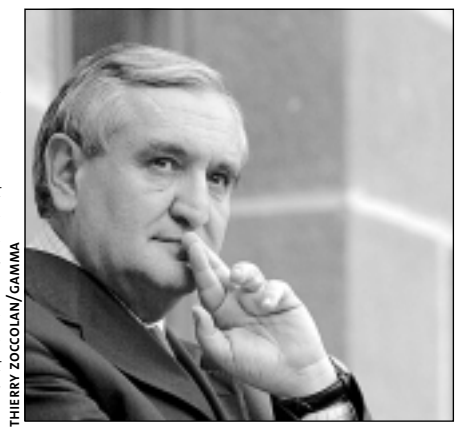

THIERRY ZOCCOLAN/GAMMA

La suppression de la TIPP flottante a entraîné une augmentation moyenne de 2 centimes d'euro par litre, selon l'Union française des industries pétrolières. Alain Lambert, ministre délégué au budget, avait déclaré, jeudi 18 juillet, à l'Assemblée nationale, qu'il *« veillerait personnellement »* à ce que cette mesure n'entraîne pas de hausse des prix à la pompe.

DÉPÊCHES

■ **CORSE : le chef de file de Corzica Nazione a réitéré, lundi 22 juillet, à Bastia,** son refus de *« voir enserrer la Corse »* dans *« un mouvement général et uniforme de décentralisation à l'échelle de la France »*. Jean-Guy Talamoni a ajouté que *« la Corse est spécifique et appelle à l'évidence une solution politique spécifique. Que l'on attende pas de nous le moindre soutien (...) à l'égard d'une démarche visant à replacer la Corse dans le droit commun français, même réformé »*.

■ **GUYANE : Le centre de Cayenne a été, dans la nuit du lundi 22 au mardi 23 juillet,** le théâtre d'affrontements violents entre les forces de l'ordre et quelque 300 manifestants. Lundi, plusieurs dizaines de personnes avaient investi le hall du palais de justice, afin de protester contre le maintien en détention de Jacques Legrand, un Cayennais mis en examen pour homicide volontaire, soupçonné d'avoir tué un Surinamien de 18 ans squattant la maison mitoyenne de la sienne. – *(Corresp.)*

■ **SECURITE ROUTIERE : un comité interministériel sera réuni à l'automne** pour décider de la création d'une police de la route. Si le principe en a été arrêté, les modalités d'application de cette nouvelle structure sont encore à définir, a-t-on indiqué, lundi 22 juillet, au ministère de l'intérieur.

■ **JUSTICE : huit membres présumés de l'organisation espagnole d'extrême-gauche Grapo** ont été mis en examen à Paris, lundi 22 juillet, pour *« association de malfaiteurs en vue d'une entreprise terroriste »* par le juge Jean-Louis Bruguière. Ils avaient été interpellés au cours d'une opération de police, jeudi 18 juillet (*Le Monde* du 20 juillet).

■ **L'enquête préliminaire portant sur d'éventuelles malversations** dans la gestion du Parc floral de Paris a été classée sans suite fin juin. Le parquet de Paris a estimé que l'ensemble des faits dénoncés par les rapports transmis à la justice par le maire (PS) de la capitale, Bertrand Delanoë, étaient prescrits (*Le Monde* du 21 janvier).

■ **SANTÉ : la commission de transparence du ministère de la santé** va réévaluer l'intérêt du Celebrex, produit utilisé pour calmer les douleurs articulaires, censé provoquer moins d'ulcères que d'autres médicaments anti-inflammatoires, a annoncé, lundi 22 juillet, l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé.

Prison avec sursis dans le procès pour corruption autour du TGV-Nord

LA NEUVIÈME chambre du tribunal correctionnel de Créteil (Val-de-Marne) a rendu son jugement, lundi 22 juillet, dans l'affaire de corruption et de surfacturation concernant notamment plusieurs chantiers du TGV-Nord entre 1987 et 1996. Des anciens cadres de la SNCF, des chefs d'entreprises du BTP et leurs collaborateurs (*Le Monde* du 19 juin) ont été condamnés. Les peines prononcées vont de 8 à 36 mois d'emprisonnement avec sursis en fonction du niveau de responsabilité, assorties d'amendes allant de 5 000 à 200 000 euros.

Ces peines sont inférieures à celles réclamées par Bernard Thouzellier, substitut du procureur de la République. En effet, trois peines de prison ferme avaient été requises à l'encontre des responsables des entreprises du BTP : contre Jean-Claude Lorang, 62 ans, directeur général de l'Urbaine de travaux, et Jacques Mimran, 58 ans, directeur de Deschiron, il avait requis la même peine de 36 mois dont 30 avec sursis, une amende de 375 000 euros ainsi qu'une interdiction d'exercice professionnel de deux ans. Ils se voient aujourd'hui condamnés à trois ans de prison avec sursis, à deux années d'interdiction d'exercer la responsabilité de directeur ou de directeur général ainsi qu'à une amende de 200 000 euros.

Me Xavier Normand-Bodard, l'un des deux conseils de Jean-Claude Lorang, a accueilli ce jugement *« avec beaucoup de surprise »*. Selon lui, le tribunal n'a pas répondu à l'argumentation de son client. Il estime que *« l'un des grands drames de ce procès »* est lié au décès de Bernard Wilhelm, patron des bureaux d'études qui travaillaient pour la SNCF et qui n'a, de fait, jamais pu être confronté à son client. L'avocat de M. Lorang se réserve d'ailleurs la possibilité de faire appel quand il aura pris connaissance des motivations du jugement.

« CONDAMNATIONS INSUFFISANTES »

Deux adjoints de Bernard Wilhelm, Jacques Bossé et Francis Leraillé, ont été condamnés respectivement à 10 mois et 12 mois de prison avec sursis. Me Eric Hemmerdinger, leur avocat, a estimé que la peine prononcée était *« une sanction de principe »*.

Les douze cheminots qui étaient jugés, et qui n'encouraient aucune peine de prison ferme, ont été condamnés à des peines de prison avec sursis allant de deux ans à six mois, ainsi qu'à verser des sommes comprises entre 5 000 et 30 000 euros à la SNCF.

Selon Me Michel Bertin, avocat de la SNCF, partie civile dans cette affaire, *« les condamnations sont très insuffisantes. Le montant global des sommes demandées aux cheminots représente à peine 10 % du préjudice qu'a subi la SNCF dont l'estimation est de l'ordre de 12 millions de francs* [1,83 million d'euros] *»*. En outre, pour Me Bertin, il subsiste certaines incompréhensions : *« Je ne comprends pas pourquoi le tribunal n'a pas condamné les prévenus au moins à rembourser les sommes qu'ils ont reconnu avoir touchées : si on s'est fait offrir une Mercedes à 400 000 francs, on rembourse 400 000 francs ! »*

Me Bertin, à l'instar de ses confrères, attend désormais les motivations du jugement qui devraient leur être communiquées cette semaine, ne serait-ce que pour *« connaître les critères qui ont guidé le tribunal dans la répartition des dommages et intérêts »*.

François Bostnavaron

L'accord sur le télétravail relance le dialogue social européen

La mise en œuvre du texte signé le 16 juillet incombera dans chaque pays aux partenaires sociaux

PATRONAT et syndicats européens ont signé, mardi 16 juillet, un accord-cadre sur le télétravail, dont la mise en œuvre incombera, pour la première fois dans l'histoire sociale des Quinze, aux seuls partenaires sociaux, sans intervention de la Commission ou des gouvernements. Il n'y aura pas de directive sur le télétravail, ni de problème de transposition dans les législations nationales. Les organisations de salariés et d'employeurs devront, dans chaque Etat, engager une négociation pour appliquer concrètement ce texte.

La signature de cet accord relance le dialogue social européen après l'échec, en 2001, de la négociation sur l'intérim. Elle apporte plusieurs nouveautés. La principale réside dans l'application d'une disposition du traité d'Amsterdam – l'alinéa 2 de l'article 139 – qui donne aux partenaires sociaux la possibilité de signer, dans le champ social, des accords aussi contraignants qu'une directive ou une loi.

DANS LES TROIS ANS

Autre nouveauté, le télétravail n'avait fait l'objet, jusqu'alors, d'aucune discussion au niveau européen. Les négociations, qui ont duré neuf mois, devraient permettre d'encadrer une forme de travail en plein essor depuis la diffusion des technologies de l'information. L'accord donne d'abord une définition du télétravail et de son champ d'application, avant de fixer quelques principes généraux.

Est considéré comme du télétravail tout travail utilisant les technologies de l'information, qui aurait pu être réalisé dans les locaux de l'employeur et qui est *« effectué hors de ces locaux de façon régulière »*. Cette forme de travail, qui concerne actuellement 2 % à 3 % de la population active européenne, doit être *« volontaire »* pour le travailleur comme pour l'employeur.

Le passage au télétravail *« n'affecte pas le statut d'emploi du télétravailleur »* et doit pouvoir être *« réversible »*. L'employeur est tenu au respect de la vie privée du télétravailleur et doit lui fournir l'équipement nécessaire, l'installer et l'entretenir. Il doit aussi prendre à sa charge les coûts directs d'un télétravail régulier, *« en particulier ceux liés aux communications »*. Les télétravailleurs, enfin, ont les mêmes droits collectifs que tout autre salarié.

Toutes ces dispositions doivent être mises en œuvre dans les trois ans qui viennent. Les partenaires sociaux européens ont donc jusqu'à l'été 2005 pour prouver qu'ils savent engager une dynamique de négociation. Dans leurs rangs, deux nouveaux signataires ont fait leur apparition. Il s'agit de l'Union européenne des artisans et des PME (UEAPME), qui apparaît aux côtés des deux organisations patronales traditionnelles, l'Unice et le CEEP. Côté syndical, Eurocadres se range au côté de la Confédération européenne des syndicats (CES).

Claire Guélaud

A La Chaise-Dieu, 30 000 mélomanes pour 750 habitants

Depuis 1966, les concerts attirent, chaque été, une foule d'amateurs de musique sacrée dans cette petite commune. Mais ils gênent la visite de l'abbaye, et les répercussions sur la vie et l'économie de la commune restent assez limitées

LA CHAISE-DIEU (Haute-Loire)
de notre envoyé spécial

Avec son tombeau aux anges musiciens, l'abbaye de La Chaise-Dieu (Haute-Loire), qui domine, depuis 1043, de sa masse imposante et majestueuse le petit village millénaire, était comme marquée par le destin. En réalité, elle doit sa notoriété au hasard. En 1965, Gyorgy, le fils de Georges Cziffra (1921-1994), pianiste de renom, est ébloui par le cadre de l'abbaye. Il persuade son père d'y donner des récitals.

L'année suivante, le 26 septembre 1966, l'abbaye résonne des airs de la fanfare de Georges Hugon, des *Variations symphoniques* de César Frank, de la *Danse macabre* de Franz Liszt et de la *Symphonie inachevée* de Franz Schubert. Ce premier concert devait être un triomphe. Le Festival de musique de La Chaise-Dieu était né. Depuis, à la fin de l'été, il accueille entre 25 000 et 30 000 mélomanes, alors que La Chaise-Dieu ne compte plus que 750 habitants. Ils étaient 2 500 en 1900.

« *Ce festival demeure, avec le nouveau site de Vulcania, un des deux hauts lieux culturels de la région Auvergne* », soutient Marie-France Faure-Liotier, propriétaire de l'Hôtel Casadeï, dont le hall expose des photos où se côtoient célèbres musiciens et personnalités du spectacle. « *La spiritualité des lieux apporte inévitablement un souffle divin à la musique*, souligne Ghislaine Iriarte, habituée depuis 1981. *Le contraste entre le cadre rural authentique et le public des grandes soirées mondaines donne un charme rare à ce festival.* »

Longtemps une opposition, voire une coupure, existait entre ce public et les Casadéens, qui se sentaient exclus de ce spectacle. Le prix élevé des places, de l'ordre de 68 euros, une programmation parfois étrangère à l'histoire locale ont contribué à faire que ces deux mondes s'ignorent.

« *Mais, peu à peu, le festival a trouvé son public* », remarque Jean-Jacques Montel, maître de conférences à l'université d'Auvergne et directeur du DESS marketing à Clermont-Ferrand, qui a réalisé une enquête sur ces festivaliers. Il indique que la manifestation tourne régulièrement avec un carré de fidèles. Mais, chaque année, 38 % de nouveaux spectateurs participent au festival. Dans leur grande majorité, les spectateurs français viennent d'Auvergne (32 %), de Rhône-Alpes (26 %), de l'Ile-de-France (15 %). Composé essentiellement de cadres supérieurs (37 %) et de retraités (35 %), ce public entre à plus de 71 % dans la tranche d'âge des 50 ans et plus.

Après les concerts, la plupart des spectateurs rejoignent leur domicile ou leur résidence secondaire. Quant aux autres, ils se rendent dans les rares hôtels des alentours – La Chaise-Dieu ne pouvant offrir que 250 lits – ou tentent de trouver un hébergement chez l'habitant ou à la ferme, parfois fort loin des lieux de spectacles. Le manque d'infrastructures hôtelières reflète l'impact limité de ce rendez-vous musical dans l'économie locale.

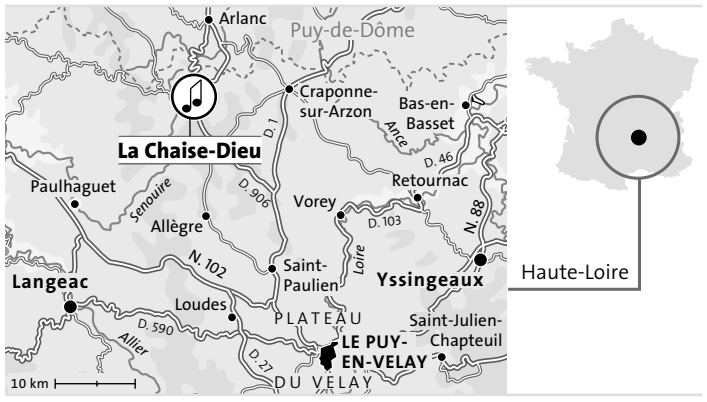

POIDS FINANCIER

Pourtant, la restauration et l'hôtellerie restent les deux secteurs qui tirent quelque profit de la manifestation. Mais cette activité saisonnière retombe rapidement une fois le dernier spectacle donné. Sur les seize restaurants ouverts pendant l'été, cinq seulement maintiennent une activité durant l'année. Sans cet apport d'activité, l'équilibre économique de La Chaise-Dieu serait encore plus fragile, et la municipalité n'aurait sans doute pas pu sauvegarder son collège de 70 élèves, sa trésorerie ou sa poste.

« *On s'installe ici pour la qualité de la vie, la proximité de grands centres urbains comme Saint-Etienne ou Lyon, dont 70 % de ma clientèle est originaire, la modicité des prix de l'immobilier, et non pour le festival*, déclare Daniel Gouy, agent immobilier à La Chaise-Dieu. *La plus forte transaction immobilière s'élève à 150 000 euros, sinon la moyenne s'établit aux alentours de 50 000 euros.* » Le festival n'est décidément pas un produit d'appel commercial.

Sans remettre en cause l'existence d'une manifestation qui contribue à la renommée du village, la municipalité tient à en rappeler le poids financier. « *Dans la participation au budget du festival – 1,5 million d'euros –, la commune contribue à hauteur de 2 000 euros. Un chiffre symbolique*, reconnaît Robert Flauraud, maire (divers droite) de La Chaise-Dieu. *Mais, en tenant compte de la logistique prêtée gratuitement par la mairie (salle du concert, électricité, personnel), cette participation s'élève en réalité à près de 30 000 euros.* »

Par ailleurs, la fermeture de l'abbaye – unique monument historique d'importance de la cité – pour cause de répétitions et de concerts grève les revenus de la commune. Cette fermeture a ainsi fait chuter, entre 1992 et 2001, le nombre des visiteurs de 61 871 à 34 005.

Cependant, le festival n'est jamais loin des préoccupations des responsables locaux. Ainsi, Marie-Claire Chauvel, présidente de l'office du tourisme, fait partie du conseil d'administration du festival et assure la vente des places et des programmes. Même la communauté de Saint-Jean, avec ses huit religieux, en charge depuis 1984 des paroisses du canton, participe à l'événement.

L'édition 2002 marquera un tournant dans l'histoire du festival. Elle sera, en effet, la dernière organisée par Guy Ramona, qui, depuis 1976, dirige et anime cette manifestation. Jean-Michel Mathé, régisseur général de l'Orchestre national de Lyon, devrait présider la saison 2003 si le conseil d'administration du festival confirme ce choix.

Le futur directeur, qui fait partie de l'équipe du festival depuis 1989, souhaiterait, tout en maintenant « *sa vocation de musique sacrée* », poursuivre « *les stages de musique pour les enfants de La Chaise-Dieu* » et lancer « *des passerelles en direction des Casadéens pour qu'ils se l'approprient davantage en leur proposant des spectacles gratuits* ». Il confirme aussi la nécessité d'« *élargir le festival sur d'autres lieux de la région* ».

Un souhait qu'anticipe déjà cette 36e édition, qui, pour la première fois, porte le titre de Festival de musique de La Chaise-Dieu et du Puy-en-Velay. « *La présence de la ville-préfecture ne doit pas être prise comme une volonté d'hégémonie ou de récupération*, considère Marcel Schott, président (PS) de la communauté d'agglomération du Puy-en-Velay. *D'autant que seuls sept spectacles se dérouleront au Puy, contre trente-quatre à La Chaise-Dieu.* » Ressentie comme une « *délocalisation* » de l'événement par nombre de Casadéens, « *cette greffe,* prédit Marie-France Faure Liotier, *ne prendra pas, car La Chaise-Dieu, c'est une atmosphère, une acoustique* ».

Dominique Buffier

PROCHAIN ARTICLE
Marciac (Gers)

BEP/CHRISTIAN SAGNE/LA MONTAGNE

■ **LA CHAISE-DIEU :** la commune, surplombée par une abbaye du XIe siècle, accueille le festival depuis 36 ans.

Quarante et une œuvres au programme

Le 36e Festival de musique de La Chaise-Dieu et du Puy-en-Velay se tient du 21 août au 1er septembre.
● **Programme** : 41 œuvres, dont *Le Messie* de Haendel, le *Requiem* de Saint-Saëns, la *IXe Symphonie* de Beethoven.
● **Renseignements :** Festival de La Chaise-Dieu, 4, avenue du Général-de-Gaulle, BP 150 43004 Le Puy-en-Velay Cedex.
Tel : 04-71-09-48-28.
Fax : 04-71-09-55-58.
Web : www.chaise-dieu.com.
● **Le siège du festival** ne s'occupe pas de la vente des billets, qui est exclusivement assurée par l'office du tourisme de La Chaise-Dieu.
● **Office du tourisme :** Place de la mairie, 43160 La Chaise-Dieu.
Tel : 04-71-00-01-16.
Fax : 04-71-00-03-45.
email : otcasadei@aol.com.
web www.tourisme.fr /lachaisedieu.com.
L'office de tourisme reste ouvert en juillet et en août, sept jours sur sept, de 9 heures à 12 h 30 et de 13 h 30 à 19 heures.
La vente des billets du festival se fait de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures.
De plus, l'office tient à jour l'état des réservations pour l'hébergement et la restauration.
● **Pour s'y rendre :** par le train, TGV jusqu'à Saint-Etienne, puis TER pour le Puy-en-Velay distant de 40 km de La Chaise-Dieu.
Par avion : les aéroports les plus proches sont Le Puy-en-Velay/Loudes ou Clermont-Ferrand/Aulnat à 93 km.

Un festival qui réunit vieille et jeune gardes du baroque

LE FESTIVAL de La Chaise-Dieu, fondé en Auvergne par le pianiste français d'origine hongroise Georges Cziffra, fête cette saison sa trente-sixième édition. C'est donc une institution qu'on qualifiera de vénérable – ce qui, en ce domaine, signifie généralement la même chose que ce qu'on dit d'une vieille dame.

Vieille dame, cette série de concerts dont Guy Ramona a la charge depuis des lustres l'est certainement. Mais c'est une vieille dame qui a su se mettre au goût du jour sans perdre ses bonnes manières et ses traditions.

Du temps où le baroque n'était pas encore le mouvement incontournable qu'il est aujourd'hui et se nichait seulement dans des lieux ultraspécialisés ou dans les émissions de Jacques Merlet sur France Musiques, il arrivait qu'on entende, dans la grande église perchée, des œuvres jouées selon des canons qui allaient bientôt cesser d'étonner : grandes formations, grands solistes, pas toujours très adaptés au style en question.

PURE ICONOCLASTIE

Cette tradition, qui a longtemps séduit le plus grand nombre, s'est prolongée jusqu'à ce que, ménageant autant que possible les susceptibilités et les oreilles chatouilleuses d'un public en pleine mutation, il soit possible d'inviter à La Chaise-Dieu les « baroqueux » émergents, tout en continuant de convier ceux qui avaient fait les beaux soirs de la musique ancienne...

Ainsi, aux côtés de raretés données par l'avant-garde de la recherche musicologique, des formations russes, polonaises et autres continuaient de donner des grandes machines à succès, comme les grandes messes événementielles, l'une des spécialités de la maison – l'un des moments-clés de l'histoire du festival a été la reconstitution de la messe du sacre de Napoléon, en 1995.

A peine nommé directeur du Festival de Saintes, c'est Philippe Herreweghe qui est prié, au début des années 1980, de donner un programme de motets français. Tous les ensembles baroques qui comptent passeront à La Chaise-Dieu, certains y devenant des habitués en quasi-résidence, comme le Gabrieli Consort and Players du Britannique Paul McCreesh.

Guy Ramona n'est-il pas d'ailleurs allé jusqu'à l'iconoclastie la plus pure en montrant *La Passion selon saint Matthieu*, de Jean-Sébastien Bach, en images, en geste, en action, dirigée par le hautboïste Paul Goodwin ?

Plus trublion encore que Goodwin, Sergio Vartolo est aussi l'invité du festival. L'organiste, claveciniste, chanteur et chef d'orchestre italien, qui s'est déjà amusé à distribuer le rôle-titre d'*Orfeo*, de Monteverdi, à un chanteur de variétés, demande en 1996 à la comédienne – chanteuse à ses heures – Arielle Dombasle de participer à un opéra biblique de Giovanni Paolo Colonna...

Plus de sept lustres après sa fondation, La Chaise-Dieu représente le festival typique des goûts réunis, où l'ancien est présenté avec tout le confort moderne, comme eût dit Claude Debussy.

Renaud Machart

Du monde de l'entreprise à l'agriculture bio

Deux cadres vendéens suivent une formation spécialisée afin de lancer leur propre exploitation

LA ROCHE-SUR-YON
de notre correspondant

« *Celle-ci est ma préférée. C'est Lolita, l'une des plus vieilles vaches du troupeau* » : au milieu des vaches laitières de race normande et prim'holstein qu'il fait entrer en file indienne dans la salle de traite, Rémi Gachenot affiche un air satisfait. Lui qui vient de troquer le complet veston du cadre pour le velours côtelé vert du paysan semble comme chez lui dans la ferme de son maître de stage, au lieu-dit la Barbière, à Aizenay (Vendée).

On jurerait presque que Rémi Gachenot a fait cela toute sa vie. « *Les normandes sont des crèmes. Elles sont moins nerveuses que les noires. Et puis je les trouve plus belles, plus rondes, plus trapues* », commente-t-il. Sa première traite ne remonte pourtant qu'au 21 novembre 2001.

Marié, 38 ans, père de famille, ce futur ex-cadre ne connaissait rien à l'agriculture, il y a seulement un an. « *Quand j'ai commencé les cours, je me suis aperçu que j'ignorais tout de la terre et des plantes* », reconnaît-il, lui, l'adepte du compost, de la bouillie bordelaise et autres purins d'orties, qu'il utilise pour son potager.

TOURNER LA PAGE

Au mois de septembre, il était encore le chef de service des équipements portuaires de la chambre de commerce et d'industrie (CCI) de la Vendée, où il a géré, ces dernières années, les lourds dossiers de restructuration de plusieurs criées.

Son collègue, Richard Laizeau, qui a le même âge, s'apprête, lui aussi, à tourner la page après treize années de collaboration à la CCI, où il s'occupait de conseils en entreprise.

C'est d'ailleurs un peu lui qui est à l'origine de cette aventure collective. « *Au début,* reconnaît Rémi Gachenot, *je me trouvais toutes les bonnes raisons de ne pas m'engager dans cette voie.* » A la CCI, parmi leurs futurs ex-collègues, entre les propos enthousiastes et les moues dubitatives, les commentaires sont allés bon train.

Mais les deux hommes, qui n'ont aucun parent dans l'agriculture, n'envisagent pas de faire machine arrière. Ils suivent avec assiduité leur formation au lycée Nature, à La Roche-sur-Yon, alternant cours théoriques et stages pratiques. En parallèle, ils planchent sur leur future installation, prévue dans les tout prochains mois.

SUR LA DÉFENSIVE

Au mois de mai, Richard Laizeau s'est d'ailleurs résigné à se séparer, non sans un pincement au cœur, de la maison qu'il avait patiemment rénovée. Aujourd'hui, il loue un petit appartement avec sa compagne. Rémi Gachenot envisage de faire de même. Les deux hommes espèrent ainsi se constituer un petit capital qui leur permettra d'acquérir une exploitation « *sans avoir recours aux emprunts* ».

Les deux collègues n'ignorent pas que le chemin devrait être long pour intégrer un monde agricole sur la défensive et qui ne voit pas toujours d'un très bon œil l'arrivée de nouveaux venus étrangers à leur milieu. Les deux futurs paysans veulent faire du bio. Ils souhaitent également faire de la vente directe et créer des gîtes ruraux. « *Nous nous sommes donnés trois ans pour tout mettre en place* », dit Richard Laizeau.

A quelques semaines de la fin de leur formation, les deux hommes s'activent pour trouver une exploitation. Et ils refont leurs comptes. D'un salaire de cadre, ils vont passer au smic. Du coup, afin de garantir un revenu suffisant au foyer, leurs épouses vont tout de même conserver leur activités professionnelle.

Philippe Ecalle

DÉPÊCHES

■ **CHASSE : le ministère de l'écologie et du développement durable** a publié au *Journal officiel* daté lundi 22 juillet et mardi 23 juillet les arrêtés sur l'ouverture et la fermeture de la chasse au gibier d'eau et aux oiseaux migrateurs (*Le Monde* du 20 juillet). La période de chasse sera étendue du 3 août au 16 février. Les associations de défense de l'environnement ont annoncé leur intention de contester devant le Conseil d'Etat une période qu'elles estiment trop longue.

■ **BRETAGNE : l'Association des ports du Nord-Ouest atlantique,** qui regroupe Brest, Lorient, Nantes-Saint-Nazaire, La Rochelle, Bordeaux et Bayonne, veut renforcer la coopération entre ces plates-formes de la façade atlantique et développer le cabotage. Elle estime que ces ports ne doivent pas subir de « *discrimination* » dans le trafic avec les Etats-Unis, « *alors que la sécurité* [y] *règne* ».

HELLO ! LOUISIANA...

Juin 1975. C'est un peu par hasard que Maurice Denuzière, de retour des Etats-Unis où il a enquêté sur la francophonie, écrit « un article de plus » sur le vieux Sud et sur la plantation de Parlange, qui l'ont fasciné. « J'ai toujours marché au coup de cœur, dit-il, je me suis emballé. » De cet enthousiasme naît, en 1977, un best-seller, « Louisiane », vite suivi de quatre autres volumes, qui seront vendus à plus de 8 millions d'exemplaires. Chaleureux, curieux de tout, Maurice Denuzière, grand reporter à « France-Soir » puis au « Monde », est devenu écrivain avec le même bonheur : « Je m'amuse bien, c'est tout ! » Il vient de publier, chez Fayard, son 27e livre : « La Trahison des apparences »

ENTRE Lakeland et New Roads, au nord de Baton Rouge, le Mississippi a été frustré, il y a deux cent cinquante ans, d'une partie de son cours par des colons français.

En mars 1699, quand Iberville remonta cette rivière que Chateaubriand appelait, comme les Indiens, *« le Meschacébé »,* il se trouva au milieu des forêts devant une large boucle du fleuve. Un chenal, que les explorateurs prirent peut-être pour une déviation en impasse, permettait d'éviter le détour, mais Iberville choisit la voie la plus large et ne comprit que plus tard qu'il venait de contourner une île délimitée par deux bras inégaux du Mississippi. Il la nomma « Pointe-Coupée » et poursuivit son chemin. A partir de 1700 vinrent des colons prêts à exploiter les terres fertilisées par le limon. Ils élargirent le bras étroit, en firent le lit principal du fleuve et, barrant son cours naturel, obtinrent en 1722 un lac qu'on appelle aujourd'hui False River et qu'alimentent, sous contrôle, les eaux du *« père barbu des fleuves »*.

Parmi ces colons qui vinrent s'installer à Pointe-Coupée était le marquis Vincent de Ternant, originaire de Dainville-sur-Meuse, à qui le roi de France, Louis XV, en reconnaissance d'un service rendu – ses descendants ignorent lequel –, attribua généreusement, en 1720, 10 000 acres de bonne terre sur ce qui était l'ancienne rive droite du Mississippi. M. de Ternant n'était pas le seul ainsi loti.

Ainsi les Decaux, les de La Houssaye, les Gosserand défrichaient déjà leurs domaines, et, tandis que les gens de qualité se partageaient, en longues bandes étroites et perpendiculaires au lac, des terrains qui ne leur avaient rien coûté, les émigrants moins fortunés en faisaient autant de l'ancienne île en forme de haricot que les autres nommèrent « le Poulailler ». Baptisés, mariés, enterrés par les jésuites qui avaient aussitôt fondé une mission, les Beauvais, les Bergeron, les Blanchard, les Lacour, les Langlois, les Sicard, les Samson et cent autres firent souche à Pointe-Coupée. Ces pionniers reposent aujourd'hui dans de petits cimetières villageois entre le Mississippi et le lac.

En 1744, on comptait à Pointe-Coupée 200 Blancs et 400 esclaves noirs des deux sexes. La moitié de ces derniers appartenaient au marquis de Ternant. Si les paysans du « Poulailler » avaient planté ce dont ils avaient besoin pour survivre : du blé indien, du chanvre, peut-être du riz et des légumes, et réservé des prairies pour le bétail, M. de Ternant ne devait pas être rendu à cette nécessité.

Ses intentions, en s'installant dans ce coin perdu de la Louisiane, étaient déjà, si l'on peut dire, celles d'un exploitant agricole. Avant de quitter l'Europe, il s'était engagé à fournir au roi de Prusse l'indigo dont le souverain avait besoin pour teindre les uniformes de ses soldats. En 1742, au bord de False River, il habite une hutte de rondins, et ses esclaves abattent les arbres et défrichent la lande. Dix ans plus tard, l'indigo lui a procuré assez d'argent pour qu'il construise son *« château en Louisiane »*. Celui-là même qu'habitent aujourd'hui ses descendants, moins riches, mais toujours planteurs et éleveurs, toujours colons quant à l'esprit dans un pays dont ils sont devenus les citoyens, mais sans cesser de revendiquer leur origine française et de parler la langue de leurs ancêtres pionniers.

Parlange – on verra pourquoi la plantation porte ce nom – n'est pas un château au sens européen du terme. C'est une grande maison de plantation, une des plus belles de la Louisiane. Pas un musée comme Rosedown, qui dresse sa façade rose de friandise anglaise au milieu des buissons de camélias, ou comme Oak Alley, avec ses meubles trop bien cirés et son argenterie d'exposition. Ce sont là des demeures que l'on montre aux touristes en quête d'ambiance.

Parlange, au contraire, est une résidence d'où la vie ne s'est jamais absentée et qui, depuis plus de deux siècles, porte, au jour le jour, témoignage de l'existence d'une famille de planteurs. Ces gentilshommes du coton et de la canne à sucre, ces *« tyranneaux du Sud »,* comme les appelle Hundley, ces *« cavaliers »* héros du « roman de plantation » dont *Autant en emporte le vent* est l'archétype, étaient à la fois dilettantes et violents, travailleurs et jouisseurs, snobs, élégants et rustiques, toujours prêts à fouetter un esclave désobéissant et à se ruiner en une nuit pour une quelconque sirène du Mississippi !

A Parlange, on connut la richesse et la gêne, les amours passionnées, les débauches fatales, les morts étranges, les bonheurs bucoliques et les désespoirs secrets.

On sut éluder les difficultés de la guerre de Sécession et tenir en toutes circonstances le rang auquel, non sans mal, le marquis était parvenu.

Au bord du lac, le domaine s'ouvre sur une allée de chênes qui approchent trois cent cinquante ans. Troncs énormes et tourmentés, ils portent, suspendus à leurs branches comme des chauves-souris, les gros flocons d'étoupe grise de cette mousse espagnole (*tillandsia usnoïde*) qui leur donne au clair de lune des allures de fantômes traînant des lambeaux de linceul, ce qui impressionna fort Chateaubriand à la poursuite d'Atala. Au bout de l'allée, émergeant de l'ombre verte, la maison apparaît comme une grande bâtisse rectangulaire, blanche sous son toit à quatre pentes, couvert de tuiles plates et moussues.

JACK GAROFALO/PARIS MATCH

Mme de Parlange en 1977, devant le portrait de la belle Virginie Trahan.

Un escalier aux marches élastiques et grinçantes monte à travers un jardinet de curé jusqu'à la véranda où neuf générations de planteurs se sont balancées dans leurs rocking-chairs, un verre de punch à portée de la main, tandis que montaient du *« quartier des nègres »* ces chants plaintifs qui allaient devenir le blues. Malgré quelques boursouflures dues à l'alternance des pluies et de la sécheresse ensoleillée, la maison résiste au temps. Elle est faite, pour l'extérieur, de planches de cyprès, un bois sur lequel les termites se cassent les dents. A l'intérieur, les murs sont recouverts de « bousillage », mélange de boue d'argile et de poils d'animaux.

Mme de Parlange, née Paule Brière, est une hôtesse rieuse. Petite femme mince et active, elle arbore un tailleur Chanel et des escarpins comme une Parisienne qui revient de faire du shopping au faubourg Saint-Honoré.

Septuagénaire, elle ne sent pas le poids des ans et convoque d'un coup de cordon en tapisserie une femme de chambre noire pour faire servir les rafraîchissements. Sur un grand canapé, entre des meubles Boule et sous un impressionnant lustre à pendeloques, qui met des reflets balancés sur un Pleyel de 1801, nous voici vraiment chez Scarlett O'Hara, héroïne provinciale, certes, mais femme de tête et d'ambition.

On ne peut songer à raconter l'histoire de Parlange, un volume n'y suffirait pas, ni même à décrire l'intérieur de cette merveilleuse demeure où éclate un luxe suranné dans un mobilier qui attire les antiquaires, auxquels Mme de Parlange interdit sa porte.

Mais la belle Virginie fournit un épisode des plus révélateurs. Ce grand portrait, plus grand que nature, d'une jeune femme blonde, dans un cadre sculpté qui *« pèse plus de 200 kilos »*, et qu'on a prudemment décroché d'une cloison qu'il menaçait d'entraîner, est bien celui d'une sœur de Scarlett. On nous la présente : *« Virginie Trahan, veuve de Claude Vincent, troisième marquis de Ternant et future épouse du colonel Charles de Parlange, qui a laissé son nom à la plantation, qui jusque-là n'en avait pas ! »*

Edouard Dubuffe, qui fit des portraits léchés des jolies femmes du Second Empire, a peint là une beauté sérieuse aux grands yeux clairs et froids, aux lèvres minces, aux épaules rondes. Sa coiffure est stricte comme sa robe noire. Les cheveux partagés par une raie médiane retombent en anglaises régulières sur les joues. Elle porte peu de bijoux, mais, mains croisées, elle est accoudée au dossier d'un fauteuil sur lequel on a négligemment jeté une cape d'hermine. On la devine passionnée malgré son air réservé, orgueilleuse aussi, et peut-être un peu méchante. Elle fut ainsi. Et encore courageuse, autoritaire, ambitieuse, snob et diablement débrouillarde.

Belle orpheline, venue du Texas où son père, un descendant de Guillaume Trahan (de Bougival), mourut jeune, elle épousa Claude Vincent II de Ternant, veuf et sans enfant. Elle lui en donna quatre, dont les destinées sortent du commun. Marius, le dernier marquis de Ternant, né en 1836, mourut *« dans la débauche »* à l'âge de vingt et un ans. Le portrait qu'on a de lui en écolier studieux paraît pourtant rassurant. Henry, son cadet, s'est noyé à 16 ans dans un étang voisin de la plantation alors qu'il se rendait clandestinement à on ne sait quel rendez-vous nocturne. Marie-Virginie, née en 1837, épousa à Paris M. Avegnot et mena une vie mondaine. Sa fille, Mme Gauthereau, est la fameuse Mme X... du portrait peint par John Singer Sargent qui figure au Metropolitan Museum de New York. Et puis Julie, l'héroïne la plus émouvante de cette inquiétante lignée, née le 18 mars 1839. A 14 ans, cette fillette fut mariée de force par sa mère ambitieuse à un riche barbon. Au soir des noces, tandis que les invités dansaient le quadrille dans le grand salon, le marié prétendit consommer son mariage. Julie, qui avait une *« faiblesse du cœur »*, et qui surtout aimait le fils d'un planteur voisin, s'enfuit dans le parc. Elle s'abattit au pied du premier chêne et mourut subitement, tandis que sa mère, indifférente et superbe, valsait à dix pas de là. On l'enterra au pied de l'arbre dans sa robe de mariée. Et, si ce n'est pas un lambeau de mousse espagnole emportée par le vent, son fantôme, dit-on, erre par les nuits de printemps sous les magnolias.

Veuve du marquis, la belle Virginie s'était entre-temps rendue à Paris, où elle tenait salon au 24 de la rue du Luxembourg. Elle y rencontra le colonel Charles de Parlange et l'épousa. Ils eurent un fils, Charles, qui devint avocat et sénateur sans pour autant abandonner la plantation. Il termina sa carrière comme juge à la Cour suprême de la Louisiane et maria son fils unique, Walter, à Paule Brière, aujourd'hui veuve et dernière maîtresse de Parlange.

MAIS au milieu de ses malheurs familiaux et de ses ambitions, la belle Virginie avait encore pris le temps de sauver la plantation. Quand la guerre de Sécession se rapprocha de False River, elle revint à Parlange. On se battait à Wakefield, à 20 miles du domaine. Ce fut d'ailleurs la dernière victoire sudiste. Virginie cacha son argenterie derrière les trumeaux de ses portes et attendit. Le général confédéré Richard Taylor se présenta, prêt à mettre le feu partout. Virginie lui offrit un bon repas et un lit où, sans doute, il ne dormit pas seul.

Quelques jours après son départ, les Yankees arrivèrent, et se présenta à Parlange le général Nathaniel Banks, qui ne rêvait que de détruire cette maison qui avait abrité son ennemi. Virginie lui offrit le même lit et, comme Calypso retint Ulysse, elle garda sept nuits sous son toit ce futur vainqueur. Parlange était sauvée.

Aujourd'hui, la plantation est réduite à 2 000 hectares, et c'est Walter II de Parlange, le fils unique de la douairière, qui dirige l'exploitation. On a depuis longtemps abandonné l'indigo, et même la canne à sucre, pour le maïs, les noix de pécan et l'élevage. Walter de Parlange, qui vingt fois bombarda l'Allemagne au cours de la dernière guerre à bord de son B-29, est bien le descendant de ces *« cavaliers »* qui firent l'âge d'or du Sud. C'est un fermier moderne, mais qui oublie le monde des tracteurs, des usines à sucre et des derricks dès qu'il passe le seuil de la vieille maison.

Feutre beige à large bord, blue-jeans, bottillons à éperon, mouchoir de couleur noué au cou dans l'échancrure d'une chemise de laine, il galope pour rattraper les hertford rouges et les angus noirs qui se dispersent au bout de la prairie. Il a épousé Lucy Brandon, une charmante Américaine dont le grand-père fut général de l'armée sudiste.

Au soir, quand s'illumine le grand lustre du salon et que la nounou noire sert la tisane de sassafras, l'univers se referme sur Parlange. Et doucement, dans un français très pur, la douairière, dans son fauteuil à oreillettes, face au portrait de l'indomptable Virginie, fait pour ses petits-enfants attentifs le compte de ce que le vent n'a pas emporté...

Maurice Denuzière

PROCHAIN ARTICLE
« Miracles en Beaujolais »
par Pierre-Marie Doutrelant

Le Monde
ÉDITORIAL

Mise en condition

LES spectateurs qui iront voir *Bad Company* de Joel Schumacher ou *La Somme de toutes les peurs* de Phil Alden Robinson ressentiront un sentiment bizarre de déjà-vu, l'impression que ce à quoi ils sont en train d'assister – l'imminence d'une catastrophe nucléaire déclenchée aux Etats-Unis par des groupes terroristes – pourrait bien se produire *en vrai*. Ainsi que le montre l'enquête du *Monde* (lire page 19), cette conséquence directe de la tragédie du 11 septembre n'est en rien due au hasard. Elle a été voulue non seulement par les scénaristes d'Hollywood qui ont imaginé ces films, mais également par des agents de la CIA qui ont travaillé en étroite collaboration avec eux.

Cette proximité entre l'industrie du cinéma et l'armée américaine n'a rien de nouveau. Un livre récemment paru aux Etats-Unis ne montre-t-il pas comment, dès 1915, des ingénieurs de West Point avaient apporté une aide logistique à D. W. Griffith pour certaines séquences de *Naissance d'une nation* ? Plus près de nous, en 1941, juste après l'attaque de Pearl Harbor, le gouvernement américain avait créé un Office of War Information dont le bureau cinématographique devait assurer la liaison entre Washington et Hollywood. A la fin 1942, il fut décidé que les producteurs devraient soumettre leurs scénarios à cette instance.

Bien que ne mettant pas directement en cause le Pentagone ou la CIA, la création, en 1946, de la Commission sur les activités antiaméricaines de la Chambre des représentants chargée, entre autres choses, de débusquer toute infiltration « communiste » à Hollywood, montra, à sa manière, à quel point le milieu cinématographique américain est perméable aux pressions politiques.

Dans l'entretien qu'il a accordé au *Monde*, Chase Brandon, l'agent de la CIA chargé des relations avec Hollywood, se montre d'une franchise désarmante : non, son Agence n'était pas satisfaite, dans les années 1970 et 1980, de l'image *« catastrophique »* que les films donnaient d'elle ; oui, une collaboration étroite avec les scénaristes de nombreux films a permis de corriger cette image.

Les résultats ne se sont pas fait attendre. Dans tous ces films *made by* CIA, les agents sont de véritables héros, agissant pour le bien des Etats-Unis et de l'humanité, au péril de leur vie. Dans *Bad Company*, subrepticement, une vue aérienne de New York rappelle à qui l'aurait oublié que les tours du World Trade Center ont disparu. Et le public américain, visiblement, en redemande : depuis le 11 septembre, près d'un tiers des films arrivés en tête du Box Office sont des films de guerre. Jamais, depuis les années Reagan, ce genre cinématographique n'avait connu pareil engouement.

A dire vrai, et c'est là toute la force du cinéma américain, cet engouement est planétaire. Récemment, le président russe Vladimir Poutine s'inquiétait de la part des films russes dans son pays – à peine 2 % –, alors que les films américains se taillaient, eux, la part du lion. Sans plus le dissimuler, c'est à une véritable mise en condition de l'opinion publique mondiale que se livrent la CIA et le Pentagone.

Plus de libéralisme pour plus de socialisme *par Monique Canto-Sperber*

LE but du socialisme est que la liberté arrive dans la vie des gens les plus pauvres, disait Carlo Rosselli, socialiste italien antifasciste. Il y a plusieurs millions de travailleurs pauvres en France. Le sentiment qu'ils ont d'une liberté véritable et d'une maîtrise de leur destin semble être de plus en plus ténu. D'où l'isolement social, le découragement civique et la désaffection des loyautés politiques. Le socialisme au pouvoir n'a pas su enrayer ce phénomène. Et pourtant le socialisme a pour vocation de permettre aux personnes d'exercer leur autonomie, d'associer les projets de chacun à des responsabilités sociales et à des solidarités concrètes, de faire de chaque individu un acteur du devenir social et un sujet politique.

Que s'est-il passé ? La condition salariale a changé. Pour beaucoup, ce changement s'est manifesté par une précarité accrue. A quelques-uns, il a offert des opportunités pour manifester leurs talents et leur esprit d'initiative. A tous, il a imposé ruptures et adaptations. En même temps, la notion de légitimité politique est devenue plus complexe, et paraît de ce fait plus opaque. Aux formes de légitimité nationale fondées sur les élections se sont greffées les règles issues des directives européennes et les premiers effets d'une ébauche de régulation mondiale. Une telle superposition donne parfois l'impression d'une souveraineté confisquée, d'un lieu politique éloigné, voire arbitraire, dont les décisions sont plutôt propres à provoquer la rébellion qu'à susciter le consentement démocratique.

Par ailleurs, la réalité sociale s'est profondément transformée. Le sentiment fort d'appartenance créé par l'identification professionnelle et par l'affiliation syndicale s'est effrité en même temps que la société devenait plus composite, que s'accroissait le décalage entre formation et profession exercée, que se multipliait le changement d'activités professionnelles ou de milieux de vie. Cette malléabilité rend moins manifeste la présence de règles communes. Une grande part du malaise social tient à l'impression confuse qu'il est difficile de déchiffrer ces réalités nouvelles, qu'il n'y a plus de normes de comportements collectifs, d'autorités reconnues, et que cela affecte les projets et les attentes de tout un chacun.

Enfin, les conditions psychologiques de l'identité se sont altérées. Les choix de vie paraissent plus ouverts, l'éventail des préférences plus large que jamais, et en même temps certains ressentent que leur capacité de choisir vraiment leur vie s'est réduite, parce qu'ils ne disposent pas des moyens, matériels ou personnels, adaptés au monde où ils vivent ou parce que, derrière l'infini des options possibles, le poids des conformismes est de plus en plus lourd. La formation de l'identité, le rapport à soi, ont changé sans que les ressources offertes par la réalité sociale soient toujours en phase avec ces changements et puissent servir à exprimer ce qu'ils ont de positif.

Comment le socialisme, aujourd'hui, peut-il aider les plus démunis à affronter ces conditions nouvelles ? Comment peut-il contribuer à donner à tous le sentiment d'une œuvre sociale commune et d'une réalité politique responsable et consciente d'elle-même, réfractaire à tous les extrémismes ? Une première obligation est l'étude des caractères nouveaux de la réalité sociale et de la vie politique. Les scrutins des deux derniers mois ont placé devant les yeux des plus obstinés l'évidence de vécus sociaux, d'attentes politiques qui rendent caduques les catégories d'analyse et les grilles de lecture traditionnelles. Une seconde tâche est de proposer de nouveaux moyens d'intervention sociale et politique. C'est par là que le socialisme fera la preuve de sa capacité à comprendre de quoi est fait le monde d'aujourd'hui. Il faut des moyens délestés des vieilles recettes de redistribution et d'assistance, des moyens d'émancipation personnelle et de transformation sociale.

> Plutôt que d'en appeler à la redistribution, l'exigence de justice devrait s'exprimer d'abord par la volonté de garantir à chacun le meilleur usage des biens publics

Voici quelques suggestions. Les personnes demandent que leur autonomie soit respectée. Or il n'y a pas d'autonomie s'il n'y a pas un vécu social sur lequel on puisse agir. Donner à tous des opportunités d'action, des moyens en formation permanente, des outils pour s'adapter aux réquisits du monde contemporain est un premier objectif. Mais encore faut-il un marché réellement ouvert où les personnes puissent exercer leur capacité d'agir et mettre en valeur leurs atouts. Pour cette raison le socialisme ne peut être opposé à la liberté du marché ni à la concurrence économique, quand elle est régulée. Au contraire.

L'injustice sociale, ce n'est pas la disparité des conditions, c'est le caractère implacable de la transmission des inégalités, des parents aux enfants. C'est le sentiment d'un destin social, contre lequel on ne peut rien ni pour soi-même ni pour sa descendance. Un des objectifs les plus forts du socialisme est de briser cette fatalité, grâce à l'accès au travail et à l'éducation, mais une éducation entendue au sens large, non seulement l'instruction, mais aussi l'octroi de moyens qui transforment celle-ci en une véritable formation de la personne. Cela suppose que soient prises en compte, et améliorées, les conditions concrètes dans lesquelles les enfants vivent ou étudient, et que leur soient dispensées des ressources pour pratiquer dans leur vie ce qu'ils apprennent à l'école, que ce soit, à titre d'exemple, par le don d'un ordinateur ou en leur offrant la possibilité d'étudier une langue vivante à l'étranger.

Enfin, notre démocratie a pris toute sa réalité concrète dans la solidarité, elle fut portée par la conviction qu'un ensemble de biens publics, garantie de survie et de dignité, doit être garanti. Ce qui signifie non seulement des biens accessibles à tous, mais accessibles de façon comparable. Il est à cet égard inadmissible que les biens publics que sont l'école, la justice, les transports, la santé et la sécurité ne soient réellement dispensés qu'à des populations favorisées socialement et dans des quartiers privilégiés. En revanche, dans les quartiers pauvres, dans les régions déshéritées, l'école apprend peu, la justice se transforme en abattage, les malades n'ont aucune information sur ce que vaut le service médical où on les envoie ni la possibilité d'en choisir un autre, et l'irritation quotidienne que les habitants ressentent devant les incivilités et les atteintes à leurs biens est ignorée. Les transports sont rares et peu sûrs, et le sentiment dominant qu'éprouve l'usager, surtout dans la périphérie des grandes villes, est celui d'être méprisé par les pouvoirs publics.

Plutôt que d'en appeler à la redistribution, l'exigence de justice dans la société devrait s'exprimer d'abord par la volonté de garantir à chacun le meilleur usage des biens publics. Ce programme n'est réalisable que dans une société d'ouverture et de liberté, dans une société libérale. Si l'on veut bien ne pas réduire le libéralisme à une caricature, la défense de la liberté, même économique, va toujours de pair avec la recherche des limites et des normes, avec la formulation de valeurs communes, qui rendent possible la jouissance de la liberté. Le libéralisme est toujours assorti de règles, non des règles qui restreignent, placent des carcans, sauvegardent les privilèges ou les positions acquises, mais des normes qui favorisent l'action, fortifient la prise de responsabilité, associent initiative et garantie contre les risques, remédient aux abus et aux monopoles.

Il est nécessaire aujourd'hui, et quelle que soit la famille politique au pouvoir, que les Français retrouvent le sens de la participation politique, la conviction que tout un chacun contribue à façonner la société où il vit. Mais c'est la vocation propre du socialisme que de vouloir ouvrir la société, respecter l'autonomie, s'intéresser aux conditions d'usage des biens publics, garantir réellement à tous autant que faire se peut une formation intellectuelle et professionnelle. C'est aussi le seul moyen par lequel le socialisme peut se rapprocher de ces millions de Français qui travaillent, qui sont pauvres, et paraissent de plus en plus troublés par les propositions hétéroclites d'une gauche qui, malgré d'importantes réalisations sociales comme l'APA et la CMU, ne semble avoir d'autres recettes que l'assistance, l'étatisme, le centralisme et le paternalisme.

Puisque toute la gauche croit que les Français lui ont parlé, quand parviendra-t-elle à entendre une demande à laquelle son passé ne l'a guère habituée : celle d'une autonomie et d'une liberté accrues par la garantie des biens publics. C'est là, à mes yeux, le premier principe du renouveau de la gauche.

MONIQUE CANTO-SPERBER est philosophe et directrice de recherche au CNRS.

Jean Paul II : l'ultime pari de Toronto

Suite de la première page

Démissionner serait « désacraliser » la fonction. Ainsi n'y a-t-il pas de statut d'ex-pape dans l'Eglise. Comment imaginer, du vivant de Jean Paul II, l'élection d'un successeur, la bataille, même sourde, qui l'aura précédée, l'entrée en fonctions d'un nouveau pontife. Jean Paul II aura beaucoup innové au cours de son pontificat, mais il est trop soucieux de la liberté des autres, en l'occurrence de son successeur, pour se retirer volontairement, c'est-à-dire fixer une limite de temps au mandat du pape, encore plus pour jouer à la « statue du Commandeur ».

Jean Paul II restera donc à son poste, jusqu'à la limite de ses forces, figure « souffrante » prenant sur elle – comme le Christ, son modèle – les « *souffrances* » d'une humanité déchirée par les guerres, les exclusions, les chocs de cultures et de religions. C'est son dernier combat, et il veut en rendre témoins les 250 000 jeunes catholiques qui l'attendent à Toronto. A ce rendez-vous avec la jeunesse, il tenait plus que tout. Les Journées mondiales de la jeunesse (JMJ) sont l'une de ses meilleures tribunes, un moyen de favoriser le métissage des jeunes générations, de répondre à leurs besoins de formation, de fête et d'émotion.

A Paris en 1997, à Rome, il y a deux ans, on l'avait vu battre la mesure de la main, chanter, danser, esquisser une ola, faire lever la houle des applaudissements. Mais cette magie peut-elle se reproduire à Toronto avec un pape quasiment condamné à l'immobilité, dans une Amérique du Nord où les jeunes catholiques ont traîné les pieds, où le scandale des prêtres pédophiles a miné la crédibilité de l'Eglise, où pèsent le souvenir du 11 septembre et la psychose de tout rassemblement ?

LE MAGNÉTISME DU VIEIL HOMME

Le pari est loin d'être gagné, mais qui n'a vu les millions de jeunes rassemblés à Saint-Jacques-de-Compostelle en Espagne (1989), à Czestochowa en Pologne (1991), à Manille (1995), à Paris (1997), à Rome (2000) ne peut comprendre le magnétisme exercé par ce vieil homme auprès d'une génération qui n'a connu d'autre pape que celui-ci, aussi « attestataire » de la foi chrétienne que la précédente était « contestataire ». Un pape qui les a décomplexés dans l'affirmation de leurs convictions, a su trouver les mots pour exprimer leurs difficultés d'avenir, de famille, de foi, d'affection, les a aidés à s'identifier à une société qu'ils voudraient plus respectueuse de la diversité des races, des cultures, des religions, non violente, pacifique et réconciliée.

Sans doute ne faut-il pas surestimer l'effet de telles manifestations de masse. Elles ont été plus qu'un feu de paille dans l'Eglise, mais n'ont pas substantiellement réconcilié la jeunesse avec elle. On a parlé d'embellie, mais les JMJ n'ont pas rempli les églises, ni les séminaires, ni les mouvements. Les grandes figures traditionnelles du catholicisme que sont le fidèle régulier, le prêtre, le militant restent en crise. Elles n'ont pas davantage convaincu les jeunes de conformer leur mode de vie affective et sexuelle au magistère romain. Mais d'autres formes de participation plus souples ont émergé, initiées par eux à travers leurs pèlerinages (combien d'adultes, à leur suite, ont fait le « chemin » de Compostelle ?), leurs retraites dans les monastères, leurs nouveaux modes de vie communautaire, leurs célébrations liturgiques où s'exprime une exigence plus grande de beau et d'esthétique.

Les JMJ ont toujours été un moyen d'interroger aussi la société adulte. Et l'ultime défi du pape dans ce voyage sera, une fois de plus, de tenter de faire entendre sa faible voix au monde entier. Il l'avait fait à Czestochowa (Pologne) en 1991, mobilisant la jeunesse catholique venue pour la première fois de l'Europe de l'Est et de l'Ouest, lui proposant de nouvelles raisons de vivre et de croire après l'écroulement du communisme. Il l'avait fait deux ans plus tard à Denver (Colorado), dans une Amérique du Nord déchirée par la bataille pour ou contre l'avortement, n'hésitant pas à prendre la tête du combat pour la *« culture de la vie »*, dénonçant l'avortement, l'euthanasie, tout ce qui ressemble à une *« culture de mort »*. A Paris et à Rome, il avait mis en garde les jeunes contre le fossé grandissant entre les exclus et les profiteurs de la société d'abondance, contre les pièges d'un libéralisme sans idéal.

DISCOURS À CONTRE-COURANT

A Toronto, la ville la plus cosmopolite du Canada, pour les premières JMJ de l'après-11 septembre, Jean Paul II reprendra des thèmes déjà rodés : la condamnation sans appel de toute forme de terrorisme fondée sur un message divin perverti ; le dialogue entre les cultures et les religions, y compris avec un islam tourmenté ; le rejet d'une mondialisation inhumaine ; la défense des valeurs de pardon et de réconciliation, de tolérance et de liberté religieuse, de justice internationale, de solidarité et de paix. Il répétera ce qu'il a dit à Assise le 26 janvier devant les représentants de toutes les religions : « *Il n'y a pas de paix sans justice, pas de justice sans pardon.* » Un discours à contre-courant de la spirale des attentats, des représailles, des occupations, des haines.

A-t-il une chance d'être entendu ? Les interminables spéculations sur la fin de ce pontificat et l'élection du successeur ne vont pas cesser, malgré la résolution réaffirmée par Jean Paul II de continuer. Le temps venu, il sera aisé de lui trouver un successeur, mais élire un homme capable comme lui d'imposer sa voix à la rumeur du monde sera plus délicat.

Henri Tincq

Le Monde

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : **Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy,** directeur général ; **Noël-Jean Bergeroux.**

Directeur général délégué des rédactions : Edwy Plenel
Directeur général délégué des opérations : Fabrice Nora
Directeur général adjoint : René Gabriel
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin
Directeur artistique : François Lolichon
Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard
Rédacteur en chef technique : Eric Azan ; directeur informatique : José Bolufer

Rédaction en chef centrale :
Alain Debove, Eric Fottorino, Alain Frachon, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre

Rédaction en chef :
François Bonnet *(International)* ; Anne-Line Roccati *(France)* ; Anne Chemin *(Société)* ; Jean-Louis Andréani *(Régions)* ; Laurent Mauduit *(Entreprises)* ; Jacques Buob *(Aujourd'hui)* ; Franck Nouchi *(Culture)* ; Josyane Savigneau *(Le Monde des Livres)* ; Serge Marti *(Le Monde Economie)*

Médiateur : **Robert Solé**

Directrice des projets éditoriaux : Dominique Roynette
Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directrice de la coordination des publications : Anne Chaussebourg
Directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la **Société Editrice du Monde (SAS)**
Durée de la société : quatre-vingt dix-neuf ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 145 473 550 €. Actionnaires directs et indirects : Le Monde SA, Le Monde et Partenaires Associés, Société des Rédacteurs du *Monde*, Société des Cadres du *Monde*, Société des Employés du *Monde*, Fonds commun de placement des personnels du *Monde*, Association Hubert-Beuve-Méry, Société des Lecteurs du *Monde*, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations, Société des Personnels du *Monde*.

www.lemonde.fr édité par Le Monde Interactif.
Président du conseil d'administration : Jean-Marie Colombani. Directeur général : Bruno Patino

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS). La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde
12, rue Maurice-Gunsbourg
94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : **Dominique Alduy**
Directeur général : **Stéphane Corre**
21 bis, *rue Claude-Bernard - BP218*
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

ENTREPRISES

LA CRISE FINANCIÈRE

Les marchés boursiers sont restés, lundi 22 juillet, très fortement déprimés. Aux Etats-Unis, le **DOW JONES** a perdu 2,9 %, tombant à son plus bas niveau depuis octobre 1998. A Paris, le **CAC 40** a chuté de 5,25 %. Face à ce krach interminable, le président **GEORGE W. BUSH** a cherché à convaincre l'opinion américaine que les bénéfices des entreprises vont se redresser, et Wall Street avec eux. En France, **JEAN-PIERRE RAFFARIN** s'est appliqué à rassurer les ménages, soulignant que le pays n'était pas dans la même situation que les Etats-Unis. Inquiets, certains petits épargnants redécouvrent, pourtant, les avantages du **LIVRET A**. Dans un entretien au *Monde*, **FRANÇOIS HOLLANDE**, premier secrétaire du PS, souligne que le « *rôle du politique* » est d'empêcher qu'« *une crise ponctuelle ne se transforme en crise générale* ».

Le krach sans fin menace le pouvoir d'achat des épargnants

Aux Etats-Unis comme en Europe, les marchés financiers ont connu, lundi, une nouvelle journée noire. En France, Jean-Pierre Raffarin a cherché à rassurer les ménages, en affirmant que l'effondrement de la Bourse n'a pas d'impact fort sur l'économie réelle

RASSURER, apaiser, chercher à convaincre les épargnants petits et gros que la chute libre de la Bourse va finir par s'interrompre... Voilà l'exercice obligé auquel se trouvent confrontés nombre de chefs d'Etat ou de gouvernement, d'un côté et de l'autre de l'Atlantique. Exercice difficile, malgré tout, car les turbulences ne cessent de prendre de l'ampleur et brouillent l'horizon économique.

Aux Etats-Unis d'abord, le président George W. Bush, dont les précédents discours n'ont pas produit sur l'opinion les effets escomptés, a ressenti le besoin de monter de nouveau au créneau, lundi 22 juillet, pour convaincre les épargnants que la douche glacée à laquelle ils sont soumis depuis plusieurs mois, va s'interrompre. « *Les bénéfices des entreprises s'améliorent, ce qui veut dire que cela peut profiter à ceux qui investissent sur les marchés* », a-t-il déclaré. Peine perdue !

L'indice phare de Wall Street, le Dow Jones, a chuté de 2,93 % pour tomber à son plus bas depuis octobre 1998, tandis que l'indice composite des valeurs technologiques Nasdaq a renoué avec ses niveaux de décembre 1996, avec un déclin de 2,77 %. Le Standard & Poor's 500, plus représentatif de la tendance générale, a baissé de 3,29 %, il est à son plus bas depuis plus de cinq ans.

A l'aune de ces chiffres, on comprend donc l'inquiétude des autorités américaines. La crise de confiance dans la Bourse, et au-delà dans toute l'économie américaine, est en train de se répandre. Et le fameux « effet de richesse » (un éventuel appauvrissement lié à un recul des revenus boursiers), s'il s'enclenchait, pourrait faire craindre un tassement de la consommation et donc de la croissance. Avec en bout de chaîne le scénario du « *double dip* » (double plongeon) auquel très peu d'économistes croyaient en début d'année, en dehors de Stephen Roach, de Morgan Stanley.

En France, aussi, Jean-Pierre Raffarin a jugé utile d'essayer de rassurer les petits épargnants. Alors que, pour l'heure, très peu de dirigeants politiques, mis à part le socialiste François Hollande, se sont aventurés à donner leur diagnostic de la crise financière, le premier ministre a fait valoir, lundi, que la chute des Bourses ne représentait pas de « *risques graves* » pour la reprise économique en France. « *Je ne crois pas qu'en cette période les risques pour la croissance soient graves. Nous sommes dans une perspective de retour à la croissance* », a-t-il déclaré, affirmant que le lien, en Europe, « *entre la bulle financière et la croissance* [est] *plus distant qu'il ne l'est aux Etats-Unis* ».

On comprend la logique du propos. Dans l'Hexagone, la détention d'actions par les particuliers est beaucoup moins répandue qu'aux Etats-Unis : moins de 16 % des Français âgés de 15 ans et plus possèdent des actions, alors qu'outre-Atlantique plus d'un ménage sur deux est dans ce cas. En France, un possible « effet de richesse » n'est donc guère concevable.

DANGER PRESSENTI

Malgré tout, le gouvernement français pressent le danger. Alors qu'une cascade de mauvaises nouvelles (hausses de certains tarifs publics, progression des prix à la pompe du fait de la suppression de la taxe dite flottante...) vient brouiller ses annonces de baisse de l'impôt sur le revenu, il peut redouter que, par surcroît, les petits épargnants ne soient gagnés par le climat pourri qui règne sur les marchés. Même s'il n'y a pas d'effet mécanique sur l'activité, cette morosité pourrait finir par peser sur le moral des ménages.

Recevant, lundi, Michel Prada, le patron de la Commission des opérations de Bourse, M. Raffarin a donc insisté : « *La France est l'un des pays où les procédures de revue des informations financières des entreprises sont les plus complètes et les plus fiables.* » Rappelant que Daniel Bouton, PDG de la Société générale, conduit un groupe de réflexion du patronat sur ces problèmes, il a aussi assuré que « *les mesures du ressort de l'Etat seront prises en tant que de besoin* ».

Las ! La sinistrose n'en a pas moins continué à gagner du terrain, avec à la clé, un effondrement de tous les marchés européens, dont le CAC 40, qui a encore perdu lundi 5,25 %. Un interminable krach...

L. M.

TOUJOURS PLUS BAS

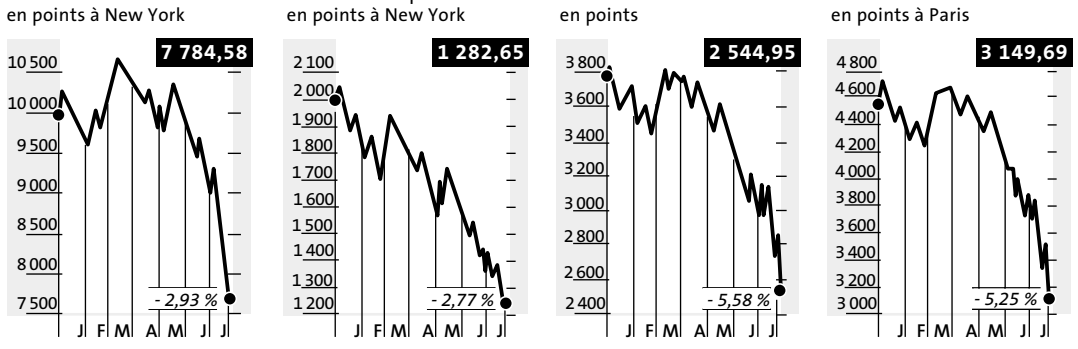

Lundi 22 juillet, les grands indices européens ont perdu entre 2,62 % (Madrid) et 6,92 % (Amsterdam). La chute des marchés nord-américains s'est aussi propagée à l'Amérique latine (- 6,53 % à Sao Paolo) mais a épargné Tokyo (+ 0,26 %).
Source : Bloomberg

Le livret A sert de refuge aux ménages

La chute de la Bourse profite au livret A. Détenu par plus de 46 millions de Français, il a enregistré une collecte nette de 115 millions d'euros au premier semestre, a indiqué lundi 22 juillet la Caisse des dépôts et consignations (CDC). Produit défiscalisé distribué par les Caisses d'épargne et La Poste, le livret A offre un taux de rémunération de 3 %.

Après avoir été délaissé pendant plusieurs années, il était revenu en grâce en 2001, enregistrant une collecte positive de 9 millions d'euros au premier semestre et de 1,6 milliard d'euros sur l'année. Pour 2002, la CDC prévoit une collecte cumulée de 2,6 milliards d'euros.

Plongeon des valeurs d'assurance en Europe

L'annonce par Aegon, deuxième assureur néerlandais, d'une baisse de 30 % à 35 % de son bénéfice pour 2002 en raison de la faiblesse de l'économie et du dollar a fait plonger, lundi 22 juillet, les valeurs d'assurance. L'agence de notation financière Standard & Poor's a indiqué qu'elle pourrait abaisser la notation d'Aegon. Mardi 23 juillet, c'était au tour du bancassureur belgo-néerlandais Fortis d'annoncer qu'il n'atteindra pas ses prévisions de résultats en 2002 en raison de la détérioration des marchés boursiers.

L'action Aegon a perdu 17,79 %, à 13,91 euros, lundi en clôture. Elle a entraîné toutes les valeurs d'assurance dans son sillage. Les compagnies suisses ont été parmi les plus malmenées, notamment Zurich Financial qui a cédé 16,58 %, à 166 francs suisses. Plusieurs investisseurs estiment qu'ils devront renforcer leurs fonds propres. Le français Axa a chuté de 10,91 %, à 12,09 euros, soit son cours le plus bas depuis décembre 1996, à la veille de sa fusion avec l'UAP.

A Wall Street, 6 700 milliards de dollars sont partis en fumée depuis mars 2000

NEW YORK
de notre correspondant

Les deux dernières semaines à Wall Street ont été les pires depuis le krach d'octobre 1987. L'indice Dow Jones a perdu la bagatelle de 1 500 points, soit 16 %. Lundi 22 juillet, il a encore cédé 234 points (2,9 %), passant sous le seuil des 8 000 points et revenant à son niveau de janvier 1998. Plus préoccupant, à plusieurs reprises, la première Bourse du monde a donné le sentiment de céder à la panique. Après plus de deux ans de baisse, il ne s'agit plus d'une correction, comme il s'en produit parfois pour gommer des excès spéculatifs, mais d'une crise de confiance profonde.

L'indice le plus significatif, le Standard & Poor's 500 (SP 500), qui regroupe les 500 premières entreprises américaines, a abandonné près de 50 % en vingt-huit mois. Cela ne lui était plus arrivé depuis le premier choc pétrolier, en 1973-1974. Pour la première fois depuis la Grande Dépression des années 1930, le SP 500 pourrait bien terminer en baisse pour la troisième année consécutive. Autre façon de mesurer l'ampleur du choc : si la Bourse renoue demain avec son rythme moyen de hausse annuelle depuis un siècle de 7 %, le SP 500 ne retrouvera pas ses sommets passés avant 2011. Thomas McManus, le responsable de la stratégie de placement de Bank of America, chiffre à 6 700 milliards de dollars la richesse virtuelle partie en fumée depuis mars 2000.

« *Le culte des actions disparaît* », résume Byron Wien, l'un des principaux économistes de Morgan Stanley. Certes, à long terme, elles offrent des performances supérieures aux obligations et aux autres placements. Mais les gains ne sont pas automatiques et, surtout, sont le prix de risques plus importants. Les actions peuvent baisser pendant des années : une leçon apprise par les investisseurs des années 1930 et 1970, et maintenant par ceux des années 1990. Non seulement les 80 millions d'actionnaires américains ont perdu leurs illusions, mais ils ont aussi le sentiment d'avoir été trompés. Ils faisaient confiance aux entreprises, à leurs dirigeants, à leurs bilans, aux analystes, aux banquiers, aux commissaires aux comptes, aux autorités de marché... Ils croyaient que la Bourse était la voie la plus rapide vers la fortune et qu'Alan Greenspan, le président de la Réserve fédérale (Fed), serait toujours là pour éviter les catastrophes, comme en octobre 1987 et en novembre 1998.

« *La confiance des gens dans les marchés d'actions a été profondément ébranlée*, souligne Jeff Knight, responsable des investissements de Putnam Investments. *Il faudra des années avant qu'elle revienne.* » Acheter une action est un acte de foi dans l'avenir d'une société, de la Bourse, de l'économie. « *Si les actionnaires d'une entreprise ne sont pas raisonnablement sûrs que les bénéfices annoncés sont réels et que les dirigeants ne profitent pas de leur position pour s'enrichir à leur détriment, il n'y a plus de capitalisme* », résume Robert Litan, responsable des études économiques de la Brookings Institution. Et ce n'est pas George W. Bush qui semble capable de redonner confiance dans le système. Les derniers discours du président, notamment celui du 9 juillet à Wall Street, ont tourné au fiasco. La Maison Blanche n'est pas crédible. Elle se débat depuis des semaines pour défendre le passé controversé de dirigeants d'entreprise de M. Bush et de Dick Cheney, le vice-président.

« ENDOMMAGER L'ÉCONOMIE »

Les fondements de la prospérité américaine des dix dernières années semblent menacés. Le paradoxe, souligne Alan Blinder, ancien vice-président de la Fed, « *est que l'économie semble plutôt bien se porter au moment où le marché perd pied* ». La croissance a atteint 6,1 % au premier trimestre et pourrait être supérieure à 3 % sur l'année, selon la Fed. Cette conjoncture solide va-t-elle permettre à Wall Street de se ressaisir ou, au contraire, la Bourse va-t-elle casser la reprise ? « *Si les marchés d'actions continuent à baisser à ce rythme et à détruire la richesse des particuliers, la crise financière peut devenir suffisamment grave pour endommager l'économie*, prévient M. Blinder. *C'est pour cela qu'il faut stopper, et vite, la dégringolade.* »

Les dépenses des Américains représentent les deux tiers du produit intérieur brut des Etats-Unis et ont étonnamment résisté à la récession et aux attaques du 11 septembre 2001. « *Le risque existe de voir les ménages, démoralisés par la chute de Wall Street, cesser tout simplement de consommer pour reconstituer leur épargne. On pourrait alors se retrouver dans une situation comme jamais depuis les années 1930* », estime Richard Hastings, économiste en chef de Cyber Business Credit. Une course contre la montre s'est engagée entre Wall Street (la Bourse) et « Main Street » (le consommateur). De son issue dépend la santé de l'économie mondiale.

Eric Leser

François Hollande : « Le bon équilibre ne peut pas être trouvé de l'intérieur même du système »

Le premier secrétaire du Parti socialiste estime que le rôle du politique est d'empêcher qu'une crise ponctuelle ne dégénère en crise générale

LA CRISE DU CAPITALISME FINANCIER

Comment caractériser l'actuelle crise financière ?

D'abord, cette crise a une dimension conjoncturelle, dont les ressorts n'ont rien de mystérieux : ils sont à l'origine des cycles qui affectent le capitalisme depuis ses origines. En l'occurrence, les turbulences que l'économie mondiale traverse sont liées à l'éclatement de la bulle spéculative autour des nouvelles technologies. Mais elle a aussi une dimension structurelle, qui renvoie aux formes nouvelles que prend le capitalisme

Quelles formes nouvelles ?

Ce nouveau capitalisme s'appuie sur une architecture de groupes industriels et financiers de plus en plus gigantesques – sur une « oligopolisation » du marché. Et il a pour raison d'être une recherche de valorisation des actifs à très court terme, quitte à s'endetter massivement et à oublier les critères de l'économie réelle. C'est aussi une forme de capitalisme qui cherche de plus en plus à s'extraire de toute forme de régulation de la part des Etats, des institutions internationales et même des autorités de marché. En outre, ces dernières années, les gouvernements ont cherché davantage à agir sur les causes conjoncturelles, à travers des politiques macroéconomiques, et peu sur les facteurs structurels qui relèvent de décisions normatives et de régulation à l'échelle internationale

Est-ce une autocritique pour la gauche ?

C'est un constat qui concerne au premier chef les différentes institutions internationales, dont le G8. Il concerne aussi les Européens, même s'il est vrai qu'ils se heurtent souvent à une administration américaine hostile à toute forme de coopération. Mais la gauche serait bien avisée d'y réfléchir, car la spécificité de cette crise, c'est qu'elle n'appelle pas simplement une réponse en termes de stimulation de la croissance, de stabilité monétaire ou d'emploi, c'est-à-dire de réglage macroéconomique. Car l'origine de la crise ne réside pas dans les données de l'économie réelle mais au cœur même des marchés boursiers. C'est pour cela qu'elle menace d'être très déstabilisatrice, si des mesures fortes et coordonnées ne sont pas prises.

Quelles mesures ?

Il y a d'abord les mesures qui relèvent des acteurs privés eux-mêmes. Elles devraient viser à établir plus de transparence, à harmoniser les règles comptables à l'échelle internationale, à fixer des règles prudentielles, à assurer l'indépendance des auditeurs. Si les dirigeants d'entreprise, les banquiers ou les actionnaires ne s'accordent pas pour avancer en ce sens, ils prendront une lourde responsabilité quant à leur propre avenir.

Mais il y a aussi les mesures qui relèvent de la compétence des acteurs publics. Les questions à traiter ne sont pas nouvelles : elles portent sur la réforme du système monétaire international, de sorte qu'il soit plus efficient et plus stable, sur l'harmonisation des règles fiscales, sur la lutte contre les centres offshore et les paradis fiscaux. Enfin, il revient à l'Europe de définir une véritable stratégie de croissance susceptible d'éviter la transmission des chocs venant d'outre-Atlantique. Mais il y a des décisions plus structurelles à prendre pour assurer une meilleure régulation des flux internationaux de capitaux, un contrôle des *hedge funds* [fonds spéculatifs] qui déstabilisent si souvent les entreprises ou encore des dispositions pour améliorer l'efficacité et renforcer la responsabilité et le rôle des conseils d'administration. Je pense en particulier à la présence des salariés dans ces conseils. Il y a enfin une action à mener pour mieux protéger les épargnants, à travers les moyens accordés aux autorités boursières de contrôle.

« [Ce nouveau capitalisme] cherche de plus en plus à s'extraire de toute forme de régulation »

Certains, à gauche, ont parfois été fascinés par l'Amérique, symbole pour eux de la nouvelle économie, et fascinés en particulier par les stock-options...

Il peut arriver que la gauche vive sous la pression. Ainsi, une idée s'est répandue en France, qui veut que notre pays souffre d'une perte d'attractivité, d'une hémorragie de ses cadres. Sans doute y a-t-il une part de réalité dans ce constat, mais les solutions pour prétendument y remédier ont contribué à l'importation de techniques américaines de rémunération particulièrement pernicieuses.

Ce qui veut dire, dans le cas des stock-options...

... que le système est pervers en lui-même. Pervers parce qu'il n'est pas bon de laisser un dirigeant fixer par lui-même sa rémunération ; pervers aussi parce qu'il n'est pas sain de le mettre en situation de privilégier une valorisation à très court terme de son entreprise plutôt qu'une rentabilité de long terme, assise sur une stratégie industrielle. En bref, je préfère les mécanismes collectifs – en l'occurrence les systèmes d'épargne salariale – aux systèmes individualisés, qui peuvent inciter certains à vendre de l'illusion. Ce raisonnement vaut tout autant pour les rémunérations que pour les retraites.

La gauche a-t-elle vraiment une réponse spécifique ?

Si vous voulez me faire dire que ce sont les excès du capitalisme qui finissent souvent par le faire bouger, j'en conviens volontiers. Mais la gauche a un rôle à jouer, à condition d'agir au niveau approprié. Il lui revient de justifier l'action de la puissance publique, de fixer les limites aux marchés, d'introduire des contre-pouvoirs. La pire des choses serait d'avoir un système fermé, avec des actionnaires qui financent des entreprises, des entreprises et des salariés qui financent des fonds de pension, des fonds de pension qui financent les retraites... Car, quand la machine se grippe, les entreprises sont fragilisées, les salariés à la rue, les retraités ruinés... Or comment prévenir cet effet en cascade ? En ayant un système de régulation qui soit en même temps un mécanisme contracyclique : c'est une autre raison qui me conduit à être opposé aux fonds de pension.

C'est le principal enseignement de cette grave secousse boursière. Le bon équilibre ne peut pas être trouvé de l'intérieur même du système. L'autorégulation n'existe pas. C'est le rôle du politique d'empêcher qu'une crise ponctuelle se transforme en crise générale et que le comportement de quelques-uns affecte la situation de tous.

Propos recueillis par Laurent Mauduit

Accord entre Le Monde et le groupe PVC

LES GROUPES *Le Monde et les PVC ont publié le texte suivant :*

« Le 23 juillet 2002, le conseil de surveillance du Monde a approuvé à l'unanimité la prise de participation de 30 % du groupe des Publications de la Vie catholique (PVC). Sous réserve de l'agrément définitif du conseil de surveillance des PVC fixé au 3 septembre, la société éditrice du *Monde* deviendra ainsi son premier actionnaire. Depuis plusieurs mois, les principaux actionnaires du groupe, la famille Hourdin, Michel Houssin, Geneviève Laplagne, François de la Villeguérin et Jacques Bayet recherchaient un acquéreur pour une partie de leurs actions : un nouveau partenaire qui partage à leurs côtés le souci d'indépendance du groupe et le respect des valeurs du christianisme. Au fil de leurs contacts, ils ont préféré privilégier un actionnaire ayant déjà l'expérience de la presse. Depuis la création des deux groupes en 1945, leurs chemins n'ont cessé de se croiser. Pendant qu'Hubert Beuve-Méry fondait *Le Monde,* Georges Hourdin, avec ses amis dominicains, créait *La Vie catholique illustrée.* Les échanges entre les dominicains, Hubert Beuve-Méry, Georges Hourdin et de nombreux dirigeants du groupe ont été intenses et constants pendant plusieurs décennies. Au cours de toute sa vie professionnelle, Hubert Beuve-Méry fut associé à la vie du groupe. Avant la création du *Monde,* il fut rédacteur en chef de *Temps présent* puis, ensuite, administrateur de *Radio Cinéma,* devenu *Télérama.* De son côté, Michel Houssin, successeur de Georges Hourdin à la tête du groupe, fut un porteur important de parts « A » du Monde puis président de l'Association Beuve-Méry jusqu'en 1998. Pendant 50 ans, le groupe des PVC a su créer et développer une activité de presse avec 18 publications – dont les plus importantes sont *La Vie, Télérama,* les revues de Fleurus Presse et Top Famille –, une activité d'édition avec Desclée de Brouwer (DDB), une grande librairie, la Procure, et enfin de nombreuses sociétés de services principalement dédiées à l'activité éditoriale. Aujourd'hui comme hier, le rayonnement des revues explicitement chrétiennes – en particulier *La Vie* – constitue le principal enjeu des PVC. Les dirigeants du *Monde* se dont dits prêts à relever ce défi et ont contresigné la charte du groupe. Avec Le Monde, le groupe des Publications de la Vie catholique partage une expérience professionnelle liée à des exigences éthiques particulières : le refus des pressions, la recherche de la vérité, le respect des consciences, la liberté et l'intégrité des journalistes.

Il est convenu que Le Monde entre comme actionnaire-partenaire, impliqué dans la gestion du groupe. Le Monde financera cette opération par augmentation de ses fonds propres, sans augmentation de son endettement. Il est prévu qu'aucun des signataires, ni Le Monde ni les actionnaires vendeurs, ne pourra céder d'actions durant trois ans. Au-delà, même si aujourd'hui personne ne s'est engagé ni sur un échéancier ni sur des seuils, il est convenu que Le Monde a vocation à devenir majoritaire. La complémentarité et les synergies entre les deux groupes devraient permettre, à terme, de constituer le grand groupe de presse français indépendant. »

L'aviation civile fait grise mine au Salon aéronautique de Farnborough

Le secteur militaire bénéficie des investissements décidés après les attentats du 11 septembre 2001

DU 22 AU 28 JUILLET, le Salon de Farnborough, qui est le pendant du Bourget en Angleterre, accueille tous ceux qui comptent, en matière d'aéronautique, d'industries de défense, de l'espace et de l'électronique. Cette année, dans le domaine civil, l'ambiance y est morose. Si Airbus reste relativement optimiste en raison des parts de marché qu'il continue de grignoter sur son rival Boeing, l'américain estime, lui, que la crise actuelle est *« la plus grave que connaît le secteur »*.

Alors que, faute de trafic, 2 000 avions sont cloués au sol dans le désert du Nevada, les deux constructeurs devraient livrer, au total, 680 appareils cette année (380 pour Boeing et 300 pour Airbus) et environ 600 appareils en 2003 (300 chacun). Chacun accuse l'autre de se livrer à une véritable guerre des prix, surtout que les principaux acheteurs sont les compagnies à bas coûts, particulièrement regardantes. Ainsi la commande majeure de l'année sera-t-elle celle d'EasyJet, qui, début août, devrait commander une centaine d'appareils. Selon la rumeur circulant à Farnborough, Boeing serait favori.

Comme le résume un responsable de la Snecma, un constructeur de réacteurs, *« alors que le nombre de passagers diminue de 10 %, les avions mis sur le marché vont accroître les surcapacités du transport aérien. Et comme ce sont des compagnies à bas coûts qui sont les principales clientes, les compagnies plus classiques vont encore souffrir davantage »*.

RIVALITÉ TRANSATLANTIQUE

La compétition fait aussi rage dans le domaine de l'aviation de transport militaire. Le futur Airbus A 400 m a ainsi du mal à décoller en Europe. Après le retrait de l'Italie puis du Portugal, l'Allemagne hésite à son tour à investir dans ce projet, face à une offensive des Etats-Unis qui proposent le C-130J Hercules existant pour mettre fin au doublon, entre alliés, des dépenses de recherche et développement.

A l'exportation, la bataille entre l'hélicoptère américain de combat Apache et son concurrent franco-allemand, le Tigre, s'est nettement durcie depuis que l'Australie, longtemps considérée comme une chasse gardée des Etats-Unis, a choisi la « machine » européenne.

L'aviation de combat, elle non plus, n'échappe pas à cette rivalité transatlantique. Avec le programme F-35 (l'ancien Joint Strike Fighter), qui a d'ores et déjà retenu l'intérêt de six pays européens (Royaume-Uni, Norvège, Turquie, Pays-Bas, Italie et Danemark), Lockheed Martin est en passe de réussir ce que les Américains n'ont pas pu réaliser précédemment avec le F-104, puis le F-16, à savoir fédérer derrière eux une large partie de l'industrie européenne. L'Eurofighter, le Gripen britannico-suédois et le Rafale français risquent d'en pâtir auprès des clients potentiels.

C'est d'autant plus vrai – et c'est nouveau – que ce secteur-là de la défense pose de nombreuses interrogations. Les combats en Afghanistan ont montré que, désormais, les avions sans pilote guidés automatiquement depuis le sol (les drones, armés ou non) pourraient prétendre, sous certaines conditions, à représenter l'avenir de l'aviation de combat. En la matière, l'industrie américaine, qui expose à Farnborough ses modèles éprouvés en opérations, a une évidente avance technologique.

D'une manière générale, l'Amérique creuse l'écart sauf, sans doute, dans l'aviation civile, gros porteurs et avions d'affaires compris.

Frédéric Lemaître (à Farnborough) et Jacques Isnard

DÉPÊCHES

■ **ALCATEL : cinq plaintes collectives ont été déposées par de petits actionnaires américains** contre l'équipementier en télécommunications. Ils reprochent au groupe français d'avoir livré une analyse erronée de la demande en composants optiques dans le prospectus d'introduction en Bourse de sa filiale Alcatel Optronics.

■ **YSL HAUTE COUTURE : le couturier Yves Saint Laurent et son associé Pierre Bergé** proposent de racheter leur ancienne maison de couture pour un euro symbolique. Ils ne souhaitent pas relancer la haute couture mais se charger de mener à bien le plan social, qui concerne 150 salariés, alors que le comité d'entreprise s'oppose à la vente de la maison par François Pinault à Patrice Bouygues.

■ **BFM : la radio d'informations économiques** devait être déclarée en cessation de paiements, mardi 23 juillet. Selon son président Jean-Luc Mano, *« il y a toujours deux repreneurs en lice »* : Jacob Abbou, repreneur du *Nouvel Économiste*, et RMC Infos.

■ **BANQUES AMÉRICAINES : le ministre de la Justice de l'Etat de New York**, Eliot Spitzer, enquête sur les activités de recherche des banques d'affaires Morgan Stanley et Salomon Smith Barney, et notamment sur l'analyste vedette de cette dernière, Jack Grubman, affirmait, lundi 22 juillet, l'édition en ligne du *Wall Street Journal.*

LES BOURSES DANS LE MONDE 23/7, 9h53

Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER
UNION EUROPÉENNE						
ALLEMAGNE	DAX Index	3801,11 *23/7*	2,97	5467,31 *19/3*	3653,41 *22/7*	18,10
	Euro Neu Markt Price IX	570,61 *23/7*	0,53	1212,43 *4/1*	555,34 *16/7*	
AUTRICHE	Austria traded	1196,13 *23/7*	0,36	1368,18 *2/5*	1109,88 *9/1*	13,20
BELGIQUE	Bel 20	2127,84 *23/7*	1,11	2906,75 *24/4*	2101,77 *22/7*	10,80
DANEMARK	Horsens Bnex	218,70 *23/7*	0,00	280,92 *26/3*	217,91 *22/7*	13,50
ESPAGNE	Ibex 35	6412,90 *23/7*	2,58	8608,50 *4/1*	6251,89 *22/7*	15,50
FINLANDE	Hex General	5380,34 *23/7*	-0,10	9224,38 *4/1*	5369,91 *26/6*	13,70
FRANCE	CAC 40	3225,16 *23/7*	2,40	4720,04 *4/1*	3149,68 *22/7*	15,20
	Mid CAC	1692,60 *22/7*	-1,78	2176,89 *2/4*	1692,59 *22/7*	14,10
	SBF 120	2294,03 *23/7*	2,08	3263,90 *28/3*	2247,20 *22/7*	15,40
	SBF 250	2159,69 *22/7*	-4,42	3081,89 *28/3*	2159,68 *22/7*	15,20
	Indice second marché	2195,79 *22/7*	-1,36	2567,01 *15/5*	2194,28 *17/7*	13,10
	Indice nouveau marché	647,93 *23/7*	1,55	1175,41 *7/1*	630,55 *16/7*	
GRÈCE	ASE General	2083,34 *23/7*	0,00	2655,07 *3/1*	2072,05 *22/7*	15,50
IRLANDE	Irish Overall	4212,49 *23/7*	0,09	6085,02 *18/1*	4190,29 *22/7*	10,60
ITALIE	Milan Mib 30	24575,00 *23/7*	1,86	33548,00 *17/4*	24444,00 *16/7*	16,40
LUXEMBOURG	Lux Index	913,10 *22/7*	-2,27	1169,47 *14/1*	821,61 *30/4*	14,10
PAYS BAS	Amster. Exc. Index	355,58 *23/7*	3,72	531,45 *18/4*	342,82 *22/7*	12,70
PORTUGAL	PSI 20	6235,10 *23/7*	0,52	7998,50 *4/1*	6329,41 *19/7*	14,40
ROYAUME UNI	FTSE 100 index	3981,10 *23/7*	2,20	5362,29 *4/1*	3860,30 *16/7*	13,70
	FTSE techMark 100 index	764,70 *23/7*	2,23	1569,61 *4/1*	731,22 *16/7*	122,10
SUÈDE	OMX	526,86 *23/7*	0,90	878,88 *4/1*	529,66 *22/7*	18,20
EUROPE						
HONGRIE	Bux	7115,42 *22/7*	-3,59	9019,42 *7/5*	7052,97 *3/1*	9,60
ISLANDE	ICEX 15	1279,30 *22/7*	-0,15	1413,85 *21/3*	1142,61 *7/1*	
POLOGNE	WSE Wig index	12962,95 *22/7*	-2,68	16423,34 *25/1*	13267,80 *19/7*	192,00
TCHÉQUIE	Exchange PX 50	418,80 *23/7*	1,43	479,39 *10/5*	384,60 *2/1*	
RUSSIE	RTS	356,59 *22/7*	-5,30	425,42 *20/5*	267,70 *3/1*	
SUISSE	Swiss market	4873,80 *23/7*	3,70	6740,60 *17/5*	5490,50 *26/6*	14,20
TURQUIE	National 100	10170,25 *23/7*	0,53	15071,83 *8/1*	8514,03 *3/7*	11,60
AMÉRIQUES						
ARGENTINE	Merval	364,43 *22/7*	-3,97	471,33 *6/2*	267,73 *14/6*	20,40
BRÉSIL	Bovespa	9892,33 *22/7*	-6,53	14495,28 *18/3*	10213,32 *12/7*	7,40
CANADA	TSE 300	6366,67 *22/7*	-2,58	7992,70 *7/3*	6534,29 *19/7*	17,30
CHILI	Ipsa	80,35 *23/7*	-1,81	102,37 *4/1*	80,19 *17/7*	13,60
ETATS-UNIS	Dow Jones ind.	7784,58 *22/7*	-2,93	10673,09 *19/3*	7807,22 *22/7*	16,40
	Nasdaq composite	1282,65 *22/7*	-2,77	2098,87 *9/1*	1281,02 *22/7*	34,40
	Nasdaq 100	939,10 *22/7*	-2,73	1710,22 *9/1*	945,84 *11/7*	33,20
	Wilshire 5000	7825,53 *22/7*	-3,19	10983,40 *19/3*	8024,16 *19/7*	
	Standards & Poors 500	819,85 *22/7*	-3,29	1176,96 *7/1*	842,07 *19/7*	15,90
MEXIQUE	IPC	6113,83 *22/7*	-3,52	7611,12 *11/4*	6104,56 *26/6*	10,80
ASIE-OCÉANIE						
AUSTRALIE	All ordinaries	3034,60 *23/7*	0,00	3443,89 *14/2*	3054,00 *19/7*	15,10
CHINE	Shangaï B	154,12 *22/7*	-1,78	171,72 *4/1*	121,08 *23/1*	18,00
	Shenzen B	246,87 *22/7*	-2,82	265,91 *4/1*	182,42 *23/1*	18,50
CORÉE DU SUD	Composite	720,90 *22/7*	-4,47	943,53 *22/4*	690,35 *2/1*	
HONG KONG	Hang Seng	10312,23 *23/7*	2,00	12020,45 *17/5*	10213,01 *17/7*	14,80
	All ordinaries	4540,17 *23/7*	1,79	5277,35 *17/5*	4542,79 *17/7*	
INDE	Bombay SE 30	380,97 *22/7*	-2,50	415,77 *5/4*	339,26 *1/1*	1,30
ISRAËL	Tel Aviv 100	367,74 *22/7*	0,82	468,92 *7/1*	340,29 *24/6*	
JAPON	Nikkei 225	10215,63 *23/7*	0,26	12081,42 *27/5*	9420,84 *6/2*	24,40
	Topix index	992,83 *23/7*	0,14	1144,02 *27/5*	921,08 *6/2*	30,60
MALAISIE	KL composite	722,60 *23/7*	0,84	816,94 *23/4*	681,50 *2/1*	15,80
NOUVELLE-ZÉLANDE	All ordinar.	727,59 *23/7*	-0,24	786,14 *18/6*	735,65 *26/4*	
SINGAPOUR	Straits Time	1565,90 *23/7*	1,94	1848,98 *5/3*	1520,09 *26/6*	
TAÏWAN	Weighted	5043,50 *22/7*	-2,29	6484,93 *22/4*	4808,16 *3/7*	17,70
THAILANDE	Thaï SE	386,63 *23/7*	0,93	430,67 *14/6*	302,38 *2/1*	
AFRIQUE						
AFRIQUE DU SUD	All share	10815,08 *24/6*	0,00	11665,33 *22/5*	10138,29 *30/1*	10,10
COTE D'IVOIRE	BRVM	68,20 *19/7*	-2,93	77,38 *2/1*	70,11 *28/5*	

PER - Price Earning Ratio (ou cours/bénéfice) : cours de Bourse divisé par le bénéfice par action estimé pour l'exercice courant. PER : Jacques Chahine Finances ; données : la Cote Bleue.
n/d : valeur non disponible.

EUROPE Mardi 23 juillet 9h53

INDICES

SECTEURS EURO STOXX

	Indice	% var.
EURO STOXX 50	2619,16	2,92
AUTOMOBILE	190,75	2,50
BANQUES	220,05	2,10
PRODUIT DE BASE	170,98	0,32
CHIMIE	299,24	2,84
TÉLÉCOMMUNICATIONS	309,57	2,84
CONSTRUCTION	199,21	0,59
CONSOMMATION CYCLIQUE	98,80	2,26
PHARMACIE	345,14	2,60
ÉNERGIE	265,21	3,21
SERVICES FINANCIERS	165,45	0,46
ALIMENTATION ET BOISSON	199,88	1,63
BIENS D'ÉQUIPEMENT	287,40	1,65
ASSURANCES	202,01	3,80
MÉDIAS	164,99	2,48
BIENS DE CONSOMMATION	287,59	2,49
COMMERCE ET DISTRIBUTION	225,98	2,88
HAUTE TECHNOLOGIE	272,93	1,37
SERVICES COLLECTIFS	229,75	2,40

LES 50 VALEURS DE L'EURO STOXX

	Code pays	Cours	% var. /préc.
ABN AMRO HOLDING	NL	14,16	4,89
AEGON NV	NL	14,59	4,89
AIR LIQUIDE	FR	138,30	1,92
ALCATEL A	FR	6,13	3,37
ALLIANZ N	AL	156,60	3,57
AVENTIS	FR	58,40	3,00
AXA	FR	12,43	2,81
BASF AG	AL	40,00	3,92
BAYER	AL	27,30	2,44
BAYR.HYP.U.VERBK	AL	24,97	1,50
BBVA	ES	9,97	2,78
BNP PARIBAS	FR	41,78	2,23
BSCH	ES	7,32	3,83
CARREFOUR	FR	42,10	4,00
DAIMLERCHRYSLER N	AL	43,70	3,51
DANONE	FR	118,60	1,02
DEUTSCHE BANK AG	AL	60,75	3,14
DEUTSCHE TELEKOM	AL	11,98	2,74
E.ON	AL	51,02	3,49
ENDESA	ES	12,33	3,61
ENEL	IT	4,81	1,26
ENI SPA	IT	13,55	2,57
FORTIS	BE	15,55	0,65
FRANCE TELECOM	FR	14,23	4,48
GENERALI ASS.	IT	18,55	2,32
ING GROEP CVA	NL	20,69	5,40
KONINKLIJKE AHOLD	NL	16,36	4,80
L'OREAL	FR	67,65	2,42
LVMH	FR	43,06	1,75
MUENCHENER RUECKV	AL	194,50	4,85
NOKIA OYJ	FI	12,68	-0,16
PINAULT PRINTEMPS	FR	88,30	1,03
REPSOL YPF	ES	11,20	1,91
ROY.PHILIPS ELECTR	NL	24,41	3,17
ROYAL DUTCH PETROL	NL	42,74	4,14
RWE	AL	34,20	2,03
SAINT GOBAIN	FR	37,45	0,00
SANOFI-SYNTHELABO	FR	55,70	1,27
SANPAOLO IMI	IT	7,68	1,86
SIEMENS	AL	53,75	2,19
SOCIETE GENERALE A	FR	49,35	2,62
SUEZ	FR	21,28	2,60
TELECOM ITALIA	IT	8,16	2,13
TELEFONICA	ES	9,20	3,60
TIM	IT	4,43	2,31
TOTAL FINA ELF	FR	131,80	2,81
UNICREDITO ITALIAN	IT	3,76	0,53
UNILEVER CVA	NL	53,10	1,34
VIVENDI UNIVERSAL	FR	16,85	3,50
VOLKSWAGEN	AL	41,36	3,40

ZONE EURO : FR (France), **AL** (Allemagne), **ES** (Espagne), **IT** (Italie), **PT** (Portugal), **IR** (Irlande), **LU** (Luxembourg), **NL** (Pays-Bas), **AT** (Autriche), **FI** (Finlande), **BE** (Belgique), **GR** (Grèce).
HORS ZONE EURO : CH (Suisse), **NO** (Norvège), **SE** (Suède), **RU** (Royaume-Uni), **DK** (Danemark).

FRANCFORT

22/7 : 186 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture (€)	% var.
Meilleures performances		
BIODATA INF TECH	0,08	33,33
HAITEC	1,38	22,12
UPDATE SOFTWARE	0,70	16,67
MIS	1,95	14,71
WIZCOM TECHNOL.	0,32	14,29
GAUSS INTERPRISE	0,34	13,33
MUEHL PRODUCT&SERV	0,19	11,76
Plus mauvaises performances		
KLING JELKO	0,05	-87,50
PRODACTA AG	0,02	-50,00
FORTUNECITY.COM	0,05	-37,50
TAG TEGERNSEE IMMO	20,36	-35,37
EHLEBRACHT VORZ	0,65	-35,00
TELESENSKSCL	0,02	-33,33
ARTSTOR	0,02	-33,33

LONDRES

22/7 : 1650 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture (£)	% var.
Meilleures performances		
QXL RICARDO	0,01	37,50
BALTIMORE TECHNOL	0,06	15,00
AUTONOMY CORP	1,20	2,57
MOTHERCARE	1,22	1,87
COLT TELECOM GROUP	0,44	1,73
GALLAHER GROUP PLC	5,35	1,71
BRADFORD & BINGLEY	3,08	1,57
Plus mauvaises performances		
TELEWEST COMM	0,01	-44,72
STAGECOACH GROUP	0,38	-27,18
SCOOT.COM	0,01	-23,08
KINGFISHER	0,37	-17,78
PACE MICRO TECH	0,24	-11,32
AVIVA	3,80	-9,74
BOOKHAM TECHNOLOGY	0,73	-9,37

TOKYO

23/7 : 738 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture (¥)	% var.
Meilleures performances		
TAKASAGO TEKKO	118,00	34,09
PA	219,00	29,59
SUZUKI METAL IND	146,00	25,86
SHINKO PLANTECH	173,00	20,14
TOHO ACETYLENE	137,00	19,13
TOWA MECCS	101,00	13,48
TOHOKU MISAWA HOME	531,00	12,98
Plus mauvaises performances		
TAKAKITA	230,00	-26,05
BNP PARIBAS	5120,00	-13,22
BANK OF AMERICA	7010,00	-10,13
NISSEKI HOUSE INDU	18,00	-10,00
SANSUI ELECTRIC	9,00	-10,00
NIPPON FOIL MFG	76,00	-9,52
UNION TOOL	4310,00	-9,45

PARIS

22/7 : volume d'échange non disponible

Valeur	Cours de clôture (€)	% var.
Meilleures performances		
ASF	24,40	6,09
SOITEC	7,08	3,66
BENETEAU	46,27	3,28
NRJ GROUP	17,75	2,60
EQUANT	7,14	1,71
EUROTUNNEL	0,90	1,12
M6	23,85	1,06
Plus mauvaises performances		
PENAUILLE POLYSERV	16,00	-11,06
AXA	12,09	-10,91
ROYAL DUTCH PETROL	41,41	-10,72
INGENICO	14,80	-10,63
OBERTHUR CARD SYST	2,32	-10,42
GEMPLUS INTL	1,22	-8,27
PINGUELY-HAULOTTE	6,05	-8,19

NEW YORK

Séance du 22/7

NYSE

2150 millions de titres échangés

Valeur	Cours de clôture ($)	% var.
3M	109,00	0,11
AM INTL GRP	56,15	-1,16
ALCOA	24,85	-7,96
AOL TIME WARNER	12,01	3,71
AMERICAN EXPRESS	28,97	-8,47
AT & T	9,52	-4,03
BANK OF AMERICA	60,27	-2,03
BOEING CO	38,53	-3,48
BRISTOL MYERS SQUI	21,80	-1,80
CATERPILLAR	40,63	-1,88
CITIGROUP	32,04	-11,00
COCA-COLA	45,89	1,77
COLGATE PALMOLIVE	45,31	2,14
DOW CHEMICAL	26,65	-4,27
DUPONT DE NEMOURS	36,82	-3,86
EASTMAN KODAK	27,33	-1,69
EXXON MOBIL	30,27	-6,57
FORD MOTOR	12,27	-0,97
GENERAL ELECTRIC	25,66	-3,24
GENERAL MOTORS	41,00	-3,69
GILLETTE CO	29,00	4,43
HEWLETT PACKARD	12,00	-6,25
HOME DEPOT INC	28,08	-2,16
HONEYWELL INTL	29,55	-2,18
IBM	68,50	-4,86
INTL PAPER	36,59	-3,28
JOHNSON & JOHNSON	42,53	1,62
J.P.MORGAN CHASE	24,52	-6,05
LUCENT TECHNOLOGIE	2,10	5,00
MC DONALD'S CORP	23,30	-3,60
MERCK AND CO	40,01	-3,59
MOTOROLA	14,12	-4,98
NORTEL NETWORKS	1,79	-10,50
PEPSICO	35,50	-1,93
PFIZER INC	25,92	-3,36
PHILIP MORRIS COS	42,05	0,96
PROCTER AND GAMBLE	77,83	4,53
SBC COMMUNICATIONS	23,96	-10,19
TEXAS INSTRUMENTS	23,39	-5,88
UNITED TECHNOLOGIE	60,00	-2,66
VERIZON COMM	28,65	-11,85
WAL-MART STORES	44,60	-4,09
WALT DISNEY COMPAN	15,90	-4,45

NASDAQ

2362 millions de titres échangés

Valeur	Cours de clôture ($)	% var.
ALTERA CORP	12,38	-0,40
AMAZON.COM	15,50	1,37
AMGEN INC	35,28	-0,51
APPLIED MATERIALS	16,83	0,18
BED BATH & BEYOND	28,87	-1,30
CISCO SYSTEMS	12,98	-4,91
COMCAST A SPECIAL	21,05	-2,55
CONCORD EFS	23,83	-1,04
DELL COMPUTER	23,77	-5,22
EBAY	56,05	-5,88
FLEXTRONICS INTL	7,86	-0,73
GEMSTAR TV GUIDE	4,41	-0,45
GENZYME	18,64	-0,49
INTEL CORP	18,26	-2,09
INTUIT	40,63	-1,79
JDS UNIPHASE	3,34	-1,83
LINEAR TECHNOLOGY	29,27	-0,14
MAXIM INTEGR PROD	38,25	-4,09
MICROSOFT	46,31	-6,56
ORACLE CORP	9,23	-5,04
PAYCHEX	22,23	-4,51
PEOPLESOFT INC	16,23	-0,55
QUALCOMM INC	29,47	-1,73
SIEBEL SYSTEMS	9,07	-2,47
STARBUCKS CORP	19,62	-2,39
SUN MICROSYSTEMS	4,06	-4,47
VERITAS SOFTWARE	17,66	-3,50
WORLDCOM	0,14	55,56
XILINX INC	19,99	-1,06
YAHOO INC	13,32	-0,37

MARCHÉ DES CHANGES 23/7, 9h53

	Dollar	100 Yens	Euro	Livre	Franc S.
NEW YORK ($)		0,85150	**0,99275**	1,56570	0,68159
TOKYO (¥)	117,44000		**116,61500**	183,86000	80,06726
PARIS (€)	1,00725	0,85755		1,57660	0,68685
LONDRES (£)	0,63869	0,54389	**0,63420**		0,43544
ZURICH (FR. S.)	1,46715	1,24895	**1,45665**	2,29655	

COURS DE L'EURO

	Achat	Vente
COURONNE DANOISE	7,4314	7,4336
COURONNE NORVÉG.	7,6140	7,6190
COURONNE SUÉDOISE	9,4818	9,4868
COURONNE TCHÉQUE	30,3319	30,4434
DOLLAR AUSTRALIEN	1,8366	1,8374
DOLLAR CANADIEN	1,5672	1,5682
DOLLAR HONGKONG	7,7382	7,7482
DOLLAR NÉO-ZÉLAND.	2,0950	2,1003
FORINT HONGROIS	243,6436	244,0258
LEU ROUMAIN	32957,0000	33023,0000
ROUBLE	31,1610	31,4610

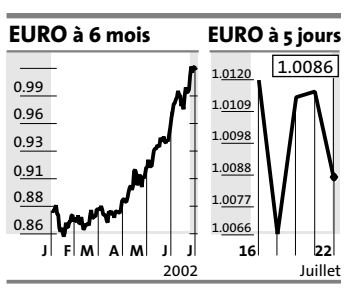

TAUX

TAUX D'INTÉRÊTS LE 23/7

	Taux j.le j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3,31	3,40	4,95	5,29
ROYAUME-UNI	3,75	4,01	5,00	4,84
ITALIE	3,31	3,40	5,04	5,40
ALLEMAGNE	3,31	3,40	4,81	5,24
JAPON	0,05	0,07	1,13	1,88
ÉTATS-UNIS	1,81	1,85	4,57	5,52
SUISSE	1,07	1,10	3,00	3,58

MARCHÉS A TERME LE 23/7, 9h53

	Echéance	Premier prix	Dernier prix	Contrats ouverts
PARIS				
CAC 40 TER.	7/2	3137,00	3106,00	555648
EURO NOTIO.	9/2		88,40	5
EURO ST. 50	9/2	2571,00	2621,00	1267
FRANCFORT				
BUND 10 ANS	9/2	108,65	108,48	795303
LONDRES				
EURIBOR 3M.	12/2	96,48	96,44	405120
NEW YORK				
DOW JONES	9/2	7945,00	7780,00	34225
S. & POORS	9/2	820,50	828,80	557530

TAUX COURANTS

Taux de base bancaire	6,60 %
Taux des oblig. des sociétés privées	5,40 %
Taux d'intérêt légal	4,26 %
Crédit immobilier à taux fixe	
taux effectif moyen	6,05 %
usure	8,07 %
Crédit immobilier à taux variable	
taux effectif moyen	6,04 %
usure	8,05 %
Crédit consommation (- de 1 524 euros)	
taux effectif moyen	17,35 %
usure	23,13 %
Crédit renouvelable, découverts	
taux effectif moyen	13,98 %
usure	18,64 %
Crédit consommation (+ de 1 524 euros)	
taux effectif moyen	8,70 %
usure	11,60 %
Crédit aux entreprises (+ de 2ans)	
moyenne taux variable	5,76 %
usure taux variable	7,68 %
moyenne taux fixe	6,31 %
usure taux fixe	8,41 %

(Taux de l'usure : taux maximum légal)

OR

MARDI 23 JUILLET 9h53

	Cours	% var.
OR FIN KILO BARRE	10280,00	0,78
OR FIN LINGOT	10290,00	1,88
ONCE D'OR EN DOLLAR	322,90	
PIÈCE 20 FR. FRANCAIS	59,40	2,77
PIÈCE 20 FR. SUISSE	58,50	1,74
PIÈCE UNION LAT. 20	58,50	1,56
PIÈCE 10 US$	210,00	-2,44
PIÈCE 20 US$	380,25	-1,17
PIÈCE 50 PESOS MEXICAINS	380,00	0,07

DENRÉES

MARDI 23 JUILLET 9h53

	Cours	% var.
BLE ($ CHICAGO)	349,25	2,72
CACAO ($ NEW YORK)	1828,00	2,12
CAFE (£ LONDRES)	526,00	-1,04
COLZA (€ PARIS)	243,00	1,67
MAÏS ($ CHICAGO)	256,50	4,80
ORGE (£ LONDRES)	59,75	0,00
JUS D'ORANGE ($ NEW YORK)	0,99	2,06
SUCRE BLANC (£ LONDRES)	187,90	2,62
SOJA TOURT. ($ CHICAGO)	175,20	3,18

MÉTAUX

MARDI 23 JUILLET 9h53

	Cours	% var.
LONDRES		
ALUMINIUM COMPTANT ($)	1319,90	-0,80
ALUMINIUM À 3 MOIS ($)	1340,52	-0,76
CUIVRE COMPTANT ($)	1552,75	-1,21
CUIVRE À 3 MOIS ($)	1570,00	-1,28
ETAIN COMPTANT ($)	4461,00	-0,90
ETAIN À 3 MOIS ($)	4500,00	-0,90
NICKEL COMPTANT ($)	7127,00	-3,57
NICKEL À 3 MOIS ($)	7150,00	-3,51
PLOMB COMPTANT ($)	443,00	-0,67
PLOMB À 3 MOIS ($)	453,51	-0,63
ZINC COMPTANT ($)	788,75	-3,01
ZINC À 3 MOIS ($)	808,00	-2,94
NEW YORK		
ARGENT À TERME ($)	502,00	-0,50
PLATINE À TERME ($)	515,60	0,47

MARCHÉS FRANÇAIS

PREMIER MARCHÉ

VALEURS FRANCAISES

Mardi 23 juillet 9h30

Valeur	Dernier cours	Cours préc.	% var. /préc.	% var. 31/12	Plus haut	Plus bas	Divid. net	Code sicovam
ACCOR	**32,71**	32,17	**1,68**	-19,88	**49,00**	32,17	**1,05**	12040
AFFINE	**38,95**	38,95	**n/d**	5,55	**40,05**	30,34	**1,40**	3610
AGF	**36,14**	35,85	**0,81**	-32,94	**58,50**	35,65	**2,00**	12592
AIR FRANCE GPE NOM	**13,40**	13,16	**1,82**	-18,49	**21,19**	13,10	**0,22**	3112
AIR LIQUIDE	**137,40**	135,70	**1,25**	-1,79	**160,00**	133,15	**3,20**	12007
ALCATEL A	**6,07**	5,93	**2,36**	-68,38	**21,62**	5,43	**0,16**	13000
ALCATEL O	**1,87**	1,83	**2,19**	-75,77	**9,62**	1,61	**0,10**	13015
ALSTOM	**10,79**	10,50	**2,76**	-7,61	**15,24**	9,20	**0,55**	12019
ALTRAN TECHNO. #	**23,15**	22,92	**1,00**	-54,38	**66,40**	18,90	**0,20**	3463
ARBEL#	**3,32**	3,45	**-3,77**	7,09	**7,50**	2,92	**0,53**	3588
AREVA CIP	**171,00**	172,80	**-1,04**	7,21	**201,00**	160,00	**6,20**	4524
ASF	**24,74**	24,40	**1,39**	n/d	**28,20**	23,00	**n/d**	18415
ATOS ORIGIN	**50,00**	49,58	**0,85**	-32,01	**94,40**	47,71	**n/d**	5173
AVENTIS	**58,30**	56,70	**2,82**	-26,89	**85,95**	56,55	**0,58**	13046
AXA	**12,24**	12,09	**1,24**	-47,84	**26,09**	12,09	**0,56**	12062
BACOU DALLOZ	**90,00**	92,90	**-3,12**	2,27	**138,00**	83,30	**0,90**	6089
BAIL INVESTIS.CA.	**135,00**	135,00	**n/d**	11,47	**147,00**	122,50	**7,58**	12018
BEGHIN SAY	**37,50**	37,55	**-0,13**	-8,08	**45,90**	36,52	**1,70**	4455
BIC	**33,00**	32,75	**0,76**	-13,97	**44,66**	32,40	**0,36**	12096
BNP PARIBAS	**41,60**	40,87	**1,79**	-17,21	**61,85**	40,87	**1,20**	13110
BOLLORE	**236,00**	238,90	**-1,21**	-1,74	**262,00**	230,00	**3,00**	12585
BOLLORE INV.	**45,00**	44,00	**2,27**	-12,36	**55,00**	43,00	**0,25**	3929
BONGRAIN	**50,00**	50,40	**-0,79**	11,11	**59,80**	41,70	**1,45**	12010
BOUYGUES	**24,44**	24,10	**1,41**	-33,58	**38,95**	23,70	**0,36**	12050
BOUYGUES OFFS.	**n/d**	60,00	**n/d**	49,81	**60,00**	38,60	**1,10**	13070
BULL#	**0,42**	0,44	**-4,55**	-65,85	**1,36**	0,40	**n/d**	5260
BURELLE (LY)	**n/d**	66,85	**n/d**	34,69	**68,00**	49,63	**0,60**	6113
BUSINESS OBJECTS	**22,15**	22,09	**0,27**	-41,01	**51,00**	21,62	**n/d**	12074
CANAL +	**3,94**	3,85	**2,34**	10,05	**4,04**	3,43	**0,18**	12546
CAP GEMINI	**34,32**	33,25	**3,22**	-57,68	**90,70**	31,50	**0,40**	12533
CARBONE-LORRAINE	**25,80**	25,52	**1,10**	-14,00	**39,48**	25,52	**0,80**	3962
CARREFOUR	**41,50**	40,48	**2,52**	-28,93	**58,80**	40,48	**0,56**	12017
CASINO GUICH.ADP	**54,70**	54,60	**0,18**	-12,48	**67,30**	51,05	**1,58**	12113
CASINO GUICHARD	**75,70**	75,65	**0,07**	-12,63	**89,90**	71,00	**1,54**	12558
CASTORAMA DUB.(LI)	**65,90**	65,85	**0,08**	13,91	**68,50**	54,25	**0,76**	12420
CEGID (LY)	**54,10**	55,00	**-1,64**	-30,95	**90,50**	52,70	**2,30**	12470
CEREOL	**31,01**	31,50	**-1,56**	8,99	**36,40**	28,00	**0,65**	4456
CERESTAR	**n/d**	30,00	**n/d**	-2,59	**33,06**	30,00	**n/d**	4457
CFF.RECYCLING	**44,00**	44,50	**-1,12**	10,00	**49,88**	38,50	**2,08**	3905
CHARGEURS	**26,01**	26,15	**-0,54**	4,08	**30,66**	22,34	**3,00**	13069
CHRISTIAN DIOR	**33,70**	32,95	**2,28**	-2,23	**47,63**	29,81	**0,50**	13040
CIC -ACTIONS A	**127,30**	127,20	**0,08**	5,64	**135,00**	118,70	**2,36**	12005
CIMENTS FRANCAIS	**47,80**	48,01	**-0,44**	-0,41	**53,50**	46,20	**1,40**	12098
CLARINS	**50,50**	49,47	**2,08**	-20,34	**72,50**	49,35	**0,65**	13029
CLUB MEDITERRANEE	**29,00**	28,25	**2,65**	-29,26	**56,40**	28,05	**1,00**	12156
CNP ASSURANCES	**36,06**	36,01	**0,14**	1,00	**43,98**	33,60	**1,39**	12022
COFACE SVN CA	**60,55**	61,20	**-1,06**	27,74	**64,00**	46,40	**1,47**	12099
COFLEXIP	**95,00**	94,00	**1,06**	-40,25	**172,00**	90,00	**0,31**	13064
COLAS	**n/d**	69,40	**n/d**	9,55	**75,95**	62,00	**2,80**	12163
CONTIN.ENTREPR.	**42,11**	42,11	**n/d**	-5,79	**46,90**	38,02	**0,70**	3664
CREDIT AGRICOLE	**18,95**	18,90	**0,26**	6,52	**24,70**	17,58	**0,55**	4507
CRED.FON.FRANCE	**16,11**	16,16	**-0,31**	10,79	**16,70**	13,05	**0,40**	12081
CREDIT LYONNAIS	**39,54**	39,16	**0,97**	5,44	**48,80**	36,14	**0,75**	18420
CS COM.ET SYSTEMES	**8,24**	8,00	**3,00**	-0,72	**12,25**	7,60	**n/d**	7896
DANONE	**118,40**	117,40	**0,85**	-13,57	**150,40**	117,20	**2,06**	12064
DASSAULT-AVIATION	**354,00**	352,00	**0,57**	11,67	**425,00**	284,90	**6,50**	12172
DASSAULT SYSTEMES	**32,26**	32,01	**0,78**	-40,25	**59,40**	31,20	**0,33**	13065
DEV.R.N-P.CAL LI #	**15,30**	15,10	**1,32**	6,25	**16,90**	13,00	**0,55**	12423
DEVEAUX(LY)#	**69,80**	70,00	**-0,29**	-13,29	**78,00**	65,00	**3,00**	6100
DIDOT-BOTTIN	**n/d**	78,75	**n/d**	29,09	**88,00**	61,10	**2,74**	3747
DMC (DOLLFUS MI)	**5,95**	6,00	**-0,83**	-20,56	**11,48**	5,80	**0,61**	12133
DYNACTION	**n/d**	29,00	**n/d**	7,80	**32,40**	25,41	**0,50**	13035
EIFFAGE	**77,90**	81,00	**-3,83**	13,88	**97,40**	68,80	**2,10**	13045
ELECT.MADAGASCAR	**23,20**	23,18	**0,09**	3,11	**24,95**	19,60	**n/d**	3571
ELIOR SVN SCA	**7,20**	7,30	**-1,37**	-10,66	**9,88**	6,50	**0,07**	12127
ENTENIAL(EX CDE)	**30,10**	30,30	**-0,66**	18,73	**35,89**	25,35	**0,54**	12093
ERAMET	**32,25**	31,90	**1,10**	-6,79	**39,80**	30,00	**0,60**	13175
ESSILOR INTL	**38,24**	37,98	**0,68**	12,63	**45,57**	31,20	**0,41**	12166
ESSO	**84,00**	84,10	**-0,12**	4,73	**96,80**	79,50	**3,25**	12066
EULER ET HERMES	**29,30**	29,95	**-2,17**	-29,15	**46,13**	28,30	**1,40**	12130
EURAZEO	**43,60**	43,00	**1,40**	-28,40	**60,80**	42,10	**1,00**	12112
EURO DISNEY SCA	**0,66**	0,64	**3,13**	-25,00	**1,21**	0,59	**n/d**	12587
EUROTUNNEL	**0,91**	0,90	**1,11**	-19,46	**1,18**	0,84	**n/d**	12537
FAURECIA	**36,55**	36,90	**-0,95**	-38,05	**61,40**	36,11	**0,91**	12114
F.F.P. (NY)	**97,00**	97,00	**n/d**	-0,05	**132,50**	94,20	**2,20**	6478
FIMALAC	**38,87**	40,65	**-4,38**	-3,54	**50,50**	37,00	**1,40**	3794
FINAXA	**n/d**	58,60	**n/d**	-25,96	**107,50**	58,50	**2,24**	3313
FONC.LYON.#	**28,48**	28,34	**0,49**	6,66	**32,60**	25,20	**1,00**	3340
FRANCE TELECOM	**14,03**	13,62	**3,01**	-68,75	**48,16**	8,60	**1,00**	13330
FROMAGERIES BEL	**n/d**	118,00	**n/d**	18,05	**120,00**	91,80	**2,22**	12185
GALERIES LAFAYETTE	**127,60**	127,50	**0,08**	-16,54	**168,90**	123,10	**0,90**	12124
GAUMONT #	**47,00**	49,99	**-5,98**	14,07	**53,70**	39,00	**0,57**	3489
GECINA	**94,50**	94,50	**n/d**	3,27	**104,00**	90,00	**3,60**	13151
GENERALE DE SANTE	**15,11**	15,00	**0,73**	5,22	**17,85**	13,71	**n/d**	4447
GEOPHYSIQUE	**33,60**	33,65	**-0,15**	-4,68	**50,05**	32,80	**1,22**	12016
GFI INFORMATIQUE	**6,35**	6,25	**1,60**	-47,30	**13,34**	6,11	**0,15**	6337
GRANDVISION CA#	**16,75**	16,70	**0,30**	9,83	**20,10**	15,05	**0,30**	5297
GROUPE GASCOGNE	**75,00**	76,25	**-1,64**	1,07	**86,00**	67,75	**2,70**	12441
GROUPE PARTOUCHE #	**81,00**	80,55	**0,56**	9,09	**84,20**	63,00	**0,80**	5354
GR.ZANNIER (LY)	**n/d**	90,25	**n/d**	14,82	**91,00**	72,00	**0,73**	12472
GUYENNE GASCOGNE	**78,50**	78,50	**n/d**	-7,64	**92,95**	78,30	**1,70**	12028
HAVAS	**5,27**	5,28	**-0,19**	-35,17	**11,00**	5,16	**0,17**	12188
IMERYS	**121,80**	123,50	**-1,38**	12,98	**139,00**	98,00	**3,70**	12085
IMMEUBLES DE FCE	**n/d**	22,00	**n/d**	n/d	**25,00**	19,80	**0,30**	12037
IMMOBANQUE NOM.	**127,00**	127,00	**n/d**	n/d	**132,50**	118,00	**7,92**	5793
INFOGRAMES ENTER.	**4,37**	4,22	**3,55**	-66,25	**15,98**	3,20	**n/d**	5257
INGENICO	**15,10**	14,80	**2,03**	-26,48	**25,90**	14,40	**0,15**	12534
JC DECAUX	**10,70**	10,38	**3,08**	-14,74	**15,40**	10,00	**n/d**	7791
KAUFMAN ET BROAD	**18,54**	19,20	**-3,44**	12,36	**23,63**	16,21	**0,92**	12105
KLEPIERRE	**124,00**	123,50	**0,40**	15,56	**134,60**	108,20	**3,10**	12196
LAFARGE	**91,00**	90,05	**1,05**	-13,25	**111,20**	90,00	**2,30**	12053
LAGARDERE	**40,88**	40,05	**2,07**	-13,02	**54,85**	39,50	**0,82**	13021
LEBON (CIE)	**56,00**	55,15	**1,54**	11,55	**59,00**	48,75	**2,30**	12129
LEGRAND ORD.	**125,50**	134,00	**-6,34**	-12,84	**180,00**	122,10	**0,93**	12061
LEGRAND ADP	**104,50**	104,90	**-0,38**	-15,72	**143,20**	101,10	**1,49**	12528
LEGRIS INDUST.	**21,50**	21,50	**n/d**	-2,27	**25,39**	18,20	**0,70**	12590
LIBERTY SURF	**3,00**	3,00	**n/d**	5,26	**3,80**	2,90	**n/d**	7508
LOCINDUS	**127,50**	126,80	**0,55**	1,19	**143,90**	120,00	**8,76**	12135
L'OREAL	**67,20**	66,05	**1,74**	-16,93	**88,30**	66,05	**0,54**	12032
LOUVRE #	**60,00**	60,10	**-0,17**	-4,45	**83,40**	59,55	**1,30**	3311
LUCIA	**n/d**	12,95	**n/d**	-0,38	**14,13**	10,42	**1,83**	3630
LVMH MOET HEN.	**43,04**	42,32	**1,70**	-5,82	**61,60**	38,50	**0,53**	12101
MARIONNAUD PARFUM.	**42,99**	43,00	**-0,02**	-20,97	**57,60**	40,50	**n/d**	6494
MATUSSIERE FOREST.	**7,12**	7,31	**-2,60**	-19,91	**9,85**	7,05	**0,22**	6057
MAUREL ET PROM	**20,25**	20,00	**1,25**	30,64	**24,99**	15,10	**0,91**	5107
METALEUROP	**2,58**	2,60	**-0,77**	-16,23	**4,90**	2,52	**0,61**	12038
MICHELIN	**35,00**	34,82	**0,52**	-5,53	**45,05**	34,67	**0,85**	12126
MONTUPET SA	**13,20**	13,26	**-0,45**	26,55	**16,40**	10,50	**0,17**	3704
WENDEL INVEST.	**22,64**	22,90	**-1,14**	n/d	**36,40**	22,50	**2,20**	12120
NATEXIS BQ POP.	**79,50**	80,05	**-0,69**	-17,95	**97,50**	79,50	**2,50**	12068
NEOPOST	**35,98**	35,86	**0,33**	9,96	**44,50**	32,31	**n/d**	12056
NEXANS	**17,69**	17,70	**-0,06**	9,13	**24,90**	16,25	**0,43**	4444
NORBERT DENTRES.	**26,99**	27,79	**-2,88**	20,76	**29,69**	21,52	**0,60**	5287
NORD-EST	**22,90**	22,90	**n/d**	-15,46	**27,90**	21,71	**0,40**	12055
NRJ GROUP	**17,50**	17,75	**-1,41**	-16,42	**26,00**	14,80	**0,28**	12169
OBERTHUR CARD SYS.	**2,29**	2,32	**-1,29**	-74,41	**9,40**	2,17	**n/d**	12413
ORANGE	**4,98**	4,78	**4,18**	-51,08	**10,74**	4,19	**n/d**	7919
OXYG.EXT-ORIENT	**78,00**	79,00	**-1,27**	-10,16	**85,20**	70,20	**15,50**	3117
PECHINEY ACT ORD A	**44,14**	43,74	**0,91**	-23,76	**63,80**	43,66	**1,00**	13290
PECHINEY B PRIV.	**43,00**	42,65	**0,82**	-20,95	**59,60**	42,10	**1,79**	3640
PENAUILLE POLY.#	**15,25**	16,00	**-4,69**	-61,39	**45,59**	14,55	**0,28**	5338
PERNOD-RICARD	**85,90**	85,50	**0,47**	-1,26	**105,40**	82,75	**1,00**	12069
PEUGEOT	**42,54**	42,10	**1,05**	-10,91	**60,80**	42,10	**1,15**	12150
PINAULT-PRINT.RED.	**88,45**	87,40	**1,20**	-38,83	**154,69**	75,60	**2,30**	12148
PLASTIC OMN.(LY)	**74,50**	76,00	**-1,97**	26,27	**96,00**	59,05	**1,20**	12457
PROVIMI	**20,91**	21,17	**-1,23**	-1,92	**24,70**	19,25	**0,20**	4458
PSB INDUSTRIES LY	**n/d**	82,95	**n/d**	-7,31	**92,70**	79,50	**3,80**	6032
PUBLICIS GR. SA #	**23,20**	23,00	**0,87**	-22,01	**39,90**	22,49	**0,22**	13057
REMY COINTREAU	**28,60**	28,50	**0,35**	14,99	**35,00**	24,87	**0,90**	13039
RENAULT	**40,30**	40,00	**0,75**	1,74	**57,45**	38,65	**0,92**	13190
REXEL	**53,60**	53,45	**0,28**	-18,72	**75,40**	51,70	**2,22**	12595
RHODIA	**8,24**	8,20	**0,49**	-8,24	**12,40**	8,07	**0,12**	12013
ROCHETTE (LA)	**n/d**	11,15	**n/d**	-98,35	**12,35**	10,54	**n/d**	12580
ROUGIER #	**58,50**	58,50	**n/d**	2,54	**66,50**	57,00	**3,00**	3764
ROYAL CANIN	**145,00**	145,00	**n/d**	7,80	**145,90**	133,20	**1,10**	3153
RUE IMPERIALE (LY)	**131,50**	134,00	**-1,87**	-15,16	**182,00**	117,20	**21,19**	12400
SADE (NY)	**n/d**	50,10	**n/d**	8,91	**57,50**	45,20	**2,80**	12431
SAGEM S.A.	**61,50**	61,10	**0,65**	-10,54	**75,50**	56,15	**0,60**	7327
SAINT-GOBAIN	**37,96**	37,45	**1,36**	-10,40	**49,05**	37,45	**4,50**	12500
SALVEPAR (NY)	**n/d**	55,00	**n/d**	9,45	**58,10**	50,10	**1,50**	12435
SANOFI SYNTHELABO	**55,85**	55,00	**1,55**	-33,35	**84,30**	51,90	**0,66**	12057
SCHNEIDER ELECTRIC	**42,15**	40,95	**2,93**	-21,94	**59,85**	40,95	**1,60**	12197
SCOR SVN	**22,12**	22,30	**-0,81**	-37,53	**46,80**	22,10	**0,30**	13030
S.E.B.	**84,15**	84,65	**-0,59**	34,31	**96,05**	61,00	**2,00**	12170
SEITA	**55,95**	55,60	**0,63**	16,07	**58,00**	45,10	**0,10**	13230
SELECTIBAIL(EXSEL)	**16,80**	16,80	**n/d**	5,52	**18,50**	15,80	**1,48**	12599
SIDEL	**n/d**	34,86	**n/d**	-30,28	**53,00**	30,15	**n/d**	13060
SILIC	**172,00**	173,00	**-0,58**	9,69	**189,00**	151,00	**7,10**	5091
SIMCO	**83,30**	82,80	**0,60**	7,48	**90,00**	76,10	**2,80**	12180
SKIS ROSSIGNOL	**9,60**	9,72	**-1,23**	-33,70	**15,90**	9,01	**0,28**	12041
SOCIETE GENERALE	**49,25**	48,09	**2,41**	-21,63	**81,40**	48,09	**2,10**	13080
SODEXHO ALLIANCE	**28,10**	27,91	**0,68**	-41,47	**49,70**	26,80	**0,56**	12122
SOMFY (EX DAMART)	**94,55**	94,60	**-0,05**	41,20	**99,75**	66,04	**3,80**	12049
SOPHIA	**30,41**	30,40	**0,03**	0,76	**32,98**	30,00	**1,52**	12077
SOPRA GROUP CB#	**34,01**	34,30	**-0,85**	-12,25	**59,20**	32,00	**0,80**	5080
SPIR COMMUNIC. #	**77,50**	78,70	**-1,52**	-0,64	**91,00**	74,00	**3,00**	13173
SR TELEPERFORMANCE	**21,00**	21,30	**-1,41**	-10,63	**29,68**	20,42	**0,18**	5180
STERIA GROUPE #	**13,51**	14,00	**-3,50**	-54,66	**38,80**	12,35	**0,18**	7291
SUCR.PITHIVIERS	**n/d**	385,00	**n/d**	-0,05	**445,00**	361,10	**12,00**	3331
SUEZ	**21,00**	20,74	**1,25**	-38,23	**34,90**	20,10	**0,71**	12052
TAITTINGER	**n/d**	142,50	**n/d**	9,69	**159,50**	120,00	**2,45**	3720
TECHNIP-COFLEXIP	**89,95**	88,95	**1,12**	-40,03	**162,90**	86,20	**3,30**	13170
TF1	**23,78**	23,65	**0,55**	-16,23	**36,88**	23,10	**0,65**	5490
THALES	**37,47**	37,47	**n/d**	-3,30	**46,20**	36,35	**0,70**	12132
THOMSON MULTIMEDIA	**23,67**	23,16	**2,20**	-31,39	**37,15**	20,40	**n/d**	18453
TOTAL FINA ELF	**130,50**	128,20	**1,79**	-18,64	**179,40**	128,20	**3,80**	12027
TRANSICIEL #	**17,10**	17,05	**0,29**	-50,70	**40,56**	16,20	**0,55**	6271
UBI SOFT ENTERTAIN	**13,69**	13,47	**1,63**	-63,49	**39,97**	11,75	**n/d**	5447
UNIBAIL (CA)	**64,85**	65,00	**-0,23**	13,67	**70,90**	54,00	**1,70**	12471
UNILOG	**38,50**	37,00	**4,05**	-43,67	**90,00**	37,00	**0,45**	3466
VALEO	**35,10**	35,21	**-0,31**	-21,65	**53,00**	35,00	**0,70**	13033
VALLOUREC	**56,75**	56,80	**-0,09**	6,57	**71,40**	52,00	**2,10**	12035
VINCI	**61,70**	61,85	**-0,24**	-6,28	**74,90**	61,30	**1,70**	12548
VIVARTE	**33,65**	33,50	**0,45**	4,76	**36,00**	31,00	**1,98**	13041
VIVENDI ENVIRON.	**25,95**	25,51	**1,72**	-29,94	**38,76**	25,27	**0,55**	12414
VIVENDI UNIVERSAL	**16,53**	16,28	**1,54**	-73,12	**64,40**	13,90	**1,00**	12777
WANADOO	**4,97**	4,87	**2,05**	-11,72	**6,70**	4,34	**n/d**	12415
WORMS & CIE NOM	**n/d**	17,10	**n/d**	-12,30	**21,02**	16,91	**0,56**	6336
ZODIAC	**23,30**	22,85	**1,97**	14,27	**28,85**	20,40	**5,20**	12568

VALEURS INTERNATIONALES ZONE EURO

ALTADIS	**19,36**	19,49	**-0,67**	1,46	**24,63**	17,55	**0,28**	12975
AMADEUS PRIV. A	**5,35**	5,35	**n/d**	-18,56	**8,44**	4,63	**0,05**	12823
ARCELOR	**13,18**	13,07	**0,84**	n/d	**16,69**	13,03	**n/d**	5786
B.A.S.F. #	**39,32**	39,36	**-0,10**	-7,02	**49,90**	38,60	**1,03**	12807
BAYER #	**26,55**	26,75	**-0,75**	-24,38	**40,52**	26,55	**0,71**	12806
COMPLETEL EUROPE	**0,16**	0,16	**n/d**	-86,20	**1,30**	0,10	**n/d**	5728
DEUTSCHE BANK #	**60,00**	59,95	**0,08**	-24,38	**82,60**	59,70	**1,03**	12804
DEXIA	**12,30**	12,08	**1,82**	-24,07	**18,95**	12,02	**0,36**	12822
EADS(EX-AERO.MAT.)	**14,50**	14,30	**1,40**	6,30	**18,45**	12,52	**0,38**	5730
EQUANT N.V.	**7,24**	7,14	**1,40**	-46,21	**14,95**	4,03	**n/d**	12701
EURONEXT N.V	**19,75**	19,72	**0,15**	-7,05	**25,00**	17,80	**0,26**	5777
GEMPLUS INTL	**1,21**	1,22	**-0,82**	-57,39	**3,08**	1,13	**n/d**	5768
NOKIA A	**12,73**	12,44	**2,33**	-55,64	**30,32**	11,62	**0,27**	5838
ROYAL DUTCH #	**42,20**	41,41	**1,91**	-25,50	**63,15**	41,41	**0,72**	13950
ROYAL PHILIPS 0.20	**24,24**	23,50	**3,15**	-26,72	**36,07**	22,38	**0,27**	13955
SIEMENS #	**53,10**	53,15	**-0,09**	-28,34	**79,75**	52,00	**0,74**	12805
STMICROELECTRONICS	**23,59**	23,10	**2,12**	-34,56	**39,70**	21,50	**0,03**	12970
TELEFONICA #	**9,07**	8,85	**2,49**	-37,79	**15,32**	7,52	**0,28**	12811
UNILEVER NV #	**52,00**	52,00	**n/d**	-21,09	**72,40**	51,00	**0,80**	13953

VALEURS INTERNATIONALES HORS ZONE EURO

ERICSSON #	**1,26**	1,26	**n/d**	-79,20	**6,69**	1,17	**0,04**	12905
GENERAL ELECT. #	**26,25**	25,52	**2,86**	-43,10	**47,80**	25,48	**0,16**	12943
HSBC HOLDINGS	**11,10**	10,80	**2,78**	-16,66	**14,10**	10,36	**0,33**	12976
I.B.M #	**69,75**	68,30	**2,12**	-50,10	**141,90**	66,00	**0,14**	12964
KINGFISHER SICO.	**3,12**	3,05	**2,30**	-35,67	**5,27**	2,73	**0,12**	22046
MERCK AND CO #	**40,87**	40,53	**0,84**	-39,71	**73,20**	40,30	**0,32**	12909
NESTLE SA NOM. #	**201,30**	196,80	**2,29**	-15,77	**272,90**	195,50	**2,84**	13911
PHILIP MORRIS #	**42,60**	42,56	**0,09**	-18,85	**62,25**	41,10	**0,50**	12928
SCHLUMBERGER #	**39,30**	39,10	**0,51**	-38,49	**70,95**	39,10	**0,20**	12936
SONY CORP. #	**45,81**	45,10	**1,57**	-11,22	**65,45**	44,92	**0,13**	12903

Cours en euros. VALEURS INTERNATIONALES ZONE EURO et HORS ZONE EURO : une sélection.
◗ : valeur pouvant bénéficier du service de règlement différé (SRD). En gras : CAC40. # : valeur faisant l'objet d'un contrat d'animation. Plus haut et plus bas : depuis le 1/1/2002. n/d : valeur non disponible.

NOUVEAU MARCHÉ

22/7 : volume d'échange non disponible

Valeur	Cours de clôture (€)	% var.
Meilleures performances		
FI SYSTEM BS 00	0,02	100,00
WESTERN TELECOM #	0,25	19,05
SOI TEC BS 00	2,00	14,29
ITESOFT	1,15	13,86
ABEL GUILLEMOT #	3,74	10,00
INTEGRA	0,35	9,38
MONDIAL PECHE #	5,81	8,40
HUBWOO.COM	1,17	8,33
ACTEOS #	1,57	8,28
PERFECT TECHNOL.	2,30	6,48
HOLOGRAM INDUST.#	1,90	6,15
SOI TEC SILICON #	7,08	3,66
GAUDRIOT #	33,40	2,83
BELVEDERE	29,50	2,79
Plus mauvaises performances		
OXIS INTL RGPT #	0,18	-18,18
HIGH BS02	3,45	-13,32
GENUITY A-REGS 144	2,14	-12,30
INFO VISTA	1,30	-10,96
SQLI	0,81	-10,00
UMANIS #	1,27	-9,29
SYNELEC #	2,51	-8,73
D.A.B BANK #	4,20	-8,70
GL TRADE #	37,99	-8,46
TITUS INTER.BS99	0,22	-8,33
EUROFINS SCIENT	8,30	-7,78
ASTRA #	0,36	-7,69
THERMATECH ING.#	9,75	-6,88
SYSTRAN	0,83	-6,74
Plus forts volumes d'échange		
AVENIR TELECOM #	0,49	-3,92
BELVEDERE	29,50	2,79
BRIME TECHNO. #	20,76	-1,14
CEREP #	12,05	-2,90
COALA #	19,00	0,00
DEVOTEAM #	11,90	-0,92
EUROFINS SCIENT	8,30	-7,78
GENESYS #	2,90	-2,68
GENSET	9,46	-0,11
HIGH CO.#	23,20	-5,34
ILOG #	5,30	0,95
INFO VISTA	1,30	-10,96
INFOSOURCES	0,90	0,00
IPSOS #	60,80	-2,25
MEDIDEP #	24,61	-3,83
NICOX #	15,56	-5,24
SAVEURS DE FRANCE#	26,96	-4,57
SOI TEC SILICON #	7,08	3,66
VALTECH	0,65	-4,41
WAVECOM #	38,10	0,00

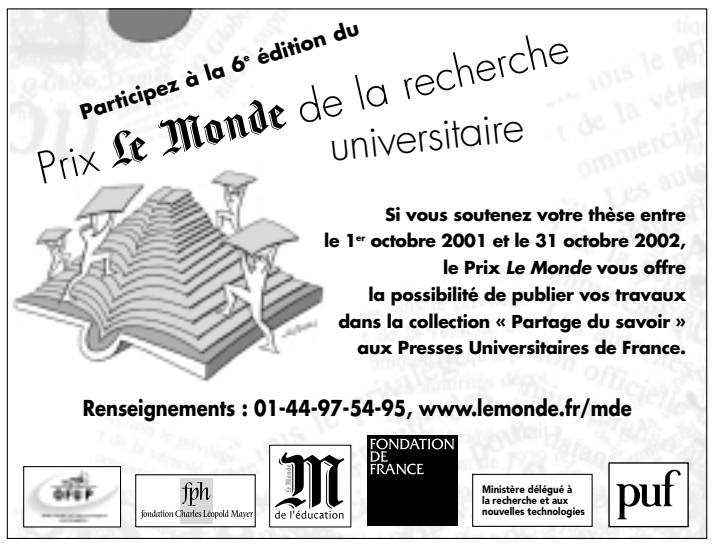

SECOND MARCHÉ

22/7 : volume d'échange non disponible

Valeur	Cours de clôture (€)	% var.
Meilleures performances		
GRAINES VOLTZ #	7,80	16,42
GECI INTL	2,00	12,99
CLAYEUX (LY)	10,90	9,99
PARCOURS	7,94	9,52
FAROS NOM.	3,90	8,03
C.A.PAS CALAIS #	145,50	7,94
SAIRP COMPOSITES #	16,98	6,13
S.T. DUPONT #	6,99	4,95
COM 1(B)#	4,00	4,44
PETIT BATEAU	15,95	4,18
DELMON INDUSTRIE #	27,00	3,65
STEF-TFE #	57,00	3,64
LE TANNEUR	4,87	3,62
FINUCHEM #	12,00	3,45
Plus mauvaises performances		
APS #	10,30	-20,46
SERF #	2,82	-18,73
ERMO	4,45	-11,00
EPI	13,55	-9,67
AUSY	8,03	-9,27
TONNA ELECTRO.NY#	3,70	-9,09
SIRAGA #	7,30	-8,75
ECONOCOM GROUP	4,30	-8,51
PINGUELY HAULOTTE	6,05	-8,19
NERGECO #	16,50	-7,67
PIER IMPORT	2,66	-7,64
GROUPE CRIT	24,00	-7,55
TEAM PARTNERS GRP#	2,10	-7,49
GEA #	16,00	-6,98
Plus forts volumes d'échange		
ALTEN (SVN) #	8,80	-2,22
BENETEAU #	46,27	-3,28
BIGBEN INTERACTIVE	37,30	-1,76
C.A.PAS CALAIS #	145,50	7,94
CAMAIEU	40,90	-0,24
CDA-CIE DES ALPES	57,05	0,71
ETAM DEVELOPPEMENT	13,50	-2,17
GROUPE BOURBON	69,

AUJOURD'HUI

TOUR DE FRANCE

Le peloton du 89e **TOUR DE FRANCE** a observé, lundi 22 juillet, sa seconde **JOURNÉE DE REPOS**, avant de s'attaquer aux Alpes, dès le lendemain, avec l'étape Vaison-le-Romaine-Les Deux-Alpes (226 km), la plus longue de l'édition 2002. Jeudi 25 juillet, à Cluses, ville d'arrivée de la deuxième étape alpine, le statut des **AGENTS DE COUREURS** sera au centre des débats à l'occasion d'une réunion initiée par l'Union cycliste internationale (UCI). Cette profession, très active dans d'autres disciplines sportives, en est à ses **BALBUTIEMENTS** dans le cyclisme où les directeurs sportifs restent encore tout-puissants. Le maillot jaune **LANCE ARMSTRONG**, lui-même, recourt aux services d'un agent, Bill Stapleton, qui est à l'origine de son arrivée dans les rangs de l'équipe US Postal et est rémunéré au **POURCENTAGE** *« sur tout »*.

L'UCI veut définir le statut des agents de coureurs

A l'instar d'autres disciplines, le cyclisme doit composer avec la présence de ces intermédiaires, chargés de gérer la carrière des professionnels. Une situation que l'Union cycliste internationale veut endiguer et qui provoque la méfiance des directeurs sportifs, autrefois tout-puissants

TOUR DE FRANCE 2002
Journée de repos lundi 22 juillet

VAISON-LA-ROMAINE (Vaucluse)
de notre envoyée spéciale

Jeudi 25 juillet, à Cluses, ville-étape haut-savoyarde du Tour de France, le statut des agents de coureurs sera au centre des débats à l'occasion d'une réunion initiée par l'Union cycliste internationale (UCI). *« Certains agents font des promesses intenables ou donnent de mauvais conseils à leurs coureurs*, explique Alain Rumpf, responsable du cyclisme professionnel à l'UCI. *D'autres réclament des commissions exagérées ou s'arrogent sur des jeunes une exclusivité risquant de nuire à leur carrière. »*

Le conseil professionnel de l'UCI a donc mis en place un groupe de travail composé de représentants des groupes sportifs, des coureurs et des organisateurs de courses. Il rendra ses conclusions, vendredi 11 octobre, aux championnats du monde de Zolder (Belgique). Mais dans un sport où les directeurs sportifs sont tout-puissants et où les montants de transfert d'une équipe à l'autre sont tabous, quelle place occupent vraiment ces agents ?

Ancien coureur professionnel, ex-directeur sportif de La Redoute, La Vie claire ou Novemail, Philippe Crépel s'est lié professionnellement à Laurent Jalabert à son départ de la ONCE pour la CSC Tiscali, fin 2000. *« Quitter une équipe, c'est comme quitter une famille avec ses secrets, c'est un peu une trahison*, explique Philippe Crépel. *Je suis son ami depuis dix ans, j'ai connu tous les rôles dans le cyclisme, alors je suis intervenu en tant que conseiller. Un coureur a besoin de recul dans sa communication personnelle avec une équipe et il faut préserver les intérêts de tous. »*

« Je sers d'intermédiaire à des coureurs en difficulté, qui ignorent leur valeur marchande ou qui sont trop timides pour la discuter, mais je les accompagne surtout sur le chemin de la reconversion », explique pour sa part Eric Boyer, qui a créé en 1999 la société Gestion sportive et reconversion (GSR). Coureur professionnel de 1985 à 1995, il maîtrise les us du peloton. L'idée de monter GSR lui est venue pendant la tourmente du Tour de France 1998.

« J'ai vu mes copains jeter le vélo, arracher leur dossard et monter en pleurant dans la voiture, se souvient-il. *On leur demandait de répondre, non plus aux journalistes, mais à la police avec 200 bornes et des cols dans les jambes, et certains dirigeants ont été assez lâches pour se désolidariser d'eux. Ceux qui ont besoin de moi me mandatent pour une mission précise puis me rémunèrent sur un pourcentage ou une facture déterminés communément à l'avance. Tout est évalué par rapport au revenu du coureur, et si lors d'un changement d'équipe l'un d'entre eux subit une forte baisse de salaire, je continue gratuitement. »*

Eric Boyer se fait aider par des avocats pour la rédaction des contrats, et par des spécialistes de la reconversion. Ses clients en activité se nomment Jimmy Casper, Jean-Patrick Nazon, Franck Pencolé (Fdjeux.com) ou Stéphane Barthe (Oktos-Saint-Quentin).

Pour Lance Armstrong, la question de la reconversion ne se pose pas. Mais l'Américain disposait d'un agent bien avant de devenir star. Il travaille depuis 1995 avec l'homme d'affaires et avocat Bill Stapleton qui a d'autres clients : musiciens, organisateurs de concerts, joueurs professionnels de golf ou de football américain. Lance Armstrong le rémunère au pourcentage *« sur tout »*. Remercié par son employeur – le groupe sportif Cofidis –, au début de son cancer, l'Américain n'était guère désiré à son retour. *« J'ai démarché toutes les équipes possibles*, affirme Bill Stapleton, *et je n'ai reçu qu'une réponse positive : celle de l'US Postal. »*

Précédée de sa réputation de tentaculaire multinationale du marketing sportif, IMG a aussi opéré son entrée dans le cyclisme il y a quelques années *« par la grande porte »* grâce à de prestigieux clients comme les Suisses Toni Rominger et Alex Zülle. Sa mainmise sur l'organisation d'épreuves du calendrier international – Tour de Suisse, Tour de Romandie – et ses liens avec une vingtaine de coureurs – dont Laurent Dufaux (Alessio), Alex Vinokourov (Telekom), Chechu Rubiera (US Postal), Cadel Evans (Mapei), Jorg Jaschske (Once) – inquiètent. Marc Biver, directeur d'IMG Suisse et de sa branche internationale dédiée au cyclisme, ne voit là *« aucun conflit d'intérêt direct »*.

Il ne cache pas une volonté d'expansion et voit mal comment le cyclisme professionnel pourrait fonctionner à terme sans l'intervention des agents dans la mesure où *« les budgets des équipes qui s'élèvent à 6, 8 ou 10 millions d'euros sont désormais comparables à ceux de PME ou PMI »*.

Dans sa démarche systématique de *« professionnalisation du milieu du cyclisme »*, l'UCI prévoit aussi une redéfinition du statut de directeur sportif, après avoir *« garanti un salaire minimum et l'accès à des prestations sociales aux coureurs »*. Une mesure *« indispensable »* selon Alain Rumpf, car *« si en France, un brevet d'Etat est exigé pour exercer cette profession, dans d'autres pays, il suffit de payer sa licence à la fédération »*.

Patricia Jolly

PETER DEJONG/AP

Superman et Robin, le repos des héros

LES JOURNÉES de repos du Tour de France ont quelque chose de particulier depuis quatre ans : on y découvre Lance Armstrong incomparablement plus détendu que sur la route. A se demander si le plus grand champion actuel aime vraiment faire de la bicyclette. C'est le cas, n'en doutons pas : lorsque son ami, l'acteur Robin Williams, vient lui rendre visite, il accepte pour faire plaisir à son compatriote de remettre sa tenue guerrière de l'US Postal pour aller faire une promenade à vélo sur les routes de la Drôme.

« Cyclisme français, bouge-toi le cul ! »

Jean-Marie Leblanc, patron du Tour de France, porte un regard très sévère sur le cyclisme français dans une interview accordée au quotidien *L'Humanité*, mardi 23 juillet. Il ne voit pas venir de successeur à Laurent Jalabert ou à Richard Virenque et plaide pour un resserrement des valeurs : *« Moins d'équipes françaises, ce serait bien. »* Le patron du Tour déplore ainsi que toutes, à l'exception de Cofidis, se trouvent au-delà de la vingtième place mondiale. *« Ce n'est pas normal. Ce sont des équipes qui ont fait le Tour l'an dernier, elles ont donc pu marquer des points... Je sens comme une résignation : ils ne sont pas trop mal payés, ils font le Tour, bon... »* Et d'ajouter : *« Cyclisme français, bouge-toi le cul ! »*

Quant au dopage, il ne veut pas entendre parler d'un cyclisme à deux vitesses – *« Je crois que les coureurs sont maintenant tous sous surveillance »* – et attend beaucoup de l'Agence mondiale antidopage (AMA).

Antoine Vayer, entraîneur de cyclisme

« A partir de la 10e place, on voit apparaître des performances cohérentes »

Antoine Vayer est professeur d'éducation physique et entraîneur de cyclisme. Avec Frédéric Portoleau (titulaire d'une maîtrise de physique, d'un DEA de mécanique des fluides et diplômé de l'Ecole supérieure de traitement de l'image), il a publié, début juillet, *Pouvez-vous gagner le Tour ?* (Librairie Polar, 86 pages, 19,90 euros).

Dans votre livre, vous évaluez et comparez les puissances développées par les grandes figures du Tour de France – leurs dépenses d'énergie – ces dernières années au travers des ascensions de col. Pouvez-vous expliquer votre méthode ?

A partir d'images télévisées, nous mesurons les temps d'ascension et les vitesses moyennes, cartes au 1/25 000e à l'appui. Frédéric Portoleau fait ces mesures depuis plus de dix ans. Nous les pondérons en intégrant des paramètres comme la température, la densité de l'air, le vent, les surfaces frontales des coureurs, les incertitudes sur leur poids et celui de leur matériel. Nous estimons avoir des marges d'erreur très faibles. Nous avons validé cette méthode par des mesures grandeur nature. Avec des coureurs, nous avons fait des modélisations de leurs performances et mesuré celles-ci sur le terrain à partir d'équipements embarqués sur les vélos.

Sur ce Tour, après les Pyrénées et le Ventoux, quelles constatations faites-vous ?

Il y a un coureur au-dessus du lot avec en moyenne une puissance de 425 watts *[Cela revient à déplacer un objet de 42,5 kg à une vitesse de 1 mètre par seconde]*. Vient ensuite un noyau de dix à douze coureurs qui sont en lice pour une place au classement général – je ne tiens pas compte de certains équipiers – et se situent entre 400 et 410 watts. Ces chiffres sont recalculés en ramenant chaque coureur à un poids de 78 kg (coureur et vélo réunis), pour permettre les comparaisons.

Cela marque-t-il une inflexion par rapport aux dernières éditions ?

Pour le premier coureur, la puissance moyenne est inférieure de 20 watts à celle affichée ces deux dernières années et équivaut à celle de 1999. En l'absence de deux de ses adversaires principaux de ces dernières années, il n'a pas à forcer. Le noyau de dix-douze en dessous reste sensiblement au même niveau.

Que représentent de tels niveaux de puissance ?

Maintenir plus de 400-410 watts pendant 20 minutes dans une ascension en fin d'étape, souvent après avoir franchi d'autres cols, représente une barrière humainement impossible.

Sur quoi vous basez-vous pour dire cela ?

Physiologiquement, la notion de fatigue doit intervenir, on ne peut pas maintenir son niveau de puissance. Et pouvoir l'accroître quand on le veut et à plusieurs reprises dans une montée finale n'est pas normal. J'ai été entraîneur chez Festina avant et au moment de l'affaire de 1998. J'ai pu y observer et mesurer des puissances sur des gens recourant à des produits dopants, avant usage et après usage. Durant ces années 1990, la période folle du dopage, ces « normes » *[400-410 watts]* ont été dépassées.

Par rapport à cette période, y a-t-il évolution ou non sur l'ensemble du peloton ?

On voit apparaître à partir de la 10e place des coureurs avec des performances cohérentes. En 1997, il fallait attendre au moins la 50e place pour voir ce cyclisme-là. Ce « ventre mou » a grossi et a gagné un peu vers la tête des classements. On peut se rassurer par rapport à cela.

Faut-il parler d'un cyclisme à trois niveaux ?

A quatre niveaux plutôt. Parce que, ponctuellement, on observe que quelques coureurs entrent dans le club des 400-410 watts. Or, après quinze jours de course, c'est difficilement imaginable.

Propos recueillis par Philippe Le Cœur

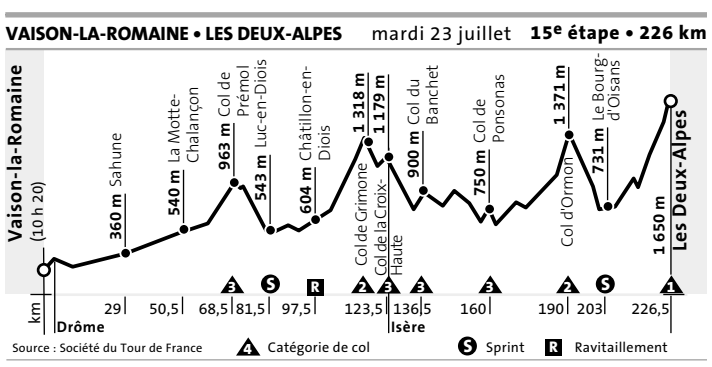

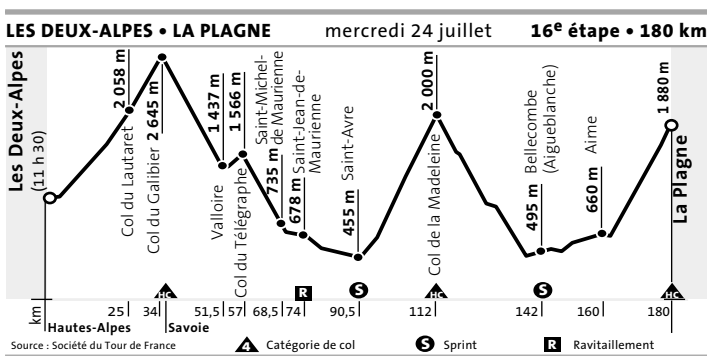

VERBATIM

« Un niveau presque digne des années 1997-1998 »

« Dans le cadre de l'étude de la puissance moyenne développée par les vainqueurs du Tour de France depuis 1989, *écrivent Frédéric Portoleau et Antoine Vayer,* les mesures effectuées concernent les derniers cols des étapes, d'une durée de plus de 20 minutes, à moins de 50 m de l'arrivée (...).

On note une progression spectaculaire de 20 % de la puissance moyenne entre 1991 et 1995. Celle-ci serait passée de 370 à 445 watts. Un palier (...) apparaît ensuite entre 1995 et 1998, la puissance moyenne reste tout de même proche des 450 watts. Enfin, on note une baisse de la puissance lors du Tour 1999 (...), puis une nouvelle augmentation de 7,5 % sur les dernières années.

La courbe tracée présenterait une étonnante corrélation avec l'apparition de nouveaux produits dopants. La progression rapide des performances de 1991 à 1995 correspondrait à la phase de généralisation de l'EPO (...).

C'est le début des « années folles » du cyclisme : presque tous les records d'ascension (...) vont être pulvérisés, *assurent les auteurs.* Cependant, il n'est pas intellectuellement honnête de systématiquement subordonner les améliorations des performances à des recours systématiques à la pharmacopée, étant donné les évolutions au niveau humain, au niveau du matériel. On a néanmoins tendance à le faire. Car, au regard des faits, il n'est pas malhonnête de s'interroger.

Au moment de la mise en place des contrôles sanguins, début 1997, *rappellent Frédéric Portoleau et Antoine Vayer,* correspond une stabilisation de la puissance moyenne un peu en dessous de 450 watts. (...) Le Tour de France 1999 marque le retour à des performances un peu plus basses (...). Ce fut une baisse de performance passagère puisque les mesures sur les deux dernières éditions montrent de nouveau une forte tendance à la hausse (...). Les puissances mesurées (...) se maintiennent à un niveau presque digne des années 1997-1998.

Les épreuves de contre-la-montre en côte organisées lors du Tour de France peuvent également montrer l'évolution depuis 1958, *affirment-ils.* Pas de surprise, c'est au cours des quatre contre-la-montre organisés lors des années 1990 que les plus fortes puissances ont été mesurées (...). La puissance moyenne aurait augmenté de 4 % entre les années 1950-1960 et 1970-1980 et de 9 % entre les années 1970-1980 et 1990. »

Les classements du Tour

● Classement général
1. Lance Armstrong (USA/USP), 56 h 51 min 39 s ; 2. Beloki (Esp/ONC), à 4 min 21 s ; 3. Rumsas (Lit/LAM), à 6 min 39 s ; 4. I. Gonzalez de Galdeano (Esp/ONC), à 8 min 36 s ; 5. Mancebo (Esp/BAN), à 10 min 49 s ; 6. Azevedo (Por/ONC), à 10 min 57 s ; 7. Heras (Esp/USP), à 11 min 35 s ; 8. Sevilla (Esp/KEL), à 12 min 45 s ; 9. Leipheimer (USA/RAB), à 12 min 54 s ; 10. Virenque (Fra/DFF), à 13 min 12 s, etc.

● Classement par points
1. Robbie McEwen (Aus/LOT), 229 pts ; 2. Zabel (All/TEL), 229 ; 3. O'Grady (Aus/C.A), 170, etc.

● Classement de la montagne
1. Laurent Jalabert (Fra/CST), 167 pts ; 2. Armstrong (USA/USP), 114 ; 3. Virenque (Fra/DFF), 99, etc.

● Classement par équipes
1. ONCE, 170 h 56 min 59 s ; 2. US Postal, à 7 min 56 s ; 3. iBanesto.com, à 8 min 32 s, etc.

● Classement des jeunes
1. Ivan Basso (Ita/FAS), 57 h 5 min 35 s ; 2. Vogondy (Fra/FDJ), à 6 min 5 s ; 3. Zubeldia (Esp/EUS), à 7 min 49 s, etc.

● Classement de la combativité
1. Laurent Jalabert (Fra/CST), 88 pts ; 2. Renier (Fra/BJR), 50 ; 3. Dierckxsens (Bel/LAM), 33, etc.

● Les équipes
A2R (AG2R Prévoyance) ; ALS (Alessio) ; BJR (Bonjour) ; COF (Cofidis) ; C.A (Crédit agricole) ; CST (CSC Tiscali) ; DFF (Domo-Farm Frites) ; EUS (Euskaltel) ; FAS (Fassa Bortolo) ; FDJ (Fdjeux.com) ; BAN (iBanesto.com) ; DEL (Jean-Delatour) ; KEL (Kelme) ; LAM (Lampre) ; LOT (Lotto) ; MAP (Mapei) ; ONC (Once) ; RAB (Rabobank) ; TAC (Tacconi) ; TEL (Telekom) ; USP (US Postal).

Jacques Santini, sélectionneur de l'équipe de France

« Dans mes équipes, j'ai déjà écarté des piliers ou des capitaines »

Football • Dans un entretien au « Monde », le nouveau patron des Bleus détaille ses projets

Vous débutez votre première semaine de sélectionneur de l'équipe de France. Dans quel état d'esprit êtes-vous ?

J'éprouve un sentiment mélangé. Un grand bonheur, bien sûr, c'est un grand moment pour ma carrière professionnelle. Et je suis fier, également, car je vais diriger l'une des plus prestigieuses sélections nationales de ces dernières années. Mais, vous savez, je sais relativiser. Avant le match contre Lens, en fin de saison dernière, quand le titre était en jeu, on m'avait demandé s'il s'agissait de la rencontre la plus importante de ma vie. Ce n'était pas le cas, je la préparais comme quelques années plus tôt j'avais préparé mon équipe de Lisieux pour un match contre Caen, décisif pour la montée en D2. L'important, c'est la motivation.

Votre agenda affiche déjà complet...

Oui, j'essaye de finaliser tous mes rendez-vous. L'équipe nationale va être remodelée, tant au niveau du staff qu'à celui des joueurs. Je vais donc rencontrer, cette semaine, René Girard, Raymond Domenech, Henri Emile, Guy Stéphan, Aimé Jacquet, et enfin Claude Simonet, avec qui je dois définir les termes de mon contrat. Si j'y parviens, je tenterai aussi de contacter au téléphone les joueurs, et le staff médical.

Etes-vous hostile à l'idée de continuer avec une partie de l'équipe technique de Roger Lemerre ?

Ce n'est pas une question d'hostilité. Prenons le cas de Jean-Marcel Ferret, médecin des Bleus, que je connais bien puisqu'il est lyonnais. Il m'avait laissé entendre avant le stage de Tignes, en mai 2002, que, peut-être, cette campagne asiatique serait sa dernière. Je vais donc discuter avec lui. Je n'ai aucune hostilité, encore moins d'a priori. Je prendrai mes décisions à l'issue de toutes ces discussions à venir.

Aimé Jacquet, le directeur technique national, a clairement manifesté sa *« déception »* dans les colonnes du *Monde*, à l'occasion de votre nomination...

Je comprends ses sentiments. Il a tenté de défendre son institution. Sa prise de position était celle d'un patron de la direction technique nationale, qui aurait souhaité voir l'un de ses hommes devenir sélectionneur. Il a simplement fait un constat. Je vais tenter de définir les termes d'une collaboration avec la DTN, en discutant longuement avec Aimé Jacquet.

Comptez-vous vous appuyer sur la direction technique nationale ?

Notre collaboration ne peut qu'être étroite, pour le bien du football français. Raymond Domenech va conserver la sélection des Espoirs français. J'aurai besoin de lui pour qu'il m'indique quelles rencontres suivre, histoire de voir si certains Espoirs peuvent venir bousculer la hiérarchie des Bleus.

PHILIPPE PERUSSEAU/FEP/PANORAMIC

Jacques Santini est dans une période d'observation et de prises de contact. Pour autant, il affirme qu'il sait parfaitement où il va, et n'ignore pas que les premières échéances sont proches. Les éliminatoires pour l'Euro 2004 commencent le 7 septembre pour l'équipe de France.

Lors du Mondial, l'équipe de France a-t-elle eu la grosse tête ?

Je ne sais pas. Ce qui est sûr, c'est qu'une énorme confiance découlait des derniers résultats internationaux. Une confiance peut-être trop grande qui, au lieu d'alerter le staff, s'est transformée en suffisance. Et puis cette confiance a aussi été fragilisée par les blessures de Robert Pires et de Zinedine Zidane, sans compter que plusieurs joueurs cadres étaient manifestement émoussés. Faut-il tout reconstruire pour autant ? Non.

Vous avez expliqué à Claude Simonet ce que vous pensiez de l'échec asiatique...

C'est un constat venant de l'extérieur, à plusieurs milliers de kilomètres. J'ai parlé ainsi de la fragilisation du groupe. A force de dire aux joueurs qu'ils étaient usés, fatigués, ils le sont vraiment devenus. Et puis la préparation était peut-être trop axée sur les phases finales, pas assez sur le premier tour. Mais un sportif de haut niveau est jugé sur sa capacité à rebondir, et je suis confiant, si j'en crois les propos de plusieurs joueurs. Cette équipe ne peut être mise sur un piédestal, mais on ne doit pas dire non plus qu'elle ne vaut plus rien.

Souhaitez-vous tirer Youri Djorkaeff ou Frank Lebœuf de leur retraite internationale ?

Je vais essayer de les convaincre de ne pas tirer définitivement un trait, même s'ils se sentent au bout de leur aventure. Une rupture psychologique définitive serait négative pour la suite de leur carrière en club. Je me souviens du cas de Laurent Blanc. En 1994, il voulait tout arrêter. J'étais présent lors de la discussion à Saint-Etienne avec Aimé Jacquet, qui finit par le convaincre de continuer. On connaît la suite...

Est-ce que vous saurez écarter des joueurs hors de forme, même s'ils sont capitaines, ou couverts d'honneurs ?

Qu'il s'agisse de Marcel Desailly ou de X, je vais d'abord les écouter. Concernant le capitaine des Bleus, je vais bien voir ce qu'il va faire avec son club de Chelsea. Je veux avoir le groupe le plus compétitif possible pour le 7 septembre, début des éliminatoires à Chypre pour l'Euro 2004 au Portugal. Vous savez, dans mes équipes, j'ai déjà écarté des piliers ou des capitaines. On pourrait aussi parler du cas de Bixente Lizarazu, blessé actuellement. Tout va aller si vite, désormais.

> Si le groupe veut réussir, cela passera par des règles de vie interne qui seront imposées par le sélectionneur

Envisagez-vous d'ouvrir le groupe aux Espoirs ?

David Trezeguet, Thierry Henry, Philippe Christanval ou Mikael Silvestre ne sont pas vieux. Comme Willy Sagnol ou d'autres. Beaucoup d'Espoirs ont un vrai potentiel, mais ils doivent avant tout confirmer, comme les Auxerrois Olivier Kapo, Philippe Mexès ou Djibril Cissé, que l'on ne peut juger sur les quelques minutes jouées en Asie. Et peut-être que Nicolas Anelka va flamber avec Manchester City, en Angleterre. Et je pourrais aussi vous parler d'Eric Carrière, de Steve Marlet, voire de Sabri Lamouchi. Personne n'est écarté, même si un groupe est en place.

Les joueurs auront-ils autant de liberté que sous l'ère Lemerre ?

Ils doivent être protégés des sollicitations, mais aussi obéir à un fonctionnement de la vie interne. Je protégerai ce groupe, donc je sais que je prendrai des coups, c'est ce qui est arrivé à Aimé Jacquet. Je sais qu'il y a de la qualité dans cette équipe, mais aussi une envie de se remettre en question.

Sauront-ils oublier leur statut d'idoles pour repartir en campagne ?

Ce statut d'idoles, peut-être qu'ils n'en voulaient pas. Je connais ces joueurs, je n'ai jamais eu le sentiment qu'ils avaient demandé à devenir des dieux vivants. Si le groupe veut réussir et se qualifier pour l'Euro 2004, cela passera, de toute manière, par des règles de vie interne qui seront imposées par le sélectionneur. Il faut des obligations, pour ne pas faire n'importe quoi à l'arrivée. Tout cela sera édicté entre nous.

Et si vous échouez ?

L'éventualité d'un échec devrait être discutée lors de ma rencontre avec Claude Simonet, cela figurera dans mon contrat. Mais, franchement, je ne me vois pas ne pas qualifier les Bleus, avec ce groupe asiatique qui en formera l'ossature lors des matchs qualificatifs.

Propos recueillis par Gérard Davet

Thomas Levet passe chez les poids lourds

Golf • Sa 2e place au British Open lui ouvre les portes des autres tournois du Grand Chelem

LUNDI SOIR, dans le sud-ouest de la France où il était parvenu quelques heures auparavant pour passer une semaine de vacances avant de repartir pour la Suède, Thomas Levet était toujours tout à l'excitation de son exploit : *« Je n'ai pas encore réalisé que j'ai fait deuxième à l'Open ! En plus, je n'ai dormi que deux heures cette nuit et je ne suis pas fatigué. »*

Le champion français n'avait pas prévu de s'attarder autant à la fin de son parcours. Avant de repartir en play off avec ses trois concurrents, il plaisantait, dans un moment de détente, avec son épouse Caroline : *« On va rater l'avion... »* Ils l'ont manqué, en effet, et ils ont dû traverser l'Angleterre dans la nuit pour atteindre Londres et prendre un autre avion.

Thomas avait bien remporté un tournoi du tour européen, l'Open de Cannes en 1998, déjà réussi une *« grosse perf »* en terminant 4e du Volvo PGA Championship, l'un des plus importants tournois du circuit, en 1995. Mais c'est sa victoire au British Masters, en 2001, qui l'a véritablement lancé ; elle lui a apporté à la fois confiance en ses possibilités et la reconnaissance des autres joueurs du circuit et il a terminé l'année au 19e rang du classement européen. Au mois de juin, il franchissait une étape supplémentaire en prenant la 18e place d'un très difficile US Open dont il avait dû passer les qualifications pour y participer. Sa deuxième place de l'Open britannique, dimanche 21 juillet, ne faisait que confirmer ce changement de statut.

UN BATAILLEUR

Tous ces succès ne sont en rien le fruit du hasard. Thomas est un batailleur qui sait ce qu'il veut. Né en 1968 à Paris dans une famille très sportive – ses parents ont été des champions de hockey –, il a toujours été habitué à l'effort. Mais, à ses yeux, ce sont surtout ses capacités à s'accrocher, à ne jamais baisser les bras, qui font la différence.

Samedi 20 juillet, à l'issue d'une journée que les rigueurs climatiques rendaient apocalyptique, il insistait sur ce fait : *« J'aime ces conditions de jeu. »* Sans doute voit-il là ce qui le distingue de beaucoup de ses concurrents et qui lui donne sa sérénité : *« J'ai fait tout ce que j'ai pu pour gagner le tournoi. Je n'ai pas de regrets. »* Ce qui ne l'empêche pas d'avouer, avec un peu de recul, qu'il a sans doute péché par excès de confiance.

« C'est fabuleux de gagner autant d'argent en une semaine, mais ce n'est pas ça qui va changer mon mode de vie. Je vais pouvoir faire des cadeaux à mes amis. Et puis acheter une nouvelle voiture. » Depuis quelques mois, Thomas Levet s'est installé en Angleterre avec son épouse et ses enfants Grégoire et Juliette et ils y circulent pour le moment avec une voiture « conduite à gauche ». Ce n'est pas particulièrement un souci d'originalité, mais les conditions financières qui l'ont poussé à faire ce choix. A la fin de la saison 2001, il avait engrangé plus de 800 000 euros et ne voulait plus voir, après des années de galère, ses bénéfices partir en taxes et impôts, injustifiés à ses yeux.

Peut-être n'est-ce encore qu'une étape, car le projet de jouer le circuit américain le taraude depuis longtemps. Il s'y était même essayé, sans succès, il y a quelques années.

Cela pourrait ne pas tarder puisque, en sa qualité de deuxième de l'Open britannique, il sera déjà présent à l'USPGA, le quatrième tournoi majeur de la saison, au Masters, en avril 2003, et à l'US Open, un mois plus tard.

Sans doute pensait-il à cela lorsque, dimanche soir, une fois tout terminé, Thomas Levet était toujours près du club house, laissant filer toute chance de prendre l'avion prévu, signant des autographes à quiconque en demandait.

Heureux de sa performance tout autant que le vainqueur Ernie Els l'était de la sienne, il répondait à toutes les sollicitations, ses grands yeux d'un bleu limpide, ronds comme des balles, prêts à tout embrasser, prêts à tout donner. Il se montrait à la hauteur du public écossais à qui il avait offert de grands moments de bonheur, et c'était bien là le principal.

Jean-Louis Aragon

Une progression très régulière

- **Thomas Levet (France).**
- **33 ans,** né le 5 septembre 1968, à Paris (Fra).
- **1,75 m ; 72 kg.**
- **Marié à Caroline, père de Grégoire et Juliette.**
- **Professionnel depuis 1998.**
- **Palmarès professionnel :** GP PGA France 1988 ; National Omnium 1990 ; GP APGF 1991, Championnat de France professionnel 1992 ; Toulouse Open 1997. Deux victoires sur le circuit européen (European Tour) : Cannes Open 1998 et British Masters 2001.
- **Classement :** 14e à l'ordre du Mérite européen 2002 après le British Open (19e en 2001) ; 18 tournois joués, 670 905 € de gains.

En Italie, le football se prépare à la récession

Crise boursière, droits TV en baisse, salaires plafonnés, transferts ralentis : le Calcio craint l'avenir

ROME
correspondance

Mauvaise passe pour les *tifosi* italiens. L'élimination de la Squadra azzurra par la Corée (1-2) au Mondial a été dure à avaler. Mais il restait au moins l'équipe du cœur, la seule vraie grande passion pour chacun, celle du club local.

Or la saison 2002 s'annonce plutôt mal. Fini le temps où, sous le parasol, on pouvait fantasmer avec la bible du supporteur, le célèbre quotidien *La Gazzetta dello sport*, qui, tous les jours, dressait la liste des nouveaux *campionissimi* italiens ou étrangers prêts à endosser le maillot des équipes de la Serie A (division 1). A l'aube de la saison 2002-2003, le marché des transferts s'est limité à quelques noms de second ordre ou à l'énumération de rêves impossibles, comme l'arrivée d'Alessandro Nesta à l'Inter Milan ou celles de Fabio Cannavaro et du Brésilien Rivaldo au Milan AC. Les deux défenseurs internationaux restent là où ils étaient. Le Calcio est dans le rouge.

C'est un autre journal « rose », le quotidien économique *Il Sole 24 ore*, qui s'est chargé de mettre les choses au clair. Le Calcio est au bord de la faillite, avec un trou de 1 milliard d'euros qui étrangle les clubs, pris en tenaille entre les dettes, qui représentent le double des recettes, et le coût des salaires des joueurs, devenu exorbitant. Les mots qui faisaient chic, comme plus-value ou Bourse, sonnent aujourd'hui comme autant de menaces. Le krach n'est pas loin.

Le Calcio, qui vit de rendez-vous sûrs, n'est même plus en mesure d'assurer que le calendrier de la saison 2002-2003 soit arrêté à la date prévue. De nombreux clubs n'ont pas encore réussi à boucler leur budget et à obtenir le feu vert pour l'inscription définitive aux différents championnats.

En Serie A, des présidents de club comme Luigi Corioni, du Brescia de Roberto Baggio, menacent de déclarer forfait s'ils n'obtiennent pas ce qui est désormais devenu indispensable pour survivre : l'accord avec les télévisions à péage pour les droits de retransmission. Huit équipes dont le Chievo Vérone, révélation de la saison 2001-2002, attendent toujours.

PIRATAGE RÉPANDU

Le nouveau président de la Ligue s'est engagé à trouver une solution, mais les télévisions veulent revoir leur stratégie. Le marché ne s'est pas développé comme prévu, d'autant que le phénomène du piratage est particulièrement répandu. Quant à la RAI, le service public, elle a annoncé que le budget pour les droits de retransmission en clair sera revu à la baisse.

Pour tenter d'assainir la situation, il faut intervenir, et vite, là où cela fait le plus mal. On cite comme mauvais exemple celui du Foggia, C2, soit la division 4, qui a destiné lors de la saison 2000-2001 81,8 % de ce qu'il encaissait aux salaires des joueurs.

PRIME D'OBJECTIF

Les clubs parlent maintenant de coupes claires. On étudie une nouvelle formule de contrats, liés à un objectif fixé. Le club précise au début de la saison quel est cet objectif : en cas d'échec, une partie du salaire, jusqu'à 20 %, ne sera pas versée. Trois célèbres joueurs de l'Inter Milan, Christian Vieri, Ronaldo et Alvaro Recoba, ont déjà décidé, eux, une autoréduction de 5 %. Un geste de bonne volonté envers leur président, Massimo Moratti, qui, malgré tout l'argent investi pour son équipe, voit toujours le *scudetto* lui échapper. Ils ne sont pas nombreux ceux qui considèrent cette attitude comme une bonne idée : les joueurs, du haut de leurs millions d'euros de salaire, ne se sentent pas responsables de ce qui arrive au Calcio.

Si financièrement la situation est sur le bord du précipice, la cuisante débandade du Mondial a donné également à réfléchir sur le plan du jeu et de l'organisation en général. La Federcalcio a réagi comme elle avait déjà fait lors d'une autre défaite historique (0-1) contre la Corée du Nord, lors du Mondial anglais de 1966 : elle a fermé les portes aux joueurs extracommunautaires, c'est-à-dire d'origine non européenne. Histoire de relancer les écoles de formation du cru pour finir de chercher ailleurs ce que l'on peut trouver chez soi.

Cette autarcie est la conséquence du coup de colère contre Ahn Jung, l'avant-centre sud-coréen qui joue en Italie mais qui, en inscrivant le but qui éliminait la Squadra azzurra, est devenu un véritable traître. Les clubs ne pourront désormais faire appel qu'à un seul nouveau *extracomunitario* (mais ceux qui évoluent déjà en championnat pourront y rester). La mesure concerne également les entraîneurs, au cas où les clubs devraient décider de se lancer dans des expérimentations hors des frontières européennes. Le Calcio se referme sur lui-même. La preuve : Giovanni Trapattoni, le sélectionneur national battu par la Corée du Sud, est confirmé à son poste malgré les critiques sévères et la défiance publique de certains de ses joueurs.

Salvatore Aloise

Formule 1 : Jenson Button quitte Renault pour BAR

L'ÉCURIE anglo-japonaise BAR-Honda a annoncé, lundi 22 juillet, que Jenson Button (Renault) rejoindra son équipe à compter de la saison 2003. Il a signé un contrat de quatre ans, comprenant deux saisons fermes et deux autres optionnelles. Le pilote britannique a expliqué : *« J'avais le choix entre beaucoup d'opportunités, mais j'ai choisi la meilleure solution pour mon avenir. BAR me permettra de progresser et, j'espère, d'aller au bout de mon ambition de devenir champion du monde. J'ai été très impressionné par la force du partenariat avec Honda »*. Le patron de l'écurie, David Richards, n'a pas précisé si l'arrivée du pilote britannique devait combler le départ du Français Olivier Panis ou celle du Canadien Jacques Villeneuve.

DÉPÊCHES

■ **BASKET-BALL : Tariq Abdul-Wahad,** absent des sélections nationales depuis l'Euro 99 en raison de problèmes relationnels, participera au stage de la sélection programmé à Temple-sur-Lot (Lot-et-Garonne) du 3 au 18 août. Lors de ce stage, la sélection française jouera sept matchs amicaux contre l'Algérie (7 et 8 août), la Nouvelle-Zélande (11 et 12 août) et Israël (16, 17 et 18 août).

■ **FOOTBALL : après les auditions de Robert Louis-Dreyfus,** d'Etienne Ceccaldi, de plusieurs joueurs et agents, Marc Fratani, l'ancien bras droit de Bernard Tapie, a été entendu, lundi 22 juillet, par la brigade économique et financière du SRPJ de Marseille. A l'issue d'une audition de 4 heures, il s'est dit *« très serein »* justifiant qu'il était tenu à distance des opérations financières lorsqu'il était directeur de la communication à l'OM.

■ **SKI ALPIN : le double champion olympique, Hermann Maier,** a repris vendredi 19 juillet l'entraînement avec l'équipe autrichienne. Victime d'une fracture ouverte à la jambe droite lors d'un accident de moto en août 2001, il a rassuré ses supporters en affirmant que *« tout s'était déroulé parfaitement. Je ne peux pas dire quand, mais il y aura un come-back. Je ne veux pas me mettre la pression en me fixant des objectifs, mais aujourd'hui je crois que tout est possible. »* Quant à son entraîneur, Tony Giger, il s'avoue très impressionné par la rapidité de réadaptation de son champion.

LES RESTAURANTS DE LA PLAGE 2.

Atlantique, l'hôtel de Saint-Marc-sur-Mer

En 1951, Jacques Tati choisit cette station balnéaire proche de Saint-Nazaire pour filmer « Les Vacances de M. Hulot ». Cinquante ans plus tard, l'établissement est toujours là

DESSINS MARC TARASKOFF

SAINT-NAZAIRE
de notre envoyé spécial

Woody Allen adore *Les Vacances de M. Hulot*. *« C'est le film le plus original et le plus comique de son temps »*, a-t-il déclaré un jour. Bien sûr, il y a dans ce film en noir et blanc, tourné il y a plus de cinquante ans, toute cette cocasserie, ce charme loufoque qui font le sel de la plupart des longs métrages de Jacques Tati. Mais pour les Français s'y ajoute un exquis parfum de nostalgie. A feuilleter ce carnet de croquis vacanciers, on replonge dans une atmosphère légère et délicieuse. L'Hôtel de la plage, son restaurant, son tennis, ses estivants : autant d'ingrédients qui composent un petit paradis perdu dans nos mémoires, un parfum de douce France aujourd'hui presque totalement disparu des côtes.

La petite station balnéaire qui servit de cadre au tournage, Saint-Marc-sur-Mer, n'a pourtant pas bougé. Elle est toujours au bout du monde, à 5 kilomètres très exactement, à l'ouest de Saint-Nazaire. Elle n'est devenue ni Saint-Tropez ni La Baule, sa voisine. Elle est restée discrète, et un brin désuète. Elle n'a pas cédé aux caprices de ce grand barnum immobilier du front de mer qui a posé tant de laideurs un peu partout sur les dunes.

Ici les immeubles sont encore rares et bas, les villas s'appellent « Les Iris », « Le Rêve », « Kerynette »... et ne comptent souvent que quelques pièces et un carré de pelouse à la Sempé. Bref, si Tati revenait, il ne trouverait pas Saint-Marc-sur-Mer si changé. Il y retrouverait d'ailleurs presque intact ce décor naturel, ce petit panorama idéal pour un travelling de cinéma, celui-là même qui l'avait poussé à poser ici ses valises.

Même il y a un demi-siècle, dénicher cette plage presque secrète tenait déjà du pari de l'aiguille dans la meule de foin. Pendant sept mois, pour trouver la crique de ses rêves et son hôtel, Jacques Tati va donc écumer les côtes de la Manche et de l'Atlantique. Il écrit à tous les syndicats d'initiative, il se fait envoyer des cartes postales en pagaille, il délègue en divers endroits Jacques Lagrange, son décorateur, qui revient les bras chargés de croquis, et Jean Mounelle, l'homme qui s'occupe de la technique sur ses films.

Avec l'arrivée du chemin de fer en 1867, Saint-Nazaire, à l'estuaire de la Loire, s'était piquée d'être l'une des premières destinations balnéaires pour les Parisiens. Au fil des ans, elle déchantera quelque peu, car ce sont plutôt ses voisines comme La Baule ou Le Croisic qui feront le plein d'estivants. Dans sa tournée côtière, Tati ne néglige pourtant pas *« la ville aux vingt plages »*, et c'est justement dans ses environs immédiats, au petit village de Saint-Marc, qu'il trouvera son bonheur.

Un croissant de sable, naturellement délimité, d'un côté par des rochers, de l'autre par une jetée de pierre, comme une fine patte d'insecte posée dans la mer. Au milieu de ce studio en plein air, digne d'un décor de Cinecitta, un hôtel, posé sur la plage comme par enchantement. De quand date le bâtiment ? Marianne Bruno, adjointe au maire de Saint-Nazaire, en a fait la demande aux archives municipales, qui lui ont répondu que la bâtisse avait été construite au début des années 1900, *« en lieu et place d'un champ d'asperges »*.

Avait-elle alors une vocation hôtelière ? Le premier dépliant qui la mentionne comme telle date de 1924 et signale à l'intention des clients potentiels que la maison, *« membre du Touring-Club »*, possède écuries, garage pour autos... et chambre noire. Comme un signe avant-coureur du destin pour Jacques Tati, lequel débarque ici avec son équipe de tournage au grand complet un beau matin du mois de juin 1951. Le plus cocasse de l'histoire est que, si Saint-Marc-sur-Mer a peu changé, Tati, lui, l'avait modifié à son gré pour les besoins du film.

Avoir un hôtel les pieds dans l'eau, c'est formidable, encore faut-il que l'entrée soit dans un axe satisfaisant pour la caméra. Voilà comment, sur un mur aveugle de l'hôtel, mais qui s'appuyait aussi sur la plage, les décorateurs installèrent une fausse entrée, de quelques centimètres d'épaisseur. Très bien réalisée d'ailleurs, puisqu'un authentique client de l'hôtel, un Anglais un peu myope, manqua de s'estropier en s'y engouffrant.

A quoi bon d'ailleurs, en pénétrant aujourd'hui à l'Hôtel de la plage, s'attendre à se retrouver dans *Les Vacances de M. Hulot* ? Aucune scène d'intérieur n'a jamais été tournée ici, mais dans un décor monté pour l'occasion aux studios de Boulogne-Billancourt ! L'imagination jouant de ces tours, on est pourtant persuadé quand on entre là, que le petit escalier en bois sur la gauche est bien celui du film. Peut-être le décorateur s'en est-il inspiré ? En effet, à l'instar de Jacques Tati, la plupart des membres de l'équipe de tournage logeaient sur place et partageaient les repas des pensionnaires de l'hôtel.

La femme de Claudius Bernard, le propriétaire de l'époque, n'appréciait d'ailleurs que très modérément l'atmosphère potache qui régnait. Particulièrement le jour où, ayant commandé un pot de carottes à la crème, Jacques Tati s'en coiffa dans la salle à manger. Pas sûr que Marc Chotard, le chef aujourd'hui aux commandes des fourneaux de l'Hôtel de la plage, goûterait lui aussi ce genre de blague.

Chaises en rotin, coussins fleuris : dans son décor gentiment provincial, sa salle à manger en surplomb de la mer fait florès pour les repas de mariage. M. Hulot, ce trublion, y est désormais sage comme une image. Une dizaine de clichés tirés du film tapissent en effet les murs, sans compter l'affiche originale qui trône dans le hall d'entrée. Entre la salle des pensionnaires, la grande salle à manger et les deux terrasses, la maison ne désemplit pas pendant l'été. Après tout, le lieu est cinéphilique et les prix ne sont pas exorbitants puisque les menus complets démarrent à 20 €.

A ce tarif, les clients ont droit en entrée à six huîtres de Penerf, une salade de crevettes aux agrumes ou un saumon confit que Marc fait mariner pendant vingt-quatre heures dans un mélange de sucre et de sel de Guérande. Le chef propose ensuite un poisson du jour et une tarte tiède en dessert. Aucune forme de révolution gastronomique n'a encore débarqué à Saint-Marc-sur-Mer.

> Même il y a un demi-siècle, dénicher cette plage presque secrète tenait déjà du pari de l'aiguille dans la meule de foin

Tati pourrait encore revenir déjeuner ici sans être dépaysé. D'ailleurs pour accompagner le duo de bulots et bigorneaux (9 € à la carte), on entendrait bien un garçon filer vers les cuisines pour réclamer *« Un supplément mayonnaise, un ! »*, comme dans *Les Vacances de M. Hulot.*

Semblable en cela à bien des restaurants de Saint-Nazaire, la maison propose en guise de spécialité une copieuse godaille à ses clients. Cette sorte de bouillabaisse bretonne, servie avec force pommes de terre, tire son nom des « godes », les tacauds, poissons de moindre valeur que les patrons pêcheurs laissaient aux matelots pour qu'ils confectionnent à bord leur propre tambouille. La version que l'on sert ici se compose de rougets, de dorades et de maquereaux. Un peu plus raffinée, mais somme toute pas très éloignée du plat de ménage qui convient bien à la clientèle familiale.

Les trente chambres de l'hôtel (*« trois cheminées au guide des Logis de France »* et *« literie récemment renouvelée »*, comme l'indique le dépliant) sont quant à elles majoritairement occupées par des étrangers. Des Anglais notamment. Ces derniers ont tout de suite raffolé du film, un concentré d'exotisme français à leurs yeux. Ils viennent régulièrement, depuis, goûter à des vacances *« in the Hulot style »,* comme le susurre une dame britannique d'un certain âge, en demi-pension ici pour la troisième fois en quatre ans.

La moitié des chambres donnent sur la plage, qui porte d'ailleurs aujourd'hui le nom de plage de Monsieur-Hulot. Et pourtant, Jacques Tati a dû détester l'endroit. Sa petite crique de rêve a été un véritable cauchemar pour lui. L'été 1951 fut en effet particulièrement pourri à Saint-Marc-sur-Mer. A tel point qu'il fut même question un moment d'aller finir le film au Maroc. Le tournage fut prolongé jusqu'en octobre et, pour peupler d'enfants la plage déserte à cette époque de l'année, la production envoya des jeeps à la sortie des écoles du canton.

Jacques Tati est tout de même sorti grandi de l'épreuve. D'une vingtaine de centimètres. Edifiée en 1997 face à la plage, sa statue en tenue de M. Hulot fait en effet 2,03 m, un peu plus que la taille réelle du cinéaste. Les mains posées sur les hanches, le bob avachi sur le haut du crâne, le vacancier de bronze fixe la mer et les rochers pour l'éternité.

Dans la nuit qui a suivi l'inauguration de la statue, un galopin lui a fauché sa pipe. Personne n'a le monopole des blagues.

Guillaume Crouzet

LES ADRESSES

L'HÔTEL DE LA PLAGE

L'établissement n'appartient plus aux Bernard, le couple de restaurateurs poitevins qui s'en occupait dans les années 1950. Depuis 1997, son propriétaire est M. Kim Ong, un Vietnamien originaire de Saïgon. Inutile de demander la chambre de Jacques Tati et son fameux vasistas, elle a disparu au cours des réfections successives. Décoration anodine, mais vue sublime sur mer, particulièrement du dernier étage. Chambres doubles sur mer : 78 €, 94 € en juillet et août.

- **Hôtel de la plage, 44600 Saint-Marc-sur-Mer ; tél. : 02-40-91-99-01.**

SNACK LE FRANCE

A deux pas de l'hôtel, en contrebas de la statue de M. Hulot, ce snack qui fête cet été ses dix ans a vraiment les pieds dans le sable. Sa spécialité ? La « rustichette », une sorte de mix entre la tartine et la pizza, *« spécialité du centre de l'Italie depuis le XVIIe siècle »,* peut-on lire sur le menu. Bref, un casse-croûte un brin exotique, servi avec une salade verte, et dont les prix démarrent à 6 €.

- **Le France, plage de Monsieur-Hulot, 44600 Saint-Marc-sur-Mer ; tél. : 02-40-91-96-13.**

L'AUBERGE BRETONNE

Solange et Jacques Thorel bichonnent le grand restaurant de la région. Deux étoiles Michelin, et tout cela à 40 kilomètres à peine de la plage de Saint-Marc. Dans un petit bourg du Morbihan, de moins de 800 habitants, trois maisons anciennes servent d'écrin à ce restaurant de haute volée. Superbes poissons, travaillés du plus simple au plus sophistiqué : turbot à la broche et pommes de terre du jardin, dorade boucanée et son sorbet d'oignon. La carte des vins fera frémir plus d'un milliardaire. Trente millésimes d'Yquem, des champagnes de collection à foison, de la Romanée-Conti 1971 à 4 878 € la bouteille... Rassurons les moins fortunés, il y a tout de même des muscadets à moins de 30 €, et surtout un menu lui aussi à 30 € tout rond et tout à fait exquis avec ça : petites langoustines poêlées aux épices douces, coq au vin de Chinon, tarte chaude aux fruits de saison.

- **Restaurant L'Auberge bretonne, place Du-Guesclin, 56130 La Roche-Bernard ; tél. : 02-99-90-60-28.**

LA RECETTE : LA GODAILLE DU PÊCHEUR

INGRÉDIENTS
(pour 4 personnes)
Une bouteille d'un litre de soupe de poisson toute prête (les poissonniers en vendent de bonne qualité sur les marchés ; au restaurant, Marc Chotard prépare bien sûr la sienne) ;
4 dorades portions ;
4 beaux maquereaux de ligne ;
4 rougets barbets ;
500 g de petites pommes de terre grenaille.

■ Préparation : faites vider et écailler les poissons (chacun d'entre eux doit faire entre 200 et 300 g) chez votre poissonnier.

Enlevez la tête et la queue, puis coupez avec un couteau bien tranchant chacun de ces poissons en deux morceaux égaux.

Mettez les morceaux de poissons dans une grande casserole, versez la soupe de poisson, amenez à ébullition, baissez le feu et faites cuire à frémissements pendant 3 minutes. Avec une écumoire, sortez les poissons un à un de la casserole et disposez-les dans un grand plat allant au four. Installez tout autour les pommes de terre grenaille que vous aurez auparavant bien lavées, mais pas épluchées. Versez dans ce plat la soupe dans laquelle on a poché les poissons. Celle-ci doit recouvrir pommes de terre et poissons. Si ce n'est pas le cas, ajoutez un peu d'eau. Mettre le plat à mi-hauteur dans un four préchauffé au thermostat 7 (210 degrés), laisser cuire pendant 10 minutes.

Servir en deux fois. Dresser dans chaque assiette un morceau de dorade, de maquereau et de rouget, quelques pommes de terre, et mouiller le tout de quelques cuillères de la soupe de poisson.

Renouvelez l'opération avec les poissons restés au four.

PROCHAIN ARTICLE
Bouches-du-Rhône, la République indépendante de Figuerolles

GASTRONOMIE

Publicités

PARIS 5e
SUSAN'S PLACE
Tex Mex
(1er prix Européen du meilleur Chili Con Carne)
Spécialité d'or pour le Texas Nachos
Plats végétariens mexicains
51, rue des Ecoles (côté St-Michel)
☎ 01.43.54.23.22 - Sce jsq 23h15

PARIS 6e
LE POLIDOR depuis 1845
Authentique bistrot parisien de rencontre artistique et littéraire
Menu midi 9 €, midi et soir 18 €
Carte 18/20 € - 41, rue Monsieur Le Prince
☎ 01.43.26.95.34 - O.T.L.J. jusqu'à 0h30

PARIS 6e
Vagenende
Maison classée, fondée en 1904
Cuisine traditionnelle et du marché
Service continu TLJ de midi à 1h du matin
142, bd Saint-Germain - 01.43.26.68.18

PARIS 14e
LE MAURITIUS
3, rue Ernest Cresson. Res. : 01.45.39.00.91
Spécialités des îles de la Réunion - Maurice - Seychelles
LE GRAND BAIE
201, rue Raymond Losserand. 01.40.44.53.26

Retrouvez chaque semaine la rubrique "GASTRONOMIE", renseignements :
☎ 01.42.17.39.63
Fax :01.42.17.39.24

Courrier INTERNATIONAL
Cet été, voyagez sur les cinq continents
EN KIOSQUE CHAQUE JEUDI, 3 €

AUJOURD'HUI

Petit passage pluvieux

MERCREDI 24 JUILLET
Lever du soleil à Paris : 6 h 15
Coucher du soleil à Paris : 21 h 39

Une perturbation peu active traverse le nord-ouest de la France dans la nuit de mardi à mercredi puis circule des Pyrénées aux frontières allemande et suisse dans la journée de mercredi. Le mistral et la tramontane permettent au Sud-Est de rester au soleil.

Bretagne, Pays de la Loire, Basse-Normandie. Le ciel se partage entre de belles éclaircies et quelques passages nuageux. Les températures sont comprises entre 19 degrés le long des côtes de la Manche et 25 degrés sur les Pays de la Loire.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. Un ciel de traîne se généralise sur toutes ces régions. Les nuages sont plus fréquents sur les Ardennes. Il fait de 19 à 26 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. De petites pluies se produisent sous un ciel souvent gris. Dans l'après-midi, quelques éclaircies se dessinent de la Champagne à la Bourgogne. Les températures varient entre 21 et 25 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. La journée s'annonce maussade avec de gros nuages gris qui apportent de petites pluies ou bruines. En fin de journée, le ciel se dégage sur le Poitou-Charentes. Les températures s'échelonnent entre 20 et 24 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Sur le Limousin et l'Auvergne, ciel gris et pluies faibles sont au programme. Sur la région Rhône-Alpes, Le ciel reste lumineux le matin puis se couvre par l'ouest dans l'après-midi. Il fait de 19 à 25 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Le mistral et la tramontane peuvent atteindre en rafale 70 à 80 km/h. Le ciel reste ainsi ensoleillé à l'exception des Alpes, des Pyrénées et de la Corse, où des cumulus peuvent donner quelques orages. Les températures varient entre 22 et 28 degrés.

24 JUI. 2002 PRÉVISIONS

*Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.*

FRANCE MÉTROPOLE	
Ajaccio	19/27 N
Biarritz	16/19 C
Bordeaux	16/22 C
Bourges	14/25 N
Brest	14/19 S
Caen	15/18 S
Cherbourg	14/20 S
Clermont-F.	15/24 C
Dijon	15/24 P
Grenoble	17/23 N
Lille	15/21 N
Limoges	12/19 C
Lyon	17/25 N
Marseille	21/29 S
Nancy	15/21 P
Nantes	14/23 S
Nice	21/26 N
Paris	16/24 S
Pau	13/20 C
Perpignan	18/27 S
Rennes	14/25 S
St-Etienne	15/24 C
Strasbourg	15/21 P
Toulouse	16/23 C
Tours	13/25 S
FRANCE OUTRE-MER	
Cayenne	23/31 P
Fort-de-Fr.	26/29 P
Nouméa	17/21 S
Papeete	22/28 S
Pointe-à-P.	25/32 S
St Denis Réu.	20/25 S
EUROPE	
Amsterdam	14/18 C
Athènes	26/33 S
Barcelone	20/26 S
Belfast	12/16 S
Belgrade	14/29 S
Berlin	14/17 P
Berne	14/20 N
Bruxelles	15/19 P
Bucarest	13/29 S
Budapest	15/30 S
Copenhague	14/19 N
Dublin	11/17 S
Francfort	14/19 P
Genève	15/20 N
Helsinki	15/20 C
Istanbul	22/28 N
Kiev	17/28 P
Lisbonne	18/30 S
Liverpool	13/18 S
Londres	15/22 N
Luxembourg	13/17 P
Madrid	16/32 S
Milan	21/27 P
Moscou	20/34 P
Munich	14/19 N
Naples	22/29 N
Oslo	11/13 P
Palma de M.	21/29 P
Prague	13/19 C
Rome	20/27 N
Séville	21/37 S
Sofia	14/27 S
St-Pétersb.	17/23 N
Stockholm	15/20 C
Ténérife	20/27 S
Varsovie	14/23 N
Venise	20/27 S
Vienne	14/28 C
AMÉRIQUES	
Brasilia	16/28 S
Buenos Aires	10/14 P
Caracas	25/31 P
Chicago	18/26 S
Lima	15/18 S
Los Angeles	19/25 S
Mexico	12/22 S
Montréal	13/22 S
New York	18/23 P
San Francisco	12/18 S
Santiago Ch.	-2/8 S
Toronto	18/25 S
Washingt. DC	20/24 P
AFRIQUE	
Alger	20/28 S
Dakar	25/29 S
Kinshasa	21/31 S
Le Caire	26/35 S
Nairobi	11/23 S
Pretoria	6/24 S
Rabat	17/27 N
Tunis	24/33 S
ASIE-OCÉANIE	
Bangkok	28/32 P
Beyrouth	25/30 S
Bombay	27/30 P
Djakarta	23/32 C
Dubaï	32/42 S
Hanoï	28/32 C
Hongkong	26/28 P
Jérusalem	19/29 S
New Delhi	31/39 S
Pékin	22/32 S
Séoul	23/30 P
Singapour	26/30 P
Sydney	8/17 P
Tokyo	26/32 P

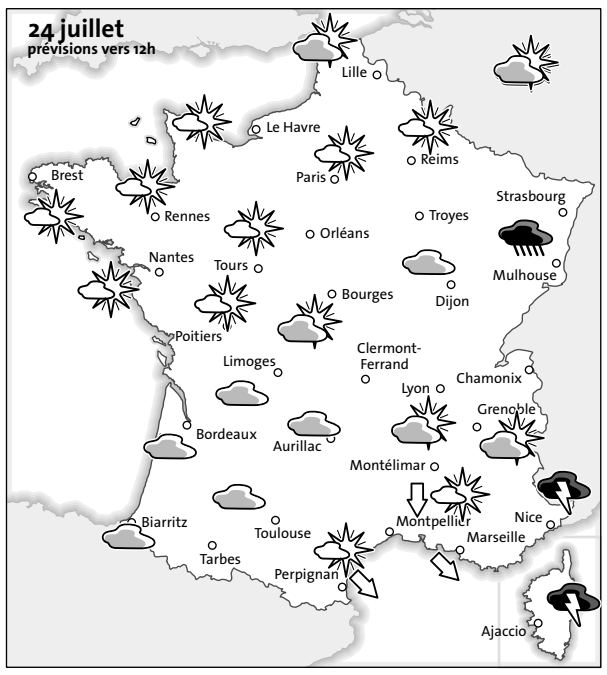

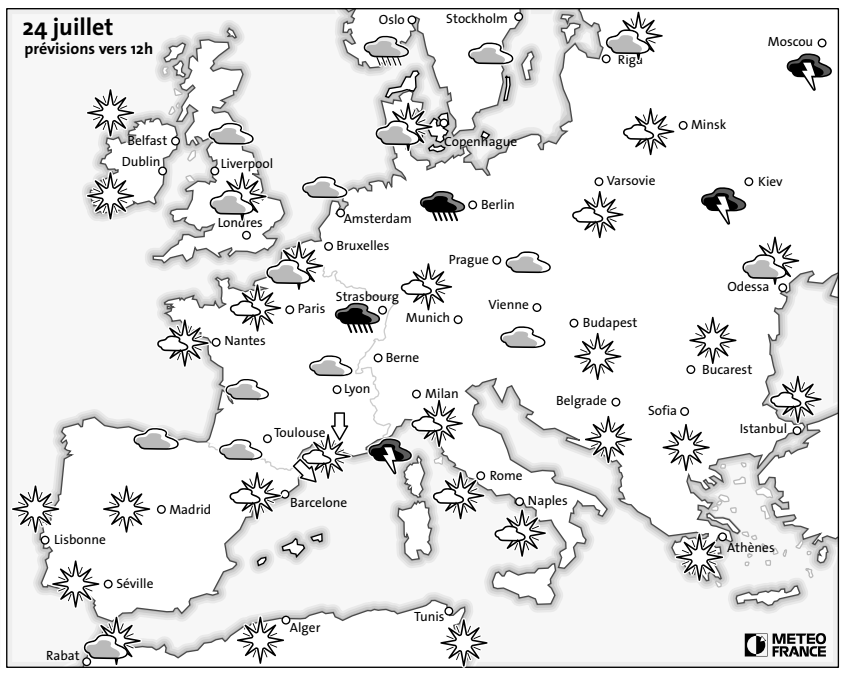

Soleil · Peu nuageux · Couvert · Brèves éclaircies · Averses · Pluie · Orage · Neige · Brouillard · Vent fort

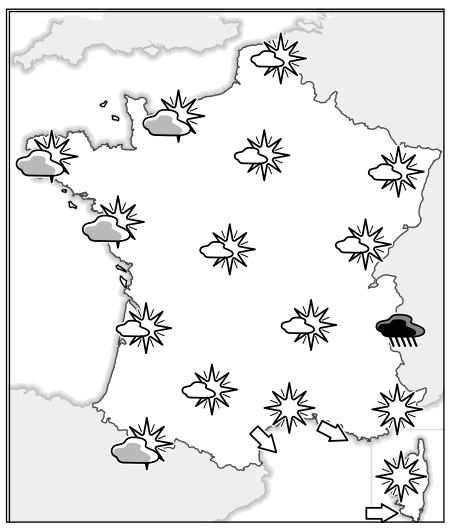

PRÉVISIONS POUR LE 25 JUILLET

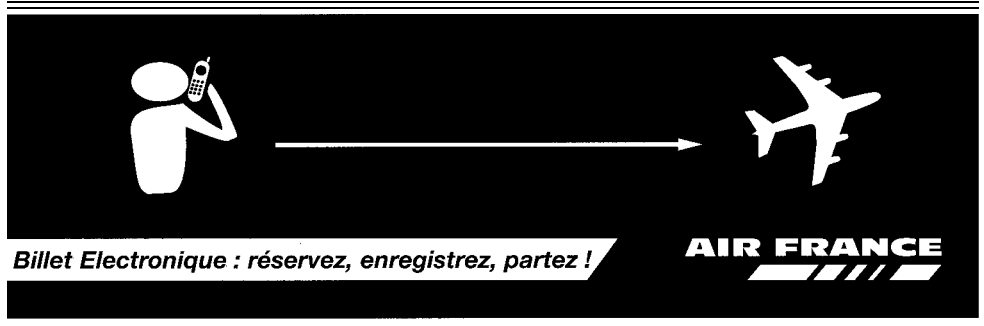

Jeudi 25 juillet :
Le temps s'améliore avec un ciel partagé entre nuages et éclaircies sur la majeure partie du pays. Le relief des Alpes et des Pyrénées reste chargé et des pluies faibles peuvent s'y produire.

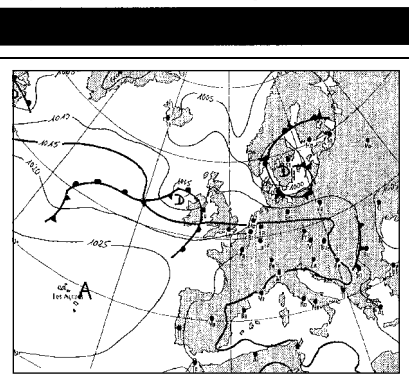

SITUATION LE 23 JUILLET À 0 HEURE TU

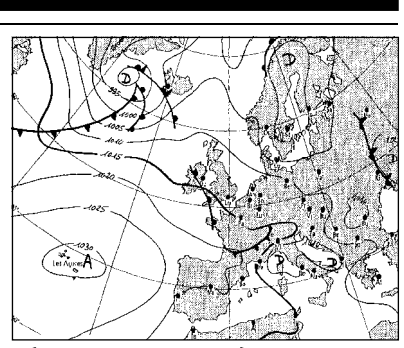

PRÉVISIONS POUR LE 25 JUILLET À 0 HEURE TU

Sur les plages

Le 24 juillet vers 12 heures

Le temps est plutôt ensoleillé sur les côtes de Manche,de Bretagne et de Vendée, maussade sur les côtes charentaises et aquitaines. Beau temps en Méditerranée, mais orageux sur la Côte d'Azur et en Corse.

Ouest

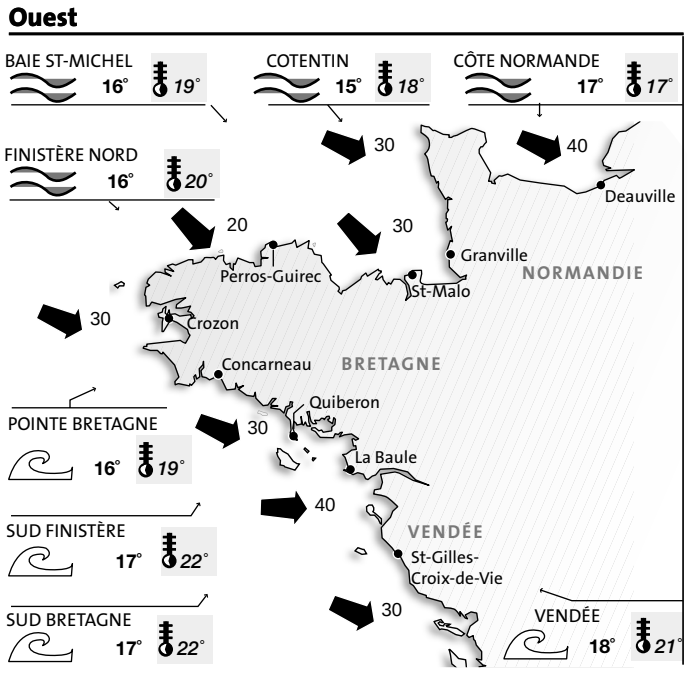

Nord

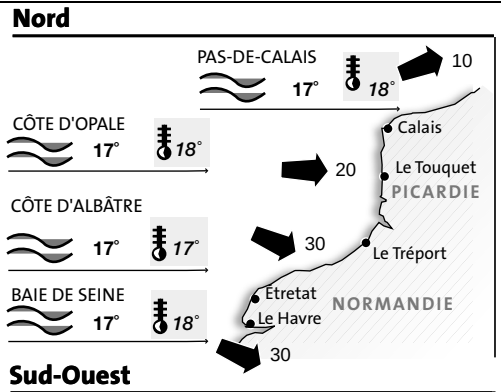

Sud-Ouest

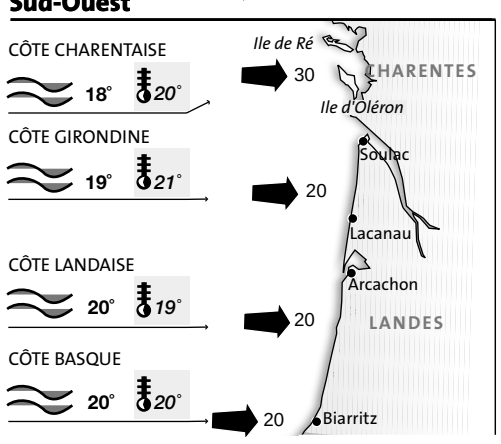

Sud

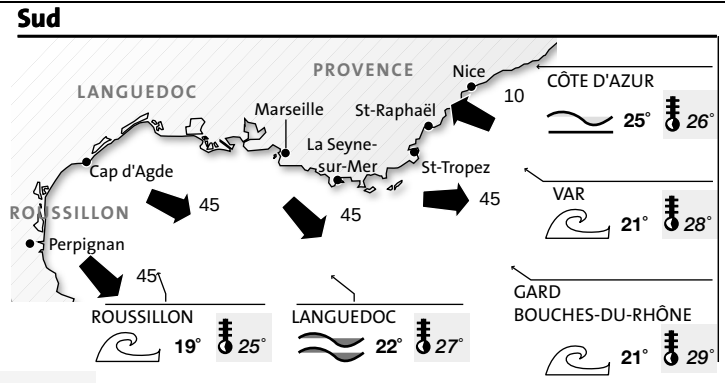

N · O · E · S

18 TEMPÉRATURE DE L'AIR
15 VENT DIRECTION ET VITESSE EN KM/HEURE
VENT CALME

MER	TEMPÉRATURE DE L'EAU
Calme/belle	16
Peu agitée	
Agitée/forte	
Très forte/grosse	

Corse

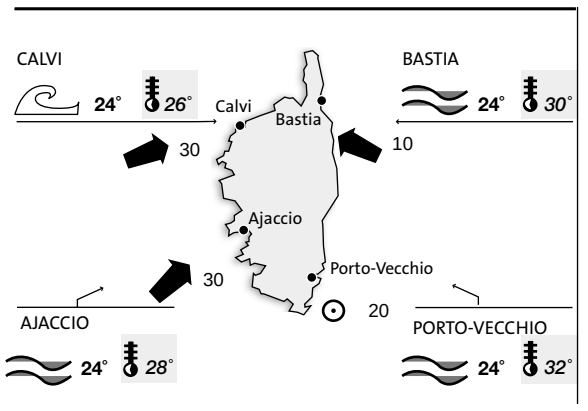

MOTS CROISÉS PROBLÈME N° 02 - 174

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

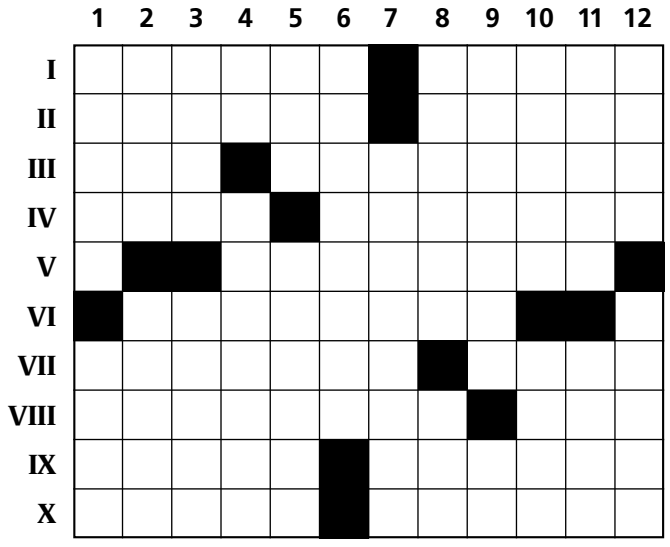

HORIZONTALEMENT

I. A participé à notre mise au courant. Attrapée comme une mouche. - II. Quand il y a Eugène, il n'est pas aux pommes. Circulent librement en Iran. - III. Sans beaucoup d'imagination. Suit les premiers de près. - IV. Donné parfois à travers. A éviter chemin faisant. - V. Bien imprégnée. - VI. Glissée dans les feuilles. - VII. Sans aucun éclat. Entreprise de démolition. - VIII. Mobilisée pour une nouvelle action. Ce n'est pas le pied pour le pied. - IX. Bière mal tirée. Dommage pour le perdant. - X. Coup de frein dans la circulation. Auguste par Galère.

VERTICALEMENT

1. Préparés pour passer à table. Donne de l'intensité. - 2. Suit nos enfants pendant les vacances. Conviendrait. - 3. Se faire remarquer à distance. Mit en lumière. - 4. En réduction. Mises en réduction. - 5. Vallée. Prise dans la descente. - 6. Fournisseur d'encre. - 7. Réfractaires aux essais. - 8. Accroche le doigt au passage. Passage historique. - 9. Ne feront pas grand-chose. Sur la rive. - 10. Bien en place. Supérieur en son domaine. - 11. Préparer la représentation. Le bon côté des choses. - 12. Protégea l'Arioste. Flottante à court terme.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 02 - 173

Horizontalement

I. Evaporation. - II. Pin. Karaté. - III. Ives. Bâté. Ta. - IV. Comas. Ce. Far. - V. Utopie. Verne. - VI. Renan. Linons. - VII. Ire. CA. Nénés. - VIII. Ea. Képi. Etre. - IX. Sirius. Aïe. - X. Détestables.

Verticalement

1. Epicurien. - 2. Vivotera. - 3. Anémone. SE. - 4. Sapa . Kit. - 5. OK. Sincère. - 6. Rab. Apis. - 7. Arac. IUT. - 8. Tâte-vin. Sa. - 9. Ite. Enée. - 10. OE. Frontal. - 11. Tannerie. - 12. Caressées.

SCRABBLE® PROBLÈME N° 287

Les Gitanes font du teasing

1. Tirage : A E R S T U X.

a) En deux endroits différents, placez deux sept-lettres différents pour 91 et 100 points.

b) Avec ce même tirage, trouvez six mots de huit lettres en le complétant avec six lettres différentes appartenant à l'un ou à l'autre des mots placés sur la grille.

N.B. Dès que vous avez trouvé une solution, effacez-la avant de continuer.

2. Préparation de la grille de la semaine prochaine.

c) E F I N S T U : trouvez deux sept-lettres. Ce tirage s'appuie, entre autres, sur les trois lettres de NEF. Trouvez les trois huit-lettres.

Solution dans *Le Monde* du 31 juillet.

Solution du problème paru dans *Le Monde* du 17 juillet.

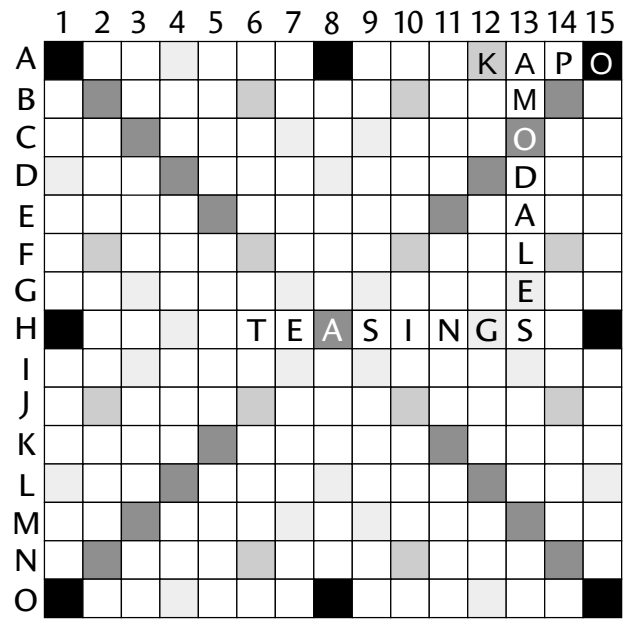

Chaque solution est localisée sur la grille par une référence se rapportant à sa première lettre. Lorsque la référence commence par une lettre, le mot est horizontal ; lorsqu'elle commence par un chiffre, le mot est vertical.

a) INACTIF, 1 I, 102 – CRAINTIF, F 8, 71, ou l'anagramme INFARCIT – CONFIAIT, C 8, 76 – INFECTAI, E 6, 76.

b) AXIAL, B 5, 43, faisant LOBERAS – CLIMAX, 4 J, 56 – AMICAUX, K 5, 76.

c) GAVAIT, B 9, 34, faisant GOBERAS – GAZAI, I 4, 35 – ACTIVA, 8 J, 36.

d) GÂTINES, GISANTE, GITANES, SINGEÂT, TAGINES, TSIGANE.

Michel Charlemagne

CARNET

DISPARITIONS

Louis Laberge

Syndicaliste de la première heure au Québec

LOUIS LABERGE, décédé jeudi 18 juillet d'une crise cardiaque, à l'âge de 78 ans, est reconnu comme l'un des principaux bâtisseurs du syndicalisme québécois. A la tête de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) – l'un des deux grands syndicats de la Province – pendant vingt-sept ans, de 1964 à 1991, il a aussi marqué de sa personnalité et de ses actions toute la société québécoise, redéfinissant les relations du travail et les rapports entre gouvernement, syndicats et patronat.

L'homme au sourire légendaire accède à la présidence de la toute jeune FTQ en 1964 et, très vite, il y imprimera sa marque, celle d'un rassembleur hors pair, capable de mobiliser les énergies, d'aplanir les divergences sans obliger personne à renoncer à ses opinions. Surtout, à force de dialogue et d'écoute, Louis Laberge saura donner à la fédération une cohésion qui n'était nullement aisée à bâtir. Affiliés volontairement, les syndicats locaux composant cette organisation auraient facilement pu la rendre disparate au point de l'affaiblir. Tel ne fut pas le cas sous la gouverne de Louis Laberge, homme pragmatique, talentueux orateur, au sens de l'humour affirmé.

Même le milieu des affaires, avec lequel il sut durement batailler, le respectait comme nul autre. Car le chef syndical était un farouche partisan du dialogue avec le patronat et le gouvernement pour l'élaboration de politiques publiques et de programmes d'action. Tout comme il le fut dans les relations entre patrons et travailleurs, où l'affrontement constituait toujours l'ultime ressort. Toutes les relations du travail sont encore aujourd'hui marquées au Québec par cette logique du partenariat et du dialogue. Le « père » de la FTQ était d'une énergie débordante, aussi chaleureux que curieux de tout. Les nouvelles idées ne lui faisaient pas peur : en 1982, c'est lui qui proposa en pleine crise économique le lancement d'un important programme de construction, auquel contribueraient notamment les fonds syndicaux.

Son grand œuvre date toutefois de 1983, avec la création du Fonds de solidarité de la FTQ, une idée révolutionnaire pour l'époque. Louis Laberge propose à la FTQ et au gouvernement québécois de créer un fonds d'investissement, géré par la fédération, afin de relever des entreprises en perte de vitesse et de sauver des emplois. Pour inciter les travailleurs à investir dans le fonds, le Québec leur accorde un crédit d'impôt de 35 %. Au départ, les syndiqués sont réticents à investir dans le secteur privé, alors que les analystes financiers s'inquiètent de voir ces fonds dilapidés dans des entreprises en difficulté. Vingt ans plus tard, force est de constater que le Fonds de solidarité de la FTQ, enfant chéri de Louis Laberge, qui restera à sa tête jusqu'en 1993, a fait ses preuves, avec près de 4,6 milliards de dollars canadiens d'actifs, dont 2,3 milliards investis dans des PME. Le fonds est devenu une pièce maîtresse du développement économique du Québec. Et s'il fait des profits, tant mieux, dirait aujourd'hui le leader syndical qui invitait en 1985 un parterre de chefs d'entreprise à faire *« le plus de profits possible »*, en ajoutant aussitôt : *« Mais dites-vous bien qu'on va aller vous en chercher une partie ! »*

Anne Pélouas

Robert Lucente

Militant chrétien, syndical et politique

ROBERT LUCENTE, qui fut simultanément militant chrétien, militant syndical et militant politique, est mort samedi 13 juillet, à l'âge de 75 ans.

Né le 20 juin 1927, entré comme agent mécanographe chez Renault à Billancourt en 1948, Robert Lucente y a fait toute sa carrière, jusqu'en 1985. D'abord chrétien, et vivant pleinement sa foi, il ne pouvait qu'être engagé, ce qu'il a fait au sein du MRP, dont il a appartenu au comité directeur. Il a quitté ce parti en 1950 avec, entre autres, l'abbé Pierre. Robert Lucente s'est engagé aussi et largement investi dans la CFTC. Compagnon alors, dans la métallurgie, d'Eugène Descamps, il a œuvré (avec d'autres, là encore) pour la paix en Algérie et contre l'OAS, pour sa déconfessionnalisation et sa transformation en CFDT, dont il fut un des piliers chez Renault, pour le socialisme autogestionnaire de Gilbert Declerc, et, plus généralement, dans tous les combats syndicaux, de façon unitaire. Il a appartenu aussi, au mouvement Vie nouvelle, qui fut une pépinière de militants en tous genres.

Après le MRP, Robert Lucente s'est retrouvé au PSU, seul parti non communiste à attirer à cette époque tous ceux qui voulaient changer les choses et à rassembler tous les élans généreux. Compagnon alors d'Edouard Depreux mais surtout de Jean Poperen, de Michel Rocard et de bien d'autres, il créa et devint secrétaire de la section d'entreprise PSU de Renault-Billancourt. Au congrès de 1967 du PSU, malgré la demande personnelle que vint lui faire Michel Rocard, il partit avec les Poperen, Savary, Bérégovoy pour rejoindre la FGDS et créer le Parti socialiste d'Epinay avec François Mitterrand. Il fut secrétaire de la section d'entreprise Renault du PS à Boulogne-Billancourt où il se présenta aux législatives de 1973, puis rejoignit Longjumeau (Essonne), où il fut conseiller municipal. Il appartint un temps au comité directeur du PS.

Militant, tribun, amical, truculent, il illustra parfaitement un des courants de pensée de l'après-guerre : cette génération d'hommes et de femmes démocrates-chrétiens du MRP (lointains héritiers de La Tour du Pin, puis de Mounier et de Marc Sangnier), qui, ayant perçu comme une dérive l'évolution de leur parti, s'en sont écartés pour rejoindre la gauche au sens large du terme. La traduction de cette évolution dans l'électorat français a été assez massive et visible à partir de 1973, pour permettre l'arrivée de la gauche au pouvoir en 1981. C'est dire l'importance, à l'échelle de la vie de notre pays, de l'action d'hommes et de femmes comme Robert Lucente.

Bernard Pibouin

A LIRE EN LIGNE

Retrouvez sur le site Internet du Monde *(www.lemonde.fr/carnet) le détail des nominations, l'essentiel des lois, décrets et décorations parus au* Journal officiel, *ainsi que les adresses des sites publiant des documents significatifs.*

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Marie-Paule et **Raymond JOSSE,**
Danielle et **Jean-Pierre LAFON,**
sont très heureux d'annoncer la naissance de leur petit-fils,

Fabio,

le samedi 20 juillet 2002, à Dijon,

chez
Judith et **Emmanuel.**

Ariane DIENSTAG
et **Jacques TESSIER**
laissent à
Neil
la joie d'annoncer la naissance de sa sœur,

Rachel,

le 13 juillet 2002.

30, rue du Coq-Français,
93260 Les Lilas.

Delphine NOUGAYRÈDE
et **Philip REMLER**
ont la joie d'annoncer la naissance de

Benjamin,

le 11 juillet 2002.

Annick et **Jacques NOUGAYRÈDE**
sont les heureux grands-parents.

Mariages

– Paris. Saint-Amand-Montrond. Lima. Codognan.

Danielle et **Hervé DIDRY,**
Elsa et **Sébastien,**
Marie-France et **Jean-Claude BOUCHERON,**
Sandrine et **Christophe,**
Caroline et **Franck,**
ont la joie de faire part du mariage de

Karen et **Guillaume,**

qui sera célébré le 27 juillet 2002, en Cévennes.

« S'il vous plaît votre cœur
pour gage me donner,
Je vous offre le mien ;
ainsi de cette vie
nous prendrons les plaisirs...»
Ronsard.

Karen et Guillaume Didry-Boucheron ,
Rafinesque,
30122 Les Plantiers.

Décès

– M. et Mme Girard-Reydet
et leurs fils,
M. et Mme Michel Bitard
et leurs filles,
M. Christian Bitard,
Mme Chong-Sit
et leur fils,
Mme Simone Bitard,
M. Jacques Bitard,
ont la douleur de faire part du décès de

Pierre BITARD,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 18 juillet 2002, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

L'inhumation a eu lieu, dans l'intimité, le 23 juillet au cimetière de Viroflay.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

– Béatrice de Castelnau d'Essenault,
son épouse,
Christian et Anne de Cacqueray,
Benoît et Charlotte de l'Estoile,
Pierre et Stéphanie de Castelnau d'Essenault,
ses enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Alain de CASTELNAU D'ESSENAULT,

survenu le 18 juillet 2002.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 24 juillet, à 15 heures, en l'église de Mézin (Lot-et-Garonne).

– Paimpol. Souvigny-en-Sologne. Fontenay-sous-Bois.

Mme Raymond Dubosq,
son épouse,
M. et Mme Robert Dubosq,
M. et Mme Yves Dubosq,
ses enfants,
Sandrine, Stéphane, Olivier, Marie, Gwenaëlle,
ses petits-enfants,
Et toute la famille
ont la douleur de faire part du décès de

M. Raymond DUBOSQ,
HEC,

survenu le 19 juillet 2002, à Paimpol.

La cérémonie sera célébrée le mardi 23 juillet, à 14 h 30, en l'église Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle, à Paimpol.

Mme Raymond Dubosq,
2, rue Ernest-Renan,
22500 Paimpol.

– Philippe Giacobbi,
son frère,
M. et Mme Patrick Lapierre,
leurs enfants Anne-Sophie, Arnauld, Olivier et Florent,
M. et Mme Paul Giacobbi,
leurs fils Alexandre et Pierre,
M. et Mme Michel Gand
et leurs enfants,
Mlle Anne Giacobbi,
Mlle Sandrina Giacobbi,
M. et Mme Henri Giacobbi
et leurs enfants,
M. Ludovic Giacobbi
et sa fille,
M. et Mme Georges Durry
et leur fille,
M. et Mme Jean Durry
et leurs filles,
M. et Mme Paul Bona
et leurs enfants,
M. et Mme Marc Muller
et leur fille,
Mme Frédéric Mercier,
Les familles Giacobbi, Durry, Bona, Carlotti, Manzi, Adriani, Stefani, Gabrielli et Lancon,
Parents et amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Marthe GIACOBBI,
dite « Minon »,

survenu à Nice, le 18 juillet 2002.

Les obsèques ont eu lieu en Corse, en l'église Saint-Antoine de Lugo-de-Venaco, le dimanche 21 juillet.

– Le président de la section des sciences religieuses de l'Ecole pratique des hautes études
a le regret de faire part du décès de

M. Maxime KALTENMARK,
directeur d'études à la section
des sciences religieuses,

survenu le 25 juin 2002, dans sa quatre-vingt-douzième année.

– Christine Kevers-Pascalis,
Sylvie Querci,
Dany Maurer,
Les familles Kevers-Pascalis, Rafaelli, Forestier, Valéry, Moulin,
Parents, alliés et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Yves KEVERS-PASCALIS,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
croix du combattant volontaire
de la Résistance,

en son domicile, le 20 juillet 2002.

Les obsèques auront lieu ce mardi 23 juillet, à 15 h 30, au crématorium du cimetière Saint-Pierre, à Marseille-5e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Mme Marie-Ange LÉTOQUART,
ancien professeur au lycée
de Versailles,

est décédée le 21 juillet 2002, à l'âge de quatre-vingt-douze ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 26 juillet, à 15 heures, en l'église de Voisins-le-Bretonneux (Yvelines).

– M. et Mme Michel Levy,
ses enfants,
Arnaud, Arielle, Alexis Levy,
ses petits-enfants,
Elise Levy,
son arrière-petite-fille,
font part du décès, survenu le 16 juillet 2002, de

Mme veuve André LEVY,
née **Rose STORK,**

à l'âge de quatre-vingt-six ans.

Les obsèques ont eu lieu le 17 juillet, au cimetière israélite de Haguenau (Bas-Rhin).

Cet avis tient lieu de faire-part.

37, boulevard Saint-Michel,
75005 Paris.

– Mme Jacques Roué,
Sœur Anne-Marie Roué,
Maryvonne et Jean-Yves Rolland,
Pascale, Guillaume et Manon Rolland,
Sophie et Thomas de Verdelhan,
Bénédicte Roué,
Jacqueline Roué,
Lucie, sa petite-fille,
Toute sa famille et ses proches

ont la douleur de faire part du décès de

René ROUÉ,
médecin-chef des services hors classe,
professeur au Val-de-Grâce,
chef du service des maladies infectieuses et tropicales à l'hôpital d'instruction des armées Bégin,
officier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
chevalier des Palmes académiques,

survenu le 20 juillet 2002.

La cérémonie religieuse a lieu le mercredi 24 juillet, à 14 heures, en l'église Saint-Melaine de Morlaix (Finistère).

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Le président,
Et les membres de la Société de pathologie infectieuse de langue française,
ont la grande tristesse de faire part du décès de leur collègue et ami,

le professeur René ROUÉ,
professeur au Val-de-Grâce,
chef du service des maladies infectieuses et tropicales de l'hôpital militaire Bégin à Saint-Mandé,
membre du Haut Comité de la santé publique,
officier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
chevalier des Palmes académiques
et vice-président de la Société de pathologie infectieuse de langue française.

– Le président,
Et les membres du Collège des universitaires de maladies infectieuses et tropicales,
ont la grande tristesse de faire part du décès de leur collègue et ami,

le professeur René ROUÉ,
professeur au Val-de-Grâce,
chef du service des maladies infectieuses et tropicales de l'hôpital militaire Bégin à Saint-Mandé,
membre du Haut Comité de la santé publique,
officier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
chevalier des Palmes académiques,
et membre du conseil d'administration du Collège des universitaires de maladies infectieuses et tropicales.

Ils s'associent à la peine de sa famille.

– Georges, David et Béryl, Natacha Steinberg,
Et toute la famille,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Lydia WAINTRAUB,

dans sa quatre-vingt-onzième année.

Les obsèques auront lieu le mercredi 24 juillet 2002.

On se réunira à 16 h 15, à l'entrée principale du cimetière parisien de Bagneux.

137, avenue Achille-Peretti,
92200 Neuilly-sur-Seine.

– Les résidents, le personnel,
Et les amis du

Foyer des israélites réfugiés
(FIR)

ont la grande tristesse de faire part du décès de

Lydia WAINTRAUB,

dont la vie a été dédiée aux autres.

Ils lui gardent une profonde reconnaissance.

FIR,
5, rue de Varize,
75016 Paris.

Anniversaires de décès

– Le 28 juillet 2002,

le professeur LI Ogg

aura quitté ce monde depuis un an.

Une messe sera célébrée à sa mémoire, en l'église Saint-Jacques du Haut-Pas, à Paris-5e, le dimanche 28 juillet, à 11 h 15.

Mme LI Ogg.

Commémorations

– **Serge Klarsfeld** et l'association **Les Fils et Filles des déportés juifs de France,** 32, rue La Boétie, Paris-8e, tél. : 01-45-61-18-78, rappellent le souvenir du convoi n° 10 qui a quitté la gare du Bourget-Drancy, le 24 juillet 1942, pour le camp d'extermination d'Auschwitz-Birkenau avec mille déportés, dont trois cent soixante-dix hommes.

Le mercredi 24 juillet 2002, devant le monument du camp de Drancy, seront lus à midi les noms de tous les déportés du convoi n° 10. Cinq survivants en 1945.

Soutenances de thèse

– **M. Oluwabamikole Festus Owolabi** a soutenu, le 26 juin 2002, sa thèse de doctorat en sciences politiques intitulée **« Le rôle de la Communauté européenne dans la modernisation de l'agriculture au Nigeria (CEE/ACF) (1975 - 1990) ».**
Le jury, après avoir délibéré, décerne le titre et le grade de docteur à
M. Owolabi, avec la mention Très Honorable.

Partez en vacances avec Le Monde

FAITES SUIVRE OU SUSPENDRE VOTRE ABONNEMENT PENDANT VOS VACANCES :

- Retournez ce bulletin au moins 10 jours à l'avance sans oublier de nous indiquer votre numéro d'abonné (en haut à gauche de la «une» de votre journal).
- Si vous êtes abonné par prélèvement automatique, votre compte sera prélevé au prorata des numéros servis dans le mois.

RECEVEZ LE MONDE SUR LE LIEU DE VOS VACANCES.

Retournez-nous au moins 10 jours à l'avance ce bulletin accompagné de votre règlement.

DURÉE		FRANCE
❑ 2 semaines	(13 n°)	14,60 €/(95,77 F)
❑ 3 semaines	(19 n°)	21,10 €/(138,41 F)
❑ 1 mois	(26 n°)	26,35 €/(172,84 F)
❑ 2 mois	(52 n°)	57,60 €/(377,83 F)
❑ 3 mois	(78 n°)	85,60 €/(561,50 F)
❑ 12 mois	(312 n°)	301,50 €/(1.977,71 F)

Offre valable jusqu'au 31/08/2002

Vous êtes abonné(e) — Pour les suspensions ou transferts vacances : 0 825 022 021 (0,15 € TTC la minute) ou par Internet : www.lemonde.fr (Rubrique «le quotidien/abonnements»)

Votre numéro d'abonné (impératif) : |_|_|_|_|_|_|_|
Prénom : ..... Nom : .....
Commune de résidence habituelle (impératif) : |_|_|_|_|_|
❑ Suspension vacances (votre abonnement sera prolongé d'autant)
du : ..... au : .....
❑ Transfert sur le lieu de vacances (France métropolitaine uniquement)
du : ..... au : .....
Votre adresse de vacances :
Prénom : ..... Nom : .....
Adresse : .....
Code postal : |_|_|_|_|_| Ville : .....

Vous n'êtes pas abonné(e) — Pour tout autre renseignement : 01-44-97-54-54 de 8 h 30 à 18 h du lundi au vendredi, ou par Internet : abo@lemonde.fr

201MQVEC

Votre adresse de vacances :
du : ..... au : .....
Prénom : ..... Nom : .....
Adresse : .....
Code postal : |_|_|_|_|_| Ville : .....
Votre adresse habituelle :
Adresse : .....
Code postal : |_|_|_|_|_| Ville : .....
Votre règlement : ❑ Chèque bancaire ou postal joint
❑ Carte bancaire n° : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

En France métropolitaine uniquement.
Bulletin à renvoyer à : Le Monde - Service Abonnements 60646 Chantilly Cedex

Date et signature obligatoires :

CARNET DU MONDE
TARIFS ANNÉE 2001-2002 - TARIF à la ligne

DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS 22 € - 144,31 F TTC
TARIF ABONNÉS 18,50 € - 121,35 F TTC

NAISSANCES, ANNIV. DE NAISS., MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS
FORFAIT 10 LIGNES
120 € - 787,15 F TTC
La ligne suppl. : 12 € - 78,71 F TTC
TARIF ABONNÉS 100 € - 655,96 F TTC
La ligne suppl. : 10 € - 65,60 F TTC

THÈSES - ÉTUDIANTS : 13,35 € - 87,55 F TTC
COLLOQUES - CONFÉRENCES :
Nous consulter

☎ 01.42.17.39.80 + 01.42.17.29.96
Fax : 01.42.17.21.36 e-mail: carnet@mondepub.fr

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.

Les films de guerre américains, comme « La Somme de toutes les peurs », où des terroristes font exploser une bombe nucléaire, font apparaître les liens étroits et renforcés, depuis le 11 septembre, entre l'industrie cinématographique et des autorités soucieuses d'améliorer leur image

Le Pentagone et la CIA enrôlent Hollywood

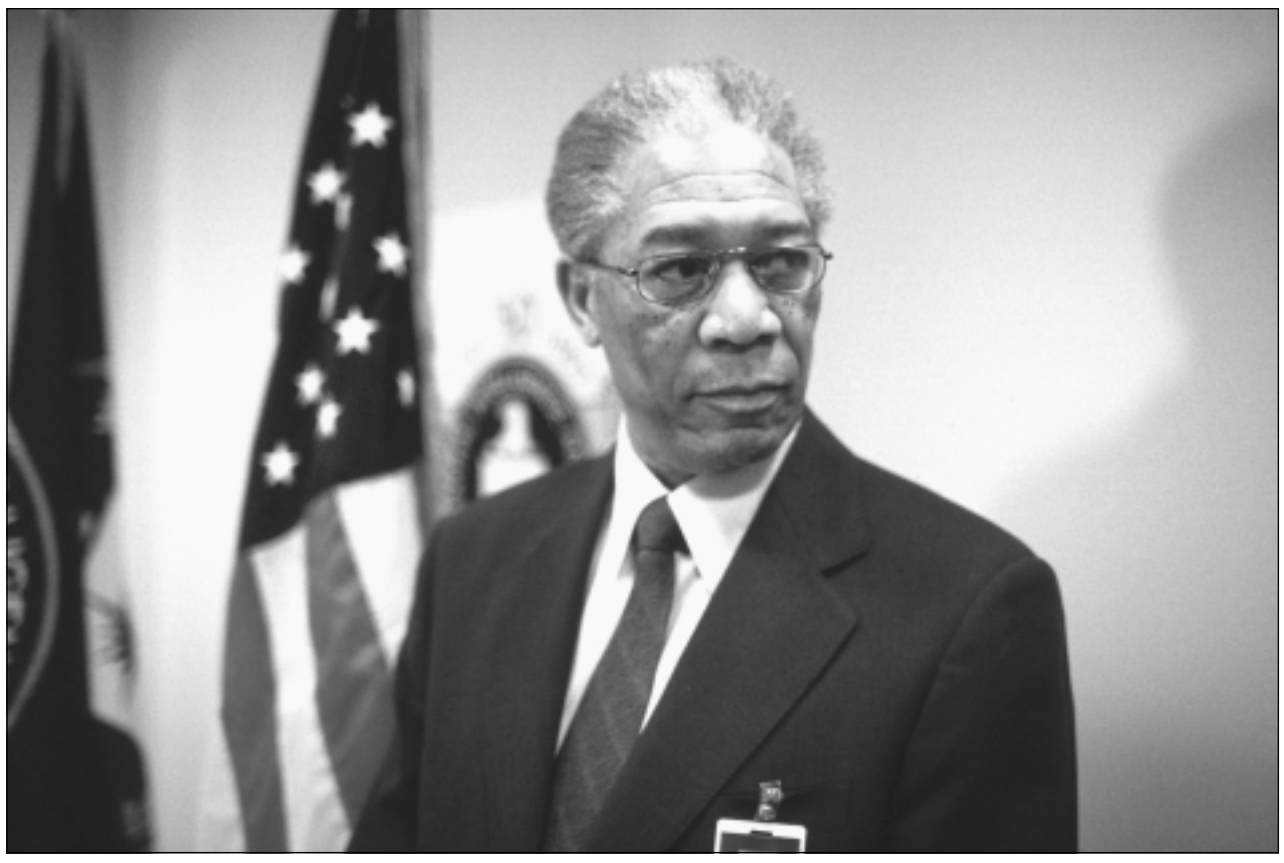

D. R.

Morgan Freeman, impeccable dans le rôle de Bill Cabot, directeur de la CIA.

DEPUIS le 11 septembre, près d'un tiers des films arrivés en tête du box-office américain sont des films de guerre. *La Chute du faucon noir*, de Ridley Scott, reconstituait la débâcle américaine en Somalie, *Nous étions soldats*, de Randall Wallace, renouait avec la guerre du Vietnam, tandis que *La Somme de toutes les peurs*, de Phil Alden Robinson, ressuscite le spectre d'une guerre nucléaire. Jamais le cinéma de guerre n'a connu une telle résurgence depuis les films sur le Vietnam de la deuxième moitié des années 1980 (*Platoon*, *Outrages*, *Hamburger Hill*...).

Un retour qui ne s'explique pas tant par l'effet 11 septembre que par le succès d'*Il faut sauver le soldat Ryan*, de Steven Spielberg, en 1998. Mais surtout, comme le fait remarquer Jim Hoberman dans un article paru le 28 juin dans le *Village Voice* et titré *How Hollywood Learned to Stop Worrying and Love the Bomb* (en référence au sous-titre de *Dr. Folamour*), jamais depuis la grande époque des films de guerre reaganiens comme *Rambo*, *Top Gun* et *Portés disparus* Hollywood n'a semblé aussi proche de Washington.

On a récemment pu voir le vice-président américain, Dick Cheney, rejoindre le secrétaire d'Etat à la défense, Donald Rumsfeld, à la première de *La Chute du faucon noir* à Washington. Lorsque la sortie du film fut avancée en décembre 2001, pour profiter de l'effet 11 septembre, des cassettes du film furent envoyées aux bases américaines à l'étranger. *Nous étions soldats* et *La Somme de toutes les peurs* ont eu droit au même traitement officiel. Le film de Wallace a été montré en projection privée à George W. Bush, Donald Rumsfeld, Condoleezza Rice et plusieurs cadres du Pentagone. La première mondiale de *La Somme de toutes les peurs* s'est déroulée à Washington. Paramount a bien pris soin d'alerter les médias sur le concours exceptionnel de la CIA et du Pentagone dont avait bénéficié son film. L'équipe du film a eu accès à des données classées « confidentiel » pour une somme symbolique. L'échange est de bonne guerre. Les producteurs de *La Somme de toutes les peurs* ont donné à leur film un degré de réalisme inédit, tandis que la CIA et le Pentagone, en contrôlant étroitement son contenu, peuvent l'utiliser pour leur recrutement à une période où le service militaire n'est plus obligatoire alors que le pays mène une guerre en Afghanistan.

Cette lune de miel entre Hollywood et le Pentagone n'est pas nouvelle. Elle s'inscrit dans une longue histoire que l'historien militaire Lawrence D. Suid retrace dans son livre *Guts and Glory : the Making of the American Military Image in Film* (University Press of Kentucky, 2002). Il y montre que les liens entre Hollywood et le Pentagone ont toujours été étroits, et remontent à 1915 et *Naissance d'une nation*, de D.W. Griffith, où des ingénieurs de West Point avaient apporté une aide logistique sur les séquences situées durant la guerre civile.

PUBLIC DEMANDEUR

Pourtant cette alliance entre Hollywood et le Pentagone semblait impensable dans la foulée du 11 septembre. Les studios hollywoodiens repoussaient la sortie de leurs productions où apparaissaient des terroristes – dont *Collateral Damage* avec Arnold Schwarzenegger. Ils remisaient sur leurs étagères tous leurs projets liés à cette question, comme *World War III*, produit par Jerry Bruckheimer (*Top Gun*, *Pearl Harbor*, *La Chute du faucon noir*), où les villes de San Diego et Seattle sont détruites par une bombe nucléaire, et *Nose Bleed*, où Jackie Chan devait interpréter un laveur de carreaux qui démasque un complot visant à détruire le World Trade Center. Hollywood semblait prêt à courber l'échine après le 11 septembre, comme pour anticiper une punition amplement méritée. Le *Los Angeles Times* signalait que le goût de l'industrie du film pour les films-catastrophes, ou mettant en scène des terroristes, avait simplement disparu. Un producteur chez DreamWorks expliquait que l'époque où le studio produisait des films comme *Le Pacificateur* (New York menacé d'une bombe atomique) ou *Deep Impact* était révolue.

Le public en a décidé autrement. Le *Washington Post* du 3 octobre 2001 signalait ainsi que *Rambo* et *Piège de cristal* faisaient partie des titres les plus demandés dans les vidéoclubs. Au lieu d'être puni, Hollywood a été enrôlé. Peu après le 11 septembre, l'Institute for Creative Technologies de l'université de Californie du Sud, sponsorisé par le Pentagone, organisait plusieurs meetings avec le scénariste Steven De Souza (*Piège de cristal*, *58 minutes pour vivre*), et les réalisateurs Joseph Zito (*Delta Force*, *Invasion USA*, *Portés disparus*), David Fincher et Spike Jonze. L'objet de ces réunions, dirigées par le général Kenneth Bergquist, était d'imaginer des scénarios d'attaques terroristes et de mettre au point une éventuelle réplique.

Lawrence H. Suid raconte comment Washington se rapproche systématiquement de Hollywood en période de guerre. Ainsi, durant les années 1960, après les sorties de *Point limite zéro* de Sydney Lumet, *Dr. Folamour* de Stanley Kubrick et *Sept jours en mai* de John Frankenheimer, qui offraient une image critique et ironique de Washington et du Pentagone, le général Curtis LeMay intervint auprès du producteur Sy Bartlett à Universal pour lancer la production d'un film à la gloire de l'armée de l'air, *Le Téléphone rouge*, avec Rock Hudson. La nouveauté aujourd'hui ne se situe pas tant à un niveau de collaboration inédit entre le Pentagone, la CIA et l'industrie du film que dans la manière dont Washington semble élaborer sa stratégie de communication en fonction de certains films hollywoodiens.

L'attorney general John Ashcroft a ainsi attendu le lundi suivant le deuxième week-end d'exploitation de *La Somme de toutes les peurs* pour annoncer l'arrestation du terroriste Abdullah al-Mujahir, de son vrai nom José Padilla, lié à Al-Qaida, qui fomentait un attentat proche de celui qui se produit dans le film de Phil Alden Robinson. Plus étrange encore, John Ashcroft se trouvait à Moscou au moment de cette annonce, comme pour faire écho au dénouement de *La Somme de toutes les peurs*, où la coopération russo-américaine sauve le monde du chaos. Faudra-t-il désormais, pour savoir si les Etats-Unis vont intervenir en Irak, regarder attentivement les calendriers de sortie des films ?

Samuel Blumenfeld

Chase Brandon, agent au bureau des relations publiques de la CIA

« On nous montre comme des vilains et non comme des héros. C'est insupportable »

Vous êtes agent au bureau des relations publiques de la CIA, chargé d'assurer la liaison entre votre organisation et Hollywood. En quoi consiste exactement votre tâche ?

Je m'occupe d'aider les réalisateurs de télévision, de cinéma et de documentaires qui veulent donner une image juste et impartiale de la CIA. Je réponds à leurs questions, je leur fais visiter nos bureaux, je leur arrange des entretiens et leur apporte tout le soutien logistique possible. J'ai récemment travaillé sur *Ennemi d'Etat* de Tony Scott ; *Bad Company* de Joel Schumacher ; *La Somme de toutes les peurs* ; *The Recruit* avec Robert De Niro et Anthony Hopkins ; un téléfilm sur ABC ; *The Agency*, une série diffusée sur CBS ; et des documentaires pour History Channel et Discovery Channel.

Cet engagement récent de la CIA dans la production audiovisuelle suppose que vous n'étiez pas satisfait de la manière dont votre organisation était dépeinte au cinéma ces dernières années.

Absolument. On nous décrivait comme une organisation spécialisée dans les coups d'Etat et les assassinats, et nos agents ressemblaient à l'inspecteur Clouseau. Juste un simple détail. Dans les films on nous désigne comme des agents, jamais comme des officiers, alors que nous sommes des officiers. CIA signifie Central Intelligence Agency et je veux insister sur le mot Intelligence. Nous avons des gens très talentueux dans nos services : des mathématiciens, des informaticiens, des linguistes. Ces employés sont dévoués, honnêtes et patriotes. Nous sauvegardons la liberté et la sécurité des Américains. Nous luttons contre la prolifération des armes et le terrorisme. Et on nous montre au cinéma comme des vilains et non comme des héros. C'est absolument insupportable. Comme nous restons une organisation confidentielle, les scénaristes complètent les blancs, d'où l'image catastrophique véhiculée au cinéma dans les années 1970 et 1980. George Tenet, patron de la CIA, a tenu à communiquer à travers le cinéma. Aujourd'hui, les films donnent de nous une image plus réaliste. Le design de nos bureaux, la manière dont nos officiers s'expriment sont plus justes. Le public américain comprend enfin la complexité de notre tâche.

CIA signifie Central Intelligence Agency, et je veux insister sur le mot Intelligence. Nous avons des gens très talentueux dans nos services : linguistes, mathématiciens...

***Spy Game* de Tony Scott, sorti fin 2001, montrait la CIA sous un angle relativement critique. Est-ce un film sur lequel vous auriez pu collaborer ?**

Nous avons commencé à travailler avec Universal sur *Spy Game*, puis nous avons jeté l'éponge car le scénario montrait l'un des chefs de la CIA indifférent au sort d'un de ses agents. C'est un cas de figure impensable. Le sort de nos agents et employés est primordial. Cet aspect du scénario de *Spy Game* est donc faux.

Vous avez travaillé sur *Bad Company*, qui montre de manière complètement fantaisiste comment un arnaqueur new-yorkais est transformé en une semaine en agent émérite de la CIA. Ce genre d'histoire est-il bon pour l'image de votre organisation ?

Vous devez comprendre qu'il existe une différence entre un agent de la CIA et un officier de la CIA. Mon travail autrefois consistait à recruter des informateurs. Les officiers de la CIA trouvent ainsi des informateurs qui travailleront pour eux toute leur vie ou quelques jours. *Bad Company* n'est pas irréaliste, l'histoire est au contraire très crédible.

Comment avez-vous travaillé sur *La Somme de toutes les peurs* ?

Paramount nous a envoyé le scénario et j'ai fait des commentaires. C'était une histoire très crédible, écrite par Tom Clancy, qui est bien vu des gens du Pentagone car il effectue beaucoup de recherches et montre notre organisation sous un angle favorable et juste. Les membres de la production sont venus visiter nos quartiers généraux. Ils ont pris des photos pour concevoir des décors plus réalistes. Le réalisateur Phil Alden Robinson a rencontré notre spécialiste des affaires russes.

Les ratés du 11 septembre et l'incapacité de votre organisation à prévenir les attentats à New York et à Washington vous ont-ils contraint à revoir votre stratégie de communication ?

Nous sommes critiqués chaque fois qu'il y a un échec et c'est normal. Mais nous connaissons également beaucoup de réussites avec des captures de terroristes ou des interceptions de bateaux transportant de la drogue, mais ces faits d'armes restent confidentiels.

Propos recueillis par S. Bd

La Somme de toutes les peurs, de Phil Alden Robinson • Une vision puérile de la géopolitique

La guerre nucléaire en vrai

JOUANT sur les tensions entre les Etats-Unis et la Russie, un groupe terroriste néonazi s'empare d'une bombe atomique, retrouvée par hasard en Syrie, dans le désert, après avoir été abandonnée par un avion israélien durant la guerre du Kippour en 1973. Jack Ryan, une jeune recrue de la CIA, spécialiste de la Russie (Ben Affleck reprend le rôle de l'agent imaginé par le romancier Tom Clancy), doit éviter une nouvelle guerre mondiale.

Une semaine avant la sortie aux Etats-Unis du film, le supplément magazine du *New York Times* considérait inévitable une attaque nucléaire terroriste sur une grande ville américaine. Au même moment sortait *Bad Company*, de Joel Schumacher, qui envisage, sur un mode humoristique, une catastrophe comparable. Songer au désastre nucléaire consistait, il n'y a pas si longtemps, à envisager l'impensable.

BOMBE À NEUTRONS

Le plus étonnant dans le film est que ce désastre se produit pour de vrai, sous la forme d'une bombe à neutrons actionnée dans un stade à Baltimore, le jour d'un match de football auquel assiste le personnel de la CIA et de la Maison Blanche. Un champignon noir surgit des décombres de la ville et les protagonistes font l'impossible pour sauver les survivants des radiations. On ne verra d'ailleurs aucun citoyen atteint par ces radiations, tandis que l'ampleur de la catastrophe est ensuite largement minimisée.

L'impensable dans *La Somme de toutes les peurs* ne se situe pas tant dans ce scénario cauchemardesque que dans une vision de la géopolitique puérile, voire ridicule. L'apport de la CIA dans le film de Phil Alden Robinson reste essentiellement décoratif. Comment expliquer qu'une bombe nucléaire puisse être accidentellement abandonnée par l'armée israélienne en Syrie sans que les services secrets israéliens s'en inquiètent ? Plus grave, comment imaginer que l'un des patrons de la CIA (Morgan Freeman, impeccable) n'entende pas son téléphone portable sonner durant un match de football pour l'avertir de la catastrophe imminente alors qu'il sait qu'une attaque terroriste peut se produire à tout moment ?

La Somme de toutes les peurs s'inscrit dans un art officiel qui témoigne de la bonne santé des rapports entre Hollywood et le Pentagone. On ne peut pas en dire autant de celle du cinéma d'action hollywoodien. Un héros inexistant (Ben Affleck) et sans charisme, un scénario qui confond un agent secret avec un boy-scout, propre, cultivé, bien habillé et rempli de bonne volonté, définissent les règles du nouveau film d'espionnage. De ce point de vue, *La Somme de toutes les peurs* est un jeu à somme nulle.

S. Bd

Film américain avec Ben Affleck, Morgan Freeman, Liev Schreiber, Alan Bates. (2 h 04.)

La sortie d'une œuvre dans la version voulue par le cinéaste est devenue un argument marketing, mais elle peut réserver de bonnes surprises, comme pour « Kagemusha », d'Akira Kurosawa

La mode des « director's cut », quête éperdue de la voix de l'auteur

FRESQUE ÉPIQUE et méditation sur les vertiges du pouvoir et les ressources troubles du double spéculaire et spectaculaire, *Kagemusha* était déjà un chef-d'œuvre : l'une des mises en scène les plus réussies de Kurosawa, création plus shakespearienne que nombre des adaptations du dramaturge anglais tournées par le cinéaste japonais. La sortie en salles de la version longue confirme le statut de l'œuvre sans la modifier, elle s'inscrit aussi dans un ample mouvement qui a été marqué notamment par la distribution d'une copie de *My Darling Clementine* différente de celle connue jusqu'alors, ou la redécouverte de la version de *Playtime* voulue par Tati. Ces films sont tous présentés comme des *director's cut*, expression qui désigne le montage voulu par le metteur en scène seul.

Dans un système industriel où règne une stricte division du travail, où les exigences de financement d'un film impliquent une augmentation des centres de décision, avec la multiplication des collaborateurs artistiques et techniques, le pouvoir du réalisateur se heurte à divers obstacles qui rendent difficile un contrôle total de l'œuvre. L'expression *director's cut* laisse surtout entendre des combats titanesques entre artistes brimés et grands studios hollywoodiens guidés par le mercantilisme. Il est vrai, par ailleurs, qu'en matière de cinéma la reconnaissance du statut d'auteur fut toujours problématique et mit du temps à faire son chemin.

La possibilité pour le metteur en scène de contrôler le montage final (*final cut*) de son film s'est imposée progressivement, davantage dans les pays où le droit d'auteur fut reconnu (la France) que dans ceux où les contrats imposent une omnipotence du producteur (les Etats-Unis). La cinéphilie des années 1950, particulièrement celle qui inventa l'idée d'une « politique des auteurs », contribua à l'intégration du cinéma dans les conceptions modernes de l'art. Toute œuvre se devait d'avoir une signature, et l'artiste d'être un démiurge *in fine* responsable de sa production. C'est dans le cadre de la fabrication industrielle des films à Hollywood que s'est paradoxalement affirmée, avec la critique hitchcocko-hawksienne, l'idée d'un auteur de cinéma. Cette conception, dopée par la naissance des nouvelles vagues et des jeunes cinémas, l'allégement des conditions de tournage et la crise du modèle de production hollywoodien, a favorisé la maîtrise des cinéastes sur leurs œuvres.

D. R.

« Kagemusha », d'Akira Kurosawa, l'une des mises en scène les plus réussies du cinéaste japonais.

ÉTATS INTERMÉDIAIRES

Cette conception du réalisateur-auteur s'est aujourd'hui fortement répandue dans les croyances du public. A tel point que la découverte proclamée, à l'occasion d'une ressortie en salles ou d'une édition DVD, du *director's cut* d'un film relève souvent de l'argument marketing, qui invente ainsi une plus-value, parfois illusoire, parfois justifiée. La résurrection de la forme primitive, innocente, du film, restitué en un état chimiquement pur, les plans et les séquences retrouvés deviennent les authentiques morceaux d'une cinéphile Sainte-Croix. Si l'histoire du cinéma est pleine de films mutilés par les producteurs ou les distributeurs, la notion de *director's cut* se trouve peut-être trop facilement réduite à un argument de vente.

De tous temps, il a existé des versions différentes de certains films, dont des classiques – qui a vu la version primitive de *Metropolis* ? Lorsque ces films n'avaient pas été carrément réalisés en plusieurs versions, ces différences tenaient compte des divers états de censure, des mentalités des divers pays. Il est parfois difficile de connaître la volonté du cinéaste dans un système qui avait généralisé ces méthodes. Très souvent, ce qui est présenté comme un *director's cut* n'est que l'état intermédiaire d'un film voué à diverses altérations. C'était le cas pour la très belle copie de *My Darling Clementine* sortie il y a quelques semaines dans les salles Action à Paris.

Il y eut parfois, au nom de la quête de la version intégrale, des abus. Il y a une quinzaine d'années était ressortie une version de *La Ronde*, de Max Ophuls, augmentée de séquences que lui-même avait retirées au montage. Reste que cette politique de restauration d'un état du film désiré par le cinéaste propose de belles surprises. On se souvient du montage voulu par Peckinpah et mutilé par la MGM pour *Pat Garret et Billy et the Kid,* qui transformait la perception du film. On annonce pour la fin de l'année 2002, grâce à l'opiniâtreté de Jean-Max Causse et Jean-Marie Rodon, distributeurs exploitants des salles Action, une copie plus longue du *Bon, la Brute et le Truand*, de Sergio Leone, qui en raison de sa durée (trois heures) avait été amputé pour l'exploitation hors d'Italie. Le film prendra, indiscutablement, une autre dimension.

Jean-François Rauger

Kagemusha, film japonais d'Akira Kurosawa. Au Max-Linder, 24, boulevard Poissonnière, Paris-9e. Tél. : 08-36-68-50-52. Tous les jours à 10 h 45, 14 h 15, 17 h 45, 21 h 05.

Polissons et galipettes, auteurs anonymes • Une collection de films tournés dans des bordels

Douze grivoiseries des années 1920, ancêtres de la vidéo porno amateur

SOUS CE TITRE à la sémantique délibérément désuète se cache une anthologie, établie par Michel Reilhac, de petits films pornographiques tournés dans les années 1920. Le cinéma s'est en effet très vite intéressé (et comment, technique d'enregistrement du visible, ne l'aurait-il pas fait dès son invention ?) à filmer des ébats sexuels.

C'est une collection de films pour bordel, conservée et restaurée par les Archives du film du CNC et découverts, pour la majorité, chez un collectionneur privé dont les héritiers ont vidé les placards, que contient ainsi ce programme. La plupart semblent être d'origine française, à l'exception du célèbre dessin animé américain *Buried Treasure*.

Les maisons closes présentaient, pour faire patienter les clients et leur échauffer les sens, de tels films, petites bandes tournées avec les pensionnaires du lieu et quelques amateurs. Très vite, on se rend compte que la volonté de prouver la réalité des comportements filmés obligeait à un ensemble de postures et une gestuelle qui fondent l'inusable petit théâtre de la pornographie filmée.

La maladresse bon enfant des comédiens et de la mise en scène intégra assez vite un sentiment de proximité que le cinéma pornographique, lorsqu'il eut droit de cité dans les salles de cinéma commerciales, perdit avant de le retrouver dans le cadre de ce que l'on appelle le porno amateur.

Les douze titres présentés témoignaient chacun d'un humour grivois très IIIe République, enrichi d'une forme de mise en boîte anodine mais réelle des institutions comme le travail salarié (*L'atelier fait minette*), le clergé (*Abott Bitt au couvent*), l'école (*La Fessée à l'école*). Les cartons séparant les différents titres se prêtent parfois à une ironie téléologique avouons-le un peu facile.

J.-F. R.

Film de montage établi par Michel Reilhac. Avec des acteurs anonymes. (1 h 09.) Au MK2 Beaubourg, 50, rue Rambuteau, Paris-3e. M° Rambuteau ou Les Halles. Tél. : 08-36-68-14-07. De 7,20 € à 8,20 €. Séances mardi à 21 heures et à 22 heures.

NOUVEAUX FILMS

Maya

D'abord un avertissement : *« Cette histoire est fondée sur des pratiques réelles. »* Puis une porte fermée à travers laquelle on entend des cris de terreur. Retour en arrière : dans une famille aisée de l'Inde d'aujourd'hui, Sanjay et sa cousine Maya mènent une vie heureuse jusqu'au jour des premières règles de Maya. Le réalisateur Digvijay Singh joue sur ce suspense jusqu'à ce que l'on comprenne que la fillette doit, selon la tradition, être violée par des prêtres à l'intérieur d'un temple, pendant que sa famille banquette dans la cour. La mise en scène et la présentation revendiquent le caractère dénonciateur de *Maya*. Mais encore faudrait-il dénoncer les vrais coupables de vrais crimes. De l'aveu de Digvijay Singh, ce n'est pas le cas ici : *« La représentation du viol rituel* (...) *est basée sur de nombreuses et différentes pratiques* (...) *le plus souvent pratiquées dans les classes les plus pauvres du pays. C'est pourquoi l'histoire de Maya s'inscrit volontairement au sein d'une famille plus aisée afin de sensibiliser la classe moyenne indienne. » Maya* ne révèle donc rien d'autre que les fantasmes de justicier du réalisateur. **T. S.**

Film indien de Digvijay Singh. Avec Nitya Shetty, Anant Nag. (1 h 58.)

Ecarts de conduite

Le titre original d'*Ecarts de conduite*, *Riding in Cars with Boys*, pointait d'un doigt accusateur ces garçons avec lesquels l'on passe du temps dans des voitures, la nuit, lorsqu'on a quinze ans, et qui vous amènent de graves ennuis. L'auteure du livre, Beverly D'Onofrio, s'est inspirée de ses propres malheurs d'adolescente tombée enceinte trop tôt, mal mariée, qui aspire à une vie intellectuelle et émotionnelle dont son fils et son mari semblent lui bloquer l'accès. Elle en a tiré un vibrant éloge du courage féminin, un histoire parfaite pour jeune comédienne soucieuse de prouver ses talents. En effet, Drew Barrymore ne nous laisse jamais ignorer que son rôle, qui court sur vingt ans, est une gageure. Dans cette interprétation comme dans la réalisation de Penny Marshall, on sent tout le poids de l'effort, le goût du travail bien fait. Mais il est difficile de percevoir ce qui dans ce produit manufacturé s'apparente à du cinéma. **F. C.**

Film américain de Penny Marshall. Avec Drew Barrymore, Steve Zahn, Brittany Murphy. (2 h 11.) © Columbia Pictures 2002.

Sueurs

Il faut recommander aux projectionnistes qui présenteront ce film de marquer une pose avant le début, sinon les spectateurs risquent de croire que ce sont les publicités qui continuent. Le scénario de *Sueurs* ressemble à un projet expérimental, ou à un pari stupide : enfermer durant cent minutes quatre crétins mal rasés dans un camion chargé d'or et traversant le désert. Et alors ? Alors, rien. Pourtant, que la montagne est décorative, le Sahara propice aux virtuosités de caméra, et le camion cinégénique.

Jean-Michel Frodon

Film français de Louis-Pascal Couvelaire. Avec Jean-Hugues Angalde, Joaquim de Almeida, Sagamore Stevenin, Cyrille Thouvenin. (1 h 43.)

Slackers

Qui ne verrait dans *Slackers* qu'une bonne grosse comédie d'été se tromperait gravement. Car le film, avec ses antihéros et sa morale finale, est un authentique conte philosophique destiné à l'édification des malheureux adolescents de l'ère Bush Junior. Soient donc trois étudiants typiques et tricheurs : Dave, Sam et Jeff, qui, entre deux joints, conçoivent des plans ingénieux pour réussir leurs examens et collectionner les conquêtes. Intervient alors, sous les traits grotesques d'Ethan, une figure du destin qui met leurs projets en péril : non content de les faire chanter, il cherche à mettre la main sur la plus jolie fille du campus, Angela, auréolée par la lumière du soleil couchant. Le salut de nos trois héros viendra d'une spectaculaire conversion finale. Tel saint Paul frappé de l'évidence divine sur la route de Damas, Dave comprend soudain ; ses yeux se dessillent ; et, la révélation étant trop bouleversante pour être gardée pour soi, il nous la fait partager : *« L'honnêteté, il n'y a que ça qui compte. »* Débarrassés du méchant Ethan, les compères vivront désormais dans la droiture et l'humilité. **Florence Colombani**

Film américain de Dewey Nicks. Avec Devon Sawa, Jason Schartzmann, James King. (1 h 30.)

Lantana, de Ray Lawrence • Un film noir bien conduit mais gaché par un puritanisme pesant

Chronique de l'enfer conjugal aux antipodes

SI JAMAIS on avait formé le projet d'émigrer en Australie pour y trouver le bonheur conjugal, *Lantana* suffit à annihiler toute velléité dans ce sens. Chronique de l'enfer du couple (des couples) filmée avec brio dans la banlieue de Sydney, ce film de Ray Lawrence (dont la dernière production, *Bliss*, remonte à 1986) se présente comme un hybride entre les films noirs tirés de James Cain et les chroniques suburbaines du cinéma contemporain dont le plus récent archétype reste *American Beauty*.

On y découvre d'abord le cadavre d'une femme dissimulé sous un buisson au feuillage d'une improbable densité. Tout au long du film, la touffeur des atmosphères, l'exubérance de la végétation viendront en contrepoint de la peinture de la vie quotidienne d'Occidentaux blancs, qui pourraient être, à cet environnement tropical près, américains ou européens. Ce rappel perpétuel de la distance qui sépare cette terre de ses habitants est d'ailleurs l'une des meilleures idées du film *Lantana*.

Mais sa substance est ailleurs, dans la vie de plusieurs couples. Au milieu de l'histoire il y a Leon (Anthony La Paglia), policier brutal, mari menteur ainsi qu'amant médiocre. Il trompe sa femme avec une voisine, enquête sur la disparition de Valerie (Barbara Hershey), une psychiatre qui se trouve être la thérapeute de son épouse. On voit bien ce que Ray Lawrence veut finalement nous montrer : alors que Leon croit faire son travail de policier, il est en train de fouiller au plus profond de sa propre vie, et d'y découvrir des choses peu ragoûtantes.

D. R.

En enquêtant sur une disparition, un policier fouille sa propre vie.

ÉNERGIE BRUTE

Dans ce rôle, Anthony La Paglia est impressionnant d'énergie brute. Il exsude par tous les pores le dégoût de soi-même, le désir éperdu d'être aimé, tout en préservant un pouvoir de séduction suffisant pour ne pas ridiculiser son personnage. Face à ce débordement, le reste de la distribution ne démérite pas, mais les rôles féminins sont limités par les stéréotypes que le scénario y a attachés.

C'est que *Lantana,* malgré tout son brio, malgré la qualité de ses interprètes, est fondé sur une vision d'une grande étroitesse. La psychiatre qu'interprète Barbara Hershey (cette excellente actrice américaine a disparu des écrans en raison de la coutume hollywoodienne qui interdit le travail aux comédiennes de plus de quarante ans) souffre parce qu'elle a laissé son enfant mourir. Et lorsqu'elle se laisse aller à la tentation de la chair, elle est punie, tout comme le seront Leon et sa maîtresse. Ce puritanisme, qui ne se révèle que progressivement au long du film, finit par assécher l'émotion, sollicitant peu à peu la réprobation plutôt que la sympathie.

Thomas Sotinel

Film australien de Ray Lawrence. Avec Anthony La Paglia, Barbara Hershey, Geoffrey Rush. (1 h 55.)

Fréquentation stable

LES SALLES FRANÇAISES ont accueilli 95 millions de spectateurs au premier semestre 2002, selon les statistiques de la Fédération nationale des cinémas français : un résultat équivalent à celui de la même période de 2001, qui avait été une année exceptionnelle. Mais les 3,6 millions d'entrées de la Fête du cinéma, qui a eu lieu fin juin, sont cette année comptabilisées, alors que les 3,1 millions de spectateurs en 2001 figuraient sur le second semestre, la Fête ayant eu lieu les trois premiers jours de juillet.

MUSIQUE • Berlioz, Messiaen, Ravel : programme français étincelant au Royal Albert Hall de Londres et succès pour le chef d'orchestre Myung-Whun Chung

Le philharmonique de Radio France triomphe aux Proms de Londres

LONDRES
de notre envoyé spécial

Page 117 du copieux programme général des 118e *BBC Promenades Concerts*, alias les Proms, vendu 5 livres (7,9 euros) seulement, on voit le pianiste Stephen Hough répétant coiffé d'un casque de chantier. Le message a deux fonctions : rassurer quant à l'indestructible humour de la vieille Angleterre et informer quant à la reconstruction des monuments vénérables la susdite. Depuis quelques saisons, l'antique Royal Albert Hall, où se tiennent cette année, comme chaque été, les Proms, connaît une vaste et profonde remise en forme. L'immense salle de plus de 6 500 places est améliorée. Tandis qu'un escalier dessert déjà la face sud – si l'on ose dire ainsi d'un bâtiment circulaire –, le programme de restructuration promet l'air climatisé l'été et le chauffage l'hiver. Surtout, des progrès acoustiques sont réalisés : déjà, les célèbres champignons « acoustillogènes » – des panneaux ronds suspendus au plafond modifiant la réverbération naturellement large de ce hall – ont changé de disposition afin d'améliorer les conditions sonores qui, vu la vastitude des lieux, tiennent déjà du prodige.

On ne sait trop à quoi est dû ce microclimat acoustique. A la concentration légendaire du public londonien, qui ne bronche pas – surtout pas les *promenaders*, ceux qui se tiennent debout au milieu de l'arène –, ou aux qualités spécifiques de ce lieu qui, pourtant, accueille aussi bien le cirque que le catch ?

La salle est pleine ce soir, pour la visite de l'Orchestre philharmonique de Radio France et de son directeur musical, Myung-Whun Chung. L'arène est bien remplie et les galeries, tout en haut, très haut, sont garnies de mélomanes qui assistent au concert debout. On sait, pour y être allé jeter quelques coups d'oreille par le passé, qu'ils n'auront rien manqué de la soirée. Au cas où..., ils pouvaient d'ailleurs programmer leur magnétoscope, car, ce soir, comme beaucoup d'autres soirs pendant les Proms, la BBC – vrai office de service public – transmettait en direct le concert sur ses chaînes télévisée et radiophonique.

D. R.

Le directeur musical de l'orchestre philarmonique de Radio France, Myung-Whun Chung.

ACOUSTIQUE VAPOREUSE

Dans cette acoustique à la fois vaporeuse, irréelle et très fidèle à ce qui s'y projette musicalement, les Anglais, qui aiment la musique française, attendaient l'Orchestre philharmonique au tournant dans ce programme presque exclusivement français, à l'exception du *Premier concerto pour violon* de Max Bruch. Ils n'auront pas été déçus par l'ouverture *du Carnaval romain*, de Berlioz, jouée divinement, avec un solo de cor anglais délivré avec un phrasé et une sonorité de rêve par Stéphane Suchanek, puis par une *Ascension,* d'Olivier Messiaen, dans laquelle les cuivres faisaient pardonner leurs attaques parfois périlleuses par une justesse irradiante. On regrette seulement que Chung, si merveilleux musicien, se soit laissé aller à une plasticité un rien distante dans *La Valse*, de Ravel. Son interprétation semblait donner à contempler l'objet musicalement pervers et vénéneux conçu par Ravel comme au travers d'une vitrine. Mais peut-être son option est-elle la traduction d'une attitude pleinement ravélienne – distanciée, ironique, contenue et choisie – qui d'ailleurs ne masquait pas, bien au contraire, le jeu impeccable de ligne comme de détail, et, d'aucuns diraient, inné, de la formation.

Renaud Machart

Hector Berlioz : Ouverture du *Carnaval romain* ; Max Bruch : *Concerto pour violon et orchestre n°1 en sol mineur* ; Olivier Messiaen : *L'Ascension* ; Maurice Ravel : *La Valse*. Par Kyung-Wha Chung (violon), Orchestre philharmonique de Radio France, Myung-Whun Chung (direction), BBC Promenades Concerts, Royal Albert Hall Londres, le 22 juillet. De 4 £ à 75 £ (de 6,31 € à 118,22 €). Tél. : 00-44-20-7589-8212.

MUSIQUE • Le chanteur, originaire de Galice, a achevé sa tournée au pays de ses ancêtres

Manu Chao retourne aux sources et quitte son public sans promesse de retour

VILAGARCIA DE AROUSA (Espagne)
de notre envoyée spéciale

C'est en Galice, quelque part entre Saint-Jacques-de-Compostelle et Vigo, que Manu Chao a choisi de terminer, le 20 juillet, une tournée commencée en mars 2000 à Mexico – en ajoutant cependant deux concerts au Fujirock de Tokyo les 25 et 26 juillet. A la suite de quoi le créateur de *Clandestino* et *Proxima Estacion : Esperanza* partira en retraite temporaire, sans prévision de date de retour. Un an presque jour pour jour après le concert donné à Gênes, à l'occasion du G7, Manu Chao était l'invité du Festival do Norte de Vilagarcia, port de pêche industrieux, où confluent en juillet des groupes de rock alternatifs.

Manu Chao est chez lui en Galice : en coulisses, on trouve son père, Ramon Chao, écrivain et journaliste, né tout près d'ici avant de s'installer en banlieue parisienne et d'y avoir deux fils, Manuel et Antoine ; Josefa, la voisine de village, accessoirement chanteuse et joueuse de tambourin ; deux copines qui rappent en galicien ; Pinto, qui cultive les petits piments de Padron. Manu s'est vaguement foulé une cheville en sautant trop à la grand-messe rock de Glastonburry (Royaume-Uni). Il trimballe une canne à bec de canard, *« basque, de Saint-Sébastien »* ; Gambit, géant tatoué et bassiste de la première heure, promène femme et enfant ; Madjid, une guitare en décrépitude apparente, B-Ray, son accordéon ; et Bidji, sa dégaine de MC dégingandé.

En scène, Manu Chao et son Radio Bemba reviennent aux sources punk du rock alternatif et à celles du reggae. Peu d'indolence dans ce système radical de mise en transe collective : depuis la Cigale parisienne en juin 2001, première date française de l'actuelle formation, aujourd'hui privée des cuivres, Radio Bemba et son leader sont passés d'une joyeuse convivialité à une exceptionnelle surdose énergétique. Sur le *campo de futebol* en terre battue de Vilagarcia, quelque sept mille spectateurs gardent les bras en l'air et les pieds en décollage constant durant quatre heures, de 23 h 30 à 3 h 30 du matin.

SUR LES CAISSES DE SON

Dans ce grand raout plus Mano que Chao, les chansons des deux albums de Manu en solo (total des ventes : autour de 5 millions d'exemplaires dans le monde) s'enchaînent sans arrêt. Le tourbillon gomme les contours de *Mister Bobby* ou de *Bongo Bong*. *Clandestino* se reprend en chœur avec jubilation (*« marijuana, clandestino »* : un tabac). La machine tournante et souterrainement techno de Radio Bemba se calme un tant soit peu pour *Infinita Tristeza* ou *Volver*, classique hispanique d'origine mexicaine, repris par la multitude. Bidgi, le MC ambianceur, ex-membre du collectif rap Assassin, grimpe sur les caisses de son. Radio Bemba et la foule écoutent le poing levé un discours du sous-commandant Marcos – qui a donné son accord pour sa reproduction sur l'album live à paraître en septembre.

Une fois réglé le compte du récital, très reggae, avec début et fin formatés *Casa Babylon* (le dernier album de la Mano Negra), Gambit quitte la basse pour les platines. En mai, le groupe, en tournée en Europe de l'Est, a décidé de prolonger la fête par une session *sound system*, une paire d'heures ébouriffées par du hard-core, du disco, du latino, de la house, soutenus à la grosse caisse par Manu Chao et aux percussions par Gérard Casajus – et tous les musiciens amateurs présents. A Vilagarcia, Manu avait pensé inviter Josefa et Pinto, chanteurs-cultivateurs, *« si ce n'était pas trop le Vietnam en scène »*. Mais c'était le Vietnam. Et, sur les côtés, la vénérable Josefa dansa en riant.

Véronique Mortaigne

MUSIQUE • Haydn et Prokofiev à La Roque-d'Anthéron

Sokolov, le sonneur

LA ROQUE-D'ANTHÉRON (Bouches-du-Rhône)
de notre envoyée spéciale

Le piano de Grigory Sokolov n'est pas un piano, c'est un ogre : il dévore la musique sans en laisser une miette sur le clavier. Il faut voir comment il accommode Haydn par savants blocs de saveurs et de couleurs, comme il le parsème d'ornements goûteux et tarabiscotés. Le délié, le ténu, l'allégé, connaît pas. Par contre, pour ce qui est de faire sonner un piano, chapeau. Cet homme a des doigts pour dix : les marteaux ont trouvé leur maître.

Après une *Sonate n° 38* flanquée d'un plantureux « Adagio », la *Sonate n° 50*. Un « Allegro », certes noté *con brio*, joué comme du Scarlatti qui se prendrait pour Beethoven. Quant au deuxième mouvement, ce ne peut être qu'une marche funèbre. Le « Presto ma non troppo » le confirmera : le piano de Grigory Sokolov, comme la nature, a horreur du vide. Il ne s'oublie jamais. En tout cas pas dans la dernière *Sonate n° 53*, confondante d'assurance mais fâcheusement dépourvue d'esprit de fantaisie, la fameuse « humeur » haydnienne.

VIOLONCELLES CALORIFUGES

Insigne injustice pourtant que de passer sous silence des sonorités parfois inouïes, des idées neuves lancées comme des missiles, des arrachements de cœur de titan. Mais voilà, il y a ceux qui sont « accros » et ceux qui sont à cran. Et dans la fournaise de cet après-midi d'été au temple de Lourmarin, Sokolov n'étanche pas plus les soifs qu'il ne provoque les courants d'air. Ainsi, les *Six danses* du compositeur arménien Komitas en début de seconde partie raréfient encore l'atmosphère. Six danses ou plutôt six incantations, six psalmodies, qui exhalent sans exalter cette musique folklorique du Caucase et du mont Ararat que Komitas (alias Soghomon Soghomonian), à l'instar de ses pairs Bartok et Kodaly en Hongrie, collecta au nom du patrimoine populaire et du nationalisme.

Trop long, trop répétitif, mais une décompression nécessaire avant la tellurique *Sonate n° 7* de Prokofiev. La densité du piano a soudain tellement envahi l'espace qu'on se demande comment les murs sont encore debout, comment on n'a pas été soufflé par l'implosion, comment les deux tables du Décalogue qui trônent là-haut de part et d'autre de la chaire du prêche ne se sont pas décrochées. Mais non, Sokolov est assis, presque tranquillement, à son piano, la tête penchée sur un « Andante caloroso » qui rassemble toute une armée de violoncelles calorifuges et dont la réexposition connaîtra quelques instants de suspension magnifiques. Le dernier mouvement « Precipitato » en paraître curieusement retenu, manquant de rage et de folie, d'une sagesse implacable.

Marie-Aude Roux

Récital Grigory Sokolov : *Sonates* nos 38 et 53 de Haydn, *Six danses pour piano* de Komitas, *Sonate* n° 7 op. 83 de Prokofiev.
Festival de La Roque-d'Anthéron, temple de Lourmarin, le 21 juillet. Prochain concert avec Deszö Ranki (piano), l'English Chamber Orchestra, Ralf Gothoni (direction), le 25 juillet. Tél. : 04-42-50-51-15.

THÉÂTRE • La pièce de George Tabori explore les bas-fonds de Vienne au début du XXe siècle

« Mein Kampf (farce) », la fantaisie pour pointer l'horreur

AVIGNON
de notre envoyé spécial

Les bas-fonds de Vienne, début de XXe siècle. Un asile pour nécessiteux, sis dans la Blutgasse (voie du Sang), sous l'échoppe d'un boucher (toujours du sang). En scène, Lobkowitz et Herzl, deux juifs qui font la paire, l'un dans le rôle du seigneur et l'autre de son sujet. L'un est cuistot casher au chômage (il a mélangé le fromage blanc au bœuf bouilli), et l'autre vendeur de bibles luthériennes et de kamasutras ; l'un occupe la paillasse la nuit, et l'autre le jour.

Le passage du relais est assaut de traits d'esprit, batailles assez perverses, où pointe un rapport de forces. *« Dans une querelle, c'est toujours le perdant qui gagne »*, lance Schlomo Herzl, qui a manifestement le dessous. Il devient effectivement le cœur battant de l'histoire, un écho du rire énorme de George Tabori, chargé de porter le scabreux jusqu'aux limites de l'épuisement et de contenir en farce la tragédie du siècle.

Pendant que Schlomo avoue à Lobkowitz qu'il est en train d'écrire le livre de sa vie – il a déjà trouvé le titre, *Mein Kampf* (Mon combat), et la dernière phrase : *« Et ils vécurent éternellement heureux »* –, une face d'ahuri est apparue à la porte du taudis. C'est un rapin misérable, hirsute de troisième classe, exemplaire commun de crétin des Alpes, appellation contrôlée des vallées de la Haute-Autriche. Il n'a pas plus tôt décliné son nom : Hitler, que les deux enjoués lui démontrent, craie en mains, qu'il s'agit d'un patronyme juif, issu d'une tribu de la lointaine Odessa, altéré en chemin par quelques pogroms. Le dénuement de Hitler est tel que le vieux Schlomo s'éprend du jeune imbécile. Il lui laisse son manteau, le soigne, le cajole, et ira jusqu'à faire barrage de son propre corps pour lui éviter la mort.

PASCAL VICTOR / MAXPPP

Philippe Hotier et John Arnold, dans une pièce qui mêle le fiel et le miel.

« BAVARDER AVEC LA MORT »

George Tabori mêle le fiel au miel et observe. Il est difficile d'imaginer que Schlomo ne sache pas ce qui va se passer. Est-ce sa propre mort ou celle de Hitler qu'il cherche à éviter ? Son *Mein Kampf (farce)* illustrerait la tactique : *« Ce pourrait être ça le but de la poésie : bavarder avec la mort pour gagner du temps. »* D'autant que le vrai visage de Hitler émerge peu à peu. Le voici qui enrage de ne pas parvenir à cirer ses chaussures : *« Rien ne va ! Le barde de Bayreuth avait raison, tout est de la faute aux juifs et aux cyclistes. »* Schlomo, imperturbable : *« Qu'as-tu contre les cyclistes ? »* A la première contrariété, le bras du peintre raté se raidit à l'horizontale, avant de passer par-dessus l'épaule et de venir serrer ses poings devant son sexe – chez Hitler, le sexe est aussi muet et aussi encombrant que l'absence de Dieu.

Mein Kampf (farce) est une grande œuvre, de bout en bout inquiétante. Sa fantaisie l'autorise à pointer l'horreur sous des angles peu convenables. Quand tout entraîne vers le fond, le rire est une manière de venir respirer à la surface, en se débattant. A Vienne-sur-Danube. Parce que, entre autres choses, *Mein Kampf (farce)* est une ode à Vienne. Une Vienne idéale, généreuse, ouverte, aussi imaginaire qu'une Jérusalem. Schlomo : *« Moïse m'énerve, ça m'énerve qu'il ait passé quarante ans à errer dans le désert, au lieu de s'installer à Vienne. »* Et Hitler confirme a contrario la qualité du lieu : *« O Vienne, ô toi Sodome multiraciale, ô toi mélange de racaille, qui ne se mélange jamais. »* George Tabori n'a pas seulement soigné les dialogues. Il a dessiné quelques saynètes de haut vol. comme l'illustrissime taille de la moustache de Hitler et le traçage de sa raie au râteau. Cela est calibré Hollywood années 1940 (Tabori y a été scénariste, ultérieurement), côté Lubitsch, mais le théâtre l'emporte, incontrôlable, jouant de tous les sens, ramenant à la scène les grands débats.

Agathe Alexis s'est souvenu des burlesques américains, de Charlot évidemment, des frères Marx et de Lubitsch aussi. Elle a de jolies idées, comme de laisser entrevoir cette croix gammée esquissée au compas au dos de l'aquarelle majeure du peintre (*Ma mère écossant des petits pois au crépuscule*) ; ou le strip-tease de Gretchen, passant de la nonne à la nue, pour débattre d'égale à égale avec Schlomo du Dieu unique. Pour l'essentiel, la metteuse en scène a remis *Mein Kampf (farce)* entre les mains d'acteurs déchaînés. Au moins trois d'entre eux : Philippe Hottier (Schlomo), John Arnold (Hitler), Joséphine Derenne (Madame Lamort), sont passés par la grande école du Théâtre du Soleil. Ils ne le laissent pas oublier une seconde.

Jean-Louis Perrier

MEIN KAMPF (farce), de George Tabori. Traduction : Armando Llamas. Mise en scène Agathe Alexis. John Arnold, Pierre Barrat, Joséphine Derenne, Philippe Hottier, Sarah Karbasnikoff.
FESTIVAL D'AVIGNON, Baraque Chabran. Tél. : 04-90-14-14-14. 19 € et 23 €. Durée : 3 h 15. A 19 heures, jusqu'au 27 juillet.

Richard Peduzzi, les lauriers de Médicis

L'ancien directeur de l'Ecole supérieure nationale des arts décoratifs vient d'être nommé à la tête de la Villa Médicis, à Rome

PHILIPPE BRAULT

DOUÉ D'UBIQUITÉ, et d'un égal talent dans chacun des lieux et des offices qu'il occupe, Richard Peduzzi garde toujours, malgré le soin qu'il y met, un rien de désordre dans le cheveu, témoin ténu de l'emploi ou de l'atelier qu'il vient de quitter. Agé de cinquante-neuf ans, il est surtout connu du public pour ses scénographies d'expositions, ses décors de théâtre ou encore pour le mobilier qu'il dessine. Mais il assure aussi depuis douze ans la fonction de directeur de l'Ecole supérieure nationale des arts décoratifs, l'Ensad, poste discret qui le place à l'épicentre des disciplines artistiques. En ce début de juillet, il a l'air décontenancé d'un coureur de fond qui, presque arrivé au terme d'un marathon, apprendrait qu'il est vainqueur du saut à la perche. Il vient d'être nommé par Jean-Jacques Aillagon, nouveau ministre de la culture, à la tête de la prestigieuse Villa Médicis, poste avancé de la France à Rome. Son précédent directeur, Bruno Racine, qui avait déjà permis à Peduzzi de monter plusieurs expositions, a lui-même été propulsé à la tête du Centre Pompidou, en remplacement d'Aillagon.

Pour Peduzzi, la Villa est un vieux rêve qu'il avait presque oublié, depuis que Jack Lang l'avait nommé aux « Arts déco », école pour laquelle il s'est passionné et qu'il n'a cessé de réformer depuis, par petites touches, obstinément, voulant en faire un lieu d'excellence à l'échelle de l'Europe. Le 26 juin encore, il a signé avec Gabriel Ruget, son homologue de l'Ecole normale supérieure, l'établissement voisin de la rue d'Ulm, un accord de partenariat pour échanger enseignements et approches : *« Nous avons beaucoup à apprendre des scientifiques. Artistes, chercheurs, mathématiciens – c'était d'ailleurs autrefois une matière importante de l'école –, tous ont besoin de se rencontrer. Les scientifiques ont souvent une sensibilité qui en fait de véritables artistes. Les artistes ont parfois une approche et un mode de réflexion qui les rapproche de l'invention scientifique. Mon grand souhait, c'était que s'organise une sorte de campus associant toutes les institutions de la montagne Sainte-Geneviève. Avec l'ENS, un rapprochement plus fondamental est devenu possible au terme d'une année d'expérimentation. Au-delà des échanges d'ordre pédagogique, nous pouvons avoir des relations permanentes autour des nouvelles technologies de l'image et de l'informatique. Notre école est à cet égard remarquablement équipée. »*

Lorsqu'il travaillait avec Patrice Chéreau au théâtre des Amandiers de Nanterre, il avait déjà cette intuition d'une école d'art démultipliée. L'intuition n'a pas varié, seulement sa propre situation. *« On n'est pas décorateur de théâtre, un point c'est tout,* répète-t-il. *Ce genre de métier, faire du théâtre, des meubles, de l'architecture intérieure, ça n'a d'intérêt que si l'on sait porter son regard sur le monde et la vie. Tout est lié. Dans une école, chacun doit pouvoir aller d'une discipline à l'autre. Il est d'ailleurs impossible, ne serait-ce que pour vivre, en raison des incertitudes du marché du travail, de se cantonner à un métier comme celui de décorateur de théâtre et d'attendre, si bien loti qu'on puisse être, que les metteurs en scène vous fassent signe. Il faut avoir plusieurs cordes à son arc. »*

BIOGRAPHIE

▶ 1943
Naissance à Argentan (Orne).

▶ 1967
Rencontre avec Patrice Chéreau, dont il signera la plupart des décors.

▶ 1990
Directeur de l'Ecole nationale supérieure des arts décoratifs.

▶ 2002
Directeur de la Villa Médicis.

ORAGE TECHNOLOGIQUE

L'interdisciplinarité est pour lui le contraire du touche-à-tout, du survol. Il y a d'abord un savoir à acquérir. Ensuite, il faut apprendre comment on fait les choses, comment on construit un décor ou fabrique un meuble. Enfin seulement le savoir-faire. *« Ce qui compte surtout dans une école d'art, ce sont les sentiments, autant que l'œil, le regard, la pensée. Qu'on se serve d'un crayon ou du dernier ordinateur, le seul véritable outil, comme le disait Chardin, ce sont les sentiments. Avant cela, bien sûr, il faut posséder une technique aussi poussée que possible, mais la technique ne doit pas se sentir ni se voir. »*

Lorsqu'il succède à Michel Tourlière comme directeur de l'Ensad, Peduzzi a dû comprendre les pesanteurs inhérentes à l'institution, prendre en compte l'héritage de 68 autant que l'histoire de l'école et des hommes qui la font vivre. Avec des décalages étonnants, ainsi les fameuses affiches de 1968 : *« Qui les a dessinées ? Précisément des personnes qui avaient été formées avant 1968, dans le moule traditionnel de l'histoire et de l'enseignement de l'art, mais qui avaient trouvé, là, les moyens de s'en libérer. »* A son arrivée à l'école, chaque discipline lui apparaît repliée sur son champ, sans projet commun. Pendant l'entre-deux culturel qui aura vu le monde des arts basculer du crayon à la conception assistée par ordinateur et aux images de synthèse, et pendant lequel l'outil est souvent pris pour sa propre fin, l'Ensad est raisonnablement devenu un refuge, où l'on attend que cet orage technologique passe.

Venant du théâtre où un projet de mise en scène se met en route pour s'arrêter, après un temps limité, au lever de rideau, Peduzzi est surpris par l'état d'apesanteur, d'absence d'urgence, dans laquelle les élèves sont conduits à s'installer, comme si rien ne devait trouver son point d'achèvement. Il va se servir de l'école elle-même comme d'un terrain d'apprentissage, pour les élèves, les professeurs et peut-être lui-même se bagarrant pour disposer de nouveaux locaux, et ne pas être délocalisé. Ivry, aux portes de Paris, où Eric Danel lui ouvre la Manufacture des Œillets et ses larges plateaux, lui permettra d'accélérer cette mutation et le décloisonnement des disciplines.

Aujourd'hui, la rénovation de la rue d'Ulm s'achève, et la réforme des enseignements lui semble dans sa dernière phase. Et tandis qu'il se sent profondément lié à l'Ensad, le voici appelé par Rome. *« Qui va reprendre l'école ?* s'interroge-t-il en espérant qu'un artiste lui succède. *Il ne faudrait pas interrompre ce processus de réforme long et difficile. Comme pour les nouvelles technologies, on ne peut pas revenir en arrière. Mais, sans revenir en arrière, l'école peut à nouveau se figer. Seul un artiste me semble pouvoir éviter cet écueil dans le contexte actuel de l'Ensad. »*

Au demeurant, la Villa Médicis ne risque pas d'être une sinécure : *« Achever d'abord le travail de rénovation de Bruno Racine, conserver et préserver le lien qu'il a su établir avec la société italienne. Je vais souvent à Rome, et je sais à quel point il était apprécié. Ce que je puis lui apporter est dans la lignée de ce que j'ai fait à l'Ensad : faire de la Villa l'épicentre de la vie artistique et culturelle, en renforçant le lien avec les écoles et les universités françaises, en recherchant encore et toujours l'ouverture. »*

Frédéric Edelmann

LES GENS DU MONDE

■ Directeur du plus grand studio de production de films russes, Mosfilm, le réalisateur **Karen Chakhnazarov** s'est prononcé le 22 juillet en faveur de quotas sur les films américains pour protéger le cinéma russe, en grave crise depuis la chute de l'URSS. *« Je suis en faveur de quotas sur les films américains. Il n'y a pas pour l'instant d'autres solutions pour le cinéma russe »*, a déclaré le réalisateur de *L'Assassin du tsar* et du *Garçon de courses*. *« Avec les films américains, la situation est paradoxale. Leurs producteurs bénéficient de tous les avantages sans même investir dans la construction de salles »*, a-t-il ajouté. La part des films russes est actuellement de 2 %, avait déploré la semaine dernière le président **Vladimir Poutine.**

■ Dans une tribune publiée lundi par le quotidien *Izvestia,* l'écrivain russe **Alexandre Soljenitsyne** a rendu hommage au *« dévouement »* d'**Alexandre Guinzbourg,** une des figures de proue de la dissidence à l'époque soviétique, décédé vendredi dernier à Paris à l'âge de 65 ans (*Le Monde* daté 21-22 juillet). *« Alexandre Guinzbourg a été un des premiers à faire renaître dans notre pays un mouvement de compassion et d'aide, ressuscitant les liens humains qui avaient été longtemps supprimés par le couperet de la terreur communiste »,* écrit l'auteur de *L'Archipel du goulag* dans un article cosigné par son épouse **Natalia.**

■ La petite souris de *Stuart Little II* a pris la tête du box-office nord-américain. Elle devance le dernier film noir de **Sam Mendes,** *Road to Perdition,* avec **Tom Hanks** et **Paul Newman**. La comédie de science-fiction *Men in Black II,* est reléguée à la troisième place.

■ Selon le *Sunday Telegraph*, le gouvernement britannique a refusé en 1956 que **Charlie Chaplin** soit anobli par crainte de la réaction des Etats-Unis, en raison de ses sympathies communistes. L'acteur britannique a finalement été anobli par la reine en 1975, à l'âge de 86 ans, dix-huit mois avant sa mort. Citant des documents secrets récemment rendus publics, le *Sunday Telegraph* affirme que le gouvernement conservateur de l'époque avait renoncé à anoblir **Chaplin** sur le conseil de responsables britanniques en poste à Washington qui craignaient la réaction de l'opinion publique américaine. *« M. Chaplin a donné du grain à moudre à ses détracteurs en acceptant des marques de faveur de l'orbite communiste »,* note en octobre 1956 un rapport du ministère britannique des affaires étrangères. Connu pour ses opinions de gauche, Chaplin, qui n'a jamais demandé la nationalité américaine, avait quitté les Etats-Unis au début des années 1950 ; désormais interdit de séjour outre-Atlantique, il s'était installé en Suisse.

TÉLÉVISION

Une chanson comme une lettre

Les « documentaires/arts » diffusés par France 5 tout au long de l'été sont l'occasion de revoir de très bonnes biographies, coproduites par Arte France. Ainsi de ce *Barbara. Je chante ma vie,* un film sobre et délicat réalisé par Philippe Kohly en 1999, deux ans après la mort de l'artiste, le 24 novembre 1997. Monique Serf, petite juive poussée de ville en ville pendant la guerre et qui se rêvait *« pianiste chantante »*.

Née Barbara par temps de grande solitude dans les cabarets de Charleroi puis de Bruxelles, au début des années 1950, sur les couplets de Piaf et de Mac Orlan. Reconnue dans le sillage de son tout premier texte, *Nantes,* écrit en 1959, après la mort de son père. Barbara ou ce singulier mélange de sauvagerie, de sophistication et de jeu. Moment d'intense émotion à retrouver celle qui écrivait ses chansons *« comme une lettre »,* le plus souvent pour parler d'amour comme personne ne l'avait fait dans le répertoire français – *Dis, quand reviendras-tu, A peine, Pierre, Du bout des lèvres*... De multiples archives et documents inédits illuminent cette évocation, généreuse sans jamais devenir hagiographique – paroles fortes de Marie Chaix, Jo Dakmine, Roland Romanelli, Sophie Makhno, William Sheller... – Val. C.

« Barbara. Je chante ma vie », mercredi 24 juillet, 14 h 30, France 5. Rediff. câble et satellite, jeudi 25 juillet, 22 h 45.

RADIO

MERCREDI 24 JUILLET

▶Le monde change
13 h 10, RFI
L'émission de Patrick Chompré se glisse dans la *« vie underground d'Internet »* : *chats*, adeptes de jeu, sexualité virtuelle, militants, hackers et cyberterroristes. Une plongée dans les profondeurs de la Toile, avec Michel Moati, professeur de communication et auteur de *La Vie cachée d'Internet.*

▶ Mesures, démesures
21 heures, France-Culture
Pour comprendre l'évolution de la musique tchèque, Cécile Gilly suit le parcours cahotant de l'histoire des pays de la couronne de Bohême, en compagnie de Guy Erismann, auteur de l'ouvrage *La Musique dans les pays tchèques du Moyen Age à nos jours.*

MERCREDI 24 JUILLET

▶ La roue de la fortune
18 h 35, Voyage
Terres, richesse, pouvoir...
Au Moyen Age, tout peut être confisqué du jour au lendemain par son Altesse royale ou par « la roue de la fortune ». Présentateur de cet épisode de la série « Les châteaux de l'horreur » réalisé par Alexis Girardet, le révérend Lionel Fanthorpe dévoile la destinée de Hubert de Burgh, qui tomba dans la misère la plus noire après avoir occupé un des plus hauts échelons de la société anglaise.

▶ Abkhasie, nouvelle Tchétchénie ?
20 h 15, Arte
Coincée entre la mer Noire et le Caucase, l'Abkhasie est un petit territoire de la République de Géorgie qui revendique son indépendance, avec le soutien des Russes. Depuis avril 1992, cette enclave est au centre d'un imbroglio entre la Géorgie et la Russie. Le président géorgien, Edouard Chevardnadze, est jusqu'ici parvenu à éviter tout conflit dans la région. Mais, depuis l'éclatement de l'URSS, les Abkhases n'ont jamais accepté leur statut de province autonome rattachée à la Géorgie.
Le documentaire de 26 minutes de Bertram von Boxberg examine la situation et les risques qui pèsent sur ce territoire que Staline considérait comme un « petit paradis ».

▶ La science au service de la guerre (1/3) : Gaz de combat, la mort invisible
20 h 45, Arte
Le documentaire réalisé par Lisa Jones s'intéresse à la mise au point de gaz mortels par deux chercheurs allemands. C'est à Fritz Harber que l'on doit le gaz moutarde qui fit des milliers de morts durant la première guerre mondiale. Non content de ce palmarès, fort d'une aura de héros national et récompensé par le prix Nobel de chimie en 1919, il travaille à l'élaboration du Zyklon B, utilisé dans les chambres à gaz des camps d'extermination. En 1936, Gerhard Schrader, quant à lui, découvre pour le régime nazi les propriétés paralysantes du tabun qui provoque la mort en quelques minutes. Ce gaz fut ainsi utilisé durant la guerre entre l'Iran et l'Irak. Présentée par Alexandre Adler, cette série analyse les rapports ambigus entre scientifiques et militaires depuis 1914.

▶ Soirée Richard Berry
21 heures, Canal+ jaune
A l'affiche de trois films sortis ou sur le point de sortir (*Le Nouveau Jean-Claude* ; *Entre chiens et loups* ; *Ah, si j'étais riche*), Richard Berry réalise également son deuxième long métrage *Moi, César*. Canal+ jaune lui consacre une soirée spéciale avec deux films : *Un ange*, film policier de Miguel Courtois interdit au moins de 12 ans, et *15 Août*, comédie réalisée par Patrick Alessandrin.

▶ Musica : Trois sœurs
21 h 35, Arte
Arte rend hommage au compositeur hongrois Peter Eötvös en diffusant *Trois sœurs*, son premier opéra, enregistré à l'automne 2001 au Théâtre musical du Châtelet. Composé en trois séquences d'après la pièce de Tchekhov, sur un livret de Klaus Henneberg, chanté en russe, l'opéra est dirigé par Peter Eötvös et par le chef nippon-américain Kent Nagano.

▶ Henri Guillemin présente Jean-Jacques Rousseau
22 h 25, Histoire
En deux soirées, Henri Guillemin brosse le portrait de Jean-Jacques Rousseau. Le premier documentaire réalisé par Jean-Charles Pellaud en 1994 évoque la pensée politique du philosophe. Selon Henri Guillemin, ce qui l'a rendu presque détraqué, c'est d'avoir été tout au long de sa vie un homme traqué. Le deuxième volet, demain, abordera la pensée religieuse de Rousseau et la question, fondamentale pour lui, de la nature de l'homme.

▶ L'Opéra céleste : le Requiem de Verdi
22 h 40, France 2
Eve Ruggieri présente une retransmission de l'*Opéra céleste*, le spectacle son et lumière tiré du *Requiem* de Giuseppe Verdi. Le 22 juin dernier, le Stade de France avait renouvelé la grande opération médiatique et lyrique montée autour de l'opéra *Aïda* du même Verdi, en réunissant sur la pelouse 4 solistes, 114 choristes du Chœur de Radio France et 120 musiciens de l'Orchestre national de Radio France sous la baguette de Jean-Claude Casadesus.

▶ Mariage dans l'ombre
23 h 20, Arte
Un acteur allemand s'est marié avec une comédienne juive qui, après l'avènement du nazisme, est interdite de scène. Lorsque la guerre éclate, les autorités exigent que l'acteur divorce. Arte programme, pendant deux semaines, un cycle de quatre films tournés en 1946 et 1947 sur le cinéma allemand d'après-guerre. Cofondateur de la DEFA en Allemagne de l'Est, et chargé de réorganiser le cinéma sous contrôle soviétique, Kurt Maetzig reconstitue le drame réel vécu par Joachim Gottchalk, comédien qui se suicida en 1941 à Berlin, son épouse promise à la déportation. C'est une remarquable étude de l'antisémitisme sournois et implacable qui frappa les milieux artistiques sous Hitler.

RADIO-TÉLÉVISION

MARDI 23 JUILLET

TF1

16.15 Pacific Blue Prise de risques. Série **17.05** Melrose Place Complice malgré lui. Série **17.55** Sous le soleil A la folie. Série **18.55** Qui veut gagner des millions ? **19.55** Météo, Journal, Météo.

20.55 HIBERNATUS ■ Film. Edouard Molinaro. Avec Louis de Funès, Claude Gensac, Olivier de Funès, Bernard Alane, Eliette Demay. *Comédie* (France, 1969). 564965
La vie d'un industriel est bouleversée par la découverte et la réanimation du corps congelé du grand-père de sa femme. A voir pour la démesure burlesque de de Funès.

22.30 LE BOUNTY ■ Film. Roger Donaldson. Avec Mel Gibson, Anthony Hopkins, Laurence Olivier, Liam Neeson, Daniel Day-Lewis. Aventures (EU, 1984). 9070656

0.50 Très chasse **1.50** Reportages Les retraités de Slab City **2.15** Très chasse **3.05** Histoires naturelles **3.55** Nul ne revient sur ses pas Feuilleton **4.25** Histoires naturelles **4.55** Musique (5 min).

FRANCE 2

17.35 Vélo club Magazine **18.10** JAG Nom de code : Cimeterre. Série **19.00** Tous au club Magazine **19.45** Histoires formidables par Stéphane Peyron **19.50** Un gars, une fille Série **20.00** Journal, Météo.

20.55 LA FEMME DU COSMONAUTE Film. Jacques Monnet. Avec Victoria Abril, Gérard Lanvin, Rossy De Palma, Gérard Hernandez, Bernard Verley. *Comédie* (France, 1997) ♻. 5107472
Les plates dissensions conjugales d'un astronaute en mission et de sa femme restée à terre.

22.40 T'AIME Film. Patrick Sébastien. Avec Samuel Dupuy, Marie Denarnaud, Patrick Sébastien, Jean-François Balmer, Myriam Boyer. *Drame* (Fr., 1999) ○. 1671032 **0.15** Journal de la nuit, Météo.

0.35 ADN, menace immédiate Série **1.20** Chanter la vie Best of **2.10** Les Vitraux de Cracovie **2.25** Les Z'amours **2.55** Pyramide **3.25** 24 heures d'info **3.45** L'Enquêteur Rien que de bons amis. Conny, femme flic. Série (10 min).

FRANCE 3

16.55 Côté vacances A Nice **18.25** Questions pour un champion **18.55** Le 19-20 de l'information, Météo **20.10** Tout le sport **20.15** Le Journal du Tour **20.30** C'est mon choix...

20.55 LA CARTE AUX TRÉSORS Le Cantal : les monts du Cantal [4/10]. Jeu présenté par Sylvain Augier. Invité : Olivier Magne. 7587878

23.05 Météo **23.10** Soir 3.

23.30 ONPP VU DE LA PLAGE Spéciale comiques. Magazine présenté par Ariane Massenet, Alexis Trégarot, Stéphane Blakowski. 6555491

1.05 Les Dossiers de l'Histoire Les grandes erreurs de l'Histoire : L'Iran, récit d'une révolution **2.00** Capitaine Flam La découverte du trésor **2.30** Soir 3 **2.55** Le Journal du Tour **3.05** Vie privée, Vie publique Magazine (120 min).

CANAL+

►*En clair jusqu'à 20.45* **18.35** Allô la Terre, ici les Martin Les cochons de l'espace. Série **19.00** Le Cours Florent **19.25** Journal **19.45** Le Zapping **19.50** Best of « Les Guignols de l'info » ; « Burger Quiz ».

20.45 UN ANGE Film. Miguel Courtois. Avec Richard Berry, Elsa Zylberstein, Pascal Greggory, Bernard Le Coq, Vincent Martinez. *Policier* (France, 2001) ♻. 192762
La femme d'un trafiquant de drogue rencontre un policier dissident. Un polar tiraillé entre l'hommage à un genre défunt et des tics maniéristes.

22.45 GANGSTA COP Film. Michael Rymer. Avec Omar Epps, L.L. Cool J., Nia Long, Stanley Tucci. *Policier* (EU, 2000) ♻. 570526 **0.15** Spin City Un fauteuil pour deux (v.o.) ♻. Série **0.40** South Park Le cycle du caca (v.o.) ○.

1.05 A ma soeur ! ■■ Film. C. Breillat. *Drame* (Fr. - It. - Esp., 2000) ♻ 3675366. **2.30** Virilité Film. R. Girre. *Comédie* (Fr., 2001) ○ **3.50** Quand tu liras cette lettre ■ Film. J.-P. Melville. *Drame* (Fr. - It., 1953, 90 min) ♻.

FRANCE 5 / ARTE

16.35 Sur la route USA, la fureur des voitures **17.30** 100 % Question Jeu **18.05** La Mygale géante Documentaire **19.00** Archimède Magazine **19.45** Arte info, Météo **20.15** Reportage Les Patinettes du Congo.

20.45 THEMA - LES NOUVEAUX TERRITOIRES DU TOURISME CHAMBRES D'HÔTES DANS LE SAHEL Documentaire. Christian Lallier (France, 2001). 109308052

21.45 Thema - Majorque, île cobaye Documentaire. Frédéric Brunnquell 621859 **22.15** Thema - Safari polaire Documentaire. Josh Freed (2000) 3134743.

23.00 MUSIC PLANET 2NITE - UNE NUIT AU LA VILLETTE JAZZ FESTIVAL 1999 Steve Coleman Council of Balance et Sam Rivers RivBea All Star Orchestra. 72287

23.55 Cinémaniac Attention... humour ! ; 0.20 Jeux de billes et jeux d'emprunts **0.45** Berlin Alexanderplatz Téléfilm. R. W. Fassbinder (All., 1980) **1.45** Why Are You Creative ? Abel Ferrara **1.50** Le Mystère de Vanikoro (65 min).

M6

17.50 Le Clown Série **18.50** Sydney Fox La corde sensible. Série **19.45** ET 20.40 Caméra café Série **19.50** Tour de France à la voile **19.54** Le Six Minutes, Météo **20.05** Notre belle famille Comme le temps passe. Série.

20.50 ZONE INTERDITE Fêtes, alcool, cannabis : ce que risquent les jeunes. Magazine présenté par Bernard de la Villardière. Au sommaire : Laissez-nous « raver » ; Des ados en quête d'ivresse ; Génération cannabis ; Espagne : la fièvre du samedi soir. 39039410

22.55 TRAQUE SUR AUTOROUTE Téléfilm. Kaspar Heidelbach. Avec Liane Forestieri, Tim Bergmann, Mariella Ahrens, Daniel Fehlow, Christian Kahrmann (Allemagne, 1998) ○. 597323

0.30 Météo **0.33** Tour de France à la voile **0.35** Capital Fortunes sans frontière. Magazine. Invité : MC Solaar 6386540 **2.10** C'est l'after Magazine **2.55** M6 Music / Les Nuits de M6 Emission musicale (365 min).

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

19.00 Le Dossier 51 ■■■ Michel Deville (France, 1978, 105 min) ♻ **Cinéfaz**
19.10 Deux ■■ Claude Zidi (France, 1988, 95 min) ♻ **CineCinemas 2**
19.30 Docteur X ■■ Michael Curtiz (Etats-Unis, 1932, v.o., 75 min) ♻ **CineClassics**
20.45 Rambo ■■ Ted Kotcheff (Etats-Unis, 1983, v.m., 95 min) ○ **CineCinemas 2**
20.45 Retour à Howards End ■■ James Ivory (GB, 1992, v.m., 135 min) ♻ **CineCinemas 1**
20.45 Tout feu, tout flamme ■■ Jean-Paul Rappeneau. Avec Yves Montand (France, 1981, 105 min) ♻ **CineCinemas 3**
21.00 Je sais où je vais ■■ M. Powell et Emeric Pressburger (GB, 1945, N., v.o., 90 min) ♻ **Cinétoile**
22.20 Hôtel des Amériques ■■ André Téchiné (France, 1981, 85 min) ○ **CineCinemas 2**
22.50 Meurtre à l'italienne ■■ Pietro Germi (Italie, 1959, N., v.o., 110 min) ○ **Paris Première**
22.50 Qu'est-ce que j'ai fait pour mériter ça ? ■■ P. Almodóvar (Esp., 1984, v.o., 100 min) ♻ **Canal Jimmy**
22.55 Cyrano de Bergerac ■■■ Jean-Paul Rappeneau (France, 1989, 140 min) ♻ **Cinéstar 1**
22.55 Bobby Deerfield ■■ Sydney Pollack (Etats-Unis, 1977, 120 min) ○ **TCM**

DÉBATS

20.30 La Rafle du Vél d'Hiv. Invités : Michel Muller ; Maurice Rajsfus ; Michèle Cointet ; André Pousse. **La Chaîne Histoire**

MAGAZINES

16.10 Courts particuliers. Jacques Perrin. **Paris Première**
17.00 Les Lumières du music-hall. Hervé Vilard. Alain Souchon. **Paris Première**
17.10 Plaisir de France. Clémentine Célarié. **Match TV**
18.15 Contre-courant. Quand les Lions mangent le Coq. **TV 5**
18.50 Rive droite, rive gauche. Invités : Philippe Bouvard ; Maïwenn. **Paris Première**
19.00 Explorer. L'invasion des serpents. Les montagnes des Mayas. Sumos, la danse des géants. **Nat. Geographic**
21.40 Comme à la télé. Invités : Philippe Gildas ; Anne Depétrini ; Jérôme Bonaldi. **Match TV**
22.40 Jour après jour. Amour, couple et sexualité : le choix des femmes. **TV 5**
22.45 Dossiers justice. L'affaire Sicari et Jaynes : A mort les pédophiles ! **TSR**

DOCUMENTAIRES

17.15 Les Mystères de l'Histoire. La bombe nazie. **La Chaîne Histoire**
18.00 Civilisations. Temples de l'éternité. **La Chaîne Histoire**
18.20 Un siècle de progrès sans merci. [5/6].
18.35 Taxi pour l'Amérique. La Louisiane. **Planète**
18.35 L'Enfance dans ses déserts. [1/2]. . **Odyssée**
18.55 ZEK, l'internationale du goulag. **Histoire**
19.15 Les grands crimes du XXe siècle. Le jugement d'Adolf Eichmann. **Planète**
19.20 A la découverte des récifs sous-marins. [2/7]. Menace dans l'océan. **Odyssée**
19.30 Femmes fatales. Jodie Foster. **TPS Star**
19.55 Afrique, je te plumerai. **Histoire**
21.00 Les Grands Fleuves. Volga, Volga. **Voyage**
21.30 Venus d'ailleurs. Kumbha Mela. **National Geographic**
21.40 Visages du Burundi. [4/6]. **Odyssée**
22.00 La Grande Réserve. **National Geographic**
22.10 Des amis peu communs. **Odyssée**
22.25 Les Chemins de l'art. [4/4]. Angkor Vat. **Histoire**
22.30 La Cinquième Dimension : Plongée avec les chercheurs aventuriers. [20/20]. Rocky Strong, requin-ange ou démon ? **Voyage**
22.45 Les Requins de la côte sauvage. **Planète**
22.50 Biographie. Alexander Graham Bell, l'esprit créateur. **La Chaîne Histoire**
22.55 Les Halaunbrenner, une famille en héritage. **Histoire**
23.00 Grandes épidemies. [1/3]. Tuberculose, la bombe à retardement. **National Geographic**
23.50 Mines antipersonnel, l'ennemi silencieux. **Histoire**

SPORTS EN DIRECT

14.00 Cyclisme. Tour de France (15e étape) : Vaison-la-Romaine - Les-Deux-Alpes (226,5 km). **Eurosport**
15.00 Pétanque. Euro-Pétanque d'Azur. **Monte-Carlo TMC**
19.30 Football. Match amical : Bordeaux - FC Porto. **TV 5**

MUSIQUE

21.00 Les Nuits du Sud à Vence. Mali Groove. Ruben Blades. **Mezzo**
0.00 Wilder. *Suite* n° 1. Avec David Zambon (tuba), Kazuko Iwashima (piano), G. Pizzolato (percussions). **Mezzo**

TÉLÉFILMS

21.00 L'homme qui brisa ses chaînes. Daniel Mann ○ **Paris Première**
22.25 Les Rencontres de Trianon ou la dernière rose. Roger Kahane ♻ **CineClassics**

SÉRIES

20.45 That 70's Show. Laurie et son professeur (v.m.) ♻ **Canal Jimmy**
21.35 Absolutely Fabulous. Joyeux anniversaire (v.o.) ○ **Canal Jimmy**
21.40 Ally McBeal. Bygones Is Bygones (v.o.) ♻ **Téva**
22.05 New York Police Blues. A coup de marteau (v.o.) ○ **Canal Jimmy**

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Fiction. Jacques Prévert.
22.00 Journal.
22.10 Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit.
0.05 Du jour au lendemain. Guy Darol.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Festival de Radio France et Montpellier. *La Donna del Lago.* Opéra de Rossini. Par les Chœurs et l'Orchestre national de Montpellier Languedoc-Roussillon, dir. Riccardo Frizza.
22.00 Sur un autre ton. En direct.
0.00 Festival de Radio France et Montpellier.

RADIO CLASSIQUE

20.00 Les Rendez-Vous du soir. Renaissance italienne : Canzoni & Villanesche de Naples, par l'Ensemble Doulce Mémoire, dir. D. Raisin-Dadre ; Œuvres de Scarlatti, Albinoni, Vivaldi. 20.40 Concert. Œuvres de Roussel, Chostakovitch.
22.00 Les Rendez-Vous du soir (suite). Œuvres de Bach, Haydn, Mozart, Beethoven.
0.00 Les Nuits de Radio Classique.

MERCREDI 24 JUILLET

TF1

13.00 Journal, Météo **13.50** Les Feux de l'amour Feuilleton. Avec Lauralee Bell **14.40** La Dernière Rivale Téléfilm. Dennis Berry. Avec Roy Scheider, Alyssa Milano (EU, 2001) [2/2] **16.15** Pacific Blue Ombre et lumière. Série **17.05** Melrose Place Chantage et déception. Série **17.55** Sous le soleil La sanction. Série **18.55** Qui veut gagner des millions ? **19.55** Météo, Journal, Météo.

20.55 L'ÉTÉ ROUGE Téléfilm. Gérard Marx. Avec Georges Corraface, Guy Marchand, Agathe de la Boulaye, Jordan Santoul, Lucie Jeanne (Fr., 2002) [5/5]. 6183502
Thomas est enfin reconnu innocent : il sort de prison, déterminé à en apprendre davantage sur toute cette affaire.

22.45 LES GRANDS MOMENTS DE « VIS MA VIE » Magazine présenté par Laurence Ferrari. 7066989
...de forain ; ...de gogo-dancer ; ... de thanatopracteur ; ...de fan et de sosie de Johnny.
0.30 Le Maillon faible Jeu. 4535767 **1.20** Voile Championnat des multicoques (3e manche). Grand Prix de Belgique. A Zeebrugge. 78165729 **1.55** Météo. **2.00** Très chasse, très pêche Histoires de sanglier. 2519699

2.55 Reportages Les derniers bistrots. 1224944 **3.20** ET 4.15 Histoires naturelles Documentaire. 5226075 - 3243962 **3.50** Nul ne revient sur ses pas Feuilleton. 8708477 **4.45** Musique (15 min). 7449090.

FRANCE 2

13.00 Journal, Météo **13.55** Cyclisme Tour de France (16e étape) Les Deux-Alpes - La Plagne (179,5 km) **17.40** Vélo club Cyclisme **18.10** Tous au club Magazine **19.00** JAG Légitime défense. Série ♻ **19.45** Histoires formidables par Stéphane Peyron Magazine **19.50** Un gars, une fille Série **19.55** Objectif Terre **20.00** Journal **20.35** Image du Tour **20.40** Tirage du Loto **20.45** Météo.

21.00 L'INSTIT Le Bouc émissaire. Série. Avec Gérard Klein, Serge Dupire, Nadia Fossier, Franck Gourlat, Eric Poulain ♻ 1594540
La vie de deux frères va très vite tourner au cauchemar, quand leurs camarades apprennent que leur père est homosexuel et vit avec son ami. Les insultes fusent lors des récréations, Novak va remettre de l'ordre...

22.40 L'OPÉRA CÉLESTE, VERDI REQUIEM Spectacle. 327694
Au Stade de France, à Saint-Denis, le 22 juin 2002. Par les choristes du Chœur de Radio France et l'Orchestre national de Radio France. Avec Adrianne Pieczonka (soprano).
0.10 Journal, Météo **0.30** Autour de l'Opéra Céleste Making of. 7922293 **1.05** Jour du Seigneur Blessure et guérison. 6836458

1.35 Emissions religieuses 6995212 **2.35** Safari Namibie 75748922 **3.10** Une vie c'est trop peu 5547380 **3.30** 24 heures d'info, Météo **3.45** L'Enquêteur Une vague de chaleur. Jackpot. Série ♻. 2836922 - 1949903 (100 min).

FRANCE 3

12.05 Le 12-14 de l'info, Météo **12.55** Cyclisme Tour de France (16e étape) Les Deux-Alpes - La Plagne (179,5 km) **13.55** Keno **14.05** Drôles de dames Harrigan **14.55** Hercule Poirot Le Meurtre de Roger Ackroyd **16.40** Côté vacances A Nice. Jean-Hugues Anglade **18.25** Questions pour un champion **18.55** Le 19-20 de l'info, Météo **20.15** Journal du Tour **20.30** C'est mon choix... ce soir Magazine.

20.55 DES RACINES ET DES AILES Présenté par Patrick de Carolis. 265989
Maroc, palais à vendre ; Sur la route des croisés ; Au fil du fleuve Niger.

22.55 Météo **23.00** Soir 3.

23.20 LES DOSSIERS DE L'ÉTÉ Juges et partis, ou le pouvoir judiciaire face aux hommes politiques. Magazine présenté par Elise Lucet. Invités : Eric Halphen, Olivier Foll, Thierry Jean-Pierre, A-J. Fulgeras. 7123366

1.10 Mike Hammer Un pruneau pour Benny. Série. 6240748 **2.00** Capitaine Flam Le vol du trésor. Série. 5231767 **2.25** Soir 3.

2.50 Le Journal du Tour Magazine. Cyclisme. 1524699 **3.00** La Carte aux trésors Le Cantal : les monts du Cantal [4/10]. Invité : Olivier Magne (125 min). 82826212.

CANAL+

14.00 La Grande Course **14.30** Le Transfuge Téléfilm. Anthony Hickox. Avec A. Assante (GB, 2001). ♻ **16.00** Surprises **16.10** La Famille Guérin [3 et 4/6]. Série ♻ **17.00** A la Clairefontaine [1/3] ♻ ► *En clair jusqu'à 20.45* **18.33** Les Faell 2 Série ♻ **18.35** Allô la Terre, ici les Martin Série **19.00** Le Cours Florent [3e volet] **19.30** Journal, Le Zapping **19.55** Les Guignols **20.05** Burger Quiz **20.45** Le Journal des sorties.

21.00 LA SÉANCE AU FÉMININ - SÉQUENCES ET CONSÉQUENCES ■ Film. David Mamet. Avec Alec Baldwin, Sarah Jessica Parker, Philip Seymour Hoffman, Rebecca Pidgeon, William H. Macy (Etats-Unis, 2000) ♻ 1596908
Une équipe de cinéma débarque dans un village du Vermont. Une satire virulente des mœurs hollywoodiennes.

22.40 THE CELL ■ Film. Tarsem Singh. Avec Jennifer Lopez, Vince Vaughn, Vincent D'Onofrio, Marianne Jean-Baptiste, Jake Weber (EU, 2000, v.o.) ♻ 5637140
Un scientifique pénètre dans l'esprit d'un tueur grâce à un appareillage savant de sa fabrication. Par un faiseur de clips, la construction d'un univers visuel particulier au service d'un récit de pure convention.

0.25 Spin City J'y vais ou j'y vais pas ? Série ♻. 839699 **0.45** Downtown Ça déménage. Série ♻. 5739835 **1.10** Midnight + Magazine (400 min). 6231090

FRANCE 5 / ARTE

14.25 Barbara, je chante ma vie Documentaire ♻ **15.50** Les Trois Mousquetaires : Les Ferrets de la reine ■ Film. Bernard Borderie. Avec Gérard Barray (Fr.-It., 1961) [1/2]. **17.35** 100 % Question **18.05** Asie sauvage Entre deux mondes **19.00** Connaissance Et l'homme descendit du singe [4/6]. Exode **19.45** Arte info, Météo **20.15** Reportage Abkasie, nouvelle Tchétchénie ? Documentaire.

20.45 LES MERCREDIS DE L'HISTOIRE
La science au service de la guerre [1/3] : Gaz de combat, la mort invisible. Documentaire. Lis Jones (2001). Magazine présenté par Alexandre Adler. 3709705

21.35 MUSICA - TROIS SŒURS Opéra de Peter Eötvös. Par l'Orchestre philharmonique de Radio France, dir. Kent Nagano et Peter Eötvös. Avec Gary Boyce (Natacha), Alain Aubin (Olga), Bejun Mehta (Macha). 4924057
23.20 Mariage dans l'ombre ■ Film. Kurt Maetzig. Avec Paul Klinger (All., 1947, v.o). 4680453 **1.00** Berlin Alexanderplatz Téléfilm. Rainer Werner Fassbinder. Avec Günter Lamprecht, E. Trissenaar (All., 1980).8429380

2.00 2001, l'odyssée de l'assiette Documentaire. Alain Lasfargues ♻ (1998, 50 min). 2637106

M6

12.35 La Petite Maison dans la prairie Le Dilemme d'Alden. Série ♻ **13.30** Terre d'espérance Téléfilm. Ruggero Deodato. Avec Rüdiger Joswig (All., 1999) [7 et 8/12] ♻ **16.55** C'est l'after **17.50** Le Clown Stratagème. Série ♻ **18.50** Sydney Fox La lumière du diamant. Série ♻ **19.45** ET 20.40 Caméra café Série **19.50** Voile Tour de France **19.54** 6 minutes, Météo **20.05** Notre belle famille Série ♻.

20.50 INTRUSION Téléfilm. Mark Rosman. Avec Sean Young, Ben Cross, Daniel Baldwin, Nick Mancuso (EU, 1997) ○. 247453
Un extraterrestre est chargé de trouver, sur Terre, la femme qui donnera naissance à l'enfant qui sauvera les siens de l'anéantissement.

22.35 ALLY MCBEAL Surprise, surprise 2370811. Branle-bas de combat ♻ 85960. Série. Avec Calista Flockhart, Jesse L. Martin, Lisa Nicole Carson, Jane Krakowski, Gil Bellows.
Dans Surprise, surprise, *Ally est bouleversée par la soirée surprise que ses amis lui ont organisée en secret pour son anniversaire.*

0.20 Petites histoires entre amants [5/6]. Fantasmes. Série ♻. 80477 **0.50** Tour de France à la voile 11547583 **0.54** Météo **0.55** C'est l'after Magazine. 3304545 **1.40** M6 Music / Les Nuits de M6 (440 min). 64184699

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

14.10 La Victime ■■ Basil Dearden (Grande-Bretagne, 1961, N., v.o., 95 min) ♻ **CineClassics**
14.30 Nulle part ■ Laetitia Masson (France, 1993, 55 min) ♻ **CineCinemas 2**
15.45 April, April ■■ Detlef Sierck (Allemagne, 1935, N., v.o., 80 min) ♻ **CineClassics**
16.00 L'Armoire volante ■■ Carlo Rim (France, 1948, N., 90 min) ♻ **Cinétoile**
17.30 Les Grandes Manœuvres ■ René Clair (France, 1955, 105 min) ♻ **Cinétoile**
17.50 Le Meilleur des mondes possibles ■■ Lindsay Anderson (GB, 1973, 175 min). **TCM**
18.05 Les Anges marqués ■■ Fred Zinnemann (EU - Sui., 1948, N., v.o., 100 min) ♻ **CineClassics**
18.50 Les Guichets du Louvre ■■■ Michel Mitrani (France, 1974, 95 min). **Histoire**
19.15 Tendre poulet ■ Philippe de Broca (France, 1977, 105 min) ♻ **Cinétoile**
20.25 Nuit et brouillard ■■■ Alain Resnais (France, 1955, 35 min). **Histoire**
21.00 La Meilleure Façon de marcher ■■ Claude Miller (France, 1975, 85 min) ○ **CineCinemas 3**
22.05 L'Américaine et l'Amour ■ Jack Arnold (Etats-Unis, 1961, v.o., 105 min) ♻ **CineClassics**
23.45 Scandale à Milan ■ Vincent Sherman (Fr. - It., 1955, N., 85 min) ♻ **Cinétoile**
0.55 Lacenaire ■■ Francis Girod (France, 1990, 120 min) ♻ **TPS Star**

MAGAZINES

13.00 Explorer. L'invasion des serpents. Les montagnes des Mayas. Sumos, la danse des géants. **Nat. Geographic**
14.15 Des racines et des ailes. Spéciale Saint-Pétersbourg. Trésors de Russie. Nous nous sommes tant aimés : Paris - Saint-Pétersbourg. Noblesse de cœur. Nuits blanches. **TV 5**
16.20 L'Actor's Studio. Invité : James Caan. **Paris Première**
17.10 Carnets de jour. Invités : Shirel ; Jean-Christophe Mitterrand. **Match TV**
17.10 Les Lumières du music-hall. Le Grand Orchestre du Splendid. Régine. **Paris Première**
18.15 Thalassa. Voyages autour de la mer. Vietnam. Nouvelle-Zélande. EU côte Est. **TV 5**
18.55 J'y étais. Avec Isild Le Besco ; Roland Cayrol. **Match TV**
18.55 Rive droite, rive gauche. Spéciale Victor Hugo. Invités : Aurélien Recoing ; Jean-François Kahn ; Max Gallo. **Paris Première**
19.00 Explorer. Morsure de serpent. Séductions animales. Sirènes des abysses. **National Geographic**
20.15 Strip-tease. Zoo politique (n°2). Le Vert solitaire. Fond de Seraing. Maquillages. L'avenir est Seraing. **RTBF 1**
23.55 Carnets de jour. Invités : Shirel ; Jean-Christophe Mitterrand. **Match TV**
0.30 Courts particuliers. Jacques Perrin. **Paris Première**

DOCUMENTAIRES

17.00 Grandes épidémies. [1/3]. **National Geographic**
17.05 Ombre et lumière. Henri Decoin. **CineClassics**
17.45 L'Histoire de l'archéologie. Les vestiges de l'humanité. **Odyssée**
18.20 Mitterrand vu par... Mazarine Pingeot. **Histoire**
18.30 Au zoo de Melbourne. [4/8]. **National Geographic**
18.30 Le Cinéma des effets spéciaux. **CineCinemas 1**
19.45 Les Mystères de l'Histoire. Alerte aux requins 1916. **La Chaîne Histoire**
20.00 Egypte, dieux et démons. [4/5]. **Voyage**
20.05 Au cœur des océans. [4/8]. Mers de glace. **TSR**
20.20 Hollywood Stories. Village People. **Paris Première**
20.20 L'Enfance dans ses déserts. [1/2]. **Odyssée**
20.25 Les Grandes Batailles. Les Croisades. **Chaîne Histoire**
20.55 Au cœur du labyrinthe tibétain. [6/6]. **Odyssée**
21.00 Eruption solaire. **National Geographic**
21.00 Du saumon pour Don Corleone. L'Irlande. **Voyage**
21.25 Civilisations. Temples de l'éternité. **La Chaîne Histoire**
22.15 Biographie. Khomeyni, l'ayatollah de la terreur. **La Chaîne Histoire**
22.25 Henri Guillemin présente... Jean-Jacques Rousseau. [1/2]. **Histoire**
23.00 Pilot Guides. L'Australie sauvage. **Voyage**
23.30 Les Grands Crimes du XXe siècle. L'étrangleur de Boston. **Planète**

SPORTS EN DIRECT

14.00 Cyclisme. Tour de France (16e étape) : Les Deux-Alpes - La Plagne (179,5 km). **TSR**
18.00 Football. Championnat d'Europe des moins de 19 ans. Groupe B : Allemagne - Irlande. **Eurosport**

MUSIQUE

21.00 Attila. Opéra en 3 actes de Verdi. Mise en scène de Giuliano Montaldo. Par L'Orchestre et les Chœurs des Arènes de Vérone, dir. Nello Santi. **Mezzo**
23.30 Hommage à Cal Tjader. Avec Dave Samuels (vibraphone), Dave Valentin (flûte), Eddie Palmieri (piano). **Mezzo**
0.30 Les New York Voices chantent Paul Simon. **Mezzo**

TÉLÉFILMS

20.45 La Mort au bout du voyage. Richard A. Colla. **RTL 9**
20.50 Tous les hommes sont menteurs. A. Wermus ♻ **Téva**
20.50 Une fille dangereuse. David S. Jackson ○ **TF 6**
22.15 Marie Tempête. Denis Malleval. [2/2]. **Festival**
22.35 Victor Schoelcher, l'abolition. Paul Vecchiali ♻ **TV 5**

SÉRIES

20.45 Star Trek, Deep Space Nine. [2/2]. Le maquis ♻. L'implant ♻ **Canal Jimmy**
20.45 Les Chemins de l'étrange. La guérison en spectacle. **13ème RUE**
22.25 Star Trek, la nouvelle génération. Okona le magnifique ♻ **Canal Jimmy**
23.15 That 70's Show. Laurie et son professeur (v.o.) ♻ **Canal Jimmy**
23.20 Le Riche et le Pauvre ♻ **Téva**
23.45 The PJ's, les Stubbs. Hangin' with Mr Super (v.o.). **Série Club**
0.05 Les Soprano. Second avis (v.m.). ○ **Canal Jimmy**

RADIO

FRANCE-CULTURE

21.00 Mesures, démesures.
22.00 Journal. **22.10** Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit. Noir Désir.
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Festival de Radio France et Montpellier. Par le Chœur de Radio France et l'Orchestre national de France, dir. Marc Minkowski : œuvres de Wagner, Beethoven.
22.00 Sur un autre ton. Festival de Radio France et Montpellier.
0.00 Festival de Radio France et Montpellier. Par le Trio Bado, Denis Badault, piano.

RADIO CLASSIQUE

20.00 Les Rendez-Vous du soir. *Symphonie*, de Rosetti ; Œuvre de Hummel, dir. Jesus López-Cobos, S. Nakariakov, trompette.
20.40 Moïse. Oratorio de Bruch. Par le Chœur et l'Orchestre symphonique de Bamberg, Michael Volle (Moïse).
22.40 Les Rendez-Vous du soir (suite). Œuvres de Rimski-Korsakov, Tchaïkovski ; Œuvres de Rimski-Korsakov, Konstantin Pluzhnikov (Katcheï).
0.00 Les Nuits de Radio Classique.

Les codes du CSA ♻ Tous publics ○ Accord parental souhaitable ♻ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans ♻ Public adulte. Interdit aux moins de 16 ans ♻ Interdit aux moins de 18 ans.
Les cotes des films ■ On peut voir ■■ A ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique. **Les symboles spéciaux de Canal +** DD Dernière diffusion ♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et malentendants.

Le Monde

LA BALADE DE L'ÉTÉ

Alpes le balcon d'Arp Vieille

Juillet 1961. Les grandes voies du versant italien du mont Blanc – la Major, la Sentinelle-Rouge et la Poire – étaient presque devenues des classiques depuis l'entre-deux-guerres. Seul le pilier central du Frêney résistait aux alpinistes. Deux cordées tentent l'aventure au même moment. L'une, française, menée par Pierre Mazeaud ; l'autre, italienne, guidée par Walter Bonatti. Mais, avec la tempête, l'aventure tourne au drame. Quatre hommes vont périr, trois en réchapperont de justesse, dont Walter Bonatti... Un mois plus tard, l'Anglais Chris Bonnington réussit l'ascension.

La balade, d'une durée de deux heures, permet de contempler les cathédrales de pierre et de glace qui furent le lieu de ces aventures tragiques. L'accès au parking, point de départ de la marche, s'effectue par la route du Val Veni, à 12 kilomètres à l'ouest de Courmayeur. Le lac Combal, créé par les Valdôtains pour stopper une invasion militaire à la fin du XVII[e] siècle, n'est plus qu'une vaste tourbière. Après le pont, prendre à gauche pour emprunter le tracé du tour du Mont-Blanc. Rapidement, les aulnes verts cèdent la place aux alpages. Celui d'Arp Vieille – arp signifiait alpage – n'est plus que ruines ! Le sentier franchit le ruisseau et, longeant sa rive droite, accède aux chalets supérieurs. Tout proche, un petit étang s'efface avec la sécheresse de l'été. Un arrêt permet de contempler le glacier du Miage, véritable tapis de pierres qu'emprunte la voie italienne du mont Blanc – dite voie du Pape depuis qu'Achille Ratti, futur Pie XI, ouvrit avec d'autres ce nouvel itinéraire, en 1890. Plus à l'est apparaît l'ensemble complexe formé par les deux glaciers du Brouillard et de Frêney. Le sentier s'infléchit vers la gauche et coupe horizontalement un contrefort naissant du mont Favre. Arrêtez-vous dans la courbe, pour éviter la descente vers la combe de Youla. Vous foulez une pelouse d'herbe rase, baptisée balcon d'Arp Vieille (2 375 mètres), d'où l'on voit les piliers du Frêney où périrent les alpinistes. Le retour s'effectue par le même itinéraire.

Pierre Millon
(Alpes Magazine)

PRATIQUE

- **Renseignements :** office de tourisme de Courmayeur, tél. : 00-39-01-65-84-20-60 ; office de tourisme d'Aoste, tél. : 00-39-01-65-27-27-25.
- **Accès :** terminus à 1 975 mètres de la route étroite et pentue du Val Veni, à 12 kilomètres à l'ouest de Courmayeur.
- **Dénivelée :** 400 mètres.
- **Carte :** IGN Top 25 3531 ET (Saint-Gervais).
- **Adresses** : refuge dans le Val Veni, CAI Uget Monte Bianco, tél. : 00-39-01-65-77-86-02 ; restaurant La Grolla, près de la chapelle Notre-Dame-de-la-Guérison, où l'on déguste la « grolla », un café flambé, tél. : 00-39-01-65-86-90-95.

CARNET DE ROUTE

A Kalkara, du soleil et un studio de cinéma marin

KALKARA (Malte)
de notre envoyée spéciale

A deux pas d'un immense bassin rempli d'eau avec vue imprenable sur les flots bleus méditerranéens, gît un drôle de sous-marin rouillé, échoué sur les cailloux comme après une grosse tempête. De fait, ce sous-marin a bel et bien essuyé une grosse tempête, puisqu'il a joué les vedettes du film *U571*, racontant l'aventure de l'équipe d'un sous-marin américain pendant la seconde guerre mondiale et sorti sur les écrans en 2000. C'est en effet ici, à Kalkara, à quelques kilomètres de La Valette, la capitale, dans les Mediterranean Film Studios (MFS), qu'a été tournée en partie cette superproduction américaine devenue un succès international. Car ces studios ont une particularité : ils abritent deux immenses bassins extérieurs spécialement construits pour tourner des scènes aquatiques. Le premier, de 122 mètres de long, peut accueillir des maquettes de bateaux grandeur nature. Quant au second, ses 43 millions de litres, ses 108 mètres de diamètre et, surtout, ses 11 mètres de profondeur le réservent plus particulièrement aux scènes sous-marines. Jusqu'en 1997, ces bassins étaient selon leurs promoteurs les plus grands du monde, mais, pour les besoins de *Titanic*, James Cameron a fait construire une infrastructure plus grande encore à Mexico...

En remontant les larges allées du studio, l'impression de se promener dans un cimetière de bateaux domine. Abandonnée dans un coin, la maquette d'un *Titanic* – un autre – construite il y a plus de vingt ans pour les besoins d'un film oublié. Plus loin, c'est la reproduction d'un bateau phénicien qui stationne là, lointain souvenir d'une production américaine. *« Nous ne pouvons pas tout garder, mais nous essayons de conserver les objets que nous avons construits. Ce sont de bons souvenirs »,* explique Cornelia Schellmann, coordinatrice générale des Mediterranean Film Studios.

F. DREER

Une carcasse de U-boat, un bateau phénicien au rebut après les tournages.

Dans les ateliers à ciel ouvert, les charpentiers s'activent à la construction d'une nouvelle maquette, celle d'un bateau devant servir dans le film en cours de tournage, *Helen of Troy*, une série qui sera diffusée à la télévision américaine. Ses équipes devraient occuper les bassins au cours du mois d'août.

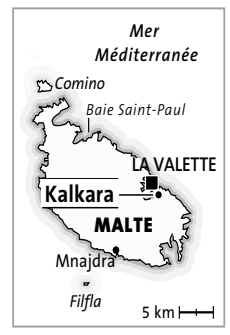

Difficile d'imaginer sous le soleil de plomb maltais que, plusieurs fois par an, des tempêtes, des orages, des pluies diluviennes, des vagues destructrices, voire des batailles navales sont créés de toutes pièces pour satisfaire aux desiderata des réalisateurs. Pourtant, outre *U571*, les bassins peuvent s'enorgueillir d'avoir englouti dans leurs eaux entre autres le comte de Monte-Cristo, Christophe Colomb ou encore Astérix et Obélix pour *Mission Cléopâtre*. Les publicitaires aussi font appel aux studios, notamment Levi's, ou plus récemment Coca-Cola ou Pirelli.

Grâce à la présence de ces studios, créés dans les années 1960 par Jim Hole, un Anglais spécialiste des effets spéciaux, et aujourd'hui propriété d'un homme d'affaires allemand, Malte a réussi à s'offrir un certain renom en tant que lieu de tournage. Le touriste cinéphile y retrouvera les traces de *Midnight Express* (tourné dans la capitale, La Valette), du *Popeye* de Robert Altman, dont les décors sont devenus un parc d'attractions, ou encore du *Gladiator* de Ridley Scott, filmé dans un fort du XVII[e] siècle à quelques encablures des Mediterranean Film Studios. *« Si Malte offre une infrastructure et des décors intéressants pour des productions, l'île a cependant longtemps souffert d'une mauvaise réputation,* tempère Cornelia Schellmann. *Les Maltais ont le sens du business, mais à court terme. Ils n'hésitent pas à demander des tarifs élevés qui ne sont pas forcément à la hauteur des prestations. Mais nous essayons de faire évoluer les mentalités. D'autre part, nous avons un problème de formation : il n'existe aucune école de cinéma sur l'île, et nous ne pouvons fournir d'équipes pointues, avec des chefs opérateurs ou des directeurs de production. En revanche, nous avons d'excellents artisans, qui connaissent bien cette industrie. »*

Après que l'île eut accueilli les deux grosses productions que sont *U571* et *Gladiator,* le gouvernement maltais a décidé, fin 1999, de créer la Malta Film Commission. Son rôle : promouvoir l'archipel auprès des producteurs étrangers. *« En 2001, treize films ont été tournés, ce qui a rapporté 15 millions de dollars à Malte. Pour 2002, dix-huit films sont prévus, générant 40 millions de dollars de revenus »,* précise Winston Azzopardi, à la tête de cette commission. Quant à l'année prochaine, elle se présenterait sous de bons auspices : selon la rumeur qui agite le petit milieu du cinéma maltais, Ridley Scott serait peut-être de retour sur l'île pour y tourner son prochain film.

Laurence Bernaert

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Les épuisantes victoires du docteur Mossadegh

EN MOINS D'UN AN le docteur Mossadegh peut se vanter d'avoir enregistré une série de succès personnels, rares dans l'histoire de l'Iran. Entre deux évanouissements il a réussi à faire déguerpir l'Anglo-Iranian, obtenu gain de cause au Conseil de sécurité et hier encore devant la Cour de La Haye. Mais l'actif à inscrire au bilan de son régime est nul. En dehors de la nationalisation, le docteur Mossadegh ne possédait aucun programme. Pas de politique économique, pas de politique étrangère, sinon une démagogie de rassemblement musulman, annihilant tous les progrès apportés au pays par les réformes de Rezah Chah. Les débuts de la société nationale des pétroles sont un véritable désastre. Sa gestion se solde par un déficit de plusieurs millions. Tout l'effort de la société nationale portait sur la recherche de clients. Mais les résultats sont pratiquement inexistants. En un an l'Iran ne semble guère avoir vendu plus de quelques centaines de tonnes de carburant. Le pays qui figura au quatrième rang de la production mondiale se trouvait réduit à vendre son pétrole à la sauvette. La raison première est évidemment le blocus britannique.

Edouard Sablier
(24 juillet 1952.)

EN LIGNE SUR lemonde.fr

■ **Tour de France.** Suivez la Grande Boucle en animation flash. Les détails de chaque étape, tous les classements, cartes et graphiques.

■ **Cinéma.** Tous les mardis, critiques de films, portraits et entretiens. La couverture des festivals par *Le Monde.* Notre séquence spéciale *lemonde.fr/cinema*

■ **Notre série d'été de grands reportages** du *Monde* parus entre 1955 et 1980 est consultable sur notre site. 9 sur 12 ont paru.

CONTACTS

▶ **RÉDACTION**
21 *bis*, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05. Tél : 01-42-17-20-00 ; télécopieur : 01-42-17-21-21 ; télex : 202 806 F

▶ **ABONNEMENTS**
Par téléphone : 01-44-97-54-54
Sur Internet : http://abo.lemonde.fr
Par courrier : bulletin p. 18
Changement d'adresse et suspension : 0-825-022-021 (0,15 euro TTC/min)

▶ **INTERNET**
Site d'information : www.lemonde.fr
Site finances : http://finances.lemonde.fr
Site nouvelles technologies : http ://interactif.lemonde.fr
Guide culturel : http://aden.lemonde.fr
Marché de l'emploi : http://emploi.lemonde.fr
Site éducation : http://educ.lemonde.fr
Marché de l'immobilier : http://immo.lemonde.fr

▶ **TÉLÉMATIQUE**
3615 lemonde

▶ **DOCUMENTATION**
Sur Internet : http://archives.lemonde.fr

▶ **COLLECTION**
***Le Monde* sur CD-ROM :** 01-44-09-43-21
***Le Monde* sur microfilms :** 03-88-71-42-30

▶ **LE MONDE 2**
Abonnements : 01-44-97-54-54
En vente : « Carnets de voyage ».

■ Tirage du *Monde* daté lundi 22 juillet 2002 : 522 049 exemplaires.

Le Monde www.lemonde.fr

Entrez dans *Le Monde* de l'été...

Voyagez avec des nouvelles inédites

Des invitations au voyage par de grands écrivains. Un rendez-vous, chaque samedi, dans *Le Monde* daté dimanche-lundi, avec Thierry Jonquet, Romain Slocombe, Tonino Benacquista...

Evadez-vous avec les grandes séries de l'été

- Pour découvrir ou redécouvrir douze des plus grands reportages parus dans *Le Monde*, depuis sa création en 1944
- Rencontrer six personnalités excentriques
- Entrer dans l'univers très fermé des courses de chevaux
- Naviguer le long du fleuve Congo
- Plonger au cœur des liens qui unissent des personnalités célèbres à leurs parents

Tout l'été, des nouvelles inédites, des séries et l'actualité des festivals